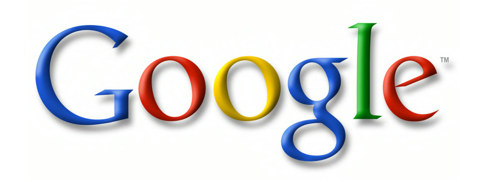
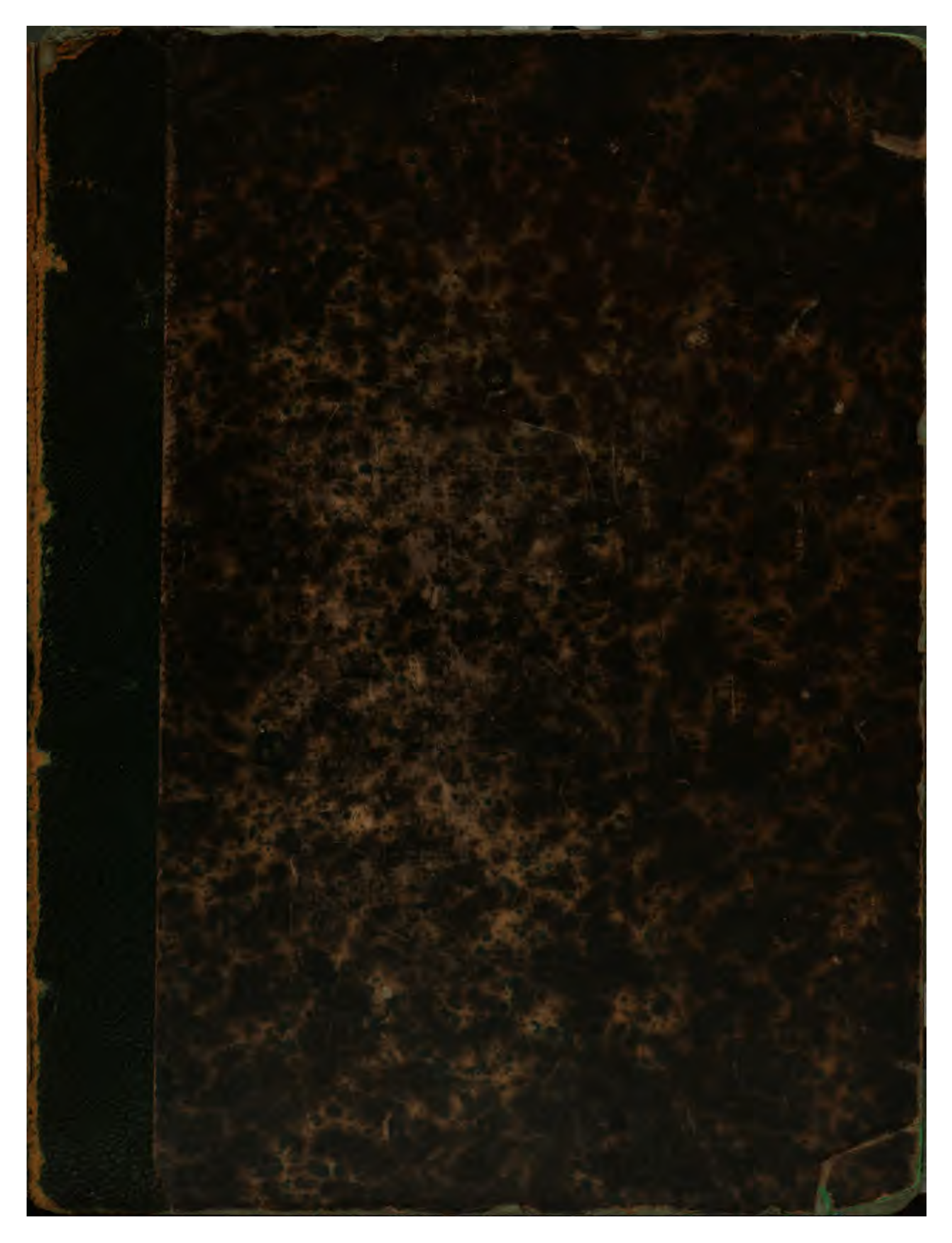





SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650
CHRISTO ECCLESIAE





HISTOIRE DES ENSEIGNES

TIRÉ A CENT EXEMPLAIRES

HISTOIRE

DES

ENSEIGNES

D'HOTELLERIES, D'AUBERGES ET DE CABARETS

PAR

BLAVIGNAC

ARCHITECTE

Membre de plusieurs Sociétés savantes



GENÈVE

GROSSET & TREMBLEY, LIBRAIRES-ÉDITEURS

MDCCCLXXVIII

1877, Sept. 9
Hayward fund.

AVANT-PROPOS

Voici un ouvrage annoncé depuis un long temps. L'auteur en dirigeait lui-même l'impression, lorsque la mort est venu le surprendre. Dès lors, cette publication fut suspendue. Des arrangements pris avec la famille Blavignac nous ayant rendus propriétaires de son manuscrit, nous le livrons aujourd'hui à la publicité, assurés de remplir les vœux des amis du savant trop tôt enlevé à la science et aux études historiques.

Dans un cadre qui, au premier coup d'œil, peut paraître frivole et puéril, M. Blavignac a su grouper les faits les plus divers, les piquantes anecdotes, ces appréciations philosophiques, ces rectifications historiques, aussi neuves que spirituelles, qui font le charme de ses œuvres et qui les feront toujours rechercher par les lecteurs du monde tout comme par ceux qui veulent avant tout un fond sérieux, revêtu d'une forme agréable.

Rien de plus curieux que de voir se dérouler cette vaste galerie d'enseignes des temps antiques, du moyen-âge, des derniers siècles et de notre époque.

A elles se rattachent les faits les plus variés, et les souvenirs les plus émouvants de notre histoire.

Il ne nous reste qu'à souhaiter à cet ouvrage un accueil bienveillant du public.

Genève, 15 mai 1878.

GROSSET ET TREMBLEY,
Editeurs.

PRÉFACE

Autres temps, autres mœurs.

Si l'on entend par mœurs les règles immuables de la morale, ce proverbe manquerait d'exactitude; mais, si on l'applique aux coutumes, aux modes, à la manière de vivre, aux conséquences des milieux physiques et chronologiques, il reprend toute sa valeur.

On ne manquera pas, au sujet des conclusions de l'ouvrage que nous présentons au public, conclusions qui sont généralement favorables à un ordre de choses que l'on peut considérer comme tombé en désuétude, de nous opposer le vieux dicton que nous venons de citer, de nous dire que les milieux sont changés, que le progrès s'est accompli; choses dont nous sommes parfaitement persuadé.

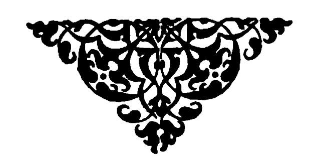
Seulement, nous croyons qu'il est bon de connaître la voie par laquelle on a cheminé pour arriver à l'état perfectionné dans lequel nous avons le bonheur de vivre.

Nous croyons aussi qu'on peut user d'indulgence envers ceux qui, tant pour le plaisir des yeux que pour la satisfaction de l'intelligence, regrettent que telle maison qu'ils ont connue sous le nom de la *Pomme d'or* ait dû échanger son enseigne contre un numéro 9, 19, 29, 39 ou autre, et que leur vieille *Pomme d'Eve* se soit métamorphosée en un chiffre qui ne rappelle aucune pensée.

Les préfaces sont généralement des requêtes au public; mais, sans traiter ce dernier aussi mal que le comte Rostopchine dans sa fameuse épître

dédicatoire, nous estimons, avec le spirituel M. de Jouy, que ses arrêts ne pouvant être confondus avec les jugements de la postérité, toute requête serait déplacée ici.

Quelques fragments de notre travail ont été lus dans des sociétés savantes et publiées dans plusieurs revues et journaux ; sans autre préambule, nous avons cru bon de les réunir, de les revoir et d'en former le volume que nous présentons à nos lecteurs.



HISTOIRE

DES

ENSEIGNES

D'HOTELLERIES, D'AUBERGES ET DE CABARETS

CHAPITRE PREMIER

L'HOTELLERIE



SANS qu'il soit besoin de faire un préambule en règle pour cela, nous devons, en deux mots, indiquer la marche suivie dans notre travail. Les deux premiers chapitres en constituent l'introduction. Une centaine de monographies groupent les principales enseignes parvenues à notre connaissance. Un chapitre est consacré au Café et au Restaurant, au Pâtissier et au Rôtisseur dont les industries sont antérieures à la création de ces établissements. Sous forme d'épilogue, une comparaison entre la vieille enseigne et celle de nos jours termine le volume.

Avant que d'aborder la question spéciale de l'Enseigne, jetons un coup d'œil sur la vieille hôtellerie et sur le cachet que sa présence imprimait aux villes d'autrefois.

I

LES anciennes hôtelleries différaient essentiellement des nôtres : les vastes

remises, les bonnes écuries, choses que les moyens de locomotion modernes ont rendues presque inutiles, étaient pour beaucoup dans les éléments de leur renommée. Quant au confort, il surpassait certainement, pour la classe moyenne, celui qu'elle trouve aujourd'hui dans nos hôtels; les salons ou poiles, comme on les appellait alors, richement meublés, bien chauffés, assez grands et assez nombreux pour satisfaire aux besoins de la vie commune et de la vie particulière, étaient bien préférables aux salles à manger de la plupart des hôtels modernes.

Montaigne, qui parcourut une partie de la Suisse en 1580, nous fournira les principaux traits du tableau que nous voulons esquisser. Cet auteur ne craint point d'avancer que, de son temps, les logis étaient très-magnifiques, que les hôteliers étaient somptueux en poiles ou salles communes très-bien meublées, salons dont on rencontrait au moins deux ou trois, et quelquefois jusqu'à vingt dans la même hôtellerie.

Ces salles étaient percées de nombreuses fenêtres, richement garnies de vitraux peints; les boiseries, curieusement travaillées, étaient rehaussées par la peinture; les plafonds lambrissés offraient des compartiments où ruisselaient l'or et les plus brillantes couleurs. Des volières, prenant toute la longueur des locaux, étaient remplies d'oiseaux dont le doux ramage et les chants divers stimulaient la joie et la vie; fréquemment, les sons de l'orgue, de l'épinette, de la viole et du violon, venaient compléter leurs concerts. Les siéges étaient garnis de moelleux carreaux.

Dans plusieurs hôtelleries, il était d'usage de parfumer les salons ainsi que les chambres à coucher, coutume longtemps conservée. L'emploi des parfums était d'ailleurs si général et si goûté dans ce temps que le père des philosophes français, passant à Vérone, ne put résister au désir de se faire parfumer avec toute sa compagnie par les Jésuates et de se munir, auprès de ces religieux, qui avaient alors la réputation d'être « excellans distillateurs d'eaus nafes et pareilles eaux » de plusieurs phioles de parfums. — « A Lagrem (près de Munich), la première chose dont nostre hoste nous a regalez, dit un voyageur de la fin du dix-septième siècle, ç'a esté d'un réchaut plein d'encens, dont il a parfumé nos chambres. »

Au lieu des petites cellules à coucher de notre époque, décorées et meublées d'une manière si uniformément maigre et froide, le voyageur trouvait de grandes et bonnes chambres indépendantes, aux murs boisés, couverts de cuirs gaufrés et dorés; de tentures de soie brodées, ou de drap d'or. Des poëles en faïence, véritables monuments où le *céramiste* et le

peintre avaient réuni leurs talents, œuvres si belles que leur vue seule égayait l'imagination la plus assombrie, répandaient une chaleur douce et constante qui ravissait les Français voyageant chez nous, habitués qu'ils étaient de revêtir des robes fourrées, de chaudes pelisses, de doubles coiffures, pour séjourner dans les chambres glacées de leur pays, ils s'émerveillaient de pouvoir « rester à l'aise dans celles des hôtelleries, en pourpoint et tête nue sans se brûler ny le visage, ny les bottes, et quittes des fumées de France. »

Les lits, aux bois sculptés, étaient hauts et fort amples, garnis de matelas de duvet, de draps qu'un large et riche ouvrage de passement blanc ornait tout autour, de couvertures d'écarlate, et d'édredons aux housses de futaine blanche, cette riche étoffe du moyen-âge dont on confectionnait les étendards, les chapes sacerdotales et les vêtements les plus beaux.

Les escaliers, entretenus avec une aussi extrême propreté que les planchers, étaient, de même que les couloirs, chauffés par le rayonnement des bouches de poëles, donnant toutes à l'extérieur des chambres.

Même en France, où le confort était bien moins développé que dans les contrées plus septentrionales, être couché dans des lits de soie et servi en vaisselle d'argent n'était point sans exemple ; celle d'étain était fort répandue, mais quelque brillante qu'elle fût, elle était dédaignée ; dans la plupart des hôtelleries du premier rang, le bel usage exigeait la vaisselle en bois.

Les assiettes de bois, éclatantes de blancheur, polies, souvent vernissées et décorées de fines peintures, étaient de rigueur, au moins pour le dessert. Les auteurs du temps ont bien soin de nous informer que l'usage de ces vases, qui, pour nous, a quelque chose de choquant au premier aspect, était une affaire de luxe et de mode ; ils nous disent que là même où les hôteliers servaient des assiettes de bois, ils donnaient pour boire, des coupes d'argent qu'ils possédaient en nombre bien plus considérable que certains grands seigneurs. Ces hanaps étaient souvent dorés, semés d'armoiries et ornés de riches ciselures ; certains voyageurs préféraient cependant boire dans des vases en poterie peinte et mieux dans des coupes en bois, tantôt faites d'une seule pièce, tantôt composées de petites douves artistement réunies par des cercles, et composées de ce bois de tamaris qui passait pour communiquer aux liquides avec lesquels il était en contact, de singulières vertus curatives et désopilatives ; en passant à Pise, où cet arbre croît en abondance, Montaigne nous apprend qu'il acheta un petit baril de *tamarisc* qu'il fit curieusement entourer de cercles d'argent. Les cuillers aussi étaient en

bois, munies de manches d'argent; le même métal était employé pour les vases à condiments. Ces cuillers en bois étaient en usage partout. Le noble s'en servait dans son château comme le serf dans sa chaumine. Qu'adoptèrent, pour signe de leur *emprinse*, les gentilshommes des bords du Léman, coalisés en 1527, contre l'introduction des nouvelles doctrines religieuses? Au sortir du festin qui les réunit pour la première fois, chacun prit sa *cuiller de bois*, sa cuiller de racine de bruyère, et la suspendit à son cou ou la plaça sur son chapeau, comme marque de ralliement, comme véritable *croix d'ordre* de l'association chevaleresque connue depuis ce moment, sous le nom de Confrérie de la Cuiller. De même, les gentilhommes des Pays-Bas, ligués contre les tentatives tyranniques de l'Espagne, prirent, pour signe de reconnaissance, une *écuelle de bois* qu'ils portèrent dès lors sur leurs manteaux.

Nous avons vu un grand nombre d'inventaires datant du quatorzième au seizième siècle, prouvant qu'à l'armée, dans la marine, dans les châteaux, les couvents, les hôpitaux, ainsi que chez le bourgeois, la vaisselle de bois dominait toutes les autres, ce qui explique l'étonnante rareté, dans nos Musées, des poteries proprement dites, provenant du moyen-âge.

La cuisine des hôtelleries était excellente et plus renommée que celle de la noblesse française; les tables étaient somptueusement couvertes de toutes sortes de viandes et de poissons; notons en passant que les écrevisses étaient fort prisées et que, dans certains lieux, on dédaignait la truite pour n'en apprêter que le foie. Au lieu de fades primeurs, on servait au dessert des fruits attardés et savoureux; Misson, qui voyageait cent ans après Montaigne, vante encore les pêches qu'il mangea, à la fin de novembre, dans l'hôtellerie de Nuremberg où il était logé.

On restait à table trois ou quatre heures consécutives, car le repas terminé, les verres pleins et trois services de mets propres à exciter la soif se succédaient. Jamais on ne trempait d'eau la divine liqueur, apportée dans de grands vases en métal, soigneusement fourbis : c'était une sorte de crime de voir un gobelet vide; la coupe de chaque convive était toujours pleine : « chacun ayant son gobelet ou tasse d'argent en droit sa place, celui qui sert se prend garde de remplir ce gobelet aussitôt qu'il est vide, y versant du vin de loin à tout (avec) un vaisseau d'estain ou de bois qui a un long bec. » Il faut lire, dans les sources contemporaines, le détail des services de ces repas, repas d'un usage d'ailleurs ordinaire dans les hôtelleries, du moins dans la Suisse allemande.

Les cuisines n'étaient pas la partie la

moins curieuse des auberges du vieux temps : des tournebroches à mécanismes très-divers, dont les premiers spécimens parurent à la foire de Francfort peu avant 1574, rôtissaient les viandes dans des cheminées dont la grandeur aurait englouti trois ou quatre de nos chambres à coucher.

Trois cents personnes à table, dix à douze cuisines, deux cents lits et plus de cinquante chambres de distinction, se voyaient dans quelques hôtelleries de l'époque dont nous nous occupons.

Au tableau que nous venons de tracer, Montaigne ajoute quelques ombres, mais ses critiques portant bien plus sur les auberges de France et d'Italie que sur celles du Nord, elles ne font que mieux ressortir l'excellente tenue de ces dernières.

Nous verrons plus loin que très-souvent les hôteliers étaient nobles; ceux d'Allemagne savaient soutenir dignement leur titre de *Herr* : en 1578, Henry Estienne écrivait : « qu'il ne faut pas mesurer la qualité des hostes d'Alemagne par la qualité des hostes de France, car il y a autant de différence qu'entre maistres et valets. les hostes de France obéissant à ceux qu'ils logent, et les hostes d'Alemagne commandant à ceux qu'ils reçoivent en leurs logis et quasi leur commandant à baguette. »

La dignité germanique se retrouvait dans les auberges de la vieille Genève : « les hôteliers, dit le meilleur de nos historiens, qu'ils fussent propriétaires ou fermiers de leurs établissements, étaient en général, et sans excepter ceux des villages, de famille notable, consulaire, plusieurs même de petite noblesse. L'intimité dans laquelle ils vivaient avec leurs hôtes, qui partageaient leur vie en famille, aurait pu gravement souffrir d'une inégalité sociale par trop patente. »

Indépendamment du service taxé et des *services à volonté*, déjà en vigueur, il était d'usage que les voyageurs distingués témoignassent leur satisfaction à l'hôte en lui faisant, au départ, présent de leurs armoiries, peintes sur un tableau en bois, que le propriétaire suspendait en dehors de son hôtellerie comme la meilleure et la plus efficace des réclames; il n'était pas rare de voir des hôtels dont les murailles étaient toutes revêtues d'écussons des gentilshommes qui y avaient logé. Montaigne, qui satisfit à cet usage à Plombières et à Augsbourg, et qui l'introduisit dans les bains d'Italie, dit que, dans certains logis, on comptait par milliers ces armoiries offertes par des gentilhommes en passage.

Le séjour d'une tête couronnée dans une hôtellerie était souvent consacré par des inscriptions lapidaires dont quelques exemples sont parvenus jusqu'à nous. Les voyageurs roturiers n'ayant à leur

service, ni le ciseau plus ou moins officiel qui perpétuait le souvenir du passage des rois, ni l'écusson du noble, prenaient les murs pour *album* et y crayonnaient les témoignages de leur reconnaissance ; c'est l'origine du *livre des touristes*, qu'on trouve aujourd'hui dans beaucoup d'hôtels et qui offre ordinairement un si fade recueil d'impertinences et de sottises. Mieux valaient les pages murales dont, au moins, la brosse et le pinceau faisaient de temps en temps justice. La coutume dont nous parlons subsistait encore à la fin du siècle dernier ; dans ses *Rêveries d'un voyageur*, Choisy nous a conservé les vers qu'il écrivit sur la cheminée de l'auberge où il coucha, à Saint-Pierre, en Nivernais :

Saint-Pierre-le-Moutier est un charmant séjour
Bons chevaux, bonnes gens, bon lit et bonne chère,
Voilà, mes chers amis de France et d'Angleterre,
Ce qu'on y trouve nuit et jour.

Avant lui, Monconys, logeant à l'auberge de la Bombarde, à Lyon, disait :

Le bon Seigneur vous contregarde.
Vous qui logez à la Bombarde,
Devant Saint-Jean, près du Palais !
Vivez toujours en bonne paix !

Les anciens couvents différaient fort des nôtres. Rien de plus populaire à Genève que ceux des Cordeliers et des Dominicains. Le Conseil tenait fort souvent ses séances dans l'un ou dans l'autre, et mainte assemblée politique réunit les citoyens dans leurs auditoires, vastes salles que l'occasion affectait aux usages les plus divers.

La présence du *bâtiment des hôtes* caractérisait nos vieux monastères. C'était un grand édifice où tout le monde était reçu, le pauvre gratuitement, le riche pour son argent.

Très souvent, les princes de Savoie logèrent au couvent de Saint-François, à Rive. Lorsqu'ils étaient suivis de leur cour, ils préféraient descendre chez les Frères-Prêcheurs dont l'établissement de Palais offrait beaucoup plus d'étendue. Ils y vinrent pour la dernière fois en 1523 : le 4 août, on fit une splendide entrée au duc Charles III, accompagné de sa femme, Béatrix de Portugal, et des plus grands seigneurs de sa cour. Tous trouvèrent place à Saint-Dominique. Le 2 décembre, la duchesse y accoucha de Louis-Charles, qui, suivant les prévisions humaines, devait être un jour prince temporel de Genève, mais que la mort ne tarda pas à coucher au sépulcre. Le duc était encore à Genève le 12 décembre 1525, jour où il quitta notre ville pour n'y plus revenir, ni lui, ni aucun de ses successeurs.

Les grands établissements religieux dont nous venons de parler n'ont pas laissé pierre sur pierre, mais à Satigny, tout joignant l'église du Prieuré, on voit encore l'hôtellerie du monastère. C'est une construction de la fin du moyen-âge ;

elle n'est pas trop dénaturée et fournit un bon spécimen de ce que pouvait être le *bâtiment des hôtes* dans les petits couvents de la campagne.

Qu'on nous permette, après avoir loué les hôtelleries du vieux temps, d'en mentionner une du dix-neuvième siècle qui existe à Baule, dans le département du Loiret. C'est un ancien soldat qui la tient : aidé de sa femme, il a consacré une modeste aisance à se faire l'hôtelier gratuit des passants pauvres. A toute heure sa demeure est ouverte, et l'ouvrier qui fait son tour de France, l'enfant des montagnes qui chemine pour la première fois dans le monde, le pauvre ménage que le salaire élevé de la grande industrie a attiré loin de son village natal, et que le chômage y renvoie chargé de misère et d'enfants, trouvent sous son abri, que chacun lui a désigné du doigt, le repas du soir et le repos de la nuit. Brillant comme une pierre précieuse, ce reflet des temps bibliques n'a pu rester méconnu : en 1864, si nos souvenirs ne nous trompent, M. Jean Laffray, le généreux hôtelier dont nous parlons, reçut, de l'Académie française, un prix de la fondation Monthyon qui lui permit dès lors de donner un peu plus d'extension à ce qu'on peut véritablement appeler l'hospitalité.

II

Pour juger d'une manière générale de l'ancienne hôtellerie, de la vieille enseigne, transportons-nous au moyen-âge, dans une ville vivante et populeuse, descendons à Genève, à l'hôtellerie de la Mule, cette hôtellerie si ancienne que des historiens locaux ne craignent point d'en faire remonter l'origine à une époque de bien peu postérieure à Charlemagne.

Cette hôtellerie fameuse se trouvait sur la place de la Magdeleine. Aujourd'hui, l'on voit encore, vis-à-vis de l'emplacement qu'elle occupait, une grande et belle chapelle de l'église paroissiale, fondée au quinzième siècle et, suivant toute probabilité, par l'hôte lui-même.

Que ce fait ne nous étonne point.

A cette époque, les auberges étaient très-souvent tenues, à Genève et dans d'autres contrées, par des personnages distingués, quelquefois même par des nobles de première classe; nous pourrions citer plusieurs exemples du fait, qui tenait d'une part, dit Galiffe, aux priviléges considérables dont jouissaient certaines hôtelleries, et de l'autre au droit qu'avaient les seigneurs, droit qui remonte à l'antiquité romaine, de vendre leurs vins avant toute autre personne; monopole emportant avec lui la fermeture momentanée de tout autre débit de vin. Jusqu'à la fin du siècle dernier, les patriciens de

Genève ont joui du privilége des *criées* officielles pour les vins de leurs domaines qu'ils vendaient aussi en détail, dans certaines *caves* ou cabarets leur appartenant, tout comme les gentilshommes agriculteurs de Florence vendent, aujourd'hui encore, les produits de leurs vignes et de leurs vergers.

Quoi qu'il en soit, la chapelle de l'église de la Magdeleine, dont nous venons de parler, est encore, à l'heure où nous écrivons, toute décorée d'écussons représentant, sur un fond d'azur, une *mule* harnachée, ayant pour cimier un ange à la robe de pourpre, tenant un flacon d'or.

Avant la Réforme, la paroisse de la Magdeleine était la plus riche de la ville : toutes les sommités de la noblesse et du commerce s'y rencontraient; nous n'en voulons pas faire l'histoire, mais, rien qu'à examiner les enseignes des auberges et des hôtelleries dont les titres ont échappé à l'action du temps, on voit partout l'image de la vie, du mouvement, du voyage, de l'arrivée, du départ.

Nous venons de mentionner la MULE, le point d'où partait le pèlerin allant gagner des pardons à Rome : c'est le voyage par terre; cette hôtellerie est dans le haut de la place; si nous descendons dans le bas, bientôt nous entendons le floflot des ondes et nous voyons la grève; ici, toutes les enseignes nous parlent du voyage par eau, nous allions dire *par mer* : c'est l'ANCRE qu'on va lever, l'ESCARCELLE qu'il faut ouvrir pour satisfaire l'avide nautonier.....

Mais, au centre de la place, tout encourage à différer : à côté de la DÉBRIDÉE et des TROIS DEGRÉS nous trouvons le FLACON, et, non loin de là, la SIRÈNE, la SYRÈNE D'ESCUME, montrant aux plus déterminés l'enseigne de la FAUX, emblème des périls du voyage, et celle de la COUPE, image facétieuse des dangers qu'offre la *grande tasse*.

Nous avons laissé les pèlerins au départ, qui sur sa mule, qui sur les *mulets de Saint-François;* suivons-les jusqu'au Bourg-de-Four, jusqu'à cette place joyeuse s'étalant en pente douce du côté du soleil. C'était le rendez-vous des flâneurs de toutes les classes qu'y attiraient les charmes de la localité, les spectacles de toute espèce, les plaisirs faciles et ces fameuses auberges qui, en 1523, faisaient dire à Béatrix de Portugal, duchesse de Savoie, que Genève était une *muouch buona posada*, parole que l'on peut rapprocher de l'exclamation du général des Cordeliers, Bonaventure Calatagirone, s'écriant, en pensant aux rôtisseries de Paris : *Veramente queste rotisserie sono cosa stupenda !*

La première étape de nos voyageurs est la COQUILLE, enseigne bien trouvée pour tout porteur de bourdon; au Bourg-de-Four, douze hôtelleries au moins ont laissé des traces de leur souvenir, et

toutes leurs enseignes parlaient aux yeux. Vis-à-vis de la *Coquille*, c'étaient la POMME D'OR et le GRIFFON, où les pèlerins voyaient soit l'*ancien tentateur* et la *pomme* fatale, première cause de leur voyage, soit les pommes des Hespérides avec leur terrible gardien, car, dans ces temps de foi abondante, tout concourait à la gloire de Christ, et la voix des Sybilles, qui n'a pas perdu tout son éclat, était aussi bien écoutée que celle des Prophètes.

Le CHÊNE rappelait aux voyageurs les sombres forêts à traverser; la TÊTE VERTE et le LION VERT, les merveilles des régions inconnues où se rencontraient, suivant les cosmographes du temps, des peuples *acéphales* c'est-à-dire sans têtes, des *monocules* qui n'avaient qu'un œil au milieu du front, des *cynocéphales* aux têtes de chiens et bien d'autres prodiges. Enfin, les enseignes de la ROCHE et du GENÉVRIER, cet arbuste consacré aux Euménides par les Anciens, étaient des symboles parlants des montagnes qu'il fallait traverser et des steppes interminables que leurs pieds allaient fouler.

Descendant la rue Saint-Léger, ils trouvaient, près de l'AGNEAU DE DIEU, la chapelle de la Trinité et l'hospice des Pèlerins, ils y offraient leurs prières et leurs aumônes, ou y recevaient les secours de la charité des anciens temps; puis, non sans se souvenir du conseil que leur donnait l'enseigne de l'hôtellerie de la CHEMISE BLANCHE, située vis-à-vis de cette chapelle, ils quittaient une cité hospitalière et brillante dont ils ne pouvaient guère conserver que d'agréables souvenirs.

En terminant ce petit tableau, nous devons prémunir nos lecteurs contre les descriptions fantastiques de certains romanciers modernes qui transforment notre ville d'autrefois en une sorte de Nuremberg, toute hérissée de pignons aigus, de gâbles élancés, de toits de tours, de tourelles et de clochers perçant les nues. Il n'était rien de tout cela. Jusqu'à nos jours, Genève conserva plus ou moins sa physionomie gallo-romaine. Les maisons, couvertes d'épaisses tuiles courbes, avaient des toits fort peu inclinés, dont la pente donnait toujours sur la rue; les exemples de ces couvertures ne sont pas tous détruits. Nos clochers de Saint-Pierre et de la Magdeleine montrent, encore aujourd'hui, que leurs types ne furent ni Strasbourg, ni Fribourg en Brisgau, mais bien plutôt Vienne, Lyon et les autres villes du midi de la France.

Une autre erreur consiste à prendre comme prototype des rues de la vieille Genève, des venelles étroites et tortueuses comme celle de Bèmont. Nos Rivières ou Rues-Basses et notre belle rue de Constance, soit Coutance, sont là pour prouver qu'en fait de largeur de rues, la

Genève du moyen-âge n'avait rien à envier à celle d'aujourd'hui.

Les aubergistes, soit maîtres d'hôtel des anciens temps, avaient pris saint Eustache pour leur patron, les cabaretiers se plaçaient sous la protection de saint Sylvestre; saint Martin, dont nous reparlerons, était invoqué par tous ceux qui faisaient leurs délices du jus de la treille.

Malgré les dehors dévotieux qu'ils affectaient et dont nous citerons plus d'un exemple, les cabaretiers d'autrefois n'ont guère fourni au calendrier plus de saints que les avocats. A en croire les vieilles chroniques, bien des auberges étaient de vrais coupe-gorges; il n'était pas prudent d'entrer dans tous les cabarets, dont les maîtres sont souvent dépeints sous les plus sombres couleurs.

Il peut y avoir de l'exagération dans ces récits que nous ne reproduirons pas; nous nous bornerons à raconter un fait de la vie de saint Vincent Ferrier, fait qui se passa en 1413, à Majorque, dans l'une des îles Baléares :

« Un cabaretier vint prier le célèbre Dominicain de prêcher avec force sur l'obligation de payer les dettes que l'on a contractées; il avait cédé à crédit plusieurs mesures de vin, et ne pouvait pas en retirer le prix. Très-bien, lui répondit saint Vincent, je dirai combien sont coupables ceux qui retiennent le bien d'autrui; mais je voudrais savoir quel est le vin que vous vendez. Pour le lui montrer, le cabaretier alla chercher une bouteille du meilleur en lui disant : Goûtez-le; vous verrez combien il est de bonne qualité. — Versez-le sur mon scapulaire, dit le saint. — Mais je vais gâter votre saint habit? — Ce dégât me regarde; faites ce que je vous dis. Quel ne fut pas l'étonnement du cabaretier quand il vit que ce qui sortait de sa bouteille se divisait en deux parties : l'une, qui était du vin, tombait à terre; l'autre, qui était l'eau qu'il mêlait frauduleusement au vin, restait sur le scapulaire. »



CHAPITRE SECOND

L'ENSEIGNE

CE CHAPITRE est consacré à quelques considérations générales sur l'Enseigne, sa forme, sa matière, sa disposition, son mérite artistique; sur la nature des objets qui y sont représentés, leurs couleurs et leurs agencements.

La question de *droit* réclamerait bien des pages pour être traitée à fond. Le sujet est aride, nous avons dû nous en tenir aux généralités indispensables, laissant de côté une foule de détails fastidieux plus propres à fatiguer le lecteur qu'à l'intéresser.

Le *Bouchon*, sorte d'enseigne dont le rôle fut plus grand autrefois qu'aujourd'hui, réclamait une mention spéciale. Nous avons terminé par quelques mots sur l'*Indicateur* du nom des rues, sur le *Numéro* de maison et, par occasion, sur les *Hausmarken*, si employées au moyen-âge et qui recommencent à prendre faveur.

I

TOUTE enseigne, depuis celle de l'Hôtel de premier ordre jusqu'à celle de l'Estaminet le plus infime, est le reflet d'une pensée, la manifestation d'une idée; — aujourd'hui cependant, bien moins que dans les siècles antérieurs où l'*image*, de quelque manière d'ailleurs qu'eût lieu sa mise au jour, nous pourrions presque dire sa publication, remplaçait, d'une manière plus ou moins parfaite, la presse actuelle. Aussi l'étude des enseignes est-elle une source de renseignements très-divers : la philologie y est intéressée directement

et indirectement, car, souvent, les rues n'offrent comme origine de leur nom que celui de l'enseigne de la principale hôtellerie qui s'y trouvait à une certaine époque. Nous verrons, dans la suite de cet ouvrage, les événements religieux et politiques imprimer leur trace sur les monuments de ce genre dont on peut se servir quelquefois comme d'un miroir qui aurait gardé l'image des mœurs, des coutumes et des scènes de la vie des anciens temps. Au point de vue pittoresque et anecdotique, l'enseigne n'est pas moins intéressante.

Dès l'époque romaine, nous voyons les aubergistes faire usage d'enseignes dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous, non pas seulement parce qu'enfouies, elles se sont conservées, puis révélées plus tard, mais parce que les sujets qu'elles représentaient nous sont parvenus, reproduits de générations en générations; nous citerons quelques exemples de ce fait curieux qui n'a pas encore été mentionné. L'enseigne romaine, dit M. Dezobry dans son excellent ouvrage : *Rome au siècle d'Auguste*, « se compose ordinairement d'un tableau peint à la brosse, avec de la cire rouge, et représentant soit quelque combat, soit quelque figure hideuse. C'est encore quelquefois un petit bas-relief en terre cuite, dont le sujet est relatif à la profession du tavernier. »

L'usage de ces enseignes en terre cuite s'est conservé jusqu'à nos jours, mais d'une manière très-restreinte; quelques-unes datent du quinzième siècle: à partir de l'invention de la faïence, ces terres-cuites sont quelquefois ornées des plus brillants émaux.

L'enseigne sculptée sur la pierre a toujours été relativement peu commune, on en voit pourtant plusieurs exemples depuis le treizième siècle.

Généralement et forcément de dimensions assez restreintes, ces bas-reliefs remplissaient mal leur but pour l'hôtellerie; de bonne heure on sentit le besoin de les remplacer par des exhibitions plus développées : on vit dès lors, tantôt au sommet du pignon, tantôt plus bas, se montrer des enseignes parfois très-grandes. Le plus souvent c'est un tableau, suspendu à une console, chef-d'œuvre des ferronniers contemporains. Sous cette forme, qu'on retrouve à presque toutes les époques, et qui est encore usuelle aujourd'hui dans les villettes et dans les villages, l'enseigne, pour les prolétaires et les voyageurs sans relations, se balançait au vent comme la girouette du souverain et du gentilhomme tournait sur son axe, pour annoncer un gîte aux ambassadeurs et aux voyageurs de distinction.

Le tableau mouvant en bois était souvent remplacé par un travail en fer dont les découpures se détachaient sur le ciel; ailleurs, sur des consoles saillantes, se

dressaient des figures en ronde-bosse, parfois gigantesques, annonçant de loin la maison hospitalière.

Le COIN DE RUE était aussi apprécié au moyen-âge que de nos jours. Le poteau cornier était ordinairement couvert d'un *Arbre de Jessé* gigantesque, étalant ses capricieux rameaux d'étage en étage; bien plus souvent il servait d'enseigne. Là, l'image était infiniment plus visible que dans toute autre position. Sur cette place privilégiée, l'enseigne suspendue ou en grand relief, s'étendait pour ainsi dire jusqu'au sol par la sculpture, la dorure et la peinture de l'angle du bâtiment. On retrouve encore quelques-unes de ces enseignes angulaires. A Sillé, dans le département de la Sarthe, on voit celle du PILIER VERT, représentant un garçon apothicaire pilant des drogues; Genève offrait naguère l'enseigne du BON TANNEUR, sculptée dans la pierre sur l'angle d'une maison du quartier de l'Isle, et Bourges a conservé celle des TROIS FLUTES, sculpture gigantesque occupant l'angle entier d'une maison. L'enseigne du TANNEUR datait de 1680 environ; la mode nous a ramené, depuis une douzaine d'années, quelques enseignes angulaires en ronde-bosse, comme l'ATLAS de la place du Port et le PHÉNIX de la Petite-Fusterie.

On reproche avec justice à certains négociants de nos jours l'usage d'enseignes dont la disposition et la grandeur défigurent complètement le caractère architectonique des édifices où elles se trouvent; semblable reproche ne saurait être adressé à l'enseigne d'hôtellerie. Ancienne ou moderne, quelque grande qu'elle soit, elle est presque toujours disposée avec assez de goût pour que l'harmonie des constructions n'en souffre pas.

Nous n'en voulons pas d'autre preuve que la colossale représentation des TROIS ROIS à Basle et certaines enseignes en ronde-bosse de Berne, parmi lesquelles celle de l'abbaye des CHARPENTIERS doit être signalée.

L'enseigne en fer forgé avait le double privilége de durer presque indéfiniment et de voir le sujet qu'elle représentait résister à toutes les intempéries. Genève possédait de beaux spécimens de ce genre, les deux derniers : l'ÉPÉE COURONNÉE et la GRUE, ont disparu il y a peu d'années.

Dans notre ville, on rencontre encore, çà et là, de petits tableaux rectangulaires en bois, fixés contre les façades des maisons. Ce sont de vieilles enseignes flottantes que les règlements de police ont forcé de dépendre et que l'on a conservées comme souvenirs, aujourd'hui bien illusoires, du droit d'auberge inhérent à certains immeubles; ces débris d'un autre âge ne laissent pas que d'offrir un certain intérêt, plus d'une fois nous aurons à en reparler.

Malgré le proverbe qui dit d'un méchant tableau qu'il n'est *bon qu'à faire une enseigne*, l'expression de *belles enseignes* peut fort bien être employée, car, si au point de vue de l'art, il y en a des mauvaises, il en existe aussi de fort bonnes : le ciseau de Goujon, de Germain Pilon et de Jean de Boulogne se reconnaît sur plusieurs de celles qui furent sculptées au seizième siècle, et bien des enseignes peintes furent acquises à prix d'or pour figurer dans les galeries des plus célèbres amateurs.

On sait que le Caravage, manquant un jour de l'argent nécessaire pour payer sa dépense dans un cabaret, s'acquitta en en peignant l'enseigne; le Musée de Basle possède deux enseignes peintes par le célèbre Holbein pour des maîtres d'école; il ne faut pas oublier qu'au moyen-âge, et même bien plus tard, les pédagogues usaient d'enseignes comme les cabaretiers : le collége du Bœuf, à Padoue, était célèbre; ceux du Lys, du Chateau, du Faucon et du Porc, à Louvain, ne lui cédaient en rien.

En fait d'enseignes, œuvres d'art, nous pouvons nous rapprocher de notre époque. En 1728, A. Wateau peignit, pour son ami Gersaint, marchand de tableaux sur le Pont Notre-Dame, la célèbre toile connue sous le nom de l'*Enseigne*, toile qui représente l'intérieur de la boutique du marchand; elle fut gravée par Aveline et, plus tard, achetée par M. de Julienne.

Et, si nous descendons à cette période qui s'étend de la chute du premier Empire jusqu'en 1830, nous trouverons, figurant comme enseignes, le fameux *Cheval Blanc* de Géricault et les *Inondés du Basar* de H. Vernet. C'était le moment où, comme le dit le *Livre des Cent-et-Un*, les rues Saint-Honoré, Saint-Denis et Neuve-Des-Petits-Champs prenaient, grâce à ces enseignes peintes à l'huile que l'on payait jusqu'à mille écus, un aspect fantastique qui commença la pompe merveilleuse des boulevards de Paris.

Nous avons dit que souvent les enseignes suspendues étaient à jour, leurs sujets se détachant sur l'azur du ciel; dans les autres cas, le fond était généralement *bleu*, aussi les sujets peints de cette couleur sont-ils d'une grande rareté, la Tour Bleue en est pourtant un exemple; sur l'enseigne que nous avons examinée, un *ciel* au naturel encadre l'image de la tour. Citons encore la Cloche Bleue, le Cruchon Bleu et le Paon Bleu.

On voit, dans quelques manuscrits du moyen-âge, des sujets d'enseigne d'or se détacher sur un fond vert; ailleurs l'inverse se présente, le fond étant doré à l'imitation des peintures bysantines.

Le *rouge* et le *vert* étaient des couleurs fort aimées : on trouve le Chapeau, la Croix et la Cloche Rouge; l'Aigle, le Bœuf et le Lion Rouge, le Pont, la

MAISON et la TOUR ROUGE; la CROIX VERTE, le MOUTON, le CHEVAL, le LION et le CHATEAU VERT. L'ARBRE SEC serait une enseigne plus étrange que celle du RAMEAU VERT, de l'ARBRE VERT et du CHÊNE VERT, si l'on ne se souvenait de l'histoire du figuier maudit par le Christ, origine probable de cette image qui a laissé son nom à quelques rues.

Le *jaune* ne se voit guère que dans la MAISON JAUNE, mais, représentée par l'*or*, cette couleur est peut-être encore plus employée que les précédentes.

Rien de plus fréquent que les LION D'OR et les CROIX D'OR; on rencontre des CANON, des CLOCHE et des SOLEIL D'OR; des BRAS, des TÊTE, des ROI et des ANGE D'OR; toutes sortes d'animaux et de fruits d'or, on voit même des CHARIOT D'OR et des ARBRE D'OR.

Le *blanc* ou l'*argent* est assez répandu : la CROIX BLANCHE et le CHEVAL BLANC se voient fréquemment, on trouve aussi l'ÉGLISE BLANCHE, l'OURS BLANC, le PAON BLANC, la CROIX et la CLOCHE D'ARGENT, la TÊTE D'ARGENT, le FLACON, la COUPE et le PLAT D'ARGENT.

Sauf pour la représentation de quelques animaux qui, naturellement, sont de couleur foncée, le *noir* a été peu employé dans les sujets d'enseignes. Nous avons pourtant rencontré le LION NOIR, le RENARD NOIR, la BOULE NOIRE, et la CROIX NOIRE, beaucoup plus souvent désignée sous le nom de CROIX DE FER. Il va sans dire que le noir domine dans toutes les figures de MORES, de SARRASINS et autres représentants de la race nègre, si fort multipliés sur les enseignes du moyen-âge et dont il existe encore tant d'exemples.

La Mythologie, la Musique, la Chevalerie et l'Amour, ont donné lieu à quelques enseignes, moins nombreuses cependant qu'on ne serait porté à le croire au premier coup d'œil.

L'enseigne de la COURONNE, souvent disposée en nombre triple, était fort répandue au moyen-âge, aujourd'hui même, on peut dire qu'on la retrouve partout. Cet insigne souverain se plaçait sur toutes sortes d'objets; on rencontrait et on rencontre encore le BARBEAU, le MOUTON et le BŒUF COURONNÉ; le CROISSANT COURONNÉ, l'ORANGE et l'ÉPÉE COURONNÉE.

La CROIX était peut-être plus employée que la couronne : les anciens hôteliers ont presque épuisé, pour représenter cet insigne sacré, toutes les formes et toutes les couleurs; la science héraldique seule les a surpassés par une nomenclature sans égale.

L'Art militaire de toutes les époques, la Chasse, la Pêche et la Navigation, ont fourni le sujet d'enseignes aussi nombreuses que variées.

On peut remarquer que, lorsque le même sujet est répété sur une enseigne, c'est au nombre de *deux*, de *quatre* et beaucoup plus souvent de *trois* : les Trois Couronnes, les Trois Bourdons, les Trois Cailles, les Trois Anges, les Trois Faisans, les Trois Merciers, les Trois Mores, les Trois Perdrix, les Trois Pommes, les Trois Têtes, les Trois Tours, etc., sont des enseignes fréquentes; ce nombre *trois* est préféré par une simple raison d'esthétique; trois objets se disposant plus gracieusement dans une aire que deux, ou un plus grand nombre; la même raison fait qu'en héraldique, les écussons à trois *meubles* sont tellement multipliés.

Le mot *grand* est très-affectionné par les hôteliers dont les enseignes nous offrent à foison des

Grand Aigle,	Grand Jardin,
Grand Balcon,	Grande Maison,
Grand Cerf,	Grand Monarque,
Grand Hôtel,	Grand Soleil, etc.

Il n'y a pas de villette ni de bourgade qui n'ait son Grand Café.

L'adjectif *petit* se présente en général avec un caractère de distinction que son vantard superlatif n'atteint pas toujours. Citons pour mémoire le Petit Cheval blanc, le Petit Louvre, le Petit More, le Petit Ours, le Petit Voisin, le Petit Saint-Louis, le Petit Saint-Martin et le Petit Saint-Jean.

On trouvera dans les pages suivantes une foule d'enseignes où le qualificatif *bon* est employé. Citons, comme premiers exemples, le Bon Laboureur et la Bonne foi Couronnée.

Nous avons parlé de l'enseigne en grand relief, de celle qui est suspendue, appliquée, ou placée sur l'angle ; l'enseigne pliante sera mentionnée plus loin.

Les enseignes sur étoffe, disposées en tableaux, en rideaux ou bien en bannières flottantes, ont été d'un usage assez général ; leur emploi, conservé par quelques industriels, a été signalé jusqu'au Japon, mais les hôteliers ne s'en servirent jamais, nous le croyons du moins; seulement, dans le siècle dernier, les recruteurs militaires plaçaient devant les tavernes, centres de leurs enrôlements, une banderolle sur laquelle, parmi des emblèmes plus ou moins séduisants ou captieux, on lisait le plus souvent :

LE PREMIER QUI FUT ROI
FUT UN SOLDAT Z'HEUREUX.

*

Un élément nouveau est venu prendre place sur l'enseigne depuis l'Exposition de Paris, en 1851. C'est la médaille. Peu d'enseignes d'industriels en sont privées aujourd'hui. Ni hôtels ni cabarets n'en possèdent, mais il y a telles maisons de commerce qui étalent une vingtaine de

ces ronds dorés, dont quelques-uns sont plus grands que les plus gros fromages de Gruyères ou de l'Emmenthal.

II

PRESQUE partout, le riche élément que la décoration des villes empruntait aux enseignes a disparu sous les coups des édiles, amateurs du niveau et de l'alignement. Puisque nous arrivons sur ce terrain, disons un mot de la police des enseignes.

Les plus anciens *Arrêts* connus imposent aux hôteliers et taverniers la nécessité d'en avoir une. A Genève, en 1522, nous voyons le Conseil interdire la vente du vin en détail sans enseigne; pareille défense fut renouvelée, en 1536, par le Deux-Cents : « Que nul ne tienne taverne que premièrement ne soit receu par Messeigneurs les Syndicques; prenant enseigne. » L'article XL des *Cries et Edits de la Cité de Genève*, publiés « à voix de trompette » en 1560, porte : « Que nul ne doive tenir hostellerie, taverne ne cabaret, ni cuire pain pour vendre, que premièrement n'aye été admis par nos Seigneurs avec droit d'enseigne ou autre licence, à peine d'être repris selon l'exigence du cas. » Le texte des *Ordonnances* promulguées le 1er janvier 1589 ne parle plus des boulangers : « Que nul n'ait à tenir hostelerie, taverne, ni cabaret, qu'il n'ait esté premièrement à ce receu par nos Seigneurs, et que l'enseigne ou autre permission luy ait esté ottroyée, à peine de vingt cinq florins. »

L'esprit de cette disposition se retrouve dans toutes les lois genevoises, jusqu'à l'époque de la Révolution.

Une ordonnance française de 1567, prescrit à ceux qui veulent placer des enseignes, le dépôt au greffe de la justice de leurs noms, prénoms, demeurances, affectes et enseignes. Henri III, par un Édit rendu en mars 1577, ordonne aux aubergistes de placer une enseigne au lieu le plus apparent de leurs maisons.

La concession de l'enseigne, le droit de la *lever*, comme l'on disait autrefois, emportait avec lui une redevance fiscale qui, à Genève, sous l'ancien régime, était généralement fixée à 50 florins. Il y avait souvent des aggravations à ce chiffre, ainsi l'hôte des TROIS PERDRIX payait 75 florins en 1724, et, dix ans après, on voit celui de l'ORANGE COURONNÉE taxé à 100 florins par an.

Dans l'absence de pièces écrites prouvant le contraire, la présence de l'enseigne emportait avec elle le droit de s'en servir gratuitement comme étant chose établie de temps immémorial. Une décision de ce genre fut prise en faveur de la TÊTE D'OR le 17 juillet 1752. L'hôte de l'ÉCU DE GENÈVE prétendait à ce droit

immémorial; c'était en 1729, le fait resta longtemps douteux, mais, à force de recherches, les agents du fisc démontrèrent qu'il était faux, et, à partir du 27 septembre 1735, cette enseigne dut payer la cote annuelle de 50 florins.

En 1668, le tenancier du BON RENCONTRE vendit son enseigne 400 florins; il est probable qu'il s'esquiva avec le prix de son marché, car le Conseil cassa la vente, remboursa la somme et reprit l'enseigne.

Il était de droit commun qu'une enseigne ne pouvait être reproduite ou répétée, mais il faut observer qu'à ce point de vue, on divisait Genève en trois parties : la Ville, Saint-Gervais et les faubourgs ou la banlieue, soit les Franchises. Aussi vit-on, au quinzième siècle, une CROIX BLANCHE à Longemalle, une autre à Coutance et une troisième dans le faubourg de la Corraterie. La plupart des enseignes de la ville proprement dite : l'AIGLE D'OR, l'ARBALÈTE, le CERF, le CHEVAL BLANC, la CROIX D'OR, l'OURS, le MORE, la POMME D'OR, la SIRÈNE, le SOLEIL LEVANT, la TÊTE D'OR, etc., se retrouvaient à Saint-Gervais.

En principe, il était défendu à un hôtelier de se servir de deux enseignes à la fois : en 1516, l'hôte de la TOUR PERCE fut condamné par le Conseil à enlever l'enseigne de la TÊTE NOIRE qu'il avait accolée à la sienne. Mais l'intérêt était plus fort que les prescriptions : en achetant une enseigne, un hôtelier en acquérait la clientèle; aussi vit-on flotter simultanément la ROSE et le CROISSANT; la CROIX VERTE et l'ÉCU DE BOURGOGNE, etc.

Sauf dans les moments de troubles et de révolutions politiques ou religieuses, l'idée ne venait pas aux anciens hôteliers, assez différents des nôtres en cela, de quitter leur enseigne pour en prendre une autre. La vieille Genève offre cependant quelques exemples de ces mutations. Ainsi le LION ROUGE de Rive se changea en TÊTE NOIRE ; le MERCIER devint le FAUCON D'OR; la TRUIE FILANTE se métamorphosa en VIGNE, la ROCHE en CHEVAL BLANC, etc., etc.

En France, les marchands de vin en gros et en détail formaient une corporation constituée par l'Edit de 1577. Ses armoiries, concédées en 1629, portaient, sur un *Champ d'azur, un Navire d'argent à Bannière de France flottant, avec six petites Nefs autour, à une Grappe de Raisin en chef.*

Vers le milieu du dix-septième siècle, il fut question de créer une charge de grand inspecteur des enseignes de France, dans le but de les réformer au point de vue de leur composition littéraire qui laissait trop souvent à désirer. En 1661, Molière se moqua de cette mesure, en

plaçant dans les *Fâcheux* ce curieux placet :

« Sire,

« Votre très humble, très obéissant, très fidèle et très savant sujet et serviteur Caritidès, François de nation, ayant considéré les grands et notables abus qui se commettent aux inscriptions des enseignes des maisons, boutiques, cabarets, jeux de boules et autres lieux de votre bonne ville de Paris, en ce que certains ignorants compositeurs des dites inscriptions, renversent, par une barbare, pernicieuse et détestable orthographe, toute sorte de sens et raison, sans aucun égard d'étymologie, analogie, énergie, ni allégorie quelconque, au grand scandale de la république des lettres, et de la nation françoise, qui se décrie et déshonore par lesdits abus et fautes grossières, envers les étrangers, et notamment envers les Allemands, curieux lecteurs et inspectateurs desdites inscriptions.

Supplie humblement Votre Majesté de créer, pour le bien de son Etat et la gloire de son empire, une charge de contrôleur, intendant, correcteur, réviseur et restaurateur général desdites inscriptions, et d'icelle honorer le suppliant, tant en considération de son rare et éminent savoir, que des grands et signalés services qu'il a rendus à l'Etat et à Votre Majesté, en faisant l'anagramme de votre dite Majesté, en françois, latin, grec, hébreu, syriaque, chaldéen, arabe..... »

La critique du prince des comiques atteignit son but, on ne parla plus du *grand inspecteur des enseignes*. Cependant les observations recommencèrent plus tard; Louis XIV les fit cesser par l'Ordonnance de 1693, qui laisse les hôteliers libres de placer, au devant de leurs établissements, telle enseigne que bon leur semblera.

Si, par la nature même de leur composition, les vieilles enseignes avaient, comme nous venons de le dire et comme nous aurons occasion de le répéter, donné lieu à des observations plus ou moins fondées, leur forme matérielle et leur multiplicité n'échappa pas davantage à la critique.

Dès 1612, Du Breuil, parlant de tous ces tableaux suspendus dans les rues longues et étroites de Paris, les compare, criant sur leurs gonds rouillés lorsqu'ils sont agités par le vent, à l'ouragan déchaîné à travers une forêt. D'autre part, soit par suite de vétusté, soit par mauvaise construction, la chute des enseignes, qui n'était pas chose rare, faisait naître des plaintes nombreuses.

Diverses propositions furent faites à M. de la Reynie alors à la tête de la police parisienne; la majorité voulait la suppression de toutes les enseignes pendantes, mais les six Corps des marchands s'opposèrent avec la plus grande vigueur à cette mesure qu'ils considéraient, avec assez de raison, comme évidemment contraire aux intérêts du négoce.

On s'arrêta à la proposition de réduction de grandeur et une Ordonnance, du mois de novembre 1669, obligea tous les industriels à avoir des enseignes de même dimension : « à treize pieds et demi, depuis le pavé de la rue jusqu'à la partie inférieure du tableau qui n'aurait que dix-huit pouces de largeur sur deux pieds

de haut. » Les potences devaient être uniformes ; une pièce du temps nous apprend qu'elles coûtaient 17 livres et qu'elles étaient fournies par Nicolas de Lobel, serrurier du roi. Leur dessin est conservé dans le *Traité de la police* de Delamarre. Cette réduction des enseignes, universellement approuvée, fut imitée dans plusieurs villes importantes. Néanmoins, l'abus ne tarda pas à renaître : l'enseigne reprit des proportions étranges, Mercier nous apprend qu'on voyait « des gardes d'épée de six pieds de haut, des bottes grosses comme des muids, des éperons larges comme des roues de carosse et des gants qui auraient logé un enfant de trois ans dans chaque doigt. »

Les mêmes faits se reproduisaient dans toutes les grandes villes ; à Londres, ils attirèrent l'attention du Parlement qui, par un acte de 1760, supprima d'un coup toutes les enseignes saillantes. Cette mesure eut de l'écho en France. Le 17 septembre 1761, le lieutenant de police du royaume, M. de Sartines, ordonna à toutes personnes se servant d'enseignes, de les faire appliquer en forme de tableaux contre les murs, sans que la saillie des dits tableaux puisse excéder quatre pouces. Cette ordonnance rayonna successivement dans les principales localités du royaume.

Dans son *Journal*, l'avocat Barbier résume fort bien l'effet de la mesure imposée par M. de Sartines; laissons-lui la parole : « Depuis un mois, dit-il, on ne voit que des échelles dans les rues à boutiques pour ôter les enseignes et les mettre en placard; et pour éviter les confusions, chaque corps et communauté fait faire à son tour cette opération; cela ne sera plus si commode pour découvrir l'enseigne de la boutique que l'on cherchera, mais cela aura un coup d'œil plus uniforme dans toutes les rues. »

L'opération terminée, chaque tableau d'enseigne fut imposé à raison de quatre livres ; il est assez curieux de voir qu'aujourd'hui, à Paris, cet impôt est toujours fixé à quatre francs, somme qui paraît être la même, mais qui, en réalité, lui est considérablement inférieure; cet impôt se perçoit sur plus de dix mille enseignes, cadres, écussons, tableaux, etc.

La Révolution se traduisit par une foule d'Arrêtés dans le genre de celui que Fouché donna à Moulins, le 26 septembre 1793 : « Toutes les enseignes qui portent des signes de royalisme, féodalité et de superstition, seront renouvelées et remplacées par des signes républicains; les enseignes ne seront plus saillantes, mais simplement peintes sur les murs des maisons. »

Les enseignes les plus excentriques, les inscriptions les plus singulières, avaient

couvert les murs durant l'orage révolutionnaire. Il s'agissait de remédier à cet état de choses. Une Ordonnance du premier frimaire, an VIII (22 novembre 1799) obligea tous les boutiquiers à supprimer les enseignes pendantes qui avaient reparu un peu partout, à les remplacer par des tableaux incrustés dans les murs, et enfin : « à corriger dans les enseignes tout ce qui pouvait s'y rencontrer de contraire aux lois, aux mœurs et à la langue françoise. »

Durant l'administration française, la question des enseignes fut résolue, à Genève, suivant les principes de M. de Sartines, par l'article LXIII du *Règlement de Police*, publié en 1809, et dont voici la teneur : « Toutes les enseignes faisant saillie sur la rue et dont la chûte peut exposer les passans, seront supprimées après la publication du présent Règlement ; il en sera fait une revue générale pour l'exécution de cette mesure. »

Toutes les ordonnances postérieures sont unanimes pour la proscription des enseignes suspendues, dont on vit cependant quelques exemplaires se balancer librement jusqu'en 1850.

III

Pour enseigne spéciale, les cabaretiers ou taverniers proprement dits, plaçaient, au devant de leurs établissements, une touffe ou bouquet de rameaux pouvant conserver pendant un certain temps leur feuillage : *lierre, houx, buis, sapin* ou *gui ;* la *paille* même fut employée à cet usage.

Ce **Bouchon**, dernier souvenir du lierre et des pampres consacrés à Bacchus, n'empêchait point d'ailleurs qu'une enseigne plus particulière ne fût appendue devant chaque taverne.

L'Académie confond, sous le mot *bouchon,* le **Bouquet** et la **Couronne**; mais, dans l'histoire des enseignes, ces deux mots ont un sens différent, car, ensuite d'une Ordonnance du roi de France, du mois de février 1415, la *Couronne* ou *Cerceau* ne devait être employée que par les cabaretiers qui vendaient du vin parfumé de sauge ou de romarin. Ces boissons qui nous paraissent un peu étranges aujourd'hui, bien que chacun boive du *vin de Vermouth*, remontent à une haute antiquité : les Anciens en faisaient une grande consommation. On pourrait suivre la trace de leur emploi à travers tous les siècles du moyen-âge ; elles étaient encore en usage dans nos contrées à une époque peu ancienne. Montaigne fait observer, en passant en Italie, que : « les vins d'Allemaigne se faisoient regretter, quoiqu'ils soient pour la plupart aromatisés, et ayant diverses santeurs que les Allemands prennent à friandise, mesmes de la sauge, et l'apelent vin de sauge, qui

n'est pas mauvais, quand on y est accoutumé; car il est au demûrant bon et généreus. » En 1724, on vendait toujours à Yverdon du vin aromatisé d'absinthe; ce vin coûtait deux batz le pot, c'est-à-dire, deux sous de plus que le vin ordinaire.

Le vieux proverbe romain : *Vino vendibili suspensa hedera non opus est,* « A vin vendable il n'est pas besoin de guirlande de lierre, » proverbe que le Moyen-âge traduisit par le calembour : « A bon vin il ne faut point de bouchon, » prouve l'antiquité de la couronne de verdure comme enseigne de taverne. Ce *Cerceau* est encore en usage dans beaucoup de lieux de la France; chez nous, on ne voit que le *Bouchon* ou *Feuillard,* insigne qui, d'ailleurs, devient de jour en jour moins commun.

Le mot *bouchon* se dit, par extension, d'une enseigne quelconque indiquant un débit de vin et du cabaret lui-même; dans le Pays de Vaud, on le donnait aussi aux chambres où les bourgeois de certains lieux avaient le droit de servir à boire et à manger aux étrangers ; enfin : *servir de* Bouchon *à la Justice,* était une expression figurée, équivalant autrefois à être pendu par la main du bourreau.

Le souvenir mythologique des couronnes, des thyrses et des rameaux bachiques s'est conservé, non-seulement dans le genre d'enseignes dont nous parlons, mais dans cette foule de tableaux, empruntant leurs sujets à la végétation, comme l'ACACIA, l'ARBRE VERT, l'ARBRISSEL (arbrisseau), le CHÊNE, le CORMIER, le FRÊNE, le GENÉVRIER, le LAURIER, le MARRONNIER, le MURIER, le NOYER, l'OLIVIER, l'ORMEAU, la PALME, le PINEL (pin), le PLATANE, le TILLEUL, le SAPIN, etc.; il va sans dire que la VIGNE, la VIGNETTE, le CEP, la SOUCHE, la TREILLE, la GRAPPE et le RAISIN, n'ont pas été oubliés.

Le *Cerceau* fut quelquefois pris pour enseigne de maison particulière; c'est ensuite de cette circonstance que le célèbre architecte Jacques Androuet est plus connu sous le nom de Du Cerceau que sous son propre nom de famille. Figuré d'une manière ou d'une autre, le cerceau devint encore une enseigne assez répandue sous les noms de CERCEAU ROUGE, CERCEAU D'OR, etc.

Il existe, dans la rêveuse Germanie, une modification assez étrange du *Cerceau* verdoyant, de la *Couronne* bachique. Une ETOILE A SIX POINTES, composée de deux triangles enchâssés, en tient lieu, indiquant la brasserie ou le cabaret privé d'autre enseigne. Cette mystérieuse figure peut dire beaucoup. Pantacle universel formé de la réunion du *triangle lumineux* et du *triangle obscur,* cette étoile, le sceau salomonique de la kabbale, est une image

de la vie si mélangée ; image aussi vraie de l'ivresse, exaltant les facultés lumineuses de l'âme en même temps qu'elle augmente les faiblesses et les misères du corps, elle est employée très à propos comme indicateur des lieux spécialement destinés au culte moderne de Bacchus.

IV

Avant que l'usage fut venu de les numéroter comme des ballots de marchandises, les maisons étaient différenciées entre elles par les désignations les plus variées et les plus pittoresques.

Les dimensions, la forme et la couleur donnèrent les Maison Longue, Maison Haute, Grande Maison, Maison de la Tour, Palais des Tournelles; Genève avait une Maison Noire en 1477, et, bien antérieurement à notre époque, la dénomination de Maison d'Or ou Dorée fut en honneur. L'usage des fresques extérieures donna les Maison Peinte, celui de la brique apparente les Maison Rouge; les Maison Blanche et les Maison Jaune, désignations encore si employées, n'avaient le plus souvent d'autre cause qu'une uniforme et vigoureuse détrempe. La présence d'inscriptions commémoratives ou pieuses, quelquefois d'une interminable longueur, donna lieu à la désignation de Maison Ecrite; celle de Maison a Quatre faces est aussi vieille que l'usage de construire des habitations isolées de leurs voisines.

L'enseigne, soit de l'hôtellerie, soit d'un autre négoce, caractérisait une foule d'immeubles. Très-souvent la maison étrangère à un commerce extérieur à une industrie réclamant l'exhibition d'un signe visible, avait une enseigne propre. En 1712, huit maisons, bâties à Valenciennes, reçurent les enseignes du Castor, du Chameau, du Cheval Marin, du Dromadaire, de l'Eléphant, de la Sirène, du Taureau Marin et du Triton.

« La ville de Bailleul, dit un voyageur de notre siècle, est la première du département du Nord où le flamand soit l'idiome habituel; le dessus des portes des maisons y est décoré de sculptures à jour qui servent d'enseignes aux maisons et qui sont généralement empruntées à l'histoire sainte : Adam et Ève vers l'Arbre de vie, Elie ravi aux Cieux, Nemrod le Chasseur, la Nativité, les Rois Mages, etc. »

On retrouve encore, dans différentes villes, quelques exemples de ces enseignes spéciales de maisons; citons la Botte d'Ails à Strasbourg, allusion au nom du propriétaire Knobloch; le Cerceau, dont nous parlions tout à l'heure; la Cité de Jérusalem et la Fortune, à Rouen; les

Trois Cloches, sur la porte de l'ancien palais épiscopal de Prague, etc.

Genève ne possède pas d'exemples anciens du genre d'enseignes qui nous occupe, la Gerbe, de la rue Verdaine, n'a guère plus d'un siècle de date. Le bas-relief des Trois-Rois, à Bel-Air, fut, si nous ne nous trompons, placé vers 1825, c'est un souvenir de l'antique hôtellerie de ce nom. Aujourd'hui, le vent semble être pour la transformation des vieilles enseignes en véritables *Hausmarken*, témoin la Rose d'Or, sculpture dorée sur la clef de porte de la maison qui a remplacé la vieille auberge. Les Trois Couronnes ont été gravées et dorées de la même manière, l'année suivante, c'est-à-dire en 1873, sur la maison de la rue Rousseau où il n'y a plus d'hôtel. Nous espérons bien que la belle maison qui s'est élevée sur les ruines de l'hôtellerie de la Coupe, cette auberge si fréquentée par nos excellents combourgeois de Fribourg, et dont la démolition a enrichi notre musée de la plus ancienne *Clef et l'Aigle* sculptée sur la pierre, ne tardera pas à recevoir la marque de la Coupe d'Or.

Plusieurs de nos vieilles maisons portent, comme *marque*, l'écusson de leur premier propriétaire. Un des plus curieux exemples se voit sur la place Saint-Gervais, N° 17. C'est un immeuble qui, en 1477, appartenait à Pierre, fils de Mérod Saultier; ils y firent sculpter des armes parlantes dont la principale pièce, répétée en chef et en cimier, est un bouc issant, c'est à dire qui s'élance et *saulte*. Cet écusson remarquable ne figure pas dans l'*Armorial Genevois* de M. Galiffe.

Les *marques de commerce* devaient abonder sur les maisons de la vieille Genève. On n'en trouve plus guère. L'un des plus beaux exemples se voit sur une maison de la rue du Rhône, qui se trouvait autrefois sur la grève, mais que les empiétements faits sur le fleuve depuis trois siècles ont, pour ainsi dire, reculée dans la cour du N° 52. La pièce principale est une sorte de fer de cheval accompagné du millésime 1551 et des bustes probables du propriétaire et de sa femme assez joliment taillés. Ce *signet* est celui de la famille Favre; il est connu par plusieurs actes du seizième siècle présentant toujours le fer de cheval, sommé de la croix, et flanqué des six ou huit clous que le maréchal-ferrant emploie pour sa pose; mais l'exemplaire sculpté offre un parfum d'épithalame tout particulier : la croix, ornée de gracieuses banderolles flottant dans les airs, a les proportions d'un *mai* de réjouissance ; elle sort d'un cœur placé au centre du fer dont les bases pétillent des flammes de l'amour. Tout cela, comme les portraits, pourrait bien se rapporter au noble conseiller Guillaume Favre, le

méprisant et implacable ennemi de la faction calviniste qui parvint à s'emparer du gouvernement de Genève ensuite de la révolution de 1555. Favre se maria, le 19 juillet 1552, avec Louise Mestrezat; il mourut en 1556.

Nous avons rencontré plusieurs fois, dans les villages de l'ancien évêché de Genève, des portes de maisons rurales, datant, un peu plus ou un peu moins, du quinzième siècle et qui portaient, sous l'accolade, l'ETOILE A SIX POINTES, produit de triangles enlacés. Il nous serait bien difficile d'indiquer le sens ou la valeur de cette *marque* que l'on trouve, avec quelques adjonctions, parmi celles des négociants. Faudrait-il y voir quelque chose de mystérieux? Nous ne savons que répondre. Il y a une quinzaine d'années que, nous trouvant dans un hameau du Genevois dont il serait superflu de dire le nom, nous y remarquâmes un *pantacle* sculpté avec recherche; pendant que nous en faisions la copie, un notable, homme sensé, père de famille, et dont les cheveux grisonnants annonçaient le calme et la maturité, nous aborda pour dire un mot. Un peu éloignés de la chaumière, qui avait été une assez belle maison, avec une tour et *viret* dont on ne voyait plus que les ruines, il nous apprit que cette demeure était maudite : que, de père en fils, aussi loin que le souvenir traditionnel pouvait remonter, la famille qui la possédait avait été constamment décimée par le suicide; que son dernier représentant, un jeune homme de vingt-cinq ans, y vivait encore dans la plus absolue solitude et que sa mort tragique était attendue pour tout le monde. Il conclut en nous affirmant que ces sombres et fatidiques destinées ne paraissaient avoir d'autre cause que l'infernal *signet* marqué sur la porte. D'ailleurs, on trouve, rarement à la vérité, de véritables formules magiques écrites sur le linteau de l'entrée de certaines vieilles demeures. Il en existe un curieux spécimen à Chesne, nous l'avons publié, avec la plus rigoureuse exactitude, dans notre *Histoire de l'Architecture sacrée;* on y voit un millésime dont quelques chiffres sont étranges, mais que nous croyons pouvoir lire 1557.

Rien de plus fréquent autrefois que de voir, sculptées sur les maisons, les trois lettres IHS, contraction du nom sacré IHESUS. Il en existe encore plusieurs exemples, tant dans la ville que dans la campagne. Les plus anciens de ces trigrammes offrent des lettres tellement enchevêtrées qu'il faut quelque habitude pour les déchiffrer. Plus tard, ce sont des lettres romaines, plus rarement des lettres grecques, nettement séparées, et qu'entoure un rayonnement lumineux, suivant ce type, diversifié de mille manières.



Dans notre jeunesse, on disait que toutes les maisons ainsi marquées avaient été des couvents, ou avaient appartenu à des maisons religieuses, c'était encore l'opinion du savant Chaponnière en 1851; aucun document historique n'est venu appuyer cette présomption. Sur la maison qui fait l'angle nord-est de la Fusterie, existe un de ces signets remarquable par sa grandeur et par les vingt-quatre flammes qui l'entourent; aujourd'hui il est masqué par une boiserie, mais on voit le pareil à l'entrée de l'allée du Four, au-dessous de l'enseigne moderne : *A la* VIOLETTE DE PARME. Or, le cadastre de 1477 fait voir que la maison dont nous parlons appartenait à Angelin de Vellis, personnage qui n'avait rien de commun avec les établissements conventuels de l'époque.

On peut affirmer que les plus anciens des chiffres qui nous occupent, ceux qui offrent des formes gothiques, ne sont autre chose que des amulettes destinées à préserver de tout malheur les habitants des demeures où elles se trouvent. C'est probablement à ce titre que, par un Mandement du 27 avril 1471, le Prince-Evêque Jean-Louis de Savoie ordonna d'en placer sur toutes les portes de la ville. En 1542, le gouvernement calviniste rénova cette ordonnance sur le considérant « qu'il en avait été ainsi de toute ancienneté sur les vieilles portes. »

A partir de la Réforme, les trois lettres qui formèrent le cimier des armoiries de la République, devinrent l'indice de la propriété publique, la *marque* de la Seigneurie; c'est à ce titre qu'on les sculpta tant sur les Halles du Molard que sur les voûtes de l'Hôtel de Ville qui en conservent de beaux exemples; on les imprima également sur les monnaies depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième.

L'enseigne du NOM DE JÉSUS, auberge existant à Saint-Gervais, en 1534, représentait probablement les trois lettres lumineuses comme on les voit sur les enseignes analogues des libraires de différentes époques. Il est assez piquant de voir la figure qui nous occupe adoptée comme sceau, tant par la Société de Jésus que par la Compagnie des Pasteurs de Genève. Les Jésuites traduisent le trigramme par : JESUS HOMINUM SALVATOR, et les Ministres l'entourent de la légende : SOL ET SCVTVM ECCLESIÆ GENEVENSIS.

Un mot pour en finir avec les marques empreintes sur les portes. Elles sont toujours en usage dans les pays catholiques; leur plus simple expression est une petite image pieuse collée sur l'entrée et considérée comme un préservatif contre les voleurs et les incendies. L'origine de ces marques remonte à plus de trente-trois siècles, car on voit dans l'*Exode* (*Ch.* XI, XII) les enfants d'Israël imprimer le *signum tau* sanglant sur leurs portes,

pour empêcher l'ange de la mort de frapper sur leurs familles dans la nuit terrible qui vit l'extermination de tous les premiers nés de l'Egypte, depuis le fils du pharaon Mérenphtah jusqu'à celui du dernier des esclaves.

Le premier essai de numérotation des immeubles eut lieu à Paris en 1512, pour les maisons bâties sur le Petit-Pont ou Pont Notre-Dame. En parlant de ces constructions dans ses *Mémoires*, Philippe de Vigneulles dit que « chaque maison a une escripture sur son huis, faite en or et en azur, là où est escript le nombre de ycelle maison, c'est à savoir en comptant une, ij, iij jusqu'à lxviij. »

La mesure dont nous venons de parler resta sans écho pendant des années, même pendant des siècles.

Genève fut peut-être la première ville qui l'adopta sérieusement; les Registres du Sénat portent, sous la date du 17 septembre 1782 : « Le Magnifique Conseil, vu le désir de M. de Jaucourt, arrête de faire numéroter les maisons de la ville. » Le Marquis de Jaucourt était un plénipotentiaire que la France venait d'envoyer, à la tête de six mille hommes, pour calmer les troubles de la République.

Cet arrêté fut immédiatement mis à exécution; la ville fut divisée en quatre quartiers qui eurent chacun une numérotation spéciale. Le résultat de l'opération mérite d'être conservé; c'est un document statistique que nul autre ne remplace. Le quartier de la **Maison-de-Ville** donna 271 numéros; celui du **Bourg-de-Four**, 292; celui des **Rues-Basses**, 187 et celui de **Saint-Gervais**, 252. En tout, 1002 numéros représentant autant d'immeubles distincts, car trois ou quatre maisons contiguës, appartenant au même propriétaire, reçurent chacune un chiffre spécial, ce qui fait de ce dénombrement un véritable cadastre et non un simple inventaire fiscal.

L'ordonnance pour la numérotation des maisons de Strasbourg date de 1785 et celle qui concerne Rouen est de 1788, mais ces ordonnances n'entrèrent en vigueur que beaucoup plus tard.

L'ordre de numéroter toutes les maisons de Paris remonte à 1768; cette mesure ne put aboutir par suite d'une opposition systématique dont Mercier, dans son *Tableau de Paris*, publié en 1782, indique les causes avec sa verve accoutumée : « On avoit commencé à numéroter les maisons des rues; on a interrompu, je ne sais pourquoi, cette utile opération. Quel en serait l'inconvénient? Il serait plus facile et plus commode d'aller tout de suite chercher M. un tel, N° 87, que de trouver M. un tel au CORDON BLEU ou à la BARBE

d'Argent, la quinzième porte cochère à droite ou à gauche après la telle rue; mais les portes cochères n'ont pas voulu, dit-on, que les inscripteurs les numérotassent. En effet comment soumettre l'hôtel de M. le Conseiller, de M. le fermier général, de M. l'évêque à un vil numéro, et à quoi servirait son marbre orgueilleux ? — Tous ressemblent à César : aucun ne veut être le second dans Rome; puis une noble porte cochère se trouverait inscrite, après la boutique d'un roturier, cela imprimerait un air d'égalité qu'il faut bien se garder d'établir. »

Toutefois, bien des maisons avaient été numérotées, mais véritablement, le numéro n'apparaît que comme un embarras de plus dans la désignation des localités, témoin l'adresse suivante que nous copions sur les *Petites Affiches* de 1793 :

« Le sieur Coulon, maître d'écriture, rue Saint-Honoré, près Saint-Roch, vis-à-vis des anciennes Grandes-Ecuries, entre un rôtisseur et un marchand d'indiennes, à la *Ville de Londres*, nº 1430, à l'entresol. »

La véritable numérotation des rues de Paris ne date que du commencement de notre siècle. Elle se fit ensuite d'un Décret du 15 Pluviose, an XIII (4 février 1805). Ce décret, cette fois mis à exécution, obligeait tous les propriétaires à numéroter leurs maisons dans un délai de trois mois; la ville paya les frais de l'opération, l'entretien resta à la charge des habitants. Les rues, divisées en longitudinales et transversales, par rapport au cours de la Seine, reçurent, les premières des numéros *rouges* et les secondes des numéros *noirs*.

Nous avons vu que les numéros de 1512 étaients peints en or et en azur. Depuis 1805, mille innovations furent tentées; quant aux modes successivement adoptés pour exécuter les numéros, ce que nous allons dire des écriteaux de rue s'applique simultanément aux deux objets.

V

Certains noms de voies urbaines sont fort anciens. Grand'Rue, Rue de la Cité, Rive, sont des génériques aussi vieux que les villes où l'on en fait usage. Tous nos anciens bourgs ont une *Grand'-Rue*, une *Rue* ou *Chemin du Château*, et, s'ils sont baignés par les eaux, ils ont un *Quartier*, une *Rue* ou un *Port de Rive*.

Il est rare qu'une ville d'origine antique n'ait pas conservé quelque trace des vocables imposés par les Romains à ses rues. Notre *Rue du* Perron est un bon exemple du fait; c'était la *Rue du* Prétoire ou *tribunal*, édifice antique existant encore en 1246; quant à la con-

traction de *prætorium* en *perron*, et à la valeur de ce dernier mot, nous avons donné les détails nécessaires dans nos *Études sur Genève* (II, 25 26).

L'indication du nom des rues par des espèces d'enseignes appartient à la période moderne. Malgré son incontestable utilité, cet usage est loin d'être généralisé. Plusieurs capitales de cantons suisses paraissent encore ignorer son existence.

Dès la fin du quinzième siècle, on trouve la mention d'indicateurs placés au coin des rues de certaines villes d'Italie. En France, cette coutume n'apparut qu'au siècle suivant. Lyon possède probablement le plus ancien monument de ce genre. Au milieu du seizième siècle' la rue Guatherets en Terraille fut presque miraculeusement préservée de la peste ; à cette occasion, on changea son nom, lui imposant celui de RUE DÉSIRÉE que l'on voit encore, gravé dans la pierre, en caractères gothiques, avec la date de 1554.

L'innovation lyonnaise passa inaperçue. En 1728 seulement, l'on commença, ensuite d'une Ordonnance de M. Hérault, lieutenant de police de la ville de Paris, à mettre dans chaque rue de la capitale deux feuilles de ferblanc avec le nom de la rue peint en noir. Ce travail, commencé le 16 janvier, fut terminé dans le mois de mars. Avant cette époque, dit Piganiol dans sa *Description de Paris*, la mémoire seule était chargée de conserver les innombrables noms des rues de la capitale. Notre auteur ajoute : « ces feuilles de ferblanc étant susceptibles de la rouille, qui a effacé la plupart des noms, on les grave aujourd'hui (1765) sur la pierre, en caractères noirs. »

Il y a une cinquantaine d'années qu'à Lyon, le nom des rues longeant les rivières était peint sur une plaque de cuivre à fond jaune et de forme *ovale;* la forme *carrée* était réservée pour les rues aboutissant aux cours d'eau.

Depuis ce temps, on essaya de faire des indicateurs sur des plaques en porcelaine, qui ont fait place aux écriteaux en fer fondu, à lettres en relief. Si les plaques de fer émaillé pouvaient résister aux variations de température, le dernier mot serait peut-être dit ; mais, quand on vit reparaître sous ces écriteaux tout écaillés quelques spécimens de leurs premiers représentants, simplement peints en noir sur la pierre et toujours très-visibles, on se demanda si le véritable progrès ne s'était pas trouvé au point de départ, et l'on a recommencé à peindre, tantôt sur une lame de fer, tantôt sur la pierre crue, les indicateurs de rues, qui, pour le moment, sont en lettres blanches se détachant sur un fond bleu. A Genève, au moment où nous traçons ces lignes (septembre 1875), on vient de peindre, comme

exemple de ce que l'on peut faire de plus élégant, l'indicateur de la RUE DES MOULINS en lettres noires sur fond blanc.

Graver le nom dans la pierre et le relever par la peinture, serait le procédé le plus sûr et le plus durable, mais il ne vaudrait rien à notre époque où le nom de la rue, essentiellement éphémère, est sujet à mille mutations, la génération présente brûlant si volontiers ce qu'elle a adoré la veille.



CHAPITRE TROISIÈME

MONOGRAPHIES

TOUT en dressant le répertoire des enseignes d'hôtelleries, nous n'avons point négligé d'enregistrer celles qui se rapportaient à d'autres industries, à d'autres métiers. Ces dernières offrent quelquefois des termes de comparaison utiles à noter; nous l'avons fait, mais avec réserve, n'oubliant point que notre travail a un cadre spécial dont les limites ne doivent pas être dépassées.

Dans le premier chapitre nous avons tenté de donner une idée de l'effet de l'enseigne du Moyen-âge, prise dans un seul quartier d'une ville à cette époque. On comprend que, dans ce tableau rapide, nous n'aurions pu, sans forcer la vérité au sujet des temps et des lieux. présenter un résumé tant soit peu complet. Nous n'avons point la prétention d'exposer tout ce que l'on pourrait dire sur les enseignes, nous voulons seulement présenter quelques détails, quelques remarques détachées, au sujet de certaines d'entre elles, appartenant à des époques fort diverses, et qui nous paraissent valoir la peine d'être rappelées au souvenir.

Procédons par un ordre à peu près alphabétique.

I

L'ANE

MAÎTRE Aliboron, le Roussin d'Arcadie, le Coursier aux longues oreilles ou, comme l'on disait au moyen-âge, Messire Bernard l'Oreillu ou Bernard l'Archiprêtre, a

le privilége de servir d'enseigne depuis longtemps.

L'Ane tournant un moulin, était figuré au devant de *l'atelier* d'un meunier à Pompeï, nous disons atelier avec intention, car les Anciens réduisaient le grain en poudre à l'aide de machines qui ressemblaient à de grands moulins à café, et l'officine du meunier était privée de ces vastes ailes, de ces grandes roues, qui rendent aujourd'hui toute autre enseigne inutile à nos moulins.

Si c'est bien un âne et non une *chèvre* dont on a trouvé l'image sur la boutique d'un crémier de la même ville, cet animal indiquait sans doute que son possesseur avait la spécialité du lait d'ânesse à l'usage des Pompeïennes aux poitrines délicates. On sait que, dans ses voyages, l'impératrice, femme de Néron, se faisait suivre par un troupeau de cinq cents ânesses destinées à fournir à son alimentation et à ses bains.

Rapprochons-nous de notre époque; une enseigne aimée de nos ancêtres, c'était l'Ane Rayé, nom sous lequel on désignait anciennement le zèbre. En 1429, ce fut à l'Asne Royé de Rheims que logèrent les parents de Jeanne d'Arc lorsqu'ils vinrent assister au sacre du roi. Cette maison est encore un hôtel sous l'enseigne de la *Maison Rouge*, on y lit l'inscription suivante, placée en 1825, à l'occasion du sacre de Charles X.

L'AN 1429, AU SACRE DE CHARLES VII,
DANS CETTE HOTELLERIE,
NOMMÉE ALORS L'ANE RAYÉ,
LE PÈRE ET LA MÈRE DE JEANNE D'ARC
ONT ÉTÉ LOGÉS ET DÉFRAYÉS
PAR LE CONSEIL DE VILLE.

Le compte relatif à ce *défrayement*, compte rendu en 1431, a été conservé. en voici la teneur :

« A Alix vefve feu Raulin Moriau, hostesse de l'Asne royé, pour despense faite en son hostel par le père de Jehanne la Pucelle, qui estoit en la compagnie du Roy, quand il fut sacré, en ceste ville de Reims, ordonné estré payé des deniers communs de ladite ville, la somme de vingt-quatre livres parisis, comme il appert plus à plain par le mandement du Lieutenant, donné le 18me jour du mois de septembre, l'an 1429, et par quittance de ladite Alis; écrite au dos d'iceluy mandement. »

Comme le sou parisis valait au moins un franc de notre monnaie, il résulte de la note ci-dessus que la dépense des parents de l'héroïne de Vaucouleurs s'éleva à 500 francs environ.

A la fin du dix-septième siècle, un chapelier de Paris avait encoré l'*Ane Rayé* pour enseigne. Le zèbre continuait d'être si peu connu à cette époque que le célèbre voyageur Dampier, dont les relations parurent en 1699, dit, en parlant du cap de Bonne-Espérance : « Il y a

d'une espèce de fort beaux ânes curieusement bigarrez de bandes égales blanches et noires. J'en ai vû deux peaux sèches et qu'on gardoit pour envoyer en Hollande comme une rareté. »

*

La vieille Genève possédait l'enseigne de l'Asne et même celle de l'Asne chargé et celui qui le mène, dont l'image, malheureusement perdue, devait présenter quelque mordant brocard. Nous avons retrouvé le Mulet chargé en 1777. L'Ane Gris offrait une de ces pensées à double face, très-prisées dans la composition des vieilles enseignes. Celle-ci se retrouvait en plusieurs lieux. Une singulière historiette a immortalisé celle qui était appendue devant une auberge de Maestricht, dont l'hôte, ayant logé Joseph II, obtint de lui de prendre désormais pour enseigne la représentation équestre et le nom du souverain. Bientôt un concurrent s'éleva sous l'enseigne dédaignée de l'*Ane Gris* et attira toute la clientèle fidèle à la vieille image. Furieux, l'ancien propriétaire, voulant rappeler son monde, fait venir un peintre : efface, lui dit-il, ce qu'il y a sous ce tableau, mais ne touche pas à la figure, elle m'a coûté cher et j'y tiens, ôte seulement : A l'Empereur Joseph II, et mets à la place : Au véritable Ane Gris. Naguère encore, on voyait à Maestricht cette figure de l'empereur se prélassant à cheval au-dessus de l'inscription : **Au véritable Ane Gris.**

Dans son *Hermite en province*, Jouy raconte qu'en 1824, il fut fort bien traité dans une auberge des bords de la Gironde portant la singulière enseigne de l'Ane Cuit. — En fait d'enseignes asines ou asiniennes, bien que le mouton *rouge*, le bœuf *rouge* et le cheval *rouge* se rencontrent, nous avons plus souvent trouvé l'Ane Rouge en nature qu'en peinture. La Tête d'Ane est une enseigne vivante dont l'histoire se trouve dans toutes les collections d'*ana*.

L'Ane en Chaire, caricature satirique diversifiée de mille manières, nous montre le plus souvent Maître Bernard l'Archiprêtre prêchant les Oies; nos pères aimaient à taquiner les faiseurs de sermons, mainte fois ils ont représenté le Renard, en habit ecclésiastique, prêchant les Poules, les Canards, les Oies ou les Dindons; on connaît le vitrail qui figure la huguenote Jeanne d'Albret prérorant en chaire, peinture accompagnée de l'inscription :

Mal sont les gens endoctrinés
Quant par femmes sont sermonnés.

L'Ane qui vielle, c'est-à-dire, qui joue de la vielle, était une enseigne fort répandue au moyen-âge; il en était de même de l'Ane qui harpe, de l'Ane

PINÇANT LA LYRE, de l'ANE SOUFFLEUR D'ORGUE. On trouvait aussi le CHIEN QUI RIT, la PIE QUI BOIT, la PIE QUI PARLE, le PORC ORGANISTE, le PORC SELLÉ, le SINGE VERT, le CHIEN ROUGE, le CHIEN VERT, la TRUIE DÉVIDEUSE, la TRUIE QUI FILE, la TRUIE FILANTE, comme nous avons vu que portait la vieille enseigne de Genève; la TRUIE A LA HOTTE, la TRUIE JOUANT DU HAUTBOIS, etc.

Dans le *Roman du Renart* on voit les fils du Singe, du Chien et du Chat remplir les fonctions de ménestriers du roi. Non-seulement l'Ane, mais encore le Roncin sont *harpeurs*, la Chèvre « sonne du tabor, » etc.

Les enseignes que nous venons de citer, dont plusieurs ont pris place dans l'imagerie sculptée des monuments religieux, sont curieuses en ce que, suivant toute probabilité, les premiers originaux étaient vivants : c'étaient des animaux travestis, dorés, coloriés, teints comme les petits roquets que la mode remit naguère en faveur, et dressés avec une patience infinie à des exercices qui paraissaient incompatibles avec leur caractère, et si opposés à leur instinct naturel que la plupart des gens y voyaient des phénomènes extraordinaires, œuvres d'enchanteurs puissants, comme celui dont parle, au treizième siècle, l'auteur du roman de Flore et Blanchefleur :

> Encanteres estoit moult sages,
> Les bues faisoit en l'air voler,
> Et les ASNES faisoit HARPER.

Ce roman date du commencement du treizième siècle; Marie de France, qui écrivait à la même époque, nous a conservé le souvenir du CHAT A LA CHANDELLE, qui rappelle les enseignes du CHAT QUI VEILLE, du CHAT QUI PÊCHE et du CHAT QUI PELOTTE :

> D'un chat ci-après vous veuil dire
> Qui appris fu, par grant maistire,
> A servir et tenir chandeille :
> Moult en avoient à grant merveille,
> Trestout ici qui le veoient,
> Li un à l'autre se disoient ;
> Que moult parest bien douctrinez.

En employant ces animaux comme enseignes, les commerçants du vieux temps réussissaient à attirer les chalands aussi bien, et peut-être mieux qu'on ne peut le faire aujourd'hui en employant les écriteaux aux lettres gigantesques et les réclames les plus subtilement rédigées.

Cette idée de l'enseigne vivante ne s'est pas effacée sans laisser quelque trace : naguère un restaurateur de Boston avait pour enseigne de tous les jours une tortue vivante portant gravée sur sa carapace cette savoureuse inscription : **Tortue à manger en soupe, demain, à table d'hôte.**

*

Nous ne pouvons mieux clore cet article qu'en racontant une historiette moderne où un nouveau Ver-Vert, contrepartie de celui qu'immortalisa Gresset, vient appuyer singulièrement l'hypothèse d'animaux vivants, origine de certaines enseignes singulières; laissons la

parole à M. Steyert, qui, le premier, relate le fait : « Il y a environ soixante et dix ans, un droguiste de Lyon avait à sa porte un perroquet; l'oiseau bavard était le favori des crocheteurs du port du Temple, ses voisins. Alors les églises se rouvraient et le catholicisme inaugurait son rétablissement par les cérémonies du jubilé séculaire, forcément retardé jusque-là. Chaque jour le clergé et les fidèles passaient en procession devant le perroquet qui, tout étonné et silencieux, prêtait une oreille attentive à des chants si nouveaux pour lui; il en retint quelque chose, et désormais, quand il lui arrivait d'apostropher un passant de ses épithètes favorites : *Maton, Mathéion!* accompagnées d'un juron énergique, il ne manquait pas d'ajouter d'un ton pénétré : **Ora pro nobis**. Il n'en fallut pas plus pour le rendre célèbre par toute la ville; on s'assemblait autour de la boutique, on applaudissait, on pérorait. Cet oiseau remuait les passions populaires avec autant de puissance que la voix d'un tribun ou les refrains émouvants d'un chant patriotique; et si de nouvelles luttes intestines avaient divisé les citoyens, ces phrases monotones seraient peut-être devenues, pour les Lyonnais, un appel aux armes et un cri de ralliement. Enfin, quand le perroquet vint à périr, son maître crut devoir à sa renommée de conserver au moins son image; il en fit une enseigne qui a résisté aux déménagements et que l'on voit sur la place de la Préfecture : AU PERROQUET VERT. Mais qui voit maintenant dans cet oiseau de bois peint un monument des idées et des mœurs d'une époque? Qui songe à y attacher la mémoire de quelque fait important des annales lyonnaises? Il n'est pour les passants qu'un emblème vulgaire et inexplicable. C'est peut-être là l'histoire de plusieurs enseignes dont nous ne comprenons pas le sens et qui nous paraissent absurdes. »

II

L'ANGE

L'ANGE, ce courrier céleste, généralement de bon augure, a du être promptement pris comme enseigne par les hôteliers chrétiens, appelés par état à loger les courriers des grands de la terre. Cette enseigne est encore très-répandue; à partir du quatorzième siècle, on pourrait citer une foule d'ANGE, d'ANGE GABRIEL, d'ANGE D'OR, d'ANGE D'ARGENT, de DEUX ANGES, de TROIS ANGES, etc. L'ARCHANGE, le CHÉRUBIN et le SÉRAPHIN n'ont pas été oubliés.

*

L'enseigne de l'ANGE, à Rolle, paraît remonter très-haut; en 1476, l'hôte nommé Etienne Bertrand, joua le rôle de dénonciateur dans l'*épisode des peaux de mouton*, dont le fond est un simple délit de

contrebande, une fraude sur les droits de transit : deux marchands allemands déclarèrent conduire des peaux de mouton à Genève; leur futaille ouverte se trouva pleine de graine de cochenille et de peaux de martre zibeline, à destination de la foire de Lyon. Cette marchandise fut confisquée et conduite au château de Beauregard par les ordres d'Amédée de Gingins, commandant du Chablais et du pays de Gex. De ce fait naquirent mille complications dont les détails se trouvent dans tous nos écrivains locaux.

La vieille Genève possédait plusieurs hôtelleries ayant l'Ange pour enseigne; l'une des plus connues, parce qu'elle était fréquentée par les Suisses s'occupant des affaires de combourgeoisie, se trouvait au bord du Lac, près de l'Arcade du Molard, La Prétendue-Réforme effaça cette enseigne, comme elle fit disparaître l'Alleluia, le Nom de Jésus et quelques autres images qui l'offusquaient.

Au milieu du dix-septième siècle, l'Ange tenta, mais en vain, de reprendre pied à Genève. Les *Registres du Consistoire*, du 16 juillet 1647, nous apprennent que Pierre Vignier, dit Aubigné, ayant obtenu la permission de dresser une hôtellerie « y a fait mettre pour enseigne : A l'Ange, ce qui est non accoutumé en ceste ville et scandaleux.» Plainte fut adressée au Magistrat qui fit enlever le malencontreux tableau.

L'Ange de Carouge est aussi ancien que la ville même, fondée en suite des Lettres-patentes du roi Victor-Amé, datées du 31 janvier 1786.

Le cabaret de l'Ange était célèbre à Paris sous le règne de Louis XIV, il était voisin du théâtre dont Loret dit :

Séjour des muses et des vers,
Où l'on recognoit sans envie,
Parmi tant d'accidents divers,
Les stratagèmes de la vie;
Esprits qui, par vos fictions,
Nous découvrez nos passions,
Je n'ai pas vu votre théâtre,
Qu'aussitôt je ressors de là
Pour un Ange que j'idolâtre,
A cause du bon vin qu'il a.

Nous avons souvent rencontré de ces figures d'*anges* de cabaret enluminées des couleurs les plus éclatantes ; l'artiste semblait les avoir exécutées sous l'influence des *Peintures morales* du célèbre Jésuite qui, faisant l'éloge de toutes les choses *rouges*, n'a pas craint de dépeindre ainsi les Esprits bienheureux assistant devant le trône du Très-Haut :

Les Chérubins, ces glorieux
Composés de tête et de plume,
Que Dieu de son esprit allume,
Et qu'il éclaire de ses yeux
Ces illustres faces volantes
Sont toujours rouges et brûlantes,
Soit du feu de Dieu, soit du leur,
Et dans leurs flammes mutuelles
Font du mouvement de leurs ailes
Un éventail à leur chaleur.

III

ANGLETERRE

Nous devons consacrer un mot à ce vocable et à ses congénères : Grande Bretagne, Londres, Victoria, etc. C'est un allèchement auquel l'orgueil des touristes d'Albion se laisse encore prendre. Aussi, que d'Angleterre en Suisse, des villes aux campagnes et jusqu'à la base des glaciers !

Avant les Angleterre, le territoire helvétique foisonnait de Fleur de Lys, d'Armes et d'Ecu de France, de Roy, de Reine, de Princes de France, de Dauphin, de Dauphin Royal, enfin, de France, enseignes qui se sont successivement éteintes, sauf dans le canton de Vaud où, depuis la capitale jusqu'au plus petit village, on trouve encore des hôtels de France, persistants témoignages de la reconnaissance populaire pour la Grande-Nation, sans l'appui de laquelle la révolution de 1798 et l'affranchissement du pays auraient été ajournés plus ou moins longtemps.

Les exemples d'aspirations politiques traduites par les enseignes sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croirait au premier coup d'œil.

Au moment de la Restauration, c'était à qui prouverait :

Que c'est du Nord que nous vient la lumière.

Dans le langage usuel, ce mot équivalait à *Puissances du Nord*, à *Russie;* il était intimement lié au retour des Bourbons, résultat de l'irruption des Alliés en France. A ce moment, surgit l'enseigne du Nord que tant d'hôtels, de cafés et de cabarets français portent encore. Sans affirmer le fait d'une manière absolue, nous croyons pouvoir établir en principe qu'aucune de ces enseignes n'est antérieure à 1815.

En Belgique, à partir de la révolution de 1830, on vit s'élever, sur toutes les parties du royaume actuel des Suisse, des Trois Suisses, des Guillaume Tell, etc., manifestations libérales qui, pour la plupart, persistent encore, du moins sur les enseignes.

Dans les années qui précédèrent la Révolution, la France, enthousiasmée à la fois et des institutions politiques de l'Angleterre et des touristes que, presque seule, cette contrée envoyait alors sur le continent, se couvrit d'enseignes célébrant, sur tous les tons, les Trois-royaumes-unis.

Partout on voyait des cafés Anglois, des brasseries Angloises, des Mylord, des Trois Mylords, des Albion, des Armes d'Angleterre, des hôtels Britanniques; des Londres, des Ville, des Cour et des Tour de Londres; des Grande-Bretagne, des Parlement

D'ANGLETERRE, des PAVILLON ANGLOIS, des PRINCE DE GALLES, des ROY et des REINE D'ANGLETERRE, etc.

De la même époque date l'irruption de l'écriture anglaise en France; les enseignes des calligraphes spéciaux étaient conçues dans le même esprit que les précédentes. Les autres industries, participant au mouvement général, prirent la FRÉGATE ANGLOISE, la BOTTE D'ANGLETERRE, le CHAPEAU ANGLOIS, le MAGASIN ANGLOIS, etc.

*

Genève eut aussi son hôtel d'ANGLETERRE. Il était à Sécheron. Cette position au bord du lac, hors des tracasseries perpétuelles que causait l'habitude de lever les ponts et de fermer les portes de la ville à toute heure et à tout propos, fit sa fortune. Il était encore fréquenté il y a trente ans.

L'empereur Joseph II, dont les voyages fournissent plus d'une anecdote bonne à raconter dans l'histoire des hôtelleries, y logea en 1777.

Un manuscrit de l'époque relate ainsi cette visite si différente de celle des empereurs d'autrefois dans la ville impériale de Genève :

« Joseph II, Empereur, né le 13ᵉ mars 1741, Elu Roi des Romains le 27 mars 1764, couronné le 3 avril suivant, empereur le 18 aoust 1765, voyageant sous le nom du comte de Falkenstein, arriva le dimanche 13 juillet 1777, à cinq heures du soir, à Chécheron, et logea chez le Sʳ Déjean, aubergiste au dit lieu, pour n'être point obsédé par la foule.

« Il avoit passé par Fernex où il n'a point vû Mʳ de Voltaire.

« Mʳ Saladin, 1ᵉʳ Sindic et Bᵐʸ Rilliet Sindic de garde, allèrent lui faire visite en voiture à sept heures du soir, mais il ne les reçût pas.

« Le lundi 14ᵉ au matin, il vint en ville, suivi et précédé d'un carosse, le sien qui marchoit le second, étoit le plus simple des trois; on y voyoit S. M. I. en habit de drap brun, sans galons, boutons d'acier, bottines, etc. Et trois Seigneurs à sa suitte mis aussi modestement. Elle alla visiter une de nos barques qu'on avoit arrangée, et refusa une partie qu'on lui offrit sur le lac.

« Elle fut voir le cabinet d'histoire naturelle du Professeur De Saussure; ensuite la collection des tableaux du peintre Liotard, dont la Reine de Hongrie, mère de S. M.·I. est maraine d'une de ses filles. De là, Elle fut à la bibliothèque, s'en retourna à Chécheron, et partit le mardy 15ᵉ à cinq heures du matin par la Suisse pour s'en retourner à Vienne.

« Il n'a visité aucun de nos hopitaux. »

Une relation, imprimée en 1779, ajoute qu'entre autres objets qui fixèrent l'admiration de l'empereur chez M. de Saussure, « quatre tableaux de montagne plûrent à ses yeux; ils sont, continue le narrateur, le fruit de l'habile pinceau de Mʳ Bourrit peintre et musicien genevois, déjà connu par sa description des Glacieres de Savoye; quelle satisfaction (c'est toujours le républicain genevois qui parle), quelle satisfaction, pour un père, dont une tête Couronnée daigne accueillir les enfants! »

Somme toute, Joseph II se montra

suffisamment maussade chez nous pour justifier le portrait qu'en traça Clavière : « C'est un homme haut et dur; quelques lumières donnent accès à de bonnes vues de temps à autre, mais le caractère conserve le dessus. Il paraît surtout que l'humeur le gouverne, etc. »

Durant plus d'un demi-siècle, l'hôtel de Sécheron hébergea toutes les célébrités qui visitèrent Genève. L'impératrice Marie-Louise y descendit le 10 juillet 1814. Nous pourrions citer une foule de noms de voyageurs qui n'intéresseraient probablement guère ceux qui nous lisent; mais nous ne voulons pas finir sans rappeler que ce fut dans un salon de l'hôtel d'Angleterre, qu'au mois de juillet 1795, « en face des tours de Saint-Pierre et sous le glaive de la persécution », les vicaires généraux des diocèses de notre pays, dans une conférence qui ne dura pas moins de cinq jours, élaborèrent les *Avis pastoraux* promulgués à Turin le 15 août de la même année.

*

A Chamounix, paraît appartenir la gloire, si gloire il y a, d'avoir ouvert, dans les lieux écartés des villes, la série des enseignes de spéculation dont nous venons de parler, en créant, vers 1785 l'hôtel de LONDRES ET D'ANGLETERRE; Interlaken, Meyringen et *tutti quanti* n'ont fait que suivre.

Bien des causes ont contribué à diminuer l'engouement des Anglais pour ce genre d'enseignes qui ne surgissent plus avec autant d'abondance; on en voit même qui changent à vue : à Chamounix, par exemple, un hôtel d'ANGLETERRE s'est transformé en hôtel du NORD; celui qui existait à Carouge depuis 1786, est devenu l'hôtel de l'EUROPE, et, à Genève, l'hôtel d'ANGLETERRE a quitté ce vocable en 1864, pour prendre la dénomination d'hôtel SUISSE ou SCHWEIZERHOF.

IV

L'ARQUEBUSE.

LES *Sociétés de tireurs* portaient, à Genève, le nom d'*Abbayes*, de *Jeux* ou d'*Exercices*. L'expression : *Enfants de la Ville* ou *Enfants de Genève*, qui a plus d'une fois fourvoyé nos historiens, se groupe souvent avec les précédentes. D'autres dénominations avaient cours ailleurs; dans les Flandres, ou elles apparaissent dès les premières années du treizième siècle, ces sociétés se nommaient des *Serments*.

Les trois principaux de nos *Exercices militaires* : les ARQUEBUSIERS, les ARCHERS et les BARQUIERS ou BATELIERS, joignirent de bonne heure une auberge à leurs *tirages*. D'abord simples cantines, ces établissements ne tardèrent pas à devenir de véritables logis à pied et à

cheval, aussi appréciés par les citadins attardés que par les étrangers arrivant au pied des murs après la fermeture des portes de la ville. Par une coïncidence heureuse, l'hôtel de l'ARQUEBUSE était voisin de la porte de l'*Oie* ou porte *Neuve*, celui de l'ARC touchait presque la porte de *Rive* et l'hôtel de la NAVIGATION était l'une des constructions les plus rapprochées de la porte de *Cornavin*.

*

Le corps des *Coulouvreniers* paraît être une création due à l'initiative de notre belliqueux prince-évêque Jean-Louis de Savoie. Il n'existait certainement pas en 1460, époque où les doubles royautés de l'*Arc* et de l'*Arbalète* furent supprimées. D'autre part les mentions que l'on en trouve, en 1474 et 1475, prouvent qu'il ne s'agissait pas d'une chose tout-à-fait nouvelle.

Ce fut en 1475 que, pour la première fois, les Coulouvreniers eurent un local fixe : ils établirent leur stand avec ses buttes et ses mâts dans la ville, sur la grève du lac, non-loin de la Tour-Maîtresse. Ils restèrent dans ce lieu jusqu'en 1514, époque où ils achetèrent un pré voisin du faubourg de la Corraterie; leur nouvel établissement donna naissance au nom de *Coulouvrenière*, toujours en usage. Les constructions nécessaires furent élevées en 1515, sous la direction de Philibert Berthelier. Si l'auberge date de cette époque, ce que nous ignorons, elle dut porter l'enseigne de la COULEVRINE ou des COULOUVRENIERS, l'arme de nos tireurs étant alors la *Couleuvrine à main*; les Allemands en ayant courbé le fût et formé la crosse, lui donnèrent le nom d'*Haquebute*; des perfectionnements postérieurs firent naître l'*Escopette* et la *Carabine*.

Le mot *Arquebuse* n'est guère antérieur à 1530; longtemps il fut représenté chez nous sous les formes *hacquebutte*, *harqueballe*, etc. Ce terme n'était pas encore bien fixé à la fin du siècle: des comptes de 1562, mentionnent le pré du Jeu de l'*acqueboute*, *acquebuterie*, ou *aqueboutire*; le Rhône l'ayant entamé par ses érosions, on le garantit alors au moyen d'une saulsaie composée de plus de six-cents *sauges* ou saules.

Le premier roi connu des Coulouvreniers est **Claude Marchant**; il apparaît dans un acte du 7 juin 1527, avec la qualification quelque peu emphatique de *rex vomipetrariorum*, empruntée à l'artillerie antérieure à l'invention de la poudre. Notons, en passant, que les Coulouvreniers tiraient encore à l'oiseau, soit au papegai (*cittacus* pour *psittacus*) en 1534; en 1541 seulement apparaissent les rouelles ou cibes (*cible* est une orth. vicieuse); à cette époque, on élargit le tir pour qu'il puisse contenir trois de ces *roelles*. Le tir rasant n'abolit d'ailleurs pas l'autre, l'Ordon-

nance du 2 août 1548 porte que « le papegaux sera joué ou *en l'air* ou *en bas* » et le tir à l'oiseau *levé* sur le mât est encore mentionné en 1575.

L'hôtel fut bâti ou rebâti en 1556. Ces constructions étaient si légères qu'elles réclamaient à tout moment des travaux dont la mention remplit des pages de nos registres. L'année 1617 vit une véritable reconstruction. A cette occasion la bourgeoisie fut accordée au menuisier Gilliet et au serrurier Juttier qui avaient fait et ferré gratuitement toutes les fenêtres du bâtiment. Jusqu'en 1637, la Seigneurie s'occupa directement de tout ce qui avait rapport à l'établissement dont l'hôte lui payait une rente annuelle de 90 florins, mais, à cette date, les immeubles furent réunis à l'Exercice à condition qu'ils seraient entretenus et réparés; en même temps, les tireurs acquirent le privilége de nommer un hôtelier de leur choix. Une nouvelle reconstruction eut lieu en 1694-95. La Salle des **Rois** ou des **Festins** date de 1708. Ce fut vers 1617 que l'on plaça l'enseigne : hôtel de l'ARQUEBUSE transformée en hôtel de l'ARQUEBUSE ET DE LA CARABINE lors de la réunion des sociétés spéciales à ces deux armes, en 1826.

L'hôtel a fait place à une brasserie établie dans le même local. Ce bâtiment, fort caduc aujourd'hui, eut beaucoup à souffrir des éléments. Un incendie le consuma entièrement. Les hautes eaux, tantôt celles du Rhône, plus souvent celles de l'Arve, l'inondèrent un grand nombre de fois. En 1651 et en 1733, cette rivière s'éleva au point qu'il y avait plus de quatre pieds d'eau à la Coulouvrenière et qu'on fut obligé d'aller chercher en bateau tout le personnel de la maison.

*

L'institution des ARCHERS se perd dans la nuit des temps. Remonter à l'époque romaine ne suffirait probablement pas pour en trouver l'origine. Mais, nous ne voulons pas nous perdre dans des hypothèses incertaines. Prenons, pour base de notre examen, des monuments positifs et irrécusables.

On voit sur les rétables de la chapelle des Macchabées peints en 1444, des archers qui se livrent à leurs exercices dans le *Pré à l'Evêque*, vaste terrain comprenant alors presque toute la rive du Lac, entre la route de Chesne et le Trainant. Le lieu choisi donne à penser que ces archers sont ceux de la garde du corps du Prince-Evêque qui seraient ainsi le point de départ de notre *Exercice de l'Arc*. Nous n'avons pu découvrir si, à l'instar des têtes couronnées, nos princes se servaient d'archers anglais ou écossais, mais nous nous souvenons fort bien que, lorsque dans leurs ébats, les Chevaliers de l'Arc tiraient le cerf, ils tenaient leurs grands arcs verticaux,

bandés à la hauteur de l'oreille, exactement comme les archers d'Edouard Ier marchant à la conquête de l'Ecosse en 1306, tenaient les leurs.

L'Exercice de l'Arc était constitué, dans sa forme moderne, dès avant 1460, époque où la coutume de faire un roi pour la ville et un autre pour Saint-Gervais fut abolie, nous l'avons déjà dit. En 1500, les archers et les arbalétriers de Genève lancèrent un défi à ceux de Chambéry; le rendez-vous de la lutte courtoise fut pris à Rumilly où les compagnies se rendirent; rien n'apprend quel fut le résultat de la joûte. On ne connaît aucun nom de roi de l'Arc avant 1527, époque où **Michel Bochet** portait la couronne; la même année **Pierre Bisez** était roi de l'Arbalète.

La tradition des anciennes relations entre le *Pré l'Evêque* et les *Archers* se conserva dans le corps; aussi, lorsque en 1555, ce dernier voulut avoir un immeuble, ce fut touchant la plaine du Pré-l'Evêque qu'il en choisit l'emplacement. Les chevaliers de l'Arc, qui s'étaient servis, pendant un certain temps, du tir des Arbalétriers à Rive, prirent possession de leur nouveau local en 1557.

Comme ce n'est pas l'histoire des *Exercices* que nous faisons, mais seulement un souvenir que nous consacrons aux auberges qui y furent annexées, c'est de l'hôtel de l'Arc que nous devrions parler. Le bâtiment actuel fut élevé en 1772; son fronton est décoré des écussons de Stanhope, vicomte de Mahon, Commandeur en 1771, et de Ph. Cramer, seigneur commis sur l'Exercice à la même époque. Bien que l'édifice ait changé de destination, on a laissé subsister le petit clocher qui le surmontait et dont l'amortissement est gracieusement formé par un arc tendu dont la flèche semble prête à s'élancer dans les airs.

Cette auberge étant peu fréquentée, son histoire s'écoula sans fracas. Elle existait encore en 1830. Rappelons un seul fait qui se rapporte à l'histoire générale des hôteliers. L'ancienne loi genevoise exigeait la qualité de *citoyen* ou tout au moins celle de *bourgeois* pour pouvoir tenir les logis des Exercices. Or, en 1703, personne ne se présentant avec les qualités voulues pour être hôte de l'Arc, le Sénat, après plusieurs délibérations, permit que Paul Brémond fût nommé quoique simple *habitant*.

Saint Sébastien, qui fut martyrisé à coups de flèche, était universellement reconnu pour le patron des tireurs. Les Archers genevois avaient une égale dévotion pour saint Maurice, le chef de la Légion Thébéenne, témoin le *Dits à donner le boire* imposé par les Statuts et Ordonnances promulguées le 9 mai 1529.

En l'honneur de Dieu, de saint Moris
Et de saint Sébastien le martir,
Honneur et chevallerie
Veulx maintenir toute ma vie

Du jeu de l'arc qui est si gent,
Qui point ne veult de tricherie.
A vous archier sans villenie,
Ung service je vous feray
Et à boire je vous donray,
Car, gaigné l'avez sans reproche
Ou près du blanc et de la broche,
A se joly jeu sans envye,
Tenez, bevez, je vous en prye!

Alors pourra respondre celuy à qui on donnera le boire :

Gentil galland de franc coraige,
Je reçois vostre hommaige;
Je boy à vous, à vostre amye,
Et à toute la compaignie!

Leur flèche ou leur balle lancée, les tireurs de la vieille Genève priaient la Vierge Marie de la guider dans son cours, s'écriant : « Portes-la-Notre-Dame! » La Réforme eut de la peine à effacer cette antique coutume. On en retrouve la trace un quart de siècle après l'expulsion du Catholicisme dans les Registres consistoriaux dont nous extrayons le passage suivant daté du 27 avril 1559 : « Pierre Girod, du Bourg de Four confesse avoir dict là bas vers la Coullouvrinière en tirant : *Potta la Nostra Dama!* Mais il n'entendoit par ce qu'il disoyt; toutes fois les compagnons du tir luy en firent faire réparation sur le lieu (en baisant la terre). Advis, ce nonosbtant, de le renvoyer à Messieurs pour estre puni comme s'il avoit regnié Dieu, pour autant que cela est un blasphême exécrable et intollérable en ceste Cité et au grand scandale des passantz qui sont délivrés de la Papaulté. »

L'Exercice de la *Navigation* n'est pas très-ancien. On ne saurait relier son histoire ni à celle des *radeliers,* dont nous possédons une inscription antique, ni aux *nautonniers* du Rhône et aux *barcariens* des lacs, mentionnés, en 401, dans la *Notice des dignités de l'Empire.* L'origine absolue de cette société remonte assez probablement aux flottilles de guerre entretenues sur le Lac par les Bernois et par les Genevois depuis le commencement du seizième siècle. On sait que lors du siége de Chillon, en 1536, la forteresse aux sept tours fut bloquée, du côté du lac, par la flotte de Genève qui rentra triomphalement dans le port après la reddition du château. On trouve encore une trace de l'antique organisation des *nautes* du Léman dans cette note du Consistoire, datée du 25 juillet 1605 : « A esté proposé que les navatiers se seroient assemblés avec le taborin et trompette, à la façon ce disent-ils ancienne, sur les deffaults commis en leurs navires prétendant de faire réparer les dits deffaults avec despens des délinquants. Avisé qu'ils seront dix des principaux appelés ou plustost ceux qui comparurent devant N. T. H. S. »

Quoi qu'il en soit de la vieille corporation, la constitution de l'Exercice, tel que nous l'avons connu, ne date que de 1677. Les premiers tirs eurent lieu sur le Lac; l'arbalète, que le peuple tireur eut tant de peine à quitter, était l'arme

en faveur. Un peu plus tard, les barquiers établirent le siége de leur société au Molard, tirant à l'oiseau, sur l'emplacement où s'élevèrent les Halles, en 1690. Ce fut vers cette époque que l'Exercice transporta ses pénates aux Pâquis, l'hôtel qui existe encore, fut construit en 1723, Comme le terrain acquis était trop court pour établir un tir, on résolut de l'allonger aux dépens du Lac. « Pour donner à ce local l'étendue qu'exigeait une association qui s'accroissait rapidement, dit Gaudy, dans ses *Promenades historiques*, chaque batelier, membre de la Navigation, contribua de la moitié du prix ordinaire de ses nolis, et chaque embarcation amena, au retour de ses voyages, une charge de terre. C'est de cette terre versée sur la grève que le pré du tir a été formé, ainsi que la plan tation de marronniers qui en ombrage l'avenue. »

Depuis quelques années, l'Exercice de la Navigation n'a plus d'existence individuelle, ayant fusionné ses intérêts avec ceux de la société de l'Arquebuse et de la Carabine. L'Exercice de l'Arc a également terminé sa longue vie. Quant aux *rois*, l'esprit du temps, le *progrès*, comme l'on est convenu d'appeler les vacillations de l'intelligence humaine, a renversé leurs trônes. **Jean-Frédéric Hoffmann**, dont le souvenir reste gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, fut en 1847, le dernier tireur couronné.

Ce n'était pas le concours des étrangers qui n'y étaient reçus qu'avec des prescriptions et des restrictions fort gênantes, qui faisait la gloire des hôtels de nos vieux tirs. Ils devaient tout aux fêtes patriotiques, aux intronisations des **Rois** et des **Empereurs**, qualification accordée à l'heureux tireur qui, trois années de suite, avait fait le meilleur coup. Rien n'égalait l'effet des santés portées, aux accents d'une musique martiale, dans ces vastes salles ornées de portraits *royaux* de tous les âges. Le vin circulait dans des coupes d'argent aux panses desquelles sont appendues une quantité de médailles d'or, bien plus précieuses par les souvenirs qu'elles évoquent que par leur valeur intrinsèque. Les trois coupes de l'*Arc*, de l'*Arquebuse* et de la *Navigation* sont conservées avec leurs médailles ; ce sont de précieux joyaux que l'on ne voit jamais apparaître dans les festins sans qu'ils soient salués par la puissance des souvenirs, sans qu'ils soient acclamés par le sentiment de la patrie.

*

Outre les trois grands Exercices dont nous venons de parler, la vieille Genève en possèda une foule d'autres dont la durée fut plus ou moins longue et le développement trop restreint pour que des hôtelleries aient eu lieu de s'y adjoindre.

Citons pour mémoire les Exercices de l'ARBALÈTE, fondé avant 1460 et sup-

primé en 1673; du MOUSQUET, généralement confondu avec celui de l'Arquebuse, bien qu'un prix spécial en sa faveur ait été fondé dès 1583, et que les Registres de 1675 mentionnent le *roi du mousquet de guerre*; du CANON, établi en 1611 et dissous en 1782, date qui paraît être celle de la suppression de l'Exercice des PETITS VOLONTAIRES, corps de cadets, datant de 1615, et des FUSILIERS ou GRANDS VOLONTAIRES qui, en 1677, succédèrent aux *Arbalétriers* et occupèrent leurs locaux de la Coulouvrenière. Ces derniers Exercices ont laissé leur souvenir dans la Place des *Volontaires* qui a conservé son nom jusqu'à ce jour.

V

LA BALANCE.

L'ENSEIGNE de la BALANCE, les hôteliers comme beaucoup d'autres personnes, disent des BALANCES, a plusieurs significations.

Ce n'est qu'une machine à peser dans la JUSTE BALANCE et la BALANCE D'OR des anciens orfèvres; il en est de même pour le POIDS DU FOIN, enseigne qui ne remonte pas plus haut que le milieu du siècle dernier, époque de l'invention des *romaines* gigantesques destinées à peser à la fois et le foin et le chariot qui le portait. — Quelquefois la *balance* représentait un signe du zodiaque, celui qui caractérise le mois où mûrissent les vendanges. — Plus souvent, c'était un emblème de la Justice. Le Moyen-âge avait soif de justice. Jusque sur les fontaines, il aimait à placer la statue de la déesse aux yeux bandés. Désir et critique se touchaient. Les cabarets avoisinant les tribunaux avaient pour enseignes l'ECRITOIRE, la PLUME, la PLUME D'OR, la TÊTE NOIRE, ou le DIABLE, ce qui faisait dire à un vieux poète français, en parlant du *palais* de Paris :

Lieux sacrés où l'on est soumis
Aux saints oracles de Thémis,
Encor que vous ayez la gloire
De voir tout le monde à genoux,
Sans le DIABLE et la TESTE NOIRE,
Je n'approcherais pas de vous.

La *balance* avait souvent un quatrième sens : cette enseigne équivalant quelquefois et assez bien à la réclame : *prix modérés*, *prix modiques*; *prix exceptionnels*, *juste prix*, mot que certains hôteliers figuraient aussi en représentant, par un rébus sacrilége aux yeux de bien des gens, Jésus, le *Juste* par excellence, *pris* dans le Jardin des Oliviers.

Cette scène du JUSTE PRIS ne fut pas la seule que les cabaretiers empruntèrent aux livres saints, nous en pourrions citer bien d'autres; il en est une qu'ils évitèrent toutefois avec grand soin, et presque partout : ce sont les NOCES DE CANA qui auraient trop bien rappelé aux habitués que, même sans miracle, il est un art d'augmenter le contenu des ton-

neaux. Nous avons pourtant rencontré cette enseigne à Augsbourg, ce fut d'abord la désignation ironique du cabaret qui portait celle de la VIEILLE SORCIÈRE; cette dernière passant de mode, l'hôte adopta bravement l'indication parlée, qui, à son tour, a dû s'effacer devant les exigences modernes; le cabaret existe toujours sous la gracieuse enseigne : *A l'*ECLAT DES FLEURS.

*

L'hôtellerie des BALANCES était l'une des plus célèbres de Genève. Elle existe toujours. Son origine doit remonter à l'époque de la construction du pont qui est en amont de l'Isle, et dont la date n'est pas de beaucoup postérieure à 1534.

Durant de longues années, cette auberge appartint à la Seignéurie qui l'amodiait à un particulier. Le sieur Debry, qui en était l'hôte, l'acheta le 6 juillet 1772; on voit, par le *Registre de la Chambre des Comptes*, du 19 mai de la même année, qu'il fut ordonné à cet hôtelier « de ne fournir à personne du caffé, ni du choccolat et de tenir son auberge propre » Un de ses prédécesseurs, Pierre Morin, avait,en 1701, été condamné à vingt-cinq florins d'amende pour avoir laissé jouer chez lui et avoir même fourni des cartes. Ces contraventions n'étaient d'ailleurs ni rares, ni propres à cet hôtel. En 1543, Bonivard eut toute une affaire avec le Consistoire pour avoir joué, en compagnie de Clément Marot, chez Hugoneri, rôtisseur, où la bonne société allait volontiers « supper et jouer au *trinque trac* .» Cet établissement se trouvait à Rive, au bord du Lac, près de la Tour de l'Escole ou Tour Maîtresse. Un siècle plus tard, en 1658, quatorze individus comparaissent en Consistoire : « tous appelés pour avoir joué au logis de la *Fleur de Lys* aux cartes par plusieurs dimanches, ce qu'ils avouent et que l'hostesse leur disoit, les voyant passer, qu'ils feroient bonne chère, et que quand ils y étoient on leur faisoit bailler un sol de contribution pour les jeux de cartes que ladite hostesse mandoit quérir par sa servante et les menoit en une chambre basse dont on fermoit en plein jour les contrevents et y jouoient à la chandelle. » Les lois sévères édictées contre presque tous les jeux par le régime calviniste ne furent jamais abrogées, mais elles étaient en pleine désuétude au moment où la Révolution éclata.

Ces prohibitions n'empêchèrent point un cabaretier genevois de placer le BERLANT, soit *Brelan*, au-dessus de sa porte, mais il ne paraît pas que le jeu ait été plus loin que l'enseigne, l'audace de cet industriel étant restée impunie. Avant la Réforme, l'enseigne de l'EXCHAQUIER se voyait à la Pellisserie ; c'était celle d'un cabaret très-fréquenté par le parti catholique durant les troubles politico-religieux qui signalèrent le commencement du seizième siècle. Elle représentait,

comme l'Eschequite de Paris, connu cent ans auparavant, un jeu d'*Echecs*. L'enseigne de la Banque était fort répandue au seizième siècle, on trouvait même celle du *Pipeur*, car Odde, dans ses *Joyeuses recherches*, indique, comme existant à Toulouse en 1578, l'auberge du Pipotier et Paillardise.

*

Faire l'histoire de l'auberge des Balances serait trop long. Bornons-nous à raconter deux ou trois faits isolés.

Tous les grands seigneurs arrivant à Genève descendaient à ce fameux logis. Les *Registres du Conseil* mentionnent le fait de députations qui vont y complimenter, tantôt les Résidents de France à leur arrivée, tantôt tel ou tel personnage jouant un rôle dans les affaires politiques de l'Europe; il en fut ainsi le 26 mars 1701; pour le duc de Schrewsbury qui avait grandement contribué à faire comprendre Genève dans la paix de Riswick.

Les aspirants au *saint Ministère* fréquentaient beaucoup les Balances. Ils y jouaient la comédie. En 1628, un étudiant du midi de la France nommé Rémond de la Croix, organisa une pièce où figurait la *Vénérable Compagnie* en chœur. Le *Modérateur*, s'avançant au bord de la scène, chantait à gorge déployée :

> Eh ! pourquoi ne boirions-nous point ?
> Avons-nous fait geler les vignes ?
> Nous boirons tant que nos pourpoints
> Ne pourront tenir nos poitrines, etc.

Grande fut la colère consistoriale. Les Ministres obtinrent que Rémond fut condamné à mort « afin que sa chair fut détruite et son âme sauvée ». Au grand déplaisir des serviteurs de Dieu, le Conseil commua la peine. Rémond subit l'excommunication majeure dans le temple de Saint-Pierre, genoux en terre, la torche ardente au poing. Puis, on le chassa de la ville.

Son camarade, Charles Braconnier, qui avait dit à une personne d'une civilité outrée : « Vous êtes cérémonieux comme le Vieux-Testament » et qui était violemment soupçonné « d'avoir porté la santé du Diable », fait qui, d'ailleurs, ne put jamais être prouvé; fit amende honorable à genoux devant le Magnifique Conseil et paya 200 écus.

Dans la narration des troubles du dix-huitième siècle, la mention des Balances revient constamment.

C'est dans ce logis qu'eurent lieu la plupart des banquets qui suivirent les évènements de 1707. Il est assez probable que Delachanaz y composa cette moqueuse épître au Consistoire qui commence par : « Pouponnette et mignonnette Compagnie, je ne vous dirais pas comme disait saint Paul : *O très excellent Festus*, mais, en ôtant les s, je vous dirai : *O très excellent fétu*; etc. »

En 1782, les Révolutionnaires s'étant emparés des principaux Natifs comme

otages, les incarcérèrent aux Balances où ils durent rester pendant près de trois mois.

*

L'auberge des Balances, à Carouge, est antérieure à la fondation de la ville, une pièce de 1766 la mentionne déjà. Celle des Balances d'Or, à Chamounix était une des étapes des premiers savants qui se livrèrent à l'étude scientifique du Mont-Blanc.

VI

LA BARBE D'OR

Chez les Scandinaves, les Nek, musiciens magiques, apparaissant parfois à la surface des eaux, ont les cheveux verts; suivant les autenrs des *Mille et une Nuits,* les hommes de la mer ont des moustaches vertes; les Fleuves divinisés sont généralement représentés avec des barbes verdâtres. Nous ne savons si ces idées légendaires ont passé sur l'enseigne autrement que par la Teste Verde dont nous avions un exemplaire en 1562; mais, en Italie, on rencontre la Barbe Grise; dans son *Tableau de Paris,* publié en 1782, Mercier mentionne l'enseigne de la Barbe d'Argent, et, en 1812, celle de la Barbe Bleue servait à un marchand drapier de Paris.

Les images dont nous venons de parler paraissent d'ailleurs avoir été peu répandues.

L'enseigne de la Barbe d'Or fut beaucoup plus employée. Répétée depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours, cette représentation pourrait bien être une tradition de l'antiquité.

Les images de Jupiter et d'Esculape ont été représentées avec des barbes d'or. Plusieurs empereurs romains se faisaient dorer la barbe : Caligula ne paraissait en public qu'avec une barbe d'or. Chez les Gaulois et chez les Germains, les Grands et les chefs de la justice saupoudraient d'or leurs chevelures. Ce luxe continua durant les siècles du moyen-âge; ainsi, en 1476, aux obsèques de Charles-le-Téméraire, le duc de Lorraine portait encore une barbe dorée.

Les Anciens prisaient beaucoup les barbes et les chevelures aux couleurs ardentes : dans une de ses idylles, Théocrite chante les barbes de Delphis et d'Eudamippe, plus belles et plus blondes que les fleurs de l'élichryse qui étale ses pétales d'or sur les prairies humides. Dans l'ancienne Rome, le prix des esclaves blonds était bien plus élevé que celui des autres.

Minerve, cette personnification de la Sagesse, est toujours représentée avec une chevelure blonde, avec des « crins dorez, » comme dit un vieux traducteur des *Métamorphoses.* Les cheveux d'or d'Apollon, comme ceux de Castor et de

Pollux, ont été chantés par tous les poètes antiques.

Ce fut, dit-on, l'onduleuse et blonde chevelure de l'épouse de Ménélas qui séduisit le plus beau des Troyens, et Néron a chanté dans ses vers les cheveux de Poppée son épouse, ces cheveux d'un blond doux et brillant comme l'ambre. Ovide et Martial nous ont conservé la recette des cosmétiques dont les patriciennes se servaient pour donner à leur chevelure cette couleur préférée dont les Gaulois avivaient l'ardeur au moyen de la cendre du bois cher à Bacchus.

Dans *Rome au siècle d'Auguste*, M. Dezobry s'exprime ainsi au sujet de la chevelure des Romaines : « D'après la loi du climat, les brunes sont ici beaucoup plus communes que les blondes, et cependant comme, en raison de leur rareté, on aime mieux les dernières, je n'ai jamais vu plus de blondes (c'est Camulogène qui parle) que dans ce pays qui en produit si peu. Une dame soigneuse de sa parure est presque toujours d'un blond ardent, ou d'un blond d'or, ou d'un blond cendré. Elle se procure ces nuances délicieuses soit à l'aide d'un savon des Gaules, employé en pâte ou en liquide, et composé de cendres de hêtre et de suif de chèvre; soit avec une infusion de brou de noix, soit avec une poudre extrêmement fine, dont elle se fait frictionner la tête, ou bien encore avec un mélange de lie, de vinaigre et d'huile de lentisque, qui blondit les cheveux en une seule nuit. »

Jean, le disciple chéri de Jésus, était blond; le Christ lui-même avait la chevelure et la barbe d'un blond très-ardent, faits consignés dans le signalement envoyé au sénat romain par Lentulus, proconsul en Judée avant Hérode, pièce qui, sans être canonique, a du moins l'avantage de nous transmettre la tradition de la primitive Eglise : « Dans ce temps apparut un homme, qui vit encore et qui est doué d'une grande puissance; son nom est Jésus-Christ......... Cet homme est d'une taille haute et bien proportionnée, les poils de sa tête ont la couleur du vin; la barbe est abondante, de la couleur des cheveux et fourchue..... »

Ce ne fut point par dérision qu'à une époque relativement moderne, l'empereur Fréderic Ier, non plus que les deux frères qui, au seizième siècle, régnèrent glorieusement sur Alger, reçurent le surnom de *Barberousse.*

Colomb, Camoëns, Anne de Boleyn, Eugène Beauharnais, le maréchal Ney et bien d'autres célébrités avaient des cheveux blonds.

*

Les temps changèrent. On préféra les barbes noires et pourtant : Judas l'Iscariote avait la barbe noire; — Calvin, pour qui tortures et bûchers semblaient être

un délassement, portait, nous disent ses biographes, sa barbe noire, longue et en pointe; — Gilles de Retz, qui but le sang et caressa le cœur palpitant de tant de jeunes gens, avait la barbe si noire qu'il fut surnommé *Barbe bleue.* Assez, nous pouvons laisser à l'influence des climats brûlants le poil noir des brigands de la Calabre.....

Ce sont les Juifs qui, les premiers, par haine sans doute contre le Christ, ont commencé la croisade contre les barbes rousses; suivant les rabbins, qui semblent ne plus se souvenir de la couleur de la vache expiatoire dont il est parlé dans le le livre des Nombres, Moïse, après avoir réduit en poudre le Veau d'or, jeta cette poudre dans le torrent d'Horeb, et tous ceux qui avaient fléchi le genou devant l'idole virent, en buvant de cette eau, leurs cheveux et leurs barbes prendre la couleur de l'or.....

La préférence alla jusqu'à l'insulte; les proverbes même s'en sont mêlés : *méchant comme un âne rouge* est une métaphore contre tout porteur de poil ardent et le Moyen-âge disait :

> Homme ROUX et femme barbuë,
> De quatre lieuës les saluë,
> Avec trois pierres au poing,
> Pour t'en aider à ung besoing.

Les anecdotes foisonnent au sujet des innocentes barbes rousses cruellement persécutées, au sujet de tout privilégié au poil d'or pour lequel l'*Académie* ne trouve que la phrase : *C'est un vilain rousseau*, compliment qui, s'il est frappé au coin de la langue, ne l'est certes pas à celui de l'urbanité française.

Le Moine de Saint-Gall raconte déjà une histoire arrivée « à un pauvre très-roux qui, n'ayant point de bonnet, se couvrait la tête de sa robe, et n'osait entrer dans une église où prêchait un évêque. »

Plus tard, Guilbert de Nogent ne craignit pas d'avancer « que les roux portent une tache toute brûlante d'infidélité. »

Mellin de Saint-Gelais, mort en 1558, a laissé une pièce intitulée : *Du Rousseau et de la Rousse*, pièce où la médisance, si ce n'est la calomnie, brille plus qu'autre chose; en voici la première stance :

> Un jour en s'esbatant,
> Dieu créa le ROUSSEAU :
> Puis dit, en le tentant,
> Garson, que tu es beau!
> Le rousseau sans séjour
> Dit: Beau comme le jour.
> Dieu print mal ce langage
> Et dit : Voy-tu rousseau,
> Tu prends gloire au pelage
> D'une vache ou d'un veau :
> Le pied auras suant,
> Et le reste puant.

La vieille chanson faite en 1602, à l'occasion de l'Escalade de Genève, égaie ses lecteurs dans le même méchant esprit :

> Y en avai yon qu'avai la BARBA ROSSA,
> Que fit quasi riré tota la tropa,
> Y désivé qu'y ne volivé pa,
> Pé on valet eitre tan yau monta.

Et aujourd'hui, que de cosmétiques,

que d'eaux inventées pour *noircir* encore barbes et cheveux rouges !

Cependant le poil aux teintes ardentes a trouvé plus d'un défenseur ; nous ne voulons pas accumuler les citations, nous n'en ferons que deux ou trois.

L'auteur du *Dit des deux Amans*, vantant les charmes de sa maitresse, n'oublie ni

> Son col blanc ne ses cheveux SORS.

Celui du *Sort des Dames*, peignant aussi son amante, vante son

> biau chef un petit SOR
> Qui reluist comme le fil d'or
> Mingnotement recercelé ;

et dans le *Romant de Garin le Loherain*, le héros est presque toujours appelé le sor Garin. Ce mot *sor* ou *saur* indiquait un blond très-ardent, une « couleur de flamme de feu brune » dit le vieux lexicographe Nicot ; nous l'avons conservé pour désigner le hareng séché et doré à la fumée ; le Moyen-âge n'ignorait pas d'ailleurs le mot *blond*, témoin ces vers du délicieux fabliau d'*Aucasin et Nicolete* :

> Mescinete o le cuer franc,
> Cors a gent et avenant
> Le poil BLONT et avenant.

La « blonde chaviaus (chevelure) d'Adouart (Edouard IV) » est souvent mentionnée dans la *Pais aux Englois*, pièce qui paraît avoir été écrite vers 1266.

Saint-Gelais, que nous avons vu déversant, avec l'inconséquence propre à plus d'un poète, sa bile contre les rousseaux, a néanmoins trouvé des paroles pour chanter les cheveux blonds, ces

> cheveux dorés
> Qui du monde sont adorés.

C'est dans une pièce sur un bracelet en cheveux que se trouvent ces vers et les suivants :

> Si vous saviez, ô BLONDS cheveux,
> Quel est le bien que je vous veux,
> Le moindre de vous m'est plus cher
> Qu'autre amie entiere toucher,
> Ne que les trésors assemblés
> Du fin or que vous ressemblez.

Dans son *Essay des merveilles de nature*, ouvrage qui vit le jour en 1621, et qui fut si prisé des contemporains qu'il était déjà à sa douzième édition en 1646, l'éloquent jésuite Estienne Binet, traitant de la parfaite beauté de l'homme, impose, pour en réunir tous les traits, la nécessité d'avoir des « cheveux blond-dorez et frisez par nature. »

Ces cheveux de couleur dorée ont fourni à Porta qui, dans sa *Physionomie humaine* traduite en 1655, n'a pas consacré moins de huit articles aux cheveux blonds, l'occasion de louer un de ses amis en termes qui font trop bien l'apologie de la couleur que nous défendons pour ne pas les rapporter ici :

« Telle est la couleur des cheveux

d'Alphonse Loeva très illustre jeune homme; c'est pourquoy il est d'un cœur si grand, et d'un courage si asseuré, il a le naturel si doux et si humain : c'est ce qui le rend si disposé à l'exercice des armes et à apprendre les beaux Arts, de sorte qu'il est difficile de juger de quel costé il panche le plus : car a t'il du loisir, il s'emploie aux estudes, estant merveilleusement recreatif et charmant de sa présence; faut il entreprendre la guerre ou quelque affaire d'importance, c'est avec un soin et une diligence incomparable, et une grandeur de courage, dont il surpasse tout le monde. » Il ne manque à ce portrait de M. Loeva qu'un mot sur les qualités galantes des blondins pour en avoir fait l'éloge complet·

Dans un curieux ouvrage moderne intitulé : *Linéaments de philosophie ethnographique*, M. Eusèbe Desalle admet en principe que l'homme est sorti parfait des mains du Créateur; que, dans cet état de perfection, il portait le poil roux; que les barbes et les cheveux noirs ne sont que des exceptions, des anomalies, qui disparaîtront un jour.

Selon cet auteur, auquel la science ne saurait être contestée, l'homme ROUX est le type primitif dont toutes les races diverses sont dérivées et vers lequel toutes convergent. L'homme est sorti *roux* des mains du Créateur, et *roux* il rentrera dans le sein de la Divinité, lorsque les temps seront accomplis et lorsque l'humanité, tombée dans un état inférieur, reviendra perfectionnée à son point de départ.

D'après cette théorie, la différence de couleur entre la barbe et les cheveux est d'un mauvais augure, fait que le Moyen-âge n'a pas oublié d'indiquer par ce proverbe :

> Barbe ROUSSE et NOIRE chevelure
> Signe est de meschante nature.

*

La différence de tendance de caractère suivant la couleur du poil se remarque d'une manière extrêmement nette dans le clergé régulier. Les ordres contemplatifs, les enfants de saint François d'Assise par exemple, offrent des chevelures blondes de toutes les nuances; une tête noire y est exceptionnelle, tandis qu'elle est de règle dans toutes les congrégations religieuses qui, par leurs institutions, sont appelées à la direction et à la domination actives.

VII

LE BILLARD

L'ENSEIGNE du BILLART ET DES BILLES se rencontre quelquefois au quinzième siècle, mais il ne s'agit point du jeu que nous connaissons aujourd'hui sous ce nom. Ce qu'au moyen-âge on appelait billart ou crosse était une sorte de masse

recourbée, servant à pousser les billes ou boules sur le sol, car cet ancien jeu, qui n'est autre que les bauches de nos paysans, s'exécutait sur les chemins, en plein air. Il est aussi vieux que l'homme sur la terre : des cailloux choisis dans le diluvium, une branche d'arbre appropriée, composent tout le matériel nécessaire. Rabelais l'appelle : A cochonnet *va devant*. Nos Registres calvinistes le qualifient grossièrement de jeu du cochon, témoin ce passage qui nous fait remonter au 23 avril 1617 : « Proposé que dimanche dernier, jour de cène, les chemins dès la porte de Rive à Chesne, estoient combles de joueurs au *cochon*, qu'on appelle, voyre qu'un tel nombre de jouants et abordants audit Chesne où leur fut baillé à boire et à manger, voyre sur la table laquelle avoit servi le matin à la distribution de la sainte céne et que telle prophanité commise par telle cohue de personnes sur les chemins, etc. »

Le jeu dont nous parlons était aussi connu sous le nom de *longues-billes*. Celui de *courtes-billes* ou *courtes-boules*, mentionné dans *Gargantua* dès avant 1535 et défendu par le Consistoire de Genève en 1561, n'est autre que notre *jeu de boules*.

*

Tel que nous le connaissons, le billard paraît avoir été inventé dans les Pays-Bas, où l'ancien jeu de la *crosse* était fort en vogue, en hiver surtout, alors que la glace offrait une aire si bien appropriée à cet exercice; il fut introduit à la cour de France, nous parlons toujours du billard moderne, sous le règne de Louis XIII.

Michel de Chamillard, ministre de la guerre en 1707, ne réussit dans la carrière des places et des honneurs que par son adresse au billard, jeu qui plaisait infiniment à Louis XIV. Homme complètement nul d'ailleurs, la critique contemporaine le jugera par cette satirique épitaphe :

> Ci gît le fameux Chamillard,
> De son roi le protonotaire,
> Qui fut un héros au BILLARD,
> Un zéro dans le ministère.

Genève eut un jeu de billard dès 1638; un siècle après, on en trouvait dans toutes les petites villes de nos environs. A Rumilly, un établissement, contenant deux tables de billard, s'ouvrit, en 1767, sous l'enseigne du ROYAL JEU DE BILLARD.

VIII

LE BŒUF.

LE BŒUF, le HOLA DU BŒUF, le PIED DE BŒUF, la TÊTE DE BŒUF, le BŒUF BLANC, le BŒUF COURONNÉ, le BŒUF GRAS, le BŒUF NOIR, le BŒUF D'OR et le BŒUF ROUGE, sont des enseignes connues. Du bœuf dépecé à la boucherie, nous appré-

cions toujours certains morceaux, dont l'un des plus prisés donna naissance à l'enseigne de l'ALOYAU, mais le Moyen-âge allait plus loin : il aimait le bœuf par lui-même et il éleva des monuments à la gloire du noble animal, attribut et souvent image de l'apôtre saint Luc.

Depuis le douzième siècle, on voit dans les tours de la cathédrale de Laon les statues des bœufs (si le mot *statue* peut s'employer ici) qui transportèrent les matériaux nécessaires à son érection, et, à la fin du dix-septième siècle, on voyait encore à Worms, suspendues en trophées sous les arcades de la maison de la Monnaie, les cornes des bœufs qui avaient charrié les pierres dont la cathédrale est bâtie.

Le TAUREAU, le VEAU et la GÉNISSE sont rares sur les enseignes, on les y rencontre cependant, ainsi que la VACHE, le TROU AUX VACHES et même la VACHE TROUSSÉE. La TÊTE DE BŒUF rappelle la belle tête d'*urus* ou d'*aurochs* servant d'armoiries au canton d'Uri. N'oublions ni le ROY DES VEAUX, enseigne citée par Henry Estienne, ni le VEAU QUI TETTE ; cette dernière, que l'on retrouve en différents lieux, n'est peut-être pas sans allusion avec le dicton qui représente le vin comme étant le lait des vieillards.

Les anciennes confréries des bouchers étaient presque partout fort importantes. Celle de Paris tenait ses réunions dans l'église Saint-Pierre *aux* BŒUFS. Dans plusieurs villes, des droits et des priviléges particuliers étaient le partage des bouchers : à Venise, ils avaient celui d'élire le curé de l'église Saint-Matthieu. A Fribourg, leurs droits étaient très-divers ; l'auberge qu'ils y possédaient avait, dès avant 1498, le BŒUF pour enseigne. La puissante corporation des bouchers d'Augsbourg tenait ses réunions dans une auberge située près de l'abattoir de cette ville et portant pour enseigne le JUSTAUCORPS SANGLANT; les bouchères de la même ville allaient se reposer et déjeûner dans une maison voisine, à l'enseigne de l'ECOLE DES FEMMES, qui nous remet en mémoire celle de la BONNE ECOLE, encore fréquente au siècle dernier.

Un de nos historiens n'a pas craint d'avancer que l'hôtellerie du BŒUF COURONNÉ fut la seconde qui ait été ouverte à Genève et que son enseigne porte le millésime 1009; c'est le même auteur qui a lu 1000, sur l'enseigne de la *Mule*. Les chiffres arabes n'étaient pas en usage à ces dates; ce sont les pluies et les frimas qui, lavant les appendices de certains caractères, les ont transformés en espèces de zéros. Il faut lire 1669 sur l'enseigne du BŒUF COURONNÉ, taverne située vis-à-vis du Grand-Mezel, dans une de ces vieilles maisons de trois mètres de façade dont il existe encore trois ou quatre exemples, et dont l'exiguité ne permis

jamais d'y établir le train d'une véritable hôtellerie.

On rencontre sur les enseignes le Mouton, le Mouton d'Argent, le Mouton Blanc, célèbre cabaret de Paris où Racine composa la comédie des *Plaideurs;* le Mouton Couronné, le Mouton Noir, le Mouton d'Or, les Deux Moutons, les Trois Moutons, le Pied de Mouton, la Toison et la Toison d'Or; l'Agneau, l'Agneau Blanc, l'Agnelet ou petit agneau et le Bélier qui figure si bien sur les armoiries de Schaffhausen. La Chèvre, le Bouc et le Bouc d'Or y sont beaucoup plus rares.

IX

LA BOMBE.

La Bombe, l'Obus et la Grenade se rencontrent souvent sur les enseignes : c'est un sujet qui joint à une forme gracieuse, le contraste des couleurs, car, le plus souvent, on fait jaillir une gerbe de feu du noir projectile, puis, c'est un emblème des combats et, nous l'avons déjà dit, les enseignes militaires ont toujours été de mode. Le Canon, le Canon d'Or surtout, furent très à la mode. La Bombarde, cette grosse pièce courte, que nous qualifions aujourd'hui de *mortier* se rencontre aussi sur les vieilles enseignes.

Lorsque les Français, menacés par l'armée autrichienne, durent quitter Genève, ils se maintinrent pendant quelques jours à Carouge, ce qui valut à cette ville l'envoi d'un certain nombre de boulets et de bombes : l'une de ces dernières resta engagée à demi dans la façade d'une maison de la rue Saint-Joseph; son simulacre, entouré de la date 28 juin 1815, est devenu un monument historique; successivement, plusieurs cabarets, profitant de l'à-propos, furent ouverts, dans cette rue sous l'enseigne de la Bombe.

Ce fait en rappelle un autre, mentionné par M. Steyert. Après la terrible insurrection d'avril 1834, un pauvre cabaretier de Lyon trouva trente-deux boulets dans sa maison dévastée; il les étala sur une tablette et prit pour enseigne : Aux Trente-deux boulets d'avril. Celle des Ruines d'Auteuil, qui se lisait sur un café improvisé après le siége de Paris par les Prussiens, rentre dans la même catégorie.

La plupart des Boule Noire et des Boule Rouge servant d'enseignes sont des images de projectiles de guerre. *Tirer à boulets rouges* sur quelqu'un, c'est aussi bien en médire que le ruiner; serait-ce pour cela que les prêteurs sur gages de Londres d'abord, ceux du Continent après, ont pris pour enseigne Trois Boulets dorés ou en cuivre poli ?

Nous n'avons pas su découvrir pour quelle raison les marchands de bois à

brûler d'il y a cent ans affectionnaient l'enseigne de la BOULE BLANCHE. Celle de la BOULE D'OR se voit encore au-devant de fort bonnes hôtelleries. Pour le Moyen-âge, c'était une forme de l'enseigne : *Au* MONDE, car la boule dont nous parlons représentait la sphère terrestre de la même manière que les *mondes* placés dans les mains des Empereurs et des Rois lors de leur sacre.

X

LA BOTTE.

CERTAINES enseignes ont étrangement changé de signification en passant du Moyen-âge jusqu'à nous. Qui, en entendant parler de celles de la BOTTE et du SABOT, penserait que ces mots doivent s'entendre d'autre chose que de la représentation d'une espèce de chaussure? Et cependant, il n'en est rien. Un ancien cabaret de Genève portait la BOTTE pour enseigne; le peintre, dernier venu en date, jugea que le mieux était d'y repeindre une belle *botte* de bottier! Sans nul doute, pareille mésaventure arriva au SABOT de Paris, cabaret déjà mentionné au quatorzième siècle et dont, deux cents ans plus tard, Ronsard chanta l'hôtesse sous les traits de la belle Cassandre.

Dérivé du saxon *butte* : barrique, le mot *botte* signifiait autrefois et s'emploie encore dans le sens de grand vase propre à contenir du vin ou d'autres liqueurs. De *botte* on fit le diminutif *botuille* qui, au quinzième siècle, figurait sur l'enseigne : *aux* BOTUILLES; d'autres diminutifs : *botelha* et *botolhe* sont conservés dans le langage méridional ainsi que dans plusieurs de nos patois de la Suisse romande ; le français officiel écrit et prononce *bouteille*.

Nous avons rencontré, dans un document de 1338, la mention de bottes ou dames-jeannes en verre, et quand Rabelais dit : « J'ay ung estomach pavé, creux comme la botte de sainct Benoist, toujours ouvert comme la gibbessière d'ung avocat, » c'est à l'énorme tonne des Bénédictins de Boulogne-sur-mer, qu'on appellait la *botte* de Saint-Benoît, qu'il fait allusion.

En languedocien, *bouta* se dit d'un tonneau, et nous lisons dans les *Registres du Conseil* de Bourg-en-Bresse que le 2 juin 1663, à l'occasion d'un grand tir à l'arquebuse, les syndics firent venir une botte de vin de Chasney qui coûta 42 livres.

Ces derniers cas sont des extensions; en général, la *botte* était simplement une grande bouteille; de là les mots : *nabot* ou *nimbot*, *courte-botte*, *botolion*, *botoliot*, *boton*, qui s'appliquent à des individus très-petits, qui ne sont pas plus grands qu'une *botte* à vin. Avoir un pied *bot*,

c'est l'avoir rond comme le fond d'une bouteille, et : toucher la main de bonne *botte*, c'est la serrer en sous-entendant le *vin* du marché.

D'une manière générale, le mot *sabot* signifie : creux, trou, fossette; il a la valeur d'embarcation, navire, dans l'argot des voleurs; en français, il est synonyme de baignoire; et, dans le langage des buveurs, il signifie tout simplement un verre à boire; *sabotter*, dans le même argot, se dit pour boire à pleins verres, à grandes rasades.

Voilà pourquoi et comment la **botte** et le **sabot**, la *bouteille* et le *verre*, ces *indispensables* des buveurs, ont pris place sur les enseignes de cabaret, et comment il se fait que, sur l'enseigne, le Sabot d'Or est synonyme de la Coupe d'Or.

La *botte* passa de mode, le mot cessa d'être compris; mais l'idée de prendre comme enseigne une grande mesure à vin persista. L'ancien Pays de Vaud offrait le Pot de Montricher, mesure derrière laquelle on pouvait se mettre à l'ombre, comme disaient les paysans.

Sous le premier Empire, la Grande Pinte était une des plus célèbres guinguettes de la Courtille; en Suisse, dans la majeure partie du pays romand, le mot **pinte** équivaut à cabaret, et, dans cette contrée, depuis la promulgation de la loi sur les nouvelles mesures, plus grandes que les anciennes, on voit de toutes parts briller sur l'enseigne des Pot Fédéral et des Bouteille Fédérale.

*

Depuis Noé, tous les buveurs ont chanté la bouteille et le verre; plus d'un versificateur bachique les a représentés en vers figurés. La prière que Rabelais fait adresser par Panurge à la *dive bouteille* est une composition de ce genre; le verre se trouve un peu plus loin. Panard a mieux réussi que le curé de Meudon; voici sa bouteille et son verre :

LA BOUTEILLE

Que mon
Flacon
Me semble bon!
Sans lui
L'ennui
Me nuit,
Me suit;
Je sens
Mes sens
Mourants,
Pesants.
Quand je le tiens
Dieux! que je suis bien!
Que son aspect est agréable!
Que je fais cas de ses divins présents!
C'est de son sein fécond, et de ses heureux flancs
Que coule ce nectar si doux, si délectable,
Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits.
Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire,
Tant que mon cœur vivra, de tes charmants bienfaits
Il saura conserver la fidèle mémoire.
Ma Muse, à te louer, se consacre à jamais,
Tantôt dans un caveau, tantôt sous une treille,
Répètera cent fois cette aimable chanson
Règne sans fin, ma charmante bouteille;
Règne sans cesse, mon cher flacon.

LE VERRE

Nous ne pouvons rien trouver sur la terre
Qui soit si bon ni si beau que le verre.
Du tendre amour berceau charmant,
C'est toi, champêtre fougère,
C'est toi qui sers à faire
L'heureux instrument
Où souvent pétille,
Mousse et brille,
Le jus qui rend
Gai, riant,
Content.
Quelle douceur
Il porte au cœur!
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Qu'on l'entonne;
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Vite et comme il faut :
L'on y voit sur ces flots chéris
Nager l'allégresse et les ris.

*

La Corne, la Corne Verte et la Corne d'Or servent encore aujourd'hui d'enseigne à plusieurs hôtels et à grand nombre de cabarets. N'y cherchons point un emblème de la sotte confrérie. La *corne* de la plupart des enseignes n'est autre chose que le *rhyton* des Anciens, cette coupe en forme de *corne*, le plus souvent privée de pied et que conséquemment il ne fallait poser que vide. En Suisse, la tradition de la corne à boire ne s'est point perdue.

Il faut d'ailleurs se défier des enseignes à la Corne ou au Cornet sans avoir vu les peintures qui accompagnent leurs noms, car ces mots signifient toutes sortes de choses : nous avons vu l'enseigne des Trois Cornets servir à un apothicaire du Moyen-âge et ne représenter autre chose que des *cornets* ou *cloches* à ventouses. Le fameux cabaret du Grand Cornet, voisin du Châtelet à Paris, et célébré en 1635 dans les *Visions admirables des Pèlerins du Parnasse*, n'était autre chose qu'une écritoire, une de ces grandes écritoires de corne que les hommes de robe de l'époque portaient ostensiblement avec eux. Cet ustensile avait aussi donné lieu à l'enseigne de l'Ecritoire et de la Grosse Ecritoire mentionnée en 1638 dans la *Misère des Clercs de Procureurs*, petit poème dont l'auteur, parlant des clercs de la basoche, dit qu'ils :

Sont contraints de disner soit à la *Magdeleine*,
A la Grosse Escritoire ou à la *Belle Hélène*,
A la *Cage*, aux *Cormiers*, à la *Pomme de Pin*,
Ou en quelqu'autre endroit où on vend du bon vin.

L'enseigne du Petit Cornet d'Or existait à Rouen au moyen-âge, et de nos jours, tant à Ham qu'à Saint-Quentin, les hôtels du Cornet d'Or ont conservé leurs vieilles enseignes.

Genève avait une hôtellerie à l'enseigne de l'Escrivain, qui en 1556, peut-être par un cas fortuit, était tenu par un écrivain public.

*

Encore un mot sur l'enseigne de la *botte*, représentant cette fois une véritable chaussure. Le cabaret de la HEUSE se retrouvait au moyen-âge dans une foule de lieux, cette enseigne existait à Paris depuis le temps de Philippe-le-Bel; les *heuses* étaient des espèces de bottes de voyage que le cavalier passait sur sa chaussure habituelle. L'enseigne de la BOTTE D'OR et de la GROSSE BOTTE D'OR a servi autant aux aubergistes qu'aux maîtres cordonniers qui diversifiaient à qui mieux mieux les bottes de leurs enseignes. A ce sujet, nous ferons remarquer que les produits de la cordonnerie genevoise étaient fort prisés en France, il y a un siècle; aussi les enseignes parisiennes de cette époque offrent-elles aussi souvent l'enseigne de la BOTTE DE GENÈVE que celle de la BOTTE D'ANGLETERRE.

XI

LE BRAS DE FER

QUELQUES auberges offrent encore l'enseigne du BRAS DE FER; le Moyen-âge paraît même l'avoir préférée à l'HOMME ARMÉ et à l'HOMME DE FER. Le sujet était plus poétique. Des guerriers bardés de fer, on en voyait tous les jours, mais le *membru* aux bras impliables par d'autres, mais le héros qui, ayant perdu un bras ou une main dans les champs de la gloire et qui courait encore moissonner des lauriers à l'aide d'un membre d'emprunt, œuvre d'un mécanicieu habile, étaient choses plus mémorables. On rencontre des BRAS DE FER en Suisse; ailleurs, nous avons vu le superlatif, si c'est bien un superlatif : *Au* BRAS D'OR. Bien des héros ont passé à la postérité avec le souvenir de leurs bras ou de leurs mains de fer. Quelques musées possèdent même des exemplaires de ces pièces curieuses. Girbert au **bras de fer** est mentionné dans le roman de Garin le Loherain. Le dixième siècle fournit plusieurs exemples de mains mécaniques exécutées en cuivre ou en bronze. Le 20 juin 1383, le roi de France permit à un prévenu réhabilité et qui avait eu le poing coupé, de le remplacer par une main artificielle. Goëtz de Berlichingen, surnommé **Main de fer**, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler; il en est de même de François de la Noue dit au **bras de fer**. Au dix-huitième siècle encore, on peut citer un officier suédois, Gunderfield, qui, ayant eu les deux mains emportées par un boulet, en reçut deux autres du père Sébastien, l'habile membre de l'Académie des Sciences.

NOS BRAS DE FER des bords du Léman ont une origine locale. En 1588, la noblesse vaudoise conspira contre Berne. Elle voulait rendre la vie à cette *patrie de Vaud* si profondément oppressée. Un des chefs du complot est célèbre dans notre histoire sous le nom de Jean d'Y-

voire au bras de fer. Dînant avec le gouverneur de Chillon, ce dernier reçoit une missive : « Pardon mon compère, de la part de nos Seigneurs vous êtes mon prisonnier. » — Laissez-moi régler quelques affaires pressantes, entourez-moi d'une garde qui ait la consigne de me tuer si je tente de lui échapper. — Ainsi fut fait. Jean d'Yvoire retourne dans sa maison forte de Villeneuve, entraîne la garde dans sa cave, lui fait sabler du meilleur en abondance, puis, tournant sur elle la lourde porte de chêne, il franchit, grâce aux basses eaux et à son fidèle coursier, l'espace qui le séparait des terres ducales. Son *bras de fer* est encore conservé au château d'Yvoire.

L'enseigne de la Main de Fer est sans rapport avec la Main d'Or qu'aimaient les anciens merciers et que nos gantiers ont conservée, ni avec la Main Fleurie dont nous reparlerons.

*

De tout temps, les insignes militaires ont brillé sur les enseignes. Si nous avons aujourd'hui des Drapeau, des Drapeau Tricolore et des Drapeau Fédéral, des Tambour, des Baïonnette, des Pistolet, des Canon, des Boulets, des Bombe, des Artilleur et des Canonnier; des Grenade et des Grenadier; des Mousquetaire, des Carabinier, des Dragon, des Sapeur et des Volontaire, la ville de Pompéi nous montre son Combat de Gladiateurs et le Moyen-âge nous offre des Chevalier doré, des Arbalète, des Arc, des Flèche et des Archer; des Hallebarde, des Hache d'Armes, des Tranchant, des Massue, des Fronde, des Ecu (bouclier), des Haubert et des Haubergeon, nom que l'on donnait aux cottes de mailles; des Bacinet, des Casque, des Heaume, des Chapeau de Fer, des Gantelets; des Echarpe, partie du costume militaire remplacée par la *cocarde* en 1692; des Penneret, des Bannière, des Bannière Royale, des Pavillon et des Guidon Royal, des Etendard, des Oriflamme et des Baton Doré où il faut sans doute reconnaître l'insigne du commandement. On y trouvait aussi la Guerre, des Artillerie et des Artillerie d'Or, mot qui, avant l'invention de la poudre, se rapportait à l'ensemble de ces puissantes machines de jet et de choc qui ébranlaient les plus solides murailles et pulvérisaient leurs défenseurs. A propos de l'enseigne du *Casque*, il est bon de rappeler, avec Sainte-Palaye, qu'en Angleterre et dans les provinces de France appartenant aux Anglais, les seigneurs disposés à pratiquer l'hospitalité envers les chevaliers l'annonçaient en faisant placer un casque au sommet de leurs donjons. L'enseigne d'Augsbourg : *A la* Maison des Enrôleurs impériaux est de beaucoup antérieure à celle des recruteurs dont nous avons précédemment parlé.

N'oublions pas les Epée. Il y en avait de toute espèce : des Epée Flamboyante, de France, Herminée, Couronnée, Royale, etc. La Garde d'Or et la Garde d'Argent étaient des enseignes de fourbisseurs d'armes.

Plus d'une Epée Royale jouit d'une certaine célébrité. A celle de Lyon, logea Jean-Jacques Rousseau; à celle de Péronne, Béranger passa ses jeunes années. En sortant de la Bastille, le 13 juin 1786, où logea le comte de Cagliostro? Etrange coïncidence! Ce fut à Saint-Denis, à l'auberge de l'Epée Royale.....

*

S'aimer d'une amitié sans bornes;
De soi seul emplir sa maison,
En sortir suivant la saison,
Pour faire à son prochain les cornes;
Signaler ses pas destructeurs
Par les traces les plus impures;
Outrager les plus tendres fleurs
Par ses baisers ou ses morsures;

tel est le portrait qu'Arnault fait du colimaçon dans une de ses plus jolies fables; son opinion est bien celle de notre époque. Le Moyen-âge ne jugeait pas ainsi. Pour lui, « Dant Tardif li Limaçon » était le prototype du chevalier fervestu, du guerrier cuirassé par excellence; dans l'*Emprô genevois*, nous avons raconté ses prouesses à l'armée du roi Noble où il joue le rôle de porte-étendard. Aussi ne s'étonnera-t-on point de nous voir rappeler ici les enseignes de l'Escargot, du Limas et de la Limasse ou Limace, dont Genève possédait un représentant en 1560.

L'enseigne de la Sympathie, offrant pour *corps* deux escargots qui se font amoureusement les cornes, amusa fort Paris il y a quelque vingt-cinq ans.

*

Le cabaret de Fort Barraux fut établi en 1663; c'était déjà le nom de cette localité, peut-être imposé ensuite de quelque souvenir de la forteresse de Barraux en Dauphiné, bien connu à Genève du quatorzième au seizième siècle. Nous avons eu l'enseigne du Fort de Fer; celle du Fort de l'Écluse existe toujours. Le logis de la Tour d'Arve a joui d'une certaine célébrité dans le dernier siècle. L'enseigne de la Tour Maitresse est l'unique souvenir de cette curieuse construction, sottement démolie il y a douze ans; il en sera de même, dans un temps plus ou moins rapproché, de celle de la Tour de l'Isle. La Tour Malakoff a joué son rôle sur l'enseigne jusque chez nous. Rien de plus commun d'ailleurs que l'enseigne de la Tour; il suffit du voisinage d'une de ces constructions pour la faire éclore.

Dans l'enseigne du Boulevard, le mot a perdu la valeur militaire qui l'assimilait autrefois à celle du Bastion, personne n'y voit plus qu'une idée de promenade. Celle des Carneaux ou des Créneaux était encore usuelle au siècle der-

nier. Le REMPART, le BASTION ROYAL, les TERREAUX (parapets), et même la BARRIÈRE DE L'ETOILE ont figuré à Genève comme enseignes. Plaçons ici la GARDE, la GARDE ROYALE, la SENTINELLE et la SURPRISE.

Les enseignes : à l'IMAGE DE SAINTE-BARBE, de SAINT-ELOI, de SAINT-GEORGES et de SAINTE-CATHERINE, se rapportent toutes à l'état militaire. Sainte Barbe est la patronne des artilleurs, des artificiers et de tout ce qui se rapporte à la poudre et aux armes à feu; saint Eloi, le mystérieux maréchal-ferrant, préside à tous les travaux de forge; saint Georges est le patron et le fidèle gardien des armées; sainte Catherine écarte les périls, protége les remparts et inspire les ingénieurs.

La vieille Genève possédait l'enseigne du VAILLANT SUISSE; celles de la VICTOIRE, du VAINQUEUR, du GRAND VAINQUEUR et du LAURIER pour les couronner, se retrouvent un peu partout; le MAILLEFER appartient au Moyen-âge; l'enseigne du BRAVE apparaît à toutes les époques.

XII

LA CAGE

QUELQUE singulière que puisse paraître l'idée de prendre une prison pour enseigne de cabaret, elle n'en fut pas moins mise à exécution.

Paris avait son enseigne de la BASTILLE, et, au commencement du siècle, Genève possédait encore son auberge de la CAGE, située dans la rue du Rhône. L'enseigne, très-bien conservée, disparut après l'incendie du 8 décembre 1833 qui nécessita la reconstruction de la maison. Elle représentait, comme quelques vieilles enseignes françaises de la Cage qui sont conservées, une forte tour, la porte close et toutes les fenêtres munies de forts barreaux et d'énormes grilles de fer.

Nous avons déjà mentionné, sous la date de 1638, le cabaret de la CAGE dans la capitale de la France; il est encore indiqué dans le *Paris burlesque* de 1652 :

Mademoiselle Louison,
Demeurante chez Alizon,
Justement au cinquième étage,
Près du cabaret de la CAGE,
Dans une chambre à deux chassis,
Proche Saint-Pierre-des-Assis.

*

L'enseigne de la PORTE DE FER ou de l'UIS (huis) DE FER était répétée au quinzième siècle.

Celle de la GRILLE, à Genève, existait déjà en 1707, peut-être bien avant, si la GRIOLA, mentionnée en 1553, est la même et si la facétieuse GRILLE AUX SOTS d'Henry Estienne y fait quelque allusion. L'enseigne de la Grille a persisté jusqu'à nos jours. Dans cette auberge, si-

tuée à la rue du Boule, aujourd'hui de la Fontaine, se constitua, à l'époque de la Révolution, un club dont l'histoire serait celle de tous les excès auxquels se porte le torrent populaire venant de rompre ses entraves.

Au *fond*, les **Grillards** joignaient la *forme*, une forme d'autant plus terrible qu'elle était l'accompagnement d'une force redoutable. La décoration de la salle de leurs séances était formée d'ossements entrelacés; on dit que, pour boire, ils se servaient de crânes humains façonnés en guise de coupes. Devant la maison flottait un drapeau noir sur lequel on avait figuré une tête de mort, des os en sautoir et les mots :

LA LIBERTÉ OU LA MORT

Il fut réduit en cendres à Plainpalais, sous la potence. Nous en avons rétabli le dessin (*Armorial genevois* pl. XIV, fig. 3.) d'après la description, plusieurs fois répétée, de deux membres du Tribunal révolutionnaire.

Le Club de la Grille subsista de 1793 à 1798, époque où l'autorité française le fit fermer. Une lettre du Commissaire Desportes, datée du 6 juin 1798 et adressée aux Syndics et Conseil, contient, au sujet du local de la **Grille**, quelques détails propres à compléter ceux qui précèdent.

« A l'instant même, où vous vous apprêtiez, Citoyens, à faire apposer votre scellé sur l'entrée de ce Club, ses sectaires dérobaient les listes de proscriptions, les regîtres de mort où leur rage s'était complue à entasser toutes les conceptions de la scélératesse en délire : mais ils ne purent du moins soustraire à votre vigilance les signaux de révolte appendus aux voûtes de leur repaire. Je vous ai confié le dépôt de ces caisses (tambours) de rassemblement, dont les sons sinistres portèrent tant de fois la désolation et la terreur dans le cœur de vos Concitoyens. J'ai fait dérouler à vos yeux ces affreux guidons, sous lesquels les tyrans de Genève enrégimentaient leurs seïdes, toutes les fois qu'ils avaient résolu de promener le massacre et le pillage dans leur malheureuse Patrie. Votre indignation s'est accrue sans doute à l'aspect du bonnet auguste de la Liberté défiguré par l'exécrable emblème de ces Brigands, par une *grille entée sur une tête de mort*. Mais de quelle horreur n'avez-vous pas dû être pénétrés, Citoyens, lorsque la rigueur de vos fonctions vous obligea de soulever le voile qui cachait ces crânes, ces ossements humains, journellement souillés par les attouchements sacriléges des adeptes de la Grille! Votre douleur vous a-t-elle permis de suivre, sur les vénérables restes de vos amis, de vos frères, les traces de la main du crime qui les façonna pour servir aux libations de ces cannibales dans leurs festins impies? Vous savez aujour-

d'hui de quelles fêtes abominables ils étaient condamnés à faire le hideux ornement! .....

Nous n'avons pas à suivre plus loin cette lettre à laquelle les magistrats genevois, esclaves depuis le 15 avril, répondirent avec cette auguste dignité qui caractérise si profondément leurs derniers actes, et contraste si fort avec le style emphatique de leurs maîtres.

XIII

LA CARPE BRIDÉE

Dans l'antiquité, le poisson était plus mêlé à la vie humaine que de nos jours. Les Romains avaient des murènes apprivoisées, portant aux opercules des anneaux d'or semblables aux pendants d'oreilles des jeunes filles, et qui faisaient l'orgueil de leurs viviers. Que de charmantes histoires les Anciens ne nous ont-ils pas laissées au sujet du **Dauphin**, de cet ami de l'homme, si sensible aux accents de l'harmonie! Ne fut-ce pas un dauphin qui sauva Arion, le poète-musicien, de la fureur des flots? Mainte peinture antique figure des poissons montés par des Amours qui les conduisent bride en main. C'était le sujet de la Carpe Bridée de Strasbourg, enseigne détruite depuis quelques années, et qui existait déjà au quinzième siècle. M. Piton, qui l'a mentionnée, y voit une allusion à un nom propre de famille. Sans nier la chose, rien ne saurait empêcher de voir dans ce sujet la tradition, si ce n'est d'une enseigne, tout au moins d'une composition romaine très-souvent répétée sur les poteries les plus usuelles.

Suivant Grégoire de Tours, un pauvre pêcheur des bords de la Loire, dans la plus profonde misère, jeta son filet au nom de saint Martin et prit du premier coup un magnifique poisson qu'il porta au cabaret voisin pour le prix du repas dont il avait besoin; c'était une belle occasion de prendre le Poisson comme enseigne d'hôtellerie; mais, nous le répétons, l'idée doit remonter plus haut. Quoi qu'il en soit, les Deux Poissons et les Trois Poissons sont fréquemment répétés sur les enseignes. Elles nous offrent aussi le Roi des Poissons, des Anguille, des Bar, des Barbeau, des Barbeau couronné (la couronne n'est pas plus rare sur la tête des poissons que sur celle des autres animaux), des Carpe, des Dauphin, du Petit Dauphin et des Dauphin d'Or; des Dorade, des Esturgoen, des Gournaut (gournal), des Lamproie, des Raie et des Turbot, ainsi que certains objets relatifs à la pêche comme l'Hameçon, la Nasse et le Chasse-Marée.

La Pêche miraculeuse ou la Pêche

DE SAINT PIERRE se voyait en beaucoup de lieux. Rappelons le CHAT QUI PÊCHE, enseigne du quinzième siècle, qui n'est peut-être pas aussi facétieuse qu'elle le paraît au premier coup d'œil, car Frère Thiébert sait quelquefois satisfaire ses goûts ichthyophages par sa propre industrie.

L'enseigne de la LAMPROYE, à Chinon, est fameuse pour avoir été établie dans la maison de Rabelais; quelques-uns des biographes du célèbre humoriste prétendent même que son père tenait déjà cette hôtellerie.

En Suisse, le BROCHET et la TRUITE sont des enseignes répétées; la *truite*, en particulier, a été fort à la mode à Genève et dans les environs : la première hôtellerie que Voltaire fit construire à Fernex prit l'enseigne de la TRUITE qu'elle porte encore.

La propension pour cette image s'explique par la célébrité de la truite du Léman. Vers l'année 590, Grégoire de Tours écrit que l'on en pêchait du poids de cent livres. C'était le cadeau d'honneur qu'offrait l'ancienne République aux têtes couronnées. L'empereur Frédéric Barberousse en 1168, Henry IV, Louis XIV et une foule d'autres souverains, furent régalés de truites par les magistrats de Genève.

La coutume de supprimer une lettre dure dans la prononciation de certains mots, coutume fort répandue au Moyen-âge, empêche, au premier coup d'œil, de reconnaître le *brochet* dans l'enseigne des TROIS BEQUÉ, employée à Paris il y a tantôt quatre siècles et dans celle du BOCHET, mentionné chez nous depuis 1551 au moins.

La BALEINE, peut-être celle de Jonas, servait encore, au dix-septième siècle, d'enseigne à une vieille hôtellerie de Genève; à la même époque on voyait, à Angers, la CÔTE DE LA BALEINE.

Faute d'une place mieux appropriée, donnons ici un souvenir aux enseignes du CRABE, de l'ECREVISSE, de l'ECREVISSE ROUGE et de l'ECREVISSE D'ARGENT.

XIV

LA CAVE

LA LANGUE française possède une riche synonymie touchant les lieux où l'on donne à boire; nous pourrions citer plus de cent mots, dénominations d'établissements publics depuis la *Gargotte* jusqu'à l'*Hôtel*, depuis la *Buvette volante* jusqu'au *Café*. Toutefois la classification du seizième siècle en *Hôtellerie*, *Cabaret* et *Taverne* demeure. Bien des nuances séparent ces trois mots. La Cave est une des formes de la taverne. L'usage de servir à boire dans de véritables caves a été général dans toute l'Europe; à Berne,

elle est restée dans les mœurs. Dans quelques cantons de la Suisse française, la taverne est montée au premier étage; mais, en général, elle se trouve au rez-de-chaussée, les libations et les escaliers s'accordant peu.

Le nom de cave est resté à quelques établissements publics de Genève : CAVE DU MANDEMENT, CAVE DU SOLEIL LEVANT, etc. Un acte de 1443 qualifie de *Maison de la* CAVE celle qui forme l'angle entre le Perron et la place de la Magdeleine. Depuis une vingtaine d'années les négociants de vins en gros mettent des enseignes sur leurs magasins, employant presque toujours le mot qui nous occupe : CAVE DU BEAUJOLAIS, CAVE DES FAMILLES, CAVE DE LA RÉCIPROCITÉ.

Rabelais mentionne la CAVE PEINTE de Chinon. La CAVE DE LA MORELLIÈRE et la CAVE DU VIN MUSCAT étaient bien connues à Paris au commencement du siècle dernier.

Des *Caves* du vieux temps naquit le **Caveau**, cette taverne littéraire du dix-huitième siècle dont Piron fut l'âme et qui compte au nombre de ses fondateurs : Duclos, Fuselier, Crébillon fils, Boucher, Rameau, Bernard, Gallet et Collé. « Jamais, dit l'auteur de l'*Hermite de la Chaussée d'Antin*, la gaîté, l'esprit et le goût n'érigèrent à la critique un plus singulier tribunal; ses arrêts se rendaient en chansons et portaient, le plus souvent, sur les productions de ses propres membres. Le besoin de rire, l'absence de toutes prétentions, l'alliance assez difficile d'une extrême malice avec une sûreté de commerce inaltérable, accrurent en peu de tems la célébrité du *Caveau :* des gens de la plus haute distinction, M. le comte de Maurepas lui-même, alors premier ministre, sollicitèrent la faveur d'y être admis. »

Dès lors, le *Caveau* devint une enseigne; bien des cafés furent ouverts, dans les principales villes de France, sous les noms de *Café du* CAVEAU, *Café du* CAVEAU DU PALAIS ROYAL, *Café du* CAVEAU DE LA ROTONDE, etc.

Le CAVEAU MODERNE, auquel se relient les noms immortels de Désaugiers et de Béranger, date de 1806; il fut à l'apogée de sa gloire aux derniers jours de l'Empire, et finit sans dégénérer : 1814 fut le terme de son existence. Le ROCHER DE CANCALE doit être considéré comme son successeur. Lors de sa réception, Désaugiers y chanta :

Des frelons bravant la piqûre,
Que j'aime à voir dans ce séjour
Le joyeux troupeau d'Epicure
Se recruter de jour en jour!
Francs buveurs que Bacchus attire
Dans ces retraites qu'il chérit,
Avec nous venez boire et rire...
Plus on est de fous, plus on rit.

Entre les deux CAVEAU, il faut placer la Société des DINERS DU VAUDEVILLE

fondée vers 1800, puis les sociétés chantantes de MOMUS, des BERGERS DE SYRACUSE, des LAPINS, des OISEAUX, etc.

Avant le premier CAVEAU, dont la création remonte à 1729 ou 1730, nous devons mentionner la Société du TEMPLE, précédée elle-même par les soupers hebdomadaires de la POMME DE PIN, le plus célèbre des cabarets.

N'oublions ni les *Soupers de Momus* ni l'*Ordre de la Boisson*, dont le grand-maître exprima la philosophie dans le quatrain si connu :

Je donne à l'oubli le passé,
Le présent à l'indifférence;
Et, pour vivre débarrassé,
L'avenir à la Providence.

XV

LE CENTRE

LE CENTRE est une enseigne répétée aujourd'hui. Partout on rencontre des hôtels du CENTRE et des cafés CENTRAL. Les rues CENTRALE sont du goût des édiles. Si nous étions en Chine, dans l'Empire du *Milieu;* si nous étions à Jérusalem, où les pèlerins baisent dévotement la pierre centrale, le *Nombril* du monde; si nous étions à Bourges, où l'on montre, où l'on montrait du moins au dix-septième siècle, un arbre planté au point équidistant des frontières du Royaume, nous comprendrions le pourquoi de dénominations qui, partout ailleurs, ne sont que les conséquences de la stérilité des idées contemporaines.

XVI

LE CERF

LE CERF est une enseigne très-répandue; en France, c'est communément : au GRAND CERF. On rencontre comme variété le CERF D'OR, le CERF BLANC, le CERF MONTANT, le CERF AILÉ ou CERF VOLANT, le CERF CROISÉ, les CINQ CERFS, la BICHE, le PIED DE BICHE et la CORNE DE CERF, enseigne assez en usage chez les couteliers qui aiment à voir s'étaler au devant de leurs magasins, un véritable bois de cerf, monté sur une tête dorée.

Anciennement, les bois de cerf, trophées de chasse, se trouvaient dans toutes les maisons, même dans celles des plus petits gentilshommes. Placées dans les vestibules et les salles à manger, elles servaient en général à suspendre les armes et les vêtements; nous en avons vu pendre au milieu des salles : la tranchure du col portait les armoiries du maître.

Ces têtes de cerf armoriées se voyaient partout : à Chantilly, la galerie des cerfs était ornée d'une cinquantaine de figures de ces animaux portant tous à leur col

les armes de la maison de Montmorency et des familles avec lesquelles elle avait fait des alliances.

Toutes les maisons royales de l'ancienne France avaient une galerie des cerfs, décorée de représentations diverses de ces gracieux quadrupèdes; de tableaux contenant le résultat annuel des chasses, les noms des chiens les plus célèbres, etc.

La tête de cerf était l'élément ordinaire de la décoration des écuries princières : celle du château de Rambouillet n'offrait pas moins de deux cent quatre de ces têtes, sculptées avec le plus grand soin, coloriées et portant des bois naturels.

Ce sont aussi des bois naturels qui, depuis le commencement du seizième siècle, décorent la cour du château de Villeneuve en Auvergne. Sous l'un deux, malheureusement trop détérioré pour que l'on puisse vérifier ses quarante andouillers, on lit encore :

Quy antrera icy dedans,
Si taste tous les vins de céans
Se doit bien garder d'estre pris
Au retourner à cet huys;
Car il aura dessus son front
Telles cornes que ceules-cy sont.
Alés veoir cest grand mervelle,
On n'en vist oncques les parellea.
Ancores eussent esté
Plus estranges de la moytié,
Si on l'eust pris en sa saison
Et à sa droite venaison;
Mais il fust pris comme vous dy
Devant Pasques le Samedy.
Et fust mis sur ceste porte
Pour l'estrangeté qu'il porte;
Car, qui ses cornes luy contera
Plus de quarante il y trouvera.

En Allemagne, plus encore qu'en France, on aimait les cornes; laissons parler Misson qui écrivait en 1687 : « Je ne sçaurois vous dire quelle amitié particulière ont les habitans de Nuremberg pour les cornes, mais toutes leurs maisons en sont pleines; elles y sont partout en ornement, au rang des tableaux et autres choses curieuses. On voit souvent dans la plus belle chambre, une teste de cerf, ou de bœuf, avec une magnifique paire de cornes : le tout pendu au plancher comme un lustre : sans autre raison que celle de l'ornement ».

Tavernier dit que dans le château d'Augustenbourg en Saxe, qu'il visita en 1630, on voyait « une sale qui n'a pour tout ornement de haut en bas qu'une infinité de cornes de toutes sortes d'animaux appliquées contre le mur; on y remarque, ajoute-t-il, une teste de lievre avec deux petites cornes, qui fut envoyée à l'Electeur pour une grande rareté par le Roy de Danemarc » Le même auteur parle aussi du Kellihminar ou tour de cornes, célèbre trophée de chasse, élevé à Ispahan par Schah-Abas au commencement du dix-septième siècle; cette coutume d'ériger des tours ou pyramides de cornes se retrouve parmi les chasseurs de l'Amérique septentrionale.

La Corne figure sur beaucoup d'enseignes, mais, nous l'avons déjà dit, c'est le plus souvent un rhyton : une corne à

boire qui est représentée. Dans certaines sociétés il était d'usage de faire boire les néophites dans un vase monté entre les branches d'un bois de cerf, de telle manière qu'arrivé au fond de la coupe l'initié se trouvait transformé en véritable Actéon. Au commencement du dix-huitième siècle, on vit se multiplier des enseignes composées de cornes de toute nature avec la devise : SVNT SIMILIA TVIS, nous pourrions dire encore....... mais nous ne voulons conduire nos lecteurs ni dans le *Monde des cornus* ni jusqu'au *parc au Cerf* de Louis XV et de ses imitateurs; mentionnons cependant les enseignes du GRAND CORNU et de la TÊTE CORNUE.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, le cerf était aussi abondant sur le Continent qu'il l'est encore aujourd'hui en Ecosse et dans certains parcs d'Angleterre. La chasse était une véritable affaire. L'aubergiste aimait le chasseur, c'était un hôte assuré, aussi que d'allèchements sur les enseignes. A côté du CERF on voyait le LIÈVRE, les TROIS LIÈVRES, le LIÈVRE D'OR,... le CHAMOIS, le CHEVREUIL, le SANGLIER, la HURE et l'OURS; puis le PARC, le CHASSEUR, le COR DE CHASSE, le LÉVRIER, le LÉVRIER BLANC, la LEVRETTE; enfin la CHASSE AU SANGLIER et la CHASSE ROYALE.

N'oublions pas saint Hubert, le patron des chasseurs, le GRAND SAINT-HUBERT, comme disent les enseignes; on sait que ce Nemrod des temps modernes fut converti à la vue de la Croix brillant entre les bois du cerf qu'il courrait; pareille apparition, si ce n'est pareille aventure, arriva à saint Eustache, à saint Félix de Valois, à saint Jean de Matha et à d'autres. La plupart des enseignes que nous venons de citer tendent à disparaître en même temps que la chasse; la grande chasse sur terre libre se transforme en légende des temps passés.

Le **Cerf blanc** joue son rôle dans plusieurs légendes remontant aux premiers siècles du Moyen-âge. C'est une enseigne très-fréquente en Angleterre. Son origine y remonte au règne de Henri VI (1485-1509). Sir Halleday Wagstaffe, grand veneur de l'époque, raconte une chasse dans laquelle un suberbe cerf blanc nommé Albert fut couru tout le jour sans résultat. Le soir, au moment où il allait se rendre, le roi lui fit grâce. L'auberge qui servait de halte de chasse changea son enseigne pour celle du fameux CERF BLANC, qui bientôt se répandit autant en Angleterre que celle du GRAND CERF l'était en France.

La plupart des animaux connus au Moyen-âge étaient désignés par des sobriquets : **Brichemer** était celui du Cerf. Qu'on nous permette à ce sujet une courte digression sur l'origine d'un nom de rue de Paris, celle qui, au treizième siècle,

porta le nom de **Baillehoe** ou **Baillehue**, vu que les passants devaient s'attendre à y être *hués* ou appelés d'une manière assez peu convenable. Au quinzième siècle, l'enseigne de l'hôtellerie du *Cerf* imposa à cette voie le nom de **Brichemer**, corrompu et transformé en **Brise-miche** par la voix populaire; vinrent enfin les édiles qui sanctionnèrent doublement l'erreur en acceptant le mot et en baptisant une rue aboutissante du nom complémentaire de **Taille-pain**.

XVII

LE CHANT DES OISEAUX

Dans un article précédent, nous avons mentionné quelques enseignes représentant des animaux musiciens, ce n'étaient ni le rossignol, ni aucun des chantres de nos bois; on voulait de vigoureux contrastes, c'étaient l'âne, la chèvre, le porc, la truie!

Les enseignes composées de simples instruments de musique étaient rares : nous avons retrouvé, mais le plus souvent à l'état unique, le Cor, la Cornemuse, la Harpe, le Luth, le Rebec, Viel ou violon, la Trompette et le Tabour soit Tambour, diversifié en Grand Tambour et Tambour Royal.

Ajoutons à cette nomenclature les enseignes de l'Harmonie, de la Sirène et de Sainte-Cécile.

Le Chant des Oiseaux était celle d'une brasserie de Strasbourg que M. Piton a signalée : elle se composait d'une grande peinture représentant des oiseaux ouvrant leurs becs et saluant l'aurore de leurs chants. Cette enseigne, remontant au quatorzième siècle, paraît avoir eu pour origine le mot *Vogelgesang*, littéralement *chant des oiseaux*, nom du premier propriétaire de la maison où elle se trouvait.

XVIII

LE CHAPEAU ROUGE

Le Chapeau et les Quatre Chapeaux se voient sur quelques enseignes. N'oublions pas qu'au Moyen-âge, *cappel*, *chappel*, *chapelet* et *chapeau* sont des mots qui s'employaient pour *couronne*, surtout en parlant de couronnes formées de parties végétales. Amicus avait son enseigne : au Cappel de Violettes Le poète Guyot, qui vivait à la fin du treizième siècle, nous donne une idée assez nette de l'aspect rustique de certaines parties du Paris de son temps quand il nous dit que, sans sortir du mur d'enceinte :

Sanz passer guichet ne postis
En la rue au quain de Pontis
Fis un Chapia de violete.

Etienne Boileau parle, en 1258, d'un *chapel* de roses ; en 1380, nous trouvons un *chapelet* de fleurs et un *chappel* de feuilles, les descriptions de fêtes du quinzième et du seizième siècle sont pleines de mentions de *chapeaux* de verdure, de *chapeaux* d'olivier, de *chapeaux* de triomphe, entourant les écussons des rois. Ronsard a chanté le *chapelet* de fleurs de lis. Empruntons une citation à Pierre de l'Etoile :

« Le mardi, 21 juillet 1587, le cardinal de Bourbon, Abbé de Saint Germain des Prez, fit faire une procession solennelle, à laquelle il fit marcher tous les enfans, fils et filles du faubourg Saint Germain, pour la plupart vestus de blanc, et pieds nuds ; portant les garçons un Chapeau de Fleurs sur la teste nuë, et tous, tant masles que femelles, un cierge de cire blanche en la main ».

Parfois, on rencontre aujourd'hui comme enseignes : la Couronne de Houblon, la Couronne de Laurier et la Couronne de Roses.

XIX

LE CHATEAU FÊTU

Depuis longtemps le Chateau a le privilége de décorer l'enseigne. Si nous avons aujourd'hui des Chateau Rouge, des Chateau Vert et des Chateau des Fleurs, le Moyen-âge n'avait rien à nous envier : le Chasteau de Pontoise était une des premières hôtelleries de Paris au quinzième siècle et celle du Chasteau Royal existait encore à Genève au commencement du dix-huitième.

Le Chateau Fêtu fut une enseigne célèbre. Elle est mentionnée dès la fin du treizième siècle, témoin ces vers de Guillot de Paris :

Droitement de Chasteau Festu
M'en vint à la rue à Prouvoires.

La rue du Chasteau Festu est mentionnée vers 1430, et un document du même siècle nous montre l'hôtellerie du Chastel Festu toujours voisine de la rue des Provoires ou des Prêtres.

Rabelais, et ce n'est peut-être pas le dernier en date, parle encore du Chasteau ou Castel comme d'une auberge ou cabaret de son temps.

Dans ses *Chroniques*, et sans doute par suite d'une faute de scribe, Froissard écrit : *chasteau* de *festu ;* or, comme un *fétu* n'a pas grand' valeur, qu'une hôtellerie couverte de *chaume* ne paraît pas partout chose bien confortable, on a été induit en erreur au sujet de cette vieille hôtellerie dont on a méconnu l'importance et dont le nom signifiait littéralement : château où l'on *festine,* où l'on *fêtoie,* en un mot Chateau des Fêtes.

En publiant *Li epystles des femes*, ancienne pièce du Moyen-âge, M. A. Ju-

binal a cru y trouver une mention du *Château-Festu;* c'est une erreur : da s ces vers que nous allons rapporter, le mot *festu* n'a d'autre sens que *chaume*, *chaumière* et, par extension, *misère :*

N'a si sage clerc ne provoire,
Tant ait argent ni or molu,
Se il se met en feme croire,
Que son avoir et son mémoire
Ne li ait en brief tans tolu,
Que jai ne l'en ert riens rendu.
Lors diront : « Cil a mult bien vendu;
Il a été à bone foire. «
Ensi en ont maint desvestu;
Ensi les mainnent au FESTU.

XX

LE CHAUDRON

Le Chauderon et la Chaudière sont deux enseignes du Moyen-âge. Ces ustensiles, qui nous paraissent assez vulgaires aujourd'hui, étaient beaucoup plus populaires autrefois. Dans les contes des longues veillées d'hiver, dans les récits des voyageurs et des trouvères, revenait souvent la mention de ces immenses chaudières dans lesquelles, lors des festins donnés au peuple par les empereurs et les rois, on faisait cuire des bœufs entiers, puis venaient la terrible chaudière où, dans l'huile bouillante, on précipitait les faux monnayeurs; les chaudières de l'enfer si souvent représentées au front des églises avec les détails les plus saisissants; le chaudron, peut-être plus redouté encore, où les sorciers faisaient cuire les herbes pour préparer des compositions coupables, destinées à *enherber* bêtes et gens. On ne parlait de ce dernier vase qu'en tremblant; l'avoir touché était un crime. La Loi Salique imposait une amende de soixante-deux sous d'or, somme énorme, à celui qui accusait un homme d'être *strioporte*, c'est-à-dire porteur du chaudron au lieu où les sorcières font leurs enchantements.

Ces objets étaient d'autant plus populaires qu'on les voyait souvent : les chaudières sculptées au portail des églises existent toujours; dans le butin conquis à Morat se trouvait une chaudière d'une merveilleuse grandeur, qui fut longtemps conservée, et le musée d'Avenches possède encore un chaudron de magicien entouré de longues inscriptions.

La Chaudière et la Grilloire sont les enseignes parlées de cabarets remarquablement bien exposés à l'action du soleil; le Four, le Fourneau et le Rôtillon sont de véritables enseignes écrites; ce dernier mot se rapporte souvent au souvenir d'un incendie : Lausanne a encore sa rue du Rôtillon comme Genève a sa rue de la Rôtisserie.

XXI

LE CHERCHE-MIDI.

Si la monographie de l'amateur de l'*heure qu'il est*, espèce de monomane dont la vie s'écoule subordonnée à l'exactitude de la minute présente, n'a pas encore été tracée, l'enseigne, le proverbe et l'épigramme en ont du moins posé les premiers jalons. Boileau a dit de Targas :

Sans cesse autour de six pendules,
De deux montres, de trois cadrans,
Lubin depuis trente et quatre ans
Occupe ses soins ridicules.
Mais à ce métier, s'il vous plaît,
A-t-il acquis quelque science ?
Sans doute, et c'est l'homme de France
Qui sait le mieux l'heure qu'il est.

L'enseigne du CHERCHE MIDI à Paris, si célèbre, dit Sanval, qu'elle a été gravée et mise en tête des almanachs tant de fois qu'on ne voyait autre chose, représentait un cadran entouré de gens qui, dans les postures les plus diverses et avec la plus grande attention, y cherchaient l'heure, à peu près comme on voit dans les villes douées d'une méridienne les vieux *péclotiers* et autres amateurs de l'art des Berthoud épier l'instant où le point lumineux leur donnera le midi vrai. Ils cherchent, ils cherchent si bien que le vulgaire, toujours porté à ridiculiser ce qu'il ne saurait comprendre, dit qu'ils *cherchent midi à quatorze heures ;* généralisant cette expression, on en est venu à dire de tout individu par trop minutieux et pointilleux que c'est un *chercheur de midi à quatorze heures,* mais est-ce l'enseigne qui a donné lieu au proverbe ? Il est difficile de le croire, car il y a bien longtemps que l'homme qui comptait les lentilles de son potage a été mis en scène par les fabulistes, mais ne cherchons pas midi à quatorze heures au sujet de cette antériorité relative, et puisque le cadran s'offre à nos yeux, rappelons cette bonne inscription de l'horloge d'un restaurateur :

Que j'aille bien ou mal, il ne l'importe pas,
Puisqu'ici toute heure est l'heure des repas.

C'est sans doute quelque pensée analogue qui donna naissance à la BONNE HEURE, enseigne d'une vieille hôtellerie genevoise.

XXII

LE CHEVAL BLANC.

Le CHEVAL n'est pas rare sur les enseignes d'hôtelleries.

On y trouve même le CHEVAL D'ARGENT, le CHEVAL D'OR, le CHEVAL ROUGE, le CHEVAL VERT, le CHEVAL MARIN et le CHEVAL VOLANT ; mais pourquoi, sur un CHEVAL NOIR ou d'une autre couleur, rencontre-t-on plus de cent CHEVAL BLANC ?

On peut répondre de bien des manières.

D'abord, un cheval peint en blanc est plus visible et de plus loin qu'un cheval aubère, auferrant, bis, cendal, liard, gris, pommelé, pie, isabelle, bai, fauve, rouan, brun, alezan, balzan ou noir ; cette raison doit toujours avoir eu un assez grand poids dans le choix de l'hôtelier.

Mais, est-ce là tout ?

Nous ne le croyons pas.

De tout temps et partout, on a considéré le *blanc* comme une couleur distinguée, un emblème de la pureté, un symbole divin ; si nous voulions faire des citations, nous n'en finirions pas ; les coursiers de Castor et Pollux, de Proserpine et d'Apollon étaient *blancs ;* dans les proverbes, le corbeau, le merle et le loup *blancs* jouent un grand rôle ; on sait d'ailleurs quels sont les avantages d'avoir les quatre *pieds blancs.* Tout le monde prise le lys et la rose *blanche,* et à tous les yeux la perle et le diamant perdent leur valeur à la moindre nuance altérant leur *blancheur.* — Le coq *blanc* ne met-il pas le lion en fuite et, devant l'éléphant *blanc,* les habitants de Siam ne frappent-ils pas leur front dans la poussière !

Dans le Nord, on se rendait le dieu Wodan favorable en lui sacrifiant les plus beaux coursiers *blancs ;* lorsque, au neuvième siècle, le roi saxon Alfred marcha sur les Danois, envahisseurs de l'Angleterre, la bannière au cheval *blanc* flottait encore à la tête de ses escadrons.

Chez les Romains, le triomphateur était conduit au Capitole sur un cheval *blanc.* Aux entrées solennelles des prélats et des têtes couronnées, on voit toujours figurer les haquenées *blanches* et les grands chevaux *blancs.*

Dans les pages mystérieuses de l'Apocalypse, la monture de celui qui s'appelle le Fidèle et le Véritable, est-elle autre qu'un coursier *blanc ?*

Partant, qu'y a-t-il d'étonnant à voir représenter et persister sur les enseignes, éclatante d'une immaculée blancheur, l'image de l'animal autour duquel rayonnaient tant de pensées poétiques, de l'animal qui se relie ou qui se reliait le mieux, car aujourd'hui il faut parler au passé, à l'idée du voyage et surtout à celle du voyageur ?

Ces idées donnèrent naissance aux vieilles enseignes du CAVALIER, de la SELLE, de la BRIDE *et des* FREINS ; des HEUSES, bottes que portait le cavalier ; des EPERONS, de la HOUSSE, de l'ETRIER ou ESTRIEU comme l'on disait autrefois ; du FER DE CHEVAL, du BAT D'ARGENT, du COLLIER DE CHEVAL, du TOURNE-BRIDE, du REPOSOIR, de la PASSADE, de la ROUE, du CHAR, du CHARIOT, de la VOITURE DU ROULIER, du CHARIOT ROUGE, du CHAR DORÉ, du CHARIOT D'OR, du VOYAGEUR, du COCHE ROYAL, des DILI-

GENCES, de la POSTE, du MULET, des TROIS MULETS, etc.

L'enseigne du BON RENCONTRE (naguère ce mot s'employait au masculin) est ancienne chez nous; Genève possédait, en 1599, celle du BON CHEMIN ; en 1622, Rouen nous fournit le BON ESPOIR ; dans plusieurs villes, nous avons rencontré, avec des dates diverses, le BON PROTECTEUR. N'oublions ni le BON CONDUCTEUR, ni la BONNE CONDUITE, ce terme avec sa valeur propre.

Voici la FRONTIÈRE, la DÉBRIDÉE, l'ARRIVÉE DES VOYAGEURS, le BIENVENU. A Thonon, l'ARRIVÉE DES BONS ENFANTS se trouve ou se trouvait sur la maison dite *La Garde de Dieu*, parce que saint François de Sales, menacé d'être lapidé par les Hérétiques, s'y réfugia le 19 février 1597.

Du séjour des souverains Pontifes à Avignon, le souvenir le plus vivant se trouve sur les enseignes qui, tout le long du Rhône méridional, nous offrent des MULE, non pas la mule que le pape chausse et que les fidèles sont admis à baiser, mais la MULE BLANCHE qu'il monte dans les occasions solennelles.

Il est peu de villes qui ne possèdent une rue du CHEVAL BLANC, souvenir d'enseignes le plus souvent effacées de la mémoire des hommes.

Paris offre encore un CHEVAL BLANC, belle sculpture en ronde-bosse, datée de 1618. Le GRAND CHEVAL BLANC de Lyon est une sculpture de la fin du quinzième siècle dont le mérite est encore supérieur. La même ville offre le PETIT CHEVAL BLANC, enseigne formée d'un marbre antique qui remplit peut-être cet office depuis l'origine.

La statue équestre de Henri IV sur le Pont-Neuf, érigée en 1614, abattue pendant la Révolution et relevée par les Bourbons, n'est connue que sous le nom de CHEVAL DE BRONZE. Son image passa sur l'enseigne du cabaret ; nous connaissons quelques hôtels qui portent encore pour titre : *au* CHEVAL DE BRONZE, expression qui, appliquée à la statue de l'adroit béarnais, donna lieu dans le temps à l'épigramme :

Superbes monuments, que votre vanité
Est inutile pour la gloire
Des grands héros dont la mémoire
Mérite l'immortalité !
Que sert-il que Paris, au bord de son canal
Expose de nos rois ce grand original,
Qui sut si bien régner, qui sut si bien combattre ?
On ne parle point d'Henri quatre,
On ne parle que du Cheval.

Nous aimons à croire que les Gaulois nos ancêtres, avant que d'être incorporés à la grande nation, aimaient à s'arrêter dans les cabarets qui avaient le CHEVAL CORNU pour enseigne ; ce cheval sacré qu'ils imprimaient sur leurs monnaies et figuraient sur leurs armes. Nous croyons nos recherches vaines au sujet de cette image, mais nous pensons l'avoir recon-

nue dans celle de la LICORNE, toujours représentée avec le corps d'un cheval, et dont les exemples sont encore assez nombreux sur les enseignes.

XXIII

LA CIGOGNE.

BEAUCOUP d'hôtelleries suisses ont la CIGOGNE pour enseigne. Dans ces contrées, avoir un nid de cigogne sur sa maison est de bon augure ; c'est un signe de prospérité, un garant de l'honnêteté des habitants, nul ne s'aviserait d'y toucher. Plusieurs de nos vieux coutumiers contiennent des lois protectrices en faveur des cigognes. Suivant les anciennes croyances, la cigogne, à qui on doit l'invention du clystère, nourrit son père et sa mère lorsque la vieillesse ôte à ceux-ci le moyen de pourvoir par eux-mêmes à leurs besoins ; aussi cet oiseau est-il employé par les iconographes comme le symbole de la reconnaissance. Les Cramoisy, imprimeurs au dix-septième siècle, avaient l'enseigne des DEUX CIGOGNES, on lisait autour : HONORA PATREM TVVM ET MATREM TVAM VT SIS LONGAEVVS SVPER TERRAM. On n'attribuait pas à la cigogne moins de dévouement pour ses petits que pour ses ancesseurs ; Junius rapporte, dans son *Histoire de la Hollande*, qu'on a vu une cigogne revenant à son nid qu'entouraient les flammes d'un incendie, faire de grands efforts pour retirer ses petits du danger où ils étaient et n'ayant pu y parvenir à cause qu'ils n'avaient point encore de plumes, s'étendre dans son nid et se laisser brûler en les couvrant de ses ailes. Le fait se passa à Delft, en 1536.

Les Francs domestiquaient la grue; la Loi Salique prononce une amende de 120 deniers contre celui qui aurait dérobé une grue privée. La nature du sol, plus propre alors qu'aujourd'hui à la multiplication des reptiles, explique ce trait de mœurs; seule la grue pouvait assainir les innombrables marais qui couvraient la France.

La GRUE, la GRUE D'ARGENT et la GRUE D'OR prirent place sur l'enseigne, où elles se rencontrent quelquefois encore. On racontait de la grue que, semblable à un sage de la Grèce, si ce n'est le sage qui fut semblable à la grue, cet oiseau ne s'endormait pas sans tenir une pierre dont la chute prévenait un sommeil trop prolongé.

Une enseigne de Strasbourg représente la grue mangeant dans un vase étroit et long, comme la cigogne de La Fontaine. Autrefois, les mots *grue* et *cigogne* étaient confondus au sujet de cet apologue. Avant le grand fabuliste, c'était la grue qui trompait le renard et dans la fable du Loup et de la Cigogne, la grue aussi était le héros :

Li loups menga trop gloutement,
Si fust malades durement :
Car en la gorge li arreste
Un os qui li fist grant moleste.
Si envoia par toute terre
Phisiciens et mires guerre.
De Monpelier estoit venue
Madame Hauteve la Grue
Qui de phisique avoit licence.
Si fist certaine convenance,
Combien au loup devoit couster,
Si cet os lui povoit oster; etc...

Remarquons en passant ce nom de Hauteve, c'est-à-dire *haut montée*, qui a le corps bien au-dessus de l'Eve ou de l'eau, donné à la grue, échassier dont, au seizième siècle, les enseignes étaient répétées à Genève sur la grève du Rhône, encore marécageuse à cette époque.

Si ce n'est sur les embarcations et sur certaines voitures, l'Hirondelle, cet oiseau d'aussi bon augure que la cigogne et dont on aime à voir le nid dans les maisons, est rarement employé comme enseigne, elle le fut cependant à Paris dès 1221, époque où l'on voit figurer la rue de l'Arrondale qui, suivant Dufour, avait tiré son nom de l'enseigne d'un lieu de débauche.

Outre les oiseaux dont nous avons parlé dans d'autres articles, on rencontre encore sur les enseignes la Calandre, espèce d'alouette, armoirie parlante de la famille Calandrini à Genève; la Colombe, la Tourterelle et le Merle, assez fréquent dans certaines parties de l'Italie; signalons encore la singulière enseigne du Bec à Bâle, déjà mentionnée en 1428 et qui existe encore.

XXIV

LA CLEF

La Clef, la Clef d'Argent et la Clef d'Or sont des enseignes plus répandues au nord qu'au midi. La Suisse en présente encore bien des exemplaires. Peu d'objets jouent un aussi grand rôle que la clef dans la langue figurée, mais que représentent, à quoi se rapportent celles qui sont peintes sur les enseignes ? Bien rarement ce sont les clefs doubles ou triples, emblèmes ordinaires de la puissance de l'Eglise ; le plus souvent l'enseigne porte : *à la* Clef. Dans quelques cas, cette clef peut être celle de saint Hubert qui, appliquée incandescente, guérissait de la rage. Plus fréquemment ce doit être la fameuse clef de saint Guérin, naguère conservée à Sion, en Vallais, et si célèbre dans toute la Suisse romande pour la guérison des épizooties. Au dix-septième siècle, les Protestants y avaient encore autant foi que les Catholiques. « Au mois d'août 1624, nous lisons dans un manuscrit de l'époque, les peuples des montagnes d'Ollon, au Mandement d'Aigle, y eurent recours et en reçurent un grand soulagement contre la mortalité qui décimait leurs bestiaux ; les ministres et les prédicans du dit mandement, continue l'au-

teur de cette pièce, entr'autres celui d'Aigle réclamèrent l'attouchement de la sainte clef et firent bénir les denrées à leur usage. »

Les serruriers aimaient et aiment encore prendre des clefs pour enseigne; c'est logique.

On ne se rend pas immédiatement aussi bien compte des clefs qu'on voit au sommet de quelques clochers. A Strasbourg, sous le bouton ou pierre terminale de la flèche de la cathédrale, on voyait une énorme clef en fer, le bouton lui-même portait une clef gravée; là les clefs rappelaient celles de saint Pierre, symbole de l'omnipotence ecclésiastique.

C'est aussi la clef de saint Pierre qui figure sur l'enseigne de la Clef au Moine qui existe encore sur un cabaret vaudois. Les nouvelles doctrines religieuses du pays n'ont pas voulu laisser au prince des apôtres sa suprématie, elles en ont fait un simple religieux.

A Genève, on voit aussi une clef en fer suspendue au petit clocher du Molard. La pointe qui termine ce clocher est une hallebarde qui a véritablement servi d'arme de guerre avant d'être placée là, et comme sa partie inférieure est découpée en forme d'aigle, on a voulu, en ajoutant une clef, compléter le souvenir des armoiries genevoises qui se composent d'une *aigle* et d'une *clef*.

Après tout, ne cherchons pas trop loin les raisons qui ont pu faire prendre la clef comme enseigne de cabaret. Qui pourrait dénier la puissance de la Clef d'Or, les charmes de la Clef des Champs et ceux de la Clef de la Cave dont le ministre protestant Théodore de Bèze, disait : La quatrième *clef* fondamentale des trois clefs communes de la musique ; de la divine, douce, humaine et sainte harmonie, est la bonne *clef de la cave ;* c'est la sainte et harmonieuse clef, c'est la fidèle et parfaite. »

XXV

LE CŒUR DE LA COTE.

Le Cœur joue un grand rôle dans l'imagerie idéologique. Blasons, devises, enseignes, en reproduisent souvent la figure. Si le soleil est le *cœur* du monde, disent les vieux héraldistes, le *cœur* est le soleil de l'homme comme l'or est le *cœur* de la terre. Le *cœur* est l'emblème de saint Augustin, de saint Grégoire le Grand et de sainte Catherine de Sienne. On sait que Jacques Cœur, le célèbre et infortuné *argentier* ou trésorier de Charles VII, portait pour armoiries des *cœurs* avec la devise : A CŒURS VAILLANS RIEN IMPOSSIBLE. Calvin portait un CŒUR SUR LA MAIN avec les mots : PROMPTÈ ET SINCERÈ ; c'était un souvenir de la soldatesque de son pays natal ; en 1774, la compagnie d'Amiens avait encore pour dicton : *La Franchise née Picarde, le* Cœur a la main.

Les Francs-maçons, s'ils n'abusent le cœur, usent et abusent du Cœur. Leurs enseignes foisonnent de Cordialité, de Cœurs sincères, de Cœurs flamboyants, de Cœurs unis, de Cœurs zélés, d'Union des Cœurs, de Réunion des Cœurs et de Triple Union des Cœurs. La Loge des Cœurs unis du Mont-Blanc existait à Bonneville en 1789, et la Parfaite Unité des Cœurs libres se trouvait dans la même ville, en 1791. Mais laissons les retraites ténébreuses où se célébrèrent les mystères d'Hiram, et montons à l'hôtellerie. Quelques enseignes nous offrent des Cœurs, elles sont rares. Citons pourtant le Cœur volant, qui rappelle l'enseigne si bien trouvée de la Fleur de Lis volante, prise autrefois par l'*Intendance des postes* françaises; le Cœur couronné, le Cœur d'Or, le Cœur enflammé, le Cœur saignant, le Cœur royal, le Cœur de France et le Cœur blanc, enseigne anglaise qui touche au Cœur d'Argent.

Pour nous, tout cela ne vaut pas le Cœur de la Côte, enseigne que choisit un cabaretier de Mons, village situé au milieu du riche vignoble vaudois qui s'étage au-dessus de Rolle. Son enseigne était un superlatif auquel il ne croyait pas de rival. Un de ses confrères de Tartegnins voulut lui prouver et lui prouva le contraire en plaçant devant son auberge : Au Rognon de la Côte. Un mot d'explication. Si les anciens ont mis le siége des passions dans le foie, nos paysans placent celui de la force et de la vie dans les rognons qu'ils considèrent comme la partie la plus noble de l'animal, d'où l'appellation de « *rognon* du Dauphiné » donné à la plus belle partie du département de l'Isère, et le proverbe savoyard :

Si la Savoie était un mouton,
Saint-Pierre en serait le **rognon.**

Il s'agit ici de la ville de Saint-Pierre, nom auquel les vanités locales en substituaient quelquefois d'autres. Les vieux littérateurs propageaient ces idées en appliquant le nom de *rognons* aux reins de l'homme, témoin cette paraphrase du Psaume VII, écrite par Campensis, en 1545 : « En fin finale, les mauvais seront destruicts par leur propre maulvaistie : mais ô Dieu juste, qui vois pleinement jusques au fond des cœurs et des roignons, tu confermeras le juste. »

XXVI

LE COQ

L'enseigne du Coq remonte au moins à l'époque gallo-romaine. D'après une inscription antique, Fros leva à Narbonne une hôtellerie sous cette enseigne qui devait être chère aux Gaulois. Les chrétiens ne durent pas moins l'agréer : elle leur

rappelait le coq de saint Pierre et la pieuse légende suivant laquelle, par son chant, le coq avait, le premier, annoncé la naissance du Sauveur du monde.

Le Coq gaulois, emblème qui, bien loin d'être gaulois, ne remonte, comme symbôle de la France, qu'à la seconde moitié du dix-septième siècle, est employé comme enseigne dans quelques localités. Le Coq d'Inde est plus ancien ; l'introduction de ce gallinacé en Europe datant des premières années du seizième siècle. Avant lui, l'outarde paraît pour le plus gros et le meilleur des oiseaux de table ; aussi, rencontre-t-on de vieilles enseignes où l'Outarde d'Or est entourée de toutes sortes d'autres oiseaux, avec l'inscription : je vaux mieux.

Le Paon et le Faisan, honneur des festins d'apparat, étaient aussi souvent représentés que l'outarde ; l'enseigne ne négligeait d'ailleurs aucun des volatiles chers aux gourmets : on y trouve le Canard, le Grand Canard, l'Oie, le Chapon, le Pigeon ou Coulomb, la Perdrix, le Moineau et même l'Ortolan.

Beaucoup d'autres oiseaux prirent place sur l'enseigne ; l'*aigle*, l'*autruche*, la *cigogne*, le *corbeau*, le *faucon*, etc., dont nous parlerons en temps et lieu ; mentionnons seulement en passant l'enseigne des Trois Tarins, qui existait à Paris au milieu du dix-septième siècle, comme on le voit dans ces vers du *Paris burlesque*, imprimé en 1652 :

> Belle, j'attends votre réponse ;
> Je loge auprès monsieur le nonce,
> Tout vis-à-vis M. Thurins,
> A l'enseigne des Trois Tarins.

Le *tarin* est une espèce de serin, originaire de Russie et qui passe l'automne en France.

Le Coq hardi, montrant le fier volatile campé sur la tête du roi des forêts, enseigne fréquente à Lyon, et que naguère encore on voyait près de Genève, concorde avec la croyance du Moyen-âge qui estimait que des choses qu'il pouvait craindre, le lion ne redoutait rien plus que les éclats de la voix du coq et le battement de ses ailes. Nos modernes peintres d'enseignes, représentant le *Coq hardi*, oublient seulement que pour que le coq soit craint du lion, il faut que son plumage soit d'une éblouissante blancheur ; c'était l'opinion de Pline, répétée par Brunetto Latini qui, parlant du lion, dit : « Et ja soit chou k'il est redoutés de tous les animaux, ne porquant il crient le Blanc Cok. » Ce que redisent Philippe de Thaun et Guillaume, le clerc de Normandie :

> Li Leuns Blanc Coc oient,
> De char le cri ki en vent.
> . . . .
> Si merveille dunt ce li vent
> Que de Blenc Cok grant pour a
> Ja qu'il poisse, ne l'attendra.

Nous ne désespérons pas de retrouver le COQ BLANC sur quelque enseigne d'hôtellerie ignorée ; signalons en attendant le COQ D'OR qui n'est pas commun ; le COQ CHANTANT, enseigne de tôle suspendue de manière à ce qu'au moindre vent, l'image grinçant sur ses gonds, le battant pût dire : le coq *chante* ; enfin le COQ-HÉRON, qui a laissé son nom à une rue de Paris et qui ne paraît être autre que le COQ DE BRUYÈRE, oiseau aussi peu abondant aujourd'hui qu'autrefois.

En 1300, une maison de Paris portait le nom de COCATRIX, ce basilic qui pond des œufs d'où éclosent des vipères; l'enseigne fut d'abord celle d'un *lupanar*, elle était bien trouvée, puisque le moyen-âge avait synonyfié *cocatrix* ou *coquatris* avec *meretrix*.

Nous ne savons si le COQ-SI-GRUE, ce coq haut monté comme la grue, fut jamais représenté sur l'enseigne ; mais s'il ne le fut pas, il est néanmoins resté dans la tradition de la langue parlée, car, lorsqu'un enfant, par trop curieux, demande ce qui cuit dans la marmite, la maman lui répond : *des* COQS-SI-GRUES *et des poires Merlin*. Pour l'édification de nos lecteurs, ces poires, baptisées du nom du fameux enchanteur, sont des fruits analogues à ceux que, dans ses jardins de délices, Mahomet réserve à ses disciples.

XXVII

LA CROIX BLANCHE.

LA croix lumineuse qui apparut à Constantin semble être le point de départ de l'enseigne de la CROIX BLANCHE, quelquefois CROIX D'ARGENT, qu'on retrouve à diverses époques dans tous les pays chrétiens. Dans les contrées qui composent aujourd'hui la Suisse romande, cette croix fut longtemps considérée comme une respectueuse reproduction des armoiries de la puissante maison de Savoie qui porte : *des gueules à la croix d'argent ;* mais, à partir de l'introduction du luthéranisme dans ces contrées et en particulier à Genève, les habitants de cette ville devinrent, comme dit le vieux Du Four, de trop « viceraux ennemis » de cet insigne héraldique pour en voir avec plaisir l'image sur les enseignes de leurs hôtelleries. Depuis ce moment, nos CROIX BLANCHE furent des CROIX HELVÉTIQUE. L'année 1530 peut être prise pour date publique de ce changement d'opinion. Laissons la parole à Jeanne de Jussie, écrivain contemporain : « Quand les SUISSES furent dedans la Cité, tous les Prestres, tant Séculiers que Réguliers posèrent leurs robbes, et s'accoustrèrent comme les gens Laiz tellement qu'on ne les cognoissoit point entre les mariez, et portoient tous la devise de guerre qui étoit une CROIX BLANCHE qu'ils portoient devant l'estomach et une derrière les épaules. »

Le discrédit de la croix de Savoie remonte toutefois plus haut que 1530. Déjà, en 1477, Fribourg l'avait effacée de ses portes ; en 1527, la croix ducale fut arrachée du Château de l'Isle, à Genève, et en 1529 plusieurs Genevois promenaient en dérision cette croix savoyarde, naguère aimée et respectée. Ils firent plus, Jeanne de Jussie nous a conservé le trait suivant : « Au mois de juillet 1532, aucuns de Genève allèrent banquetter au pont de Tremblière, et après ce banquet, retournant à Genève, passèrent dans la ville de Gaillard où, en dérision et mépris de Monseigneur et de toute la Noblesse, vont tirer en peinture, avec un charbon de feu, un Ours qui fientoit son ordure sur la noble Croix blanche, qui sont les armes et enseigne de Monseigneur et du païs de Savoie, comme l'on sçait. » En 1536, l'armée bernoise, conquérant le Pays-de-Vaud effaçait partout les armes de Savoie qui ne s'y retrouvent plus que dans quelques églises où la hauteur les rendait inabordables. Les paysans applaudissaient aux vainqueurs en chantant des couplets dont le refrain était :

A la potence,
Les amis de la Croix Blanche.

Enfin, la Croix suisse, déjà signe secret de ralliement avant 1530, fut définitivement admise par Genève comme *devise, écharpe* ou *cocarde militaire*, en 1557. Ce ne fut toutefois qu'après 1815 que les hôteliers commencèrent à baptiser leurs *croix blanche* du nom assez moderne de Croix fédérale.

On peut citer en Suisse bien des exemples de ces enseignes d'hôtellerie reflétant les aspirations, les opinions et les événements politiques.

Les armoiries des ducs de Zähringen, vicaires impériaux dans les trois évêchés de Genève, Lausanne et Sion, fondateurs des villes de Berne et de Fribourg, sont la cause de la multiplication étonnante des enseignes qui, dans ces contrées, offrent encore le Lion d'or. Ces puissants dignitaires portaient sur leur bouclier : *des gueules au lion d'or.*

Il ne faut point croire que toutes nos Aigle et nos Aigle noire soient des représentations pures et simples des hôtes des rochers abrupts ; non, non, cette aigle aux formes héraldiques, se détachant le plus souvent sur un fond d'or, c'est l'aigle de l'Empire d'Allemagne, l'aigle sous les ailes de laquelle se développèrent nos libertés..... et, presque jusqu'à nos jours, on ne saurait l'oublier, nos villes se sont fait gloire d'être aptes à jouir de leurs privilèges comme villes impériales. Citons, en passant, l'auberge de l'Aigle noire à Morat ; elle existe encore, du moins elle existait encore il y a peu d'années ; ce fut dans le verger de cette auberge que, le 16 juillet 1448, se conclut la paix entre la Savoie, Berne et Fribourg.

Genève vit l'enseigne de l'*Aigle* sous bien des formes : le Grand Aigle Noir existait encore en 1831 ; l'ignorance du siècle en avait corrompu l'orthographe. En 1565, on trouve une hôtellerie de l'Aigle à Saint-Gervais ; l'Aigle d'Or offre au moins trois stations : à Longemalle en 1555, à la rue de la Boulangerie de Saint-Germain en 1708, à Saint-Gervais plus tard : on voit encore, plaquée contre l'immeuble historiquement connu sous le nom de *Maison Throillier*, cette vieille enseigne avec le millésime 1769.

Et toutes nos Couronne, plus nombreuses encore que les Lion et les Aigle ; en les comptant, on serait un peu tenté de croire à l'ironie ou à l'antiphrase dans un pays républicain, mais il n'en est rien. Comme les Aigle, ce sont des traditions vivaces de la gloire qu'on attachait à faire partie de la puissante confédération germanique, à grandir à l'ombre de la *couronne* des empereurs d'Occident.

La maison d'Autriche, héritière des Zähringen et des Kybourg, a laissé un souvenir dont les dernières traces se retrouvent sur quelques enseignes. On sait combien les Fribourgeois étaient encore attachés à cette maison en 1449, quelle brillante réception la ville de Fribourg fit à l'archiduc Albert le 4 août de cette année et de quelle ingratitude, pour ne pas dire plus, ce souverain paya tant de dévouement. Néanmoins, le nom de Habsbourg aurait continué d'y être en honneur si Albert lui-même n'avait abandonné ses droits l'année suivante. Le signe de ralliement à l'Autriche était la Plume de Paon. Cette plume se plaçait au chapeau, comme les Tyroliens la portent encore. Aux jours de fête, aux *bons jours* comme on disait autrefois, toutes les statues des saints étaient ornées de couronnes composées de plumes de paon, artistement disposées. On lit dans une vieille chronique qu'en 1447, certains soldats bernois voulant arracher ces couronnes des images de l'abbaye d'Hauterive, une rixe furieuse s'éleva et que deux des agresseurs furent tués.

L'image de l'oiseau de Junon étalait sa robe aux divines couleurs sur les enseignes des meilleures hôtelleries. C'est là qu'on retrouve quelquefois encore ce vieux symbole politique ; mais, aujourd'hui, sans valeur directe, incomprise comme souvenir, l'enseigne du Paon s'efface et disparaît ; nous lui devions une ligne dans ce travail qui devient souvent un véritable nécrologe.

Quiconque a sérieusement étudié l'histoire de la Suisse peut apprécier de quelle importance était pour ce pays l'existence du duché de Bourgogne, véritable boulevard nous séparant d'un trop puissant voisin. Les intrigues de Louis XI amenèrent les batailles de Grandson et de Morat. Les Savoyards et les Genevois qui avaient compris l'importance des faits,

partagèrent les défaites du grand et malheureux prince qu'on a comparé à Darius. Les Archives de Genève conservent encore des lettres de Charles adressées : *A nos très chiers et bons amys les gens d'église, nobles, bourgeois, marchans et communaulté de la ville de Genève.* On voyait dans cette ville des hôtelleries sous les enseignes de l'Ecu de Bourgogne et de la Croix de Bourgogne. Dépopularisée par les événements postérieurs, cette dernière a disparu, et il faut recourir à de vieux parchemins pour savoir qu'elle pendait « en Coutance ». L'escu de Bourgogne était « au Mollard ». Représentant une province de France, cette enseigne persista longtemps ; de 1646 à 1670, l'hôtellerie qu'elle désignait fut tenue par Etienne De Luc, d'une famille noble et qui était en même temps hôte de la Croix Verte.

Lorsque la république de Berne fut entourée de cette auréole de puissance et de gloire qui frappa Montesquieu, la majorité des auberges, dans les pays conquis, prit l'Ours pour enseigne. On est étonné du nombre qui en reste encore, seulement dans le ci-devant Pays-de-Vaud.

Les droits, ou si l'on préfère, les prétentions de la Prusse sur le comté de Neuchâtel, se reflétèrent sur les enseignes : au Grand Friederich, au Roi de Prusse et aux Ducs de Nemours, probablement disparues, ou bien diminuées de nombre depuis que ce canton est entré, sans plus d'amphibianisme, dans le sein de la Confédération Helvétique.

Nous nous sommes un peu écarté de la Croix blanche. Plusieurs hôtelleries de Genève ont porté cette enseigne. Au quinzième siècle, une auberge de la Croix blanche existait à la Corraterie. Une autre se trouvait dans le faubourg de Saint-Gervais. Parlons un peu de celle-ci. Elle existe encore, sous le nom plus moderne de Croix fédérale qui n'a cependant pas entièrement effacé l'ancien vocable, car dans le mémorable procès politique de 1864, plus d'un interpellé l'appelait encore la *Croix blanche.*

Cette auberge, qui a quelques droits à la célébrité, se trouve au bas de la rue de Constance. Nous disons Constance, car, jusqu'au commencement du seizième siècle, ce nom fut seul employé. Les Picards et les Normands qui entouraient Calvin, ignorant et l'histoire de Genève, leur pays conquis, et la géographie de l'Allemagne, imposèrent à cette voie le nom de Coutances — Coutances soit. La Croix blanche fut bâtie en 1472, ainsi que l'attestait l'inscription suivante tracée en lettres gothiques sur la façade :

ANNO M CCCC LXXII DIE XII MESIS IUNII IOHES PELLIGOT DE VEYGIER ICEPIT FUNDARE DOMU ISTAM.

C'était une belle hôtellerie. Une haute tour servant d'escalier, un rez-de-chaussée en vaste halle, pente douce finissant

en abreuvoir vers le Rhône, écuries, remises ; salle commune aux dressoirs chargés de vaisselle brillante, quartier bruyant et populeux, rien ne peint mieux la vieille auberge d'une ville commerçante. — La décoration a changé : la tour est décapitée, la halle encombrée d'échoppes, l'emplacement de l'abreuvoir et des dépendances est aujourd'hui couvert de hautes maisons : *sic transit gloria mundi !*

Bien des événements se sont passés sous les fenêtres de la *Croix blanche*. Ce fut là qu'en 1546, Calvin fit dresser une potence pour y faire pendre tous ceux qui ne voulaient pas trouver son joug doux et léger; pour y pendre aussi tous ceux qui seraient assez hardis pour porter des culottes coupées sur un patron qui lui déplaisait : des chausses tailladées à la mode suisse. Tête de l'insurrection qu'il projetait en France, le *réformateur* voulait que Genève fût d'abord vêtu à la mode française et que rien dans le costume de ses habitants, ne rappelât celui des enfants de l'Helvétie. Nous nous serions abstenus de rappeler ces faits, s'ils ne nous avaient donné l'occasion de reproduire un pasquin qui en fut la conséquence, et qu'on trouva affiché contre la chaire de l'ex-cathédrale de Saint-Pierre, le 27 juin 1547. Le langage populaire de cette époque a laissé si peu de monuments qu'il vaut la peine de reproduire ce morceau, qui n'était pas d'ailleurs à l'adresse de Calvin, mais à celle d'un autre ministre, Abel Poupin, religieux défroqué, connu du public sous le sobriquet de *Groin-de-pourceau*. Voici cette pièce conservée par M. Galiffe, dans ses *Notices généalogiques :*

« Gro pansar te et to compagnon gagneria miot de vo queysi. Se vo no fatte enfuma, i n'y a personna que vo garde qu'on ne vo mette en tas. Lua què pey, vo mauderi l'oura-que jamet vo salistes (saillîtes, sortites) de votra moinnery. Et mezuit prou blama quin Diablo et tot su f..... prêtres renia no vegnon ici mettre en ruyna. Après qu'on a prou endura on se revenge. Garda vo qu'i ne vo n'en preigne comme i fit à Mosieur Verle de Fribo. No ne vollin pas tant avey de metre. Nota bin mon dire. »

XXVIII

LA CROIX D'OR

La *Vie d'Anne-Jacqueline Coste*, morte en 1623, tourière du couvent de la Visitation, à Annecy, mentionne, relativement à Genève, quelques faits inconnus d'ailleurs. Ses mémoires, à côté de leur couleur mystique très-prononcée et bien naturelle chez une religieuse, portent tout le caractère de la véracité.

Servante dans l'hôtellerie de l'*Ecu de France*, de 1594 à 1604, elle cacha dans une cave de logis quelques soldats savoyards faisant partie du corps entré par

escalade dans la ville, pendant la nuit du 11 au 12 décembre 1602; elle les fit évader successivement, travestis en paysans.

Peu après, elle fournit à l'aumônier de l'ambassadeur de France près des Ligues suisses, logeant dans l'hôtellerie, les moyens de célébrer la messe dans cette même cave qui avait servi de refuge.

« Bon Dieu ! s'écrie le biographe à qui nous empruntons ces détails, que cette cave obscure fut resplendissante, et remplie de belles lumières durant le saint sacrifice ! trois seules personnes visibles y composoient le train de ce roi immortel, qui s'y offroit à son père par les mains du prêtre ; mais en vérité je crois qu'un million d'esprits de la milice céleste y accoururent pour en être les spectateurs et les admirateurs. »

Quand on pense à la police clérico-politique de ce temps ; aux procédés qu'elle sut mettre en usage, procédés que l'Inquisition, même en Espagne, ne trouva jamais, n'a-t-on pas le droit d'être étonné de l'impénétrable mystère couvrant cette célébration, qui, divulguée, eût probablement entraîné ses acteurs au bûcher !

Si la messe, secrètement célébrée dans les caves d'un cabaret, est chose rare, on voit d'autre part les novateurs en fait de religion, prendre assez souvent la taverne pour théâtre de leurs exploits. Le fait se reproduit de nos jours et on peut en citer des exemples anciens : un certain Grillonus, dont parle Ducange, allait déjà semer ses hérésies d'auberge en auberge.

Genève a eu plusieurs hôtelleries sous l'enseigne de la Croix d'Or. En 1553 l'une d'elles se trouvait « en Coutance. »

Mais auparavant, et bien plus que celle-là, l'hôtellerie qui a laissé son nom à la rue de la *Croix d'Or*, et dont on voit encore l'enseigne, acquit une célébrité historique. Ce fut là qu'en 1532, Fromment commença à se faire connaître. « Au mois de Decembre, dit Jeanne de Jussie, vint un Predicant de nation Françoise, qui preschoit secrettement en une Hostellerie, jusques à la Nativité nostre Seigneur, qu'il commença à se publier, et se mit en une grand'sale sur une table ronde affin qu'il fust mieux entendu. » Dans son *Histoire de Genève*, M. Picot nous a conservé l'affiche-prospectus de ce propagateur de nouvelles doctrines, voici cette pièce :

« Il est venu un homme en cette ville
« qui veut enseigner à lire et à écrire en
« françois à tous ceux et celles qui vou-
« dront venir, petits et grands, hommes
« et femmes, même à ceux qui ne furent
« jamais en eschole ; et si, dans le dit
« mois, ne savent lire et écrire, ne de-
« mande rien de sa peine. Lequel trouve-
« ront en la grande salle du Boitet, près
« du Molard, à l'enseigne de la Croix
« d'Or et s'y guérit beaucoup a maladie
« pour néant.

Il est assez curieux de noter que ce fut

non loin de la *Croix d'Or*, qu'en 1799, 267 ans après les prêches de Fromment, l'abbé Neyre et le curé Vuarin tentèrent le rétablissement public du catholicisme, en fondant une chapelle où ils célébrèrent la messe le jour de Noël.

La Croix Verte était l'enseigne d'une hôtellerie de Genève, située au Molard; elle existait déjà en 1646 et subsista jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Un officier irlandais y étant mort en 1705, l'Etat s'empara de sa succession par droit d'aubaine; la note relative à ce fait peut être citée au point de vue de la valeur comparative des monnaies : « Un petit cheval vendu 20 1/2 écus blancs soit 215 florins; payé au curé de Saconay pour les frais funéraires 2 louis d'or soit 78 florins et 9 sols, le cercueil a coûté 14 florins. »

Ce fut dans ce logis de la *Croix verte* que jusqu'au 21 novembre 1771, les Rose-Croix tinrent les réunions qu'ils avaient inaugurées dans l'hôtellerie voisine de la Ville de Turin, le 15 septembre 1770, à l'occasion de la fête des Tabernacles.

Parmi les croix si diverses qui servirent d'enseignes d'hôtelleries, citons la Croix de Saint-André, cette croix en sautoir à laquelle on donnait assez souvent le nom de *croix de Bourgogne*, témoin ce quatrain contre Henry III qu'on trouva, en 1583, tracé au charbon dans une chapelle des Augustins, à Paris :

Les os des pauvres trépassez
Qu'on dépeint en CROIX BOURGUIGNONNE,
Monstrent que tes heurs sont passez
Et que tu perdras ta couronne.

Cette dénomination avait été appliquée à la croix en sautoir depuis que Charles-le-Téméraire eut adopté pour devise deux bâtons noueux ainsi disposés.

Le rouge était la couleur de la croix de Bourgogne et de celle que les Croisés portaient sur la poitrine. L'enseigne de la Croix Rouge se rencontre encore quelquefois. Au dix-huitième siècle, c'était celle de la principale hôtellerie de la ville de Carouge près Genève. Cette auberge, mentionnée dès 1704, s'élevait non loin de l'emplacement occupé par la tête du pont actuel; sa fin fut tragique. Dans la nuit du 14 au 15 septembre 1733, l'Arve gonflée par des pluies torrentielles emporta l'hôtellerie tout entière « sans en laisser aucune trace, dit un manuscrit contemporain, l'eau avant emporté le terrain même beaucoup plus bas que les fondements. »

La Croix de Fer était l'enseigne d'un cabaret de Paris, très-fréquenté au dix-septième siècle. La Croix de Lorraine, autre taverne célèbre sous le règne du grand roi, datait sans doute de la Ligue qui avait pris pour signe de ralliement cette croix à double traverse dont la *Satire Ménippée* parle ainsi :

Savez-vous ce que signifie
Que les ligueurs ont double croix ?
C'est qu'en la Ligue on crucifie
Jésus-Christ encore une fois.

Ce fut dans ce cabaret de la *Croix de Lorraine* qu'en 1701, Boileau composa, de concert avec Racine, son *Chapelain décoiffé*, comme il nous l'apprend dans une lettre adressée à Brossette, le 10 décembre de cette année.

La Croix de Malte est plus fréquente en Italie qu'en France où se rencontre quelquefois la Croix Noire et l'enseigne de la Belle Croix.

N'oublions pas la Croix de Bois, qui rappelle l'Épée de Bois, adresse d'un traiteur ou plutôt d'une *traiterie* parisienne célèbre au dix-septième et au dix-huitième siècles et dont l'enseigne existe encore.

La Croix d'Or servait très-souvent d'enseigne aux anciens orfèvres, qui usaient aussi de la Croix de Chevalier, de la Croix de Diamant, de la Croix de Perles, de la Croix du Saint-Esprit, de la Croix de Saint-Lazare, de la Croix de Saint-Louis, etc., etc.

XXIX

LE CYGNE

L'élégance des formes du cygne, son éclatante blancheur, l'opinion que cet oiseau était de bon augure pour les voyageurs en ont fait multiplier l'image sur les enseignes d'hôtelleries.

La Nouvelle-Hollande offre un cygne entièrement noir, une autre variété présente dans son plumage un mélange de jaune qui peut avoir donné lieu à l'enseigne du Cygne d'Or; celles du Cygne Couronné, du Cygne du Nord, des Trois Cygnes et celle du Cygne a deux Cous sont rares.

Très-souvent le cygne entrait dans la composition des enseignes en rébus. Celle du *Signe de la Croix*, dont nous aurons à reparler, était le plus souvent formée d'un *cygne* et d'une *croix*. De nos jours, un dégraisseur ou épurateur, imitant cet ancien exemple, a composé une enseigne ayant pour corps l'oiseau cher à Vénus, et pour mot : au Signe de la Propreté.

Si nous voulions sortir de notre sujet spécial, nous aurions à signaler quelques chiffres ou *signes* qui tenaient lieu d'enseignes pour certaines industries, ce sont en général de simples *marques* de commerçants. Nous avons déjà vu le *pantacle de Salomon* remplaçant dans le Nord la couronne de lierre; ajoutons que dans certaines localités, les enseignes offrent à côté du sujet principal un *signe* destiné par le propriétaire à constater sa qualité de franc-maçon : un *triangle*, un *niveau*, une *équerre*, un *compas*, etc., sont peints en petit pour remplir ce but.

Quelquefois l'enseigne même est formée d'objets qui semblent appartenir au même ordre d'idées. Nous avons rencon-

tré les hôtels du COMPAS, du COMPAS D'OR, du NIVEAU et de l'EQUERRE ainsi que les enseignes du MAILLET, du MAILLET D'ARGENT, des TROIS MAILLETS ou des TROIS MAILLOTS, mais nous devons ajouter que ces enseignes sont généralement bien antérieures à l'exhibition de la Maçonnerie moderne.

XXX

HOTEL DESSEIN

VOICI un nom propre d'ancien hôtelier servant d'enseigne. Nous en avons peu à citer. L'hôtel DESSEIN est le premier et le meilleur de ceux de Calais. Sterne y logea, Walter Scott et bien d'autres célébrités ont tenu à honneur d'y reposer. Pourquoi? Pour honorer la mémoire d'un honnête homme, la mémoire de Dessein, l'hôtelier que Sterne défigure dans son *Voyage sentimental*, parce qu'il ne le peint qu'en profil et avec des couleurs d'Outre-Manche, délayées dans trop de parti-pris. A une certaine époque, il y a cent ans de cela, beaucoup d'aubergistes étaient loin de se piquer de probité, M. Dessein faisait une honorable exception. Dans ses *Mémoires*, Rochefort raconte le fait suivant : En se rendant à Londres, M. de Montelar logea chez Dessein à Calais. Il avait dans sa ceinture mille écus en or qu'il emportait à sa garnison, mais qu'il ne voulait pas aventurer sur les routes d'Angleterre. Il pria M. Dessein de les lui garder jusqu'à son retour. M. Dessein les prend, s'assied à son bureau, puis écrit sur un vaste registre : « *Reçu de M. le chevalier de Montelar mille écus en dépôt.* » Il se lève et s'en va. M. de Montelar, surpris qu'il ne lui remette aucun titre, lui fait observer qu'il n'est nanti d'aucun reçu. — Monsieur, *ce n'est point mon usage; vous faites un acte de confiance, vous êtes inscrit sur mon registre, cela suffit pour la sûreté de votre somme.*

M. de Montelar, confiant dans la sincérité et l'exactitude de son hôte, ne fit pas d'autre objection. Son espérance ne fut point trompée. A son retour en France, M. Dessein lui remit ses mille écus en or, et biffant l'article du depôt sur son registre, il ajouta en marge : « *Ladite* somme a été restituée *à son propriétaire.* »

L'hôtel Dessein a repris son ancienne dénomination qui avait été changée au moment de la Restauration. Dans son *Hermite en province*, M. Jong a signalé le fait en ces termes : « L'hôtel *Quillac*, où je descendis, est depuis si long-tems connu de l'Europe entière, sous le nom *Dessain*, qu'à la place du propriétaire j'aurais voulu le lui conserver à tout prix. Cette magnifique auberge, où l'on ne voit cependant plus réunis, comme autrefois, tous les avantages, tous les agréments d'une ville entière, même la salle du spectacle, qui se trouvait jadis

dans son enceinte, est encore l'établissement de ce genre le plus vaste et le plus complet que je connaisse. »

XXXI

LA DOLE

L'ENSEIGNE de la MONTAGNE appartient en général à l'époque révolutionnaire, cependant elle était déjà employée au milieu du dix-septième siècle par un fameux cabaret de Paris. Les montagnes ont fourni le thème d'un grand nombre d'enseignes. Les ALPES et le MONT-BLANC se retrouvent presque partout.

D'autres noms, le MONT-ROSE, le MONT-SALÈVE, le JURA et la DOLE, sont des enseignes plus localisées.

Disons, en passant, un mot de cette dernière montagne. Le *Crêt du creux de la neige* est la plus haute cime du Jura : il est plus élevé de 45 mètres que la Dole qui passe néanmoins dans l'opinion des personnes qui ne s'arrêtent qu'au profil de sa croupe bien dégagée, pour le point culminant de la chaîne. Suivant Gaudy, le nom de cette montagne dérive d'*adoll :* front, partie supérieure. Lutz propose pour l'Adule une étymologie meilleure : *ad dula* PIC DE L'OISEAU ; notons qu'en allemand cette montagne se nomme VOGELBERG et que le mot BEC ou BECCA est fort employé pour désigner des pics et des monts plus ou moins coniques ainsi le BEC A CORBEAU en Vallais est le nom d'une montagne dont la forme rappelle celle de la Dole.

Quoiqu'il en soit, le nom de cette dernière paraît être altéré. Il faut préalablement l'écrire ADOLE, comme on appelle ADULA ou ADULE, cette chaîne de monts élevés où le Rhin, le Rhône, le Tésin et la Reuss prennent naissance.

Beaucoup de noms locaux ont été changés par aphérèse ; on écrit aujourd'hui *London* pour ALLONDON, *Vullionnex* pour AVULLIONNEX, *Voune* pour AVOUNE, etc. L'article *la* et la préposition *à*, ont causé l'altération de bien des mots ; souvent ils emportent l'initiale comme dans *la Dole* pour *l'*ADOLE, à Necy ou *à Miens* pour à ANNECY ou *à Amiens ;* d'autres fois l'article devient préfixe comme dans *Longrin* pour l'HONGRIN, *Loudar* pour l'OUDAR, etc.

Beaucoup de noms communs se sont changés de la même manière : autrefois on écrivait *l'en demain*, les trois mots se sont réunis pour n'en faire qu'un seul, qu'il a fallu faire précéder d'un nouvel article : *le lendemain.*

L'enseigne de la FAUCILLE se trouve dans le passage de ce nom. Ce mot aussi est altéré. On veut le dériver des lacets de la route tracée par Napoléon Ier, et qui, par leurs contours, représenteraient une faucille ! Bien des siècles avant ces

travaux, le nom était employé. Il faut écrire Fossile. En vieux français, au seizième siècle encore, une *fosse* était une vallée, un passage, un défilé, de là le nom de *Fossille* donné à la gorge qui permettait le passage du Jura, de là aussi le mot Fossigny, véritable nom de la contrée qui porte aujourd'hui celui de Faucigny.

Encore une rectification au sujet de l'enseigne du Mont-Tendre. La montagne de ce nom n'a rien de *tendre* : c'est un cône fort élevé dont le sommet est percé par la *Chaudière d'enfer*, gouffre dont la profondeur est inconnue; il se détache comme un maître au-dessus de toutes les sommités du Jura qui l'avoisinent; son véritable nom c'est Mont-Andre, le mont *fort, élevé, robuste*, c'est l'Antropos l'*homme* entre les montagnes.

Nous avons rencontré dans un voyage moderne le nom du château du Cutendre, nom accompagné de lazzis dus à l'impéritie des géographes, lisez château d'Acut Andre : c'est-à-dire de la *pointe*, du *sommet habité par l'homme.*

Durant le séjour qu'il fit à l'île d'Elbe, l'Empereur donna le nom de Mont Passe-Temps à une localité où il se rendait souvent; en 1821, on voyait encore sur l'un des boulevards de Paris, l'enseigne d'un commerçant qui avait jugé à propos en le plaçant d'émettre ainsi, d'une manière indirecte, sa profession de foi politique le *Mont Passe-Temps*, désignation qui rappelle le nom de Pertemps, employé dès le moyen-âge comme désignation de certaines promenades publiques.

XXXII

L'ÉCU

On rencontre des milliers d'enseignes portant : l'Écu de France, d'Espagne, de Savoie, ou de toute autre souveraineté. Avant d'examiner les raisons qui ont pu produire l'université dans ce choix parlons de la singulière fortune du mot ÉCU. Formé du latin *scutum*, il servit en premier lieu comme le mot dont il dérivait, à désigner un bouclier; lors de l'invention des armoiries, qui furent d'abord représentées sur les boucliers, le mot qui nous occupe fut appliqué par extension à toute représentation héraldique; dire : l'*écu de France* ou les *armoiries de France* c'était et c'est encore de nos jours, se servir d'expression absolument synonymes. Lorque la coutume d'imprimer les armoiries souveraines sur les grosses pièces d'or ou d'argent s'établit, le mot *écu*, par une nouvelle extension, fut employé pour désigner ces pièces, surtout celles d'argent, et, aujourd'hui, pour la majorité des individus *écu* n'a

plus que ce dernier sens. Aussi, ne faut-il point s'étonner de voir presque partout, les hôtelleries d'*écus*, s'efforcer de faire disparaître, ce qui pour eux est une disparate choquante, les armoiries peintes sur leurs enseignes et les remplacer par des espèces de pleines lunes, plus ou moins argentées, figurant pour eux de véritables *écus*, mais qui ont l'inconvénient de ne plus rappeler au voyageur que l'inévitable nécessité de payer plus ou moins cher l'hospitalité vénale qui lui est offerte.

Observons qu'en matière d'enseignes, les mots : *ville, maison de ville* ou *hôtel de ville*, sont des synonymes d'*écu* ou d'*armoirie*; ce ne fut guère qu'au dix-septième siècle, qu'on substitua quelquefois des *vues* de villes à leurs armes, mais, dans les cantons suisses, qui dit à la *maison de ville*, dit *aux armoiries*, à l'*écu de la ville*; de nombreuses enseignes, encore appendues, prouvent ce fait. Citons celles des hôtels dits : la *maison de ville*, à Avenches et à Romainmotiers; nous choisissons celles-là vu l'intérêt qu'offrent par elles mêmes les armoiries qui les décorent. Sur la première, on voit une *tête noire* rappellant soit ces hordes barbares qui, au cinquième siècle, devastèrent et ruinèrent pour toujours l'antique capitale de l'Helvétie, soit les conquérants sarrasins qui apparurent à une époque postérieure. A Romainmotiers, l'enseigne de la *maison de ville* offre la *clef de Saint-Pierre* avec le *glaive de Saint-Paul*, souvenir du pape Etienne II qui, en 753, séjourna dans ce lieu et en consacra l'église, l'un des monuments les plus importants de l'Europe au point de vue de l'histoire de l'art.

Que la principale hôtellerie d'une ville en prenne les armoiries pour enseigne, cela est d'autant plus naturel que, dans bien des villettes, la maison, les *vases* et les vins appartiennent à la Communauté; mais, quelle raison eût-on de multiplier sur les enseignes les écussons de tant de puissances étrangères à la localité, depuis celui de l'Empire, jusqu'à ceux des plus petits gentillâtres ?

La première est la même qui se traduit aujourd'hui en Suisse, par ces innombrables enseignes d'Angleterre et de Londres dont nous avons parlé, celle de captiver l'étranger par un souvenir de son pays, qui flatte son amour-propre; l'armoirie du pays natal, mise en enseigne, disait anciennement que là où elle était exhibée on trouverait des compatriotes, on entendrait parler le dialecte du pays; puis, le Moyen-âge avait un faible si prononcé pour les images héraldiques qu'il saisissait toutes les occasions de les multiplier. Pas de paysan dans certaines contrées, et nous ne parlons ni de Vienne ni d'aucune province de l'Espagne, qui n'eût les siennes, qui les fit marquer sur ses sacs à blé, broder sur le collier de ses genisses et empreindre

sur tous les ustensiles de son exploitation agricole.

Et cette multiplication était tout autant du goût des grands seigneurs, qui armoriaient depuis les girouettes de leurs châteaux, jusqu'aux bonnets de leurs serfs. La cathédrale de Lausanne présente un exemple assez curieux de ce luxe d'*étiquettes* : dans les travaux exécutés par ordre de l'évêque Aymon de Montfaucon, on ne voit pas moins de soixante fois ses armoiries répétées; or, comme on en a probablement détruit au moins autant si ce n'est davantage voilà un exemple de plus de cent *redites* pour éterniser la mémoire d'ouvrages qui, après, tout, n'avaient qu'une importance secondaire.

Une autre raison encore se présente pour justifier la présence des armoiries sur les enseignes ; nous l'avons déjà dit : certains nobles tenaient eux-mêmes des hôtelleries et auraient pu y suspendre leurs écussons pour remplacer la touffe de lierre des taverniers romains, mais les cas de nobles hôtelleries parvenus à notre connaissance ne justifient pas cette prévision, nous pourrions en citer plusieurs de Genève qui avaient des enseignes tout-à-fait différentes de leurs armes ; il en était de même ailleurs, là du moins où le fait qui nous occupe se reproduisait : Froissard, qui voyageait à la fin du quatorzième siècle, nous raconte qu'arrivé à Orthez, au pied des Pyrénées, il descendit : « à l'ostel à la LUNE, chez « un escuyer du comte (de Foix), qui « s'appelait Ernauldon du Pan lequel le « reçut moult liement, pour la cause de « ce qu'il estoit François » Or, des diverses familles *Pan* ou du *Pan* que nous connaissons, aucune ne porte, dans ses armes, ni *lune*, ni *croissant*.

Certains hôteliers, quelquefois nobles d'ailleurs, se sont créé des armoiries de fantaisie où l'enseigne de leur auberge et des attributs spéciaux se font remarquer : nous donnerons un exemple de ce fait à l'article *palais royal*.

On pourrait citer aussi quelques exemples d'hôteliers anoblis qui ont voulu imprimer sur leur blason un souvenir de l'enseigne de leur auberge. En juillet 1553, au moment où Michel Servet descendit à l'hôtellerie de la *Rose*, à Genève, elle était tenue par Antoine Rivillou. Ce nom, qui parait signifier pêcheur, est fort ancien et offre beaucoup de variantes d'orthographe. Le père d'Antoine était originaire du golfe de Coudrée, où il exerçait peut-être la profession que son nom nous rappelle. Quatre fils formaient la famille de l'hôte de la *Rose*. Le séjour du célèbre Espagnol semble avoir eu une influence sur cette maison : le 20 août, la mort frappait un des fils et après deux des autres partirent pour guerroyer le Turc. Leur vaillance les fit remarquer et en 1579, les trois survivants étaient anoblis et créés chevaliers du Saint-Empire

romain par Rodolphe II. De père en fils, et pendant longtemps, ils continuèrent à tenir l'hôtellerie; seulement, ils arborèrent au-dessus de la maison des girouettes, signes de leur noblesse, et pour perpétuer leur enseigne, ils placèrent deux *roses* sur leur écusson.

On rencontre encore assez souvent en Suisse l'enseigne : AUX VINGT-DEUX CANTONS, composée de l'écusson de la Confédération : *de gueules à la croix alaisée d'argent*, entouré des armoiries propres aux vingt-deux Etats qui composent la Suisse. Les enseignes antérieures à notre siècle ne présentent que treize de ces armoiries. On voit à Lyon une de ces enseignes : AUX TREIZE CANTONS, où les écus cantonaux sont groupés autour de l'aigle impériale d'Autriche ; cette enseigne a donné son nom à la rue, habitée anciennement par les Suisses, et à laquelle aboutissait la rue de l'*Arbalète* qui avait aussi pris son nom d'une enseigne figurant GUILLAUME TELL.

De nos jours, l'enseigne héraldique est descendue d'un degré. L'hôtellerie la dédaigne. En revanche, pas un saltimbanque ne s'établit en Suisse sans faire flotter le drapeau fédéral au-dessus de sa loge, et si l'on veut voir l'enseigne des VINGT-DEUX CANTONS, on la trouvera plus vite autour d'un carrousel ou sur l'étalage d'un marchand forain que devant la plus modeste des guinguettes.

Les armoiries peintes sur les enseignes de cabarets étaient, pour les suppôts de Bacchus, le sujet d'interprétations curieuses qui valent au moins celles des savants d'autrefois, pour qui les *lis* de France représentaient trois *abeilles* ou trois *crapauds*. A Lausanne, l'écusson, toujours chantourné de forme, blanc dans le haut et de couleur flamboyante dans sa partie inférieure, n'était pas appelé autrement que la *chaudière*, et les armoiries de Genève dont l'écu : *parti d'or et de gueules* est *chargé au premier d'une demi-aigle de sable et au second d'une clef d'or,* ensemble que surmonte un soleil dont le disque offre les trois lettres : JHS, abrégé du nom de JHÉSUS, étaient décrites d'une manière beaucoup plus simple ; c'étaient bonnement : *la clef de la cave avec la moitié du poulet ;* et les trois lettres que nous venons de mentionner n'étaient autre chose que trois signes ou initiales, signifiant : *J'ai Horriblement Soif.*

A Pékin, les trois fleurs de lis de l'ECU DE FRANCE sont devenues l'enseigne des marchands de tabac, par ce fait qu'à l'origine le tabac français y était le plus prisé et arrivait dans le Céleste Empire, ayant pour timbre les armes de France.

Mais cet article devient trop long, terminons-le en disant que l'*écu*, enseigne d'auberge, était tellement usuel et populaire qu'il passa, à une certaine époque,

jusqu'à l'emploi figuré, témoin la dédicace du *Paysan françois*, où l'auteur implore la protection de Catherine de Médicis dans un style allégorique basé sur les enseignes à l'*écu* et dont voici un échantillon :

Lorsqu'à Fontainebleau, distant de mon village
Six lieues j'allay (Madame), vous y pensant trouver,
Pour ce discours rustic, mais bon vous présenter
Tel que j'avois ouy ailleurs qu'au labourage ;
Logeay au DAUPHIN, à petit hostelage,
Ne pouvant à l'ESCU pour y peu despenser,
Ny à la FLEUR-DE-LYS, car il y fait trop cher,
Hostelleries des grands, non des gens de village ;
Fus bien toutes-fois : puis-je dire alors
Trouver a me loger au DAUPHIN toujours, lors
Ou qu'à la FLEUR-DE-LYS, ou à l'ESCU DE [FRANCE,
Ne pourray loger : or encore, dit-on,
Que l'on est bien traité, et qu'en somme il fait bon
A l'ESCU MEDICIS ou celui de FLORENCE.

Le sixième vers nous montre que, dès cette époque, on trouvait aussi l'ECU : *pièce monnayée*, comme enseigne d'hôtellerie, c'est dans la même catégorie qu'il faut, le plus souvent, placer les ECU D'OR et les ECU D'ARGENT, vu l'extrême rareté des armes *pleines* dans les monuments héraldiques. Observons néanmoins que les monnaies prises pour sujets d'enseignes étaient ordinairement désignées par leurs noms spéciaux comme le GROS DENIER, le GROS TOURNOIS, les TROIS TESTONS, l'AGNELET, le MOUTON D'OR, le NOBLE D'OR, le SALUT D'OR et le LOUIS D'OR, indiqué quelquefois par le quiproquo : au GRAND LOUIS, ou par les métaphores : au GRAND VAINQUEUR,... au GRAND PASSE-PARTOUT.

XXXIII

L'ÉGLISE

L'ÉGLISE, plus anciennement le MOUSTIER ; l'ÉGLISE BLANCHE, l'ÉGLISE ROUGE et probablement d'autres encore ont servi d'enseignes de cabarets, certes :

On ne s'attendrait guère
A voir l'**Eglise** en telle affaire,

mais si nous remontons un peu le cours des ans, nous verrons que les buveurs des temps anciens trouvaient plus et mieux encore. Non-seulement les saints, cabaretiers de leur vivant, ils ne sont pas nombreux, servaient de vocables à certaines auberges, mais tous les bienheureux du paradis se balançaient sur les enseignes, de même que les fonctionnaires de l'Église, depuis le PAPE jusqu'à l'HERMITE, jusqu'au PÉLERIN et à son BOURDON.

On ne s'en tint pas là : les ANGE, les ARCHANGE, les CHÉRUBIN, l'ARCHE D'ALLIANCE, la MÈRE DE DIEU et les principaux faits de sa vie ; le SAINT ESPRIT, le Jardin des Oliviers généralement désigné sous le nom de JARDIN D'OLIVET ; la COURONNE D'ÉPINES, le BON PASTEUR, l'HOMME-DIEU, le BON JÉSUS, la VÉRONIQUE, miraculeuse empreinte de la face du Christ ; le VAU DE LUCQUES *(il volto santo)*, image d'un crucifix achevé par les anges ; la TÊTE-DIEU, la GLOIRE DI-

VINE, la GRACE DE DIEU, la TRINITÉ et le PARADIS se voyaient partout, devant les auberges et lieux analogues. L'ancienne Loi était mise à contribution comme la nouvelle, nous en avons déjà vu quelques exemples auxquels nous ajoutons le PROPHÈTE ELIE « l'un des Caffés les plus anciens, les plus renommés et les plus beaux de cette Capitale » dit l'*Almanach Dauphin* pour 1777.

Le SIGNE DE LA CROIX est une très-vieille enseigne de cabaret figurant en général un rébus formé du *cygne* et de la *croix*. En 1570, l'inquisition de Séville prononça l'*index* sur un *Petit-office*, imprimé, à Paris, et dont le titre portait ce rébus avec l'incroyable inscription : *In hoc cygno vinces.*

Toutes ces enseignes étaient des abus qui, au quinzième siècle déjà, faisaient naître des plaintes fondées; écoutons Artus Désiré, dans sa *Loyauté consciencieuse des Taverniers*, où parlant des « grands tableaux et enseignes dorées » des cabaretiers de son temps, il s'écrie :

En leurs logis pleins de vers et de teignes,
Où est logé le grand diable d'enfer,
Mettent de Dieu et des saints les enseignes.
....
L'un pour enseigne aura la Trinité,
L'autre Saint Jehan, et l'autre saint Savin,
L'autre saint Mor, l'autre l'Humanité
De Jésus-Christ nostre sauveur divin.
De Dieu, les sainctz sont leurs crieurs de vin,
Tant aux citez que villes et villages,
Et vous mettront dessus les grands passages,
Aux lieux d'horreur et d'immondicité,
Des susditz sainctz les dévotes images.
En prophanant leur préciosité.

En plein siècle de Louis XIV, au moment ou la dévotion trônait à la cour du Grand Roi, des observations aussi justes et peut-être plus fondées encore s'élevèrent contre les enseignes de tavernes composées en grand nombre de profanations en rébus et de sacriléges en calembourgs.

Tout récemment, en 1869, il s'est passé à Einsiedeln, dans le canton de Schwytz, un fait qui trouve sa place ici. Un cabaret de cette localité portait l'enseigne : A LA MÈRE DE DIEU. Or, comme le tenancier cumule l'état de boucher, les habitants au lieu de le désigner par son nom de famille, avaient pris la singulière habitude de l'appeler *le boucher de la mère de Dieu*, de quoi les magistrats s'offusquant, ont donné l'ordre de faire fermer l'établissement de gré ou de force.

Les hôteliers aimaient beaucoup à décorer leurs chambres d'images pieuses, coutume bien conservée en Russie et dans une partie de la Suisse où il n'est pas rare, au passage d'une procession, de voir dans les cabarets se dresser près de la fenêtre, une table sur laquelle on place un crucifix entouré de cierges ardents. Il en était probablement de même à Paris, à l'époque de Désiré, qui nous apprend encore que les taverniers donnaient des noms dévotieux aux chambres de leurs auberges :

Semblablement toutes leurs chambres paínctes,
Où il n'y a qu'ordure et ivrongnise,
Portent les noms des benoistz sainctz et sainctes
Contre l'honneur de Dieu et son église,
L'une s'appelle à leur mode et devise
Le Paradis, et l'autre Saint-Clément.

La prière avant le repas même dans le cabaret était assez usitée dans le Nord. Custine écrivait en 1839 : « J'ai vu hier au *Club anglais*, à Moscou, des militaires de tout âge, des messieurs élégants, des hommes graves et de jeunes étourdis faire le signe de la croix et se recueillir quelques instants avant de se mettre à table, non pas en famille, mais à table d'hôte, entre hommes. »

A Genève, la loi impose ces pratiques, nous disons impose car les législations postérieures n'ont point abrogé nommément les prescriptions des *Ordonnances de la cité de Genève* qui portent :

« Que les hostes et hostesses facent faire la Prière à Dieu devant et après le repas, a peine de soixante sols (fr. 12,50 environ) d'amende pour une chacune fois. »

Nous devons à la vérité d'ajouter que cette loi, tant de fois imprimée en livret ou placardée dans les rues, paraît être assez mal observée aujourd'hui.

A partir des événements politico-religieux qui signalèrent le seizième siècle, la BIBLE prit place sur les enseignes. La BIBLE D'OR était fort aimée par les imprimeurs et les libraires qui l'employèrent en France jusqu'au moment de la Révolution; au dix-huitième siècle, la meilleure auberge de la ville protestante d'Amsterdam portait : à la PREMIÈRE BIBLE, enseigne qui résumait en elle et la foi théologique des Hollandais et leurs prétentions à la découverte de l'art typographique. Pendant assez longtemps, les industriels calvinistes, les libraires surtout, firent usage d'enseignes religieuses; le SACRIFICE D'ISAAC et la VIGNE DU SEIGNEUR sont des sujets fréquemment employés; les allégories symboliques dominent : celle des DEUX PORTES avec la légende : « *Entrez par la porte estroite, car c'est la porte large et le chemin spacieux qui mènent à perdition* » se trouve au fronstispice de la Bible de Nicolas des Gallars. imprimée à Genève en 1561; l'année précédente, Farel fit usage des TROIS ARBRES représentant les trois grandes fractions de l'Église chrétienne; du pied du plus grand, qui figure le Catholicisme, la main de Dieu approche une hache tranchante; on lit autour de cette enseigne : LA COIGNÉE EST MISE A LA RACINE DES ARBRES, PARQUOY L'ARBRE QUI NE PORTE SERA COPÉ. N'oublions pas celle dont Calvin fit usage en 1545, pour son *Institution chrestiennne*, c'est le GLAIVE DE FEU. Deux mains, sortant des nues, soutiennent cette arme emblématique, entourée d'inscriptions qui, pour être tirées des Évangiles, n'en sont pas moins propres à glacer de terreur : *Je suis venu jeter le feu sur la ter-*

re; et que désiré-je, sinon qu'il s'allume; — Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. L'ENCLUME PROTESTANTE est un sujet où le mérite artistique le dispute à l'à propos. Théodore de Bèze en fit usage sur le titre de l'*Histoire des églises réformées*, publiée en 1580 : trois hommes, couverts d'élégantes armures, s'évertuent à frapper sur une enclume, mais leurs marteaux se brisent dans leurs mains plutôt que de rompre le fer, censé représenter le Calvinisme ; on lit autour de cette composition :

PLVS A ME FRAPPER ON S'AMVSE,
TANT PLVS DE MARTEAVX ON Y VSE.

Les CROIX foisonnent toujours sur les enseignes d'hôtelleries qui offrent aussi beaucoup de CLOCHE, diversifiées en CLOCHE D'ARGENT, CLOCHE BLEUE, CLOCHE D'OR et CLOCHE ROUGE : on y trouve même encore un bien grand nombre d'images religieuses, et un restaurateur de Mayence, qui a ouvert son établissement dans la crypte d'une ancienne chapelle, n'a pas craint d'y placer l'enseigne : *Im* HEILIGE GEIST ; mais, en général, il faut admettre qu'on est devenu plus réservé qu'autrefois dans l'emploi des insignes ecclésiastiques ou théologiques.

Tout comme on n'entend plus aujourd'hui de prêtres célébrant, le jour du Mardi-gras, les louanges de saint Mangeard, de saint Pansard et de saint Crevard, il serait fort difficile de retrouver devant un cabaret l'enseigne du SERMON, composée d'un *cerf* et d'un *mont* peints en rébus ; la fausse ressemblance de *service du vin* avec *service divin* mise en cours par Rabelais, qui donnait au vin le nom d'*eau bénite de cave*, n'est plus dans la bouche de personne et la *chapelle* de Roger de Collyrie est chose également tombée en désuétude, ainsi que le *vin théologal*, le mot du moins.

C'est tout au plus aujourd'hui si quelques fervents contemporains de la dive bouteille mentionnent encore l'ÉGLISE où l'on sonne avec les verres ; c'est là qu'un jeu de carte ou pour parler l'argot du lieu, un *psaume* ou le *livre des Rois* en mains ils célébrèrent leurs longues liturgies, chantant les louanges du *beau pinceau*, de l'*habile joaillier* qui leur enlumine la face et la leur sème de rubis.

Nous n'avons pas rencontré l'enfer sur l'enseigne de cabaret mais le DIABLE et le PETIT DIABLE n'étaient pas rares ; on trouvait même les ONZE MILLE DIABLES, tripot du seizième siècle dont nous aurons à reparler. Le BON DIABLE est une enseigne toute moderne, ce n'est pas celle d'un cabaret ; un magasin de vêtements confectionnés en pare sa devanture et distribue partout un propectus-chanson, sur l'air du *Diable à Paris*, vrai type de

ce genre de réclame, nous le reproduisons à ce titre :

Du monde bravant la cohue,
Vers midi,
Vous vous promenez dans la rue
Rivoli.
A l'angle où vous trouverez celle
Saint-Martin,
Je vois le palais sans tourelle
D'un lutin.
Le numéro de la demeure,
Trente-neuf,
Se verrait, j'en fais la gageure,
Du Pont-Neuf.

***Refrain* :**

Vous tous, dans Paris,
Lisez cet avis,
A peine croyable :
Allez au Bon Diable !
Il est serviable.
Le Diable à Paris !

On voit sur les murs peints à fresque,
Découvert,
Un grand Bon Diable gigantesque,
Au teint vert !
Son regard pétille, étincelle,
Et pourtant,
Il est comme Cadet Rousselle
Bon enfant !
Vers nous son cornet d'abondance
Est penché ;
Il vêtira toute la France
Bon marché.

Voilà des pantalons solides,
Bon public
Faits d'étoffes belles, splendides
Avec chic
Des gilets de cérémonie
Noirs et blancs,
D'autres encore de fantaisie
A cinq francs.
Des vareuses qu'il faut qu'on classe
Tous les jours ;
Enfin de vêtements de chasse
En velours !

Il vient d'installer, chose sage,
A mon sens,
Un rayon pour enfants de l'âge
De deux ans.
De là jusqu'à sa propre taille
Un papa
Pour faire habiller sa marmaille.
On verra
Dans 20 ans ou bien davantage.
La maman
Chercher leur habit de mariage
Chez Satan !

A vous, Messieurs les incrédules,
Vrais Thomas,
Qui traquez tous les ridicules,
Chapeaux bas
Si dans vos recherches soigneuses
Vous trouvez
Des maisons plus avantageuses,
Vous aurez,
Par combinaison diabolique,
Sachez bien,
Un habit complet, magnifique,
Et pour rien !

Il est bien des gens qui s'étonnent
Puis ont peur
Des maisons qui confectionnent !
Quelle erreur !
Que chacun de vous se rassure,
En enfer
On travaille aussi sur mesure
Pas plus cher.
Suivez ce conseil charitable,
Pourquoi non ?
Envoyez vos amis au ***Diable***
Mais au Bon !!

O.-E. Astaroth.

XXXIV

L'ÉTOILE.

Le Soleil, dont les images se multiplièrent en France sous le règne du grand roi ; la Lune et ses différentes phases, surtout celle du Croissant, disposé de toutes les manières, sont des enseignes qui se rencontrent à toutes les époques

et partout. On y figura aussi plusieurs signes du zodiaque comme les DEUX POISSONS, la BALANCE, l'ECREVISSE, le SAGITAIRE, etc. L'ARC-EN-CIEL et les QUATRE VENTS ne furent point oubliés.

Les QUATRE VENTS des vieilles enseignes étaient représentés par ces quatre têtes d'anges aux joues gonflées, soufflant de toutes leurs forces et qui décorent les angles des anciennes cartes géographiques ; par quatre de ces chérubins dont le père Le Moine donne, dans ses *Peintures morales*, la description.

Les COMÈTE ne sont ni moins anciennes, ni moins fréquentes que les images du soleil et du croissant ; mais chez nous, on a oublié leur ancienneté absolue pour concentrer les souvenirs sur le fameux astre de 1811, dont les bénignes influences sont si bien appréciées par les disciples de Bacchus. C'est au-dessous de l'une de ces *comètes* modernes que nous avons copié ces vers :

Ceuss' qui dize que le vin fai du mal,
Cet encor de fier-z-animal !

Quant aux ETOILE, enseigne qu'on voit figurer à Genève depuis les premières années du seizième siècle, elles sont bien nombreuses aussi et bien diverses depuis l'ETOILE DES MAGES, l'ETOILE FLAMBOYANTE, l'ETOILE ROUGE, l'ETOILE D'OR, l'ETOILE DES MERS, l'ETOILE DU LÉMAN jusqu'à l'ETOILE DU BERGER, l'ETOILE DU SOIR et l'ETOILE DU MATIN, que les anciens hôteliers de la Picardie appelaient l'ETOILE POINCHINEUSE. En parlant de cette étoile, qu'on nous permette de citer une énergique expression dont les ouvriers de campagne font usage en parlant de ces rudes journées d'été où ils travaillent : *d'une* ETOILE *à l'autre ;* nous disons aussi : *travailler d'une* AUBE *à l'autre,* expression qui semble prouver qu'anciennement on ne distinguait pas l'*aurore* du *crépuscule,* l'un et l'autre étant simplement qualifiés d'*aube* ou blancheur. L'enseigne du POINT DU JOUR représentant Apollon, entrant dans la voûte sombre dont il fait éclater l'enveloppe par l'action de ses rayons lumineux, nous remet en mémoire une curieuse expression du moyen-âge qu'on retrouve depuis l'origine de la langue et qui est tombée en désuétude, c'est l'AUBE CRÈVE pour le *jour point;* cette expression est déjà employée au onzième siècle, dans le *Livre des Rois :*

« Lendemain Saül parti l'ost en treis, e cume l'ALBE *s'escreva,* sur le rei Naas vint sudéement. »

Sur certaines enseignes du moyen-âge, on voit quelquefois, à droite et à gauche du sujet principal, un petit croissant et une *étoile*; ces signes indiquaient les hôtelleries qui recevaient et traitaient les voyageurs aussi bien la nuit que le jour.

En terminant, n'oublions ni la NOUVELLE ETOILE, enseigne qui semble prou-

ver de la sympathie pour les découvertes astronomiques, ni celle de la BELLE ETOILE, qui décora quelque part de bien mauvaises hôtelleries, puisque son nom acquit une célébrité si grande, que l'Académie elle-même enregistra les phrases : *loger*, *coucher à la* BELLE ETOILE, comme étant des équivalents de *coucher dehors*, *coucher en plein air*. Nous ne pouvons quitter la *belle* étoile sans dire un mot de la *bonne : être né sous une belle étoile*, est une phrase comprise et employée par tout le monde. Plus concis, le vieux langage rendait les quatre derniers mots par ASTRUC, terme dont le péjoratif était MALASTRUC, employé dans ce vers de Fierabras :

« Jamays vos no veyretz Bafomet MALASTRUC. »

De ce vieux mot, les Genevois firent MALATRU et l'Académie MALOTRU ; dans ce cas comme dans bien d'autres, le patois de Genève nous paraît préférable au patois parisien des doctes colonnes.

Le mot TRUC, employé dans toute l'Europe et pour lequel on a proposé tant d'étymologies, n'est autre chose, selon nous, qu'un dérivé d'*astruc* par aphèrèse : *avoir le* TRUC, *du* TRUC, *un* TRUC, c'est savoir réussir dans ce qu'on fait par une adresse toute personnelle, par un sentiment tout individuel qui a quelque chose de fatidique ; comme on les emploie à Genève, ces expressions correspondent très-bien à : *avoir du bonheur ; être né sous une bonne étoile, ressentir l'heureuse influence des astres.*

En adoptant l'enseigne de l'ETOILE, les fabricants de bougies en stéarine n'ont fait que renouveler les prétentions des chandeliers du treizième siècle qui, lors de l'invention des mèches de coton, annonçaient leur marchandise dans les rues de Paris, en criant :

Chandoile de coton, chandoile
Qui plus art cler que nule ESTOILE.

XXXV

LE FARDEL.

L'ENSEIGNE du FARDEL se voyait au quinzième siècle à Paris, dans la rue Saint-Denis ; ce mot avait la signification de : *fardeau, faix, charge ;* on donnait à cette époque le nom de *fardelier* à un crocheteur ou portefaix. Très-souvent *fardel* avait un sens plus large : ce terme désignant parfois une grande réunion de toute sorte d'objets ; c'est le sens qu'il a dans notre enseigne que l'on traduirait maintenant très-bien par CORNE D'ABONDANCE, par cette image qu'affectionnaient les anciens bureaux de loterie, ainsi que les marchands de tabac et qui n'a point encore disparu de l'enseigne contemporaine.

On ne voit presque plus sur les enseignes d'aujourd'hui une foule de pièces secondaires qui figuraient sur celles du moyen-âge : Vêtements, objets de toilette, outils et accessoires de l'industrie, ustensiles de toute espèce depuis le GRIL de la cuisine jusqu'à la BALANCE du changeur y avaient leurs représentants.

Le CHAPERON, la CEINTURE, les FERMAUX, les CINQ DIAMANTS, les GANTS, la JARRETIÈRE, le SOULIER, la BOURSE, AUMÔNIÈRE ou ESCARCELLE, la GIBECIÈRE, la GIBECIÈRE... D'OR, le MIROIR et les CISEAUX D'OR appartiennent à la première catégorie ; l'industrie donna la CHARRUE, la HERSE D'OR, la GRANGE, la HOTTE, le MOULIN, le MOULIN A VENT, la laROUE DU MOULIN, le CRIBLE et le FOUR, ainsi que les FORCES à tondre draps, chiens et moutons.

Le ménage et la cuisine nous offrent la PELLE, la HACHE, le SOUFFLET, le TRÉPIED, le HAVET, croc ou fourchette pour sortir la viande du pot ; les COUTEAUX, le COUTEAU CHAUD, vieille enseigne genevoise renfermant peut-être quelque allusion difficile à expliquer aujourd'hui et qui rappelle involontairement le sombre souvenir de la **Pierre Chaude** sur laquelle on exécutait les criminels dans plusieurs villes ; le MORTIER et le PILON, les TRÉTEAUX pour dresser la table, la CHAIRE ou *chaise*, le CHANDELIER et les CHANDELLES, des ECUELLE, des POT, des PETIT POT, des POT DE CUIVRE, des VAISSELLE D'ETAIN, des SAUCIER, des CUILLER, des TROIS CUILLERS, etc.

Nous parlerons ailleurs des vases à contenir ou à servir le vin, ainsi que des PLAT D'ETAIN, des PLAT D'ARGENT et des MARMITE. Préférablement à celles d'autres vases, l'ANSE de la marmite figurait sur l'enseigne. En 1472, une maison de Genève est désignée sous le nom de *Parvi anse* qu'elle devait sans doute à une enseigne de la PETITE ANSE.

N'oublions pas le TABLEAU, le livre de dépense de la cuisine : c'était une tablette enduite de cire sur laquelle on écrivait avec le style connu chez les anciens ; cette enseigne du TABLEAU se voyait encore au quinzième siècle ; elle est spécialement nommée et son emploi de tablette à écrire est bien indiqué dans le *Mariage des quatre fils Hémon*, pièce datant de cette époque et dont la rédaction primitive paraît remonter beaucoup plus haut.

Plusieurs des cabarets dont nous venons de citer les enseignes mériteraient des notions particulières, mais l'espace nous manque pour en parler en détail ; nous nous bornerons à une citation contemporaine touchant les *Trois cuilliers* ou *quilliers* comme on écrivait alors, nous l'extrayons des *Visions admirables des Pélerins du Parnasse*, ouvrage publié en 1635 :

« Voicy le meilleur morceau et le plus grand cabaret que je vous garde pour la bonne bouche. Croyez-vous que celui des

TROIS QUILLIERS de la rue aux Ours soit un des moindres ? Je vous apprends que c'est le meilleur et le plus excellent de tous, et si vous avez opinion que l'hoste soit mon compère et que j'en parle par intérêt, prenez la peine d'y aller souper ce soir avec dix ou douze de vos bons amis, vous serez contraints d'advouer que je suis l'homme le plus véritable de tous ceux qui vivent. »

L'enseigne des *Trois Cuilliers*, existe encore dans la rue aux Ours, mais, par une de ces mutations que le sujet que nous traitons offre souvent, elle sert aujourd'hui à un ferblantier.

Si l'enseigne du FESSIAUS se retrouve, ce qui est probable, il sera bon de se souvenir qu'au treizième siècle, ce mot avait le même sens que FARDEL, témoins ces vers du *Privilége aux Bretons :*

Connoisse tu j autre, qui a non don Loquiaus ?
Enten an aur d'aost, quant il venoit de biaus ;
Il aler chascun jor, en forest de chariaus,
Et porter à son col de genés grans FESSIAUS.

XXXVI

LE FAUCON

DANS toute l'Europe, on trouve des FAUCON, des TROIS FAUCONS, des FAUCONS D'OR et enseignes analogues où le faucon, ce beau type de la chasse au vol, de la *volerie* comme on disait autrefois, est représenté de différentes manières. On comprendra cette diversité si l'on se souvient combien les fauconniers reconnaissaient de variétés dans cet oiseau, variétés compliquées de celles qui naissaient de l'âge et des aptitudes : quelle différence de forme aussi entre le faucon nu et le faucon équipé pour la chasse, la tête couronnée d'un chaperon sommé d'une houppe de plumes et portant aux jambes les sonnettes et les vervettes armoriées !

Les enseignes du CHAPERON ROUGE, des SIX GRILLETS et des MOUFLES, sorte de gants pour tenir l'oiseau de proie sur le poing, sont des souvenirs de la vieille chasse au vol.

Nul animal domestique n'a joui d'une faveur comparable à celle du faucon pendant les siècles du moyen-âge. Cet oiseau, si complètement oublié aujourd'hui, était cher à la noblesse qui considérait le droit de le posséder comme une prérogative importante. Non-seulement à la chasse, mais encore en visite, dans les pélérinages et même à l'église, pendant l'office divin, seigneurs et grandes dames portaient sur le poing l'oiseau favori

Dans son *Histoire de la civilisation*, M. Roux dit même que les ecclésiastiques voulurent partager avec les chevaliers l'honneur de porter le faucon ; que souvent ils l'avaient avec eux dans l'église le posant sur le bord de la chaise ou sur le coin de l'autel.

L'admiration pour le faucon fut poussée à ce point qu'à une certaine époque, les grandes dames rognaient leurs ongles en pointe afin d'obtenir au bout de leurs

doigts de rose un crochet ressemblant plus ou moins à la griffe de l'oiseau favori.

Le faucon était tellement considéré que certaines lois qui permettaient au noble fait prisonnier de donner pour sa rançon tout son or et jusqu'à deux-cents de ses esclaves, ne l'autorisaient pas à recouvrer sa liberté en donnant son faucon.

Dérober un faucon était un crime puni de la même peine que le meurtre d'un serf. Un personnage d'Auxerre fit crucifier un malheureux qui avait détourné un de ses faucons dressé pour la chasse. Déjà chez les Francs, cet oiseau était si estimé que la loi Ripuaire en fixe la valeur à douze sous d'or, c'est-à-dire au double de celle du cheval.

Généralement parlant, il n'y avait que les meilleures auberges, que les hôtelleries possédant un personnel capable de recevoir les plus grands seigneurs avec le train qui les accompagnait, qui prirent le faucon pour enseigne. De nos jours encore, en Suisse et ailleurs, de forts beaux et bons hôtels, dont l'établissement remonte à des époques plus ou moins anciennes, ont conservé la vieille enseigne du FAUCON.

Quelques animaux carnassiers et rapaces sont représentés sur certaines enseignes : le CORBEAU, ce véritable hôtelier du prophète Elie dans les déserts de la Judée, est assez fréquent. L'hôtellerie du CORBEAU à Zurich prit son enseigne du fait que les corbeaux privés de saint Meinrad, y avaient, à l'exemple des grues d'Ibicus, fait découvrir les assasins de leur maître. Suivant les chroniqueurs d'Eisiedeln ce fait remonte à l'an 831.

L'enseigne de la CORNEILLE n'est pas rare. Dans le Midi de la France, cet oiseau figure sous le nom de GRAILLE ou GRAYE; le dictionnaire de l'Académie veut GROLLE.

A Grenoble, ce terme sert à dénommer une fort belle promenade construite par les ordres de M. de Saint-André et qui devait porter son nom, mais la fortune en disposa autrement; laissons raconter les faits au spirituel auteur de l'*Hermite en province* : « Les travaux de la promenade commencés, les habitants de la ville s'y rendaient en foule; un spéculateur s'avisa d'y établir une guinguette, laquelle avait pour enseigne une corneille avec cette inscription : *à la Graille*. La guinguette fut achalandée, et tous les buveurs ne tardèrent pas à se donner rendez-vous *à la Graille*; bientôt le cours en prit le nom : on avait commencé par dire, *allons boire à la Graille*, et on finit par répéter : *Allons promener à la Graille*. Cependant M. de Saint-André voyait chaque jour avec un sombre chagrin le triomphe d'un oiseau plus connu par ses présages que par ses usurpations. Il fit abattre l'enseigne; mais le

nom de la *Graille* ne tomba point avec l'effigie de l'oiseau et prévalut sur le nom du noble fondateur. Les magistrats prirent fait et cause pour leur confrère; la guerre fut déclarée aux corbeaux, par les gens de justice, et soutenue de part et d'autre avec beaucoup de vivacité et de loquacité. Plusieurs arrêtés du parlement proscrivirent la *Graille*. Les actes publiés où le lieu et le nom de la *Graille* se trouvaient relatés furent déclarés nuls; défense fut faite aux notaires d'écrire jamais ces mots : *Fait et passé à la Graille*. Vaine défense; après plusieurs campagnes, où furent livrés, à coups de becs de vigoureux combats, les corbeaux demeurèrent vainqueurs; la *Graille* reste en possession de la promenade; son nom seul y domine, et si l'on se rappelle encore quelquefois de celui de Saint-André, c'est pour rire de la mésaventure de ce noble président, qui était de plus intendant du Dauphiné. »

La plupart des enseignes précédentes s'expliquent d'elles-mêmes; on comprend aussi la présence du Léopard, dont la forme élégante et la robe marquetée faisaient bien en peinture, mais nous ne saurions trop comment interpréter celles du Loup, du Loup Cervier, de la Robe de Loup, du Renard, du Renard d'Or, du Renard Rouge, du Renard Noir, du Trou du Renard, de la Fosse aux Lions et de la Fosse aux Ours.

Et la Mésange, ce petit oiseau sot et cruel, pourquoi le rencontre-t-on en plusieurs lieux sur les enseignes d'hôtelleries?

Le Chat, le Chat Blanc, le Chat Noir, le Chat Bossu et le Chat Botté sont des enseignes beaucoup plus employées qu'on ne le croirait au premier coup d'œil. L'enseigne : Aux quatre Chats Grignans, offre autant de représentants de la race féline qui s'entr'égratignent avec la fureur et la rage naturelle aux animaux qui ont pour coutume habituelle de faire la patte douce.

XXXVII

LE GÉANT

Deux types étaient employés sur les enseignes du moyen-âge pour représenter le Géant : c'étaient l'Image saint Christophe et le Grand Goliath. Sur les mêmes monuments, Samson figurait la force; Hercule ne fut employé qu'à partir de la Renaissance.

La lutte entre David et Goliath était un sujet aimé, le petit triomphant du puissant était un problème couvant dans bien des cœurs. Saint Christophe, ce géant qui avait porté le Christ, et dont on voyait tous les jours de colossales représentations à l'entrée des églises, ce saint dont plusieurs trésors montraient

avec orgueil, qui une vertèbre, qui une côte ou fémur, n'était pas moins populaire.

On connaît le dicton : « *Qui verra saint Cristophe le matin, rira le soir* » ; cette vue, suivant l'opinion commune, préservait de mort subite. De là, la grandeur de ces représentations dont quelques-unes atteignaient quarante pieds de hauteur ; de là aussi l'incroyable multiplication de ces images par la gravure sur bois, dès son invention : c'était un palladium dont chacun voulait posséder un exemplaire.

Quelquefois le peuple confondait le saint chrétien avec le héros des Philistins, il en fut ainsi à Berne où le jeune frondeur fut placé sur une fontaine vis-à-vis dd grand et vieux Christophe qui vient de tomber sous la scie des édiles de la ville fédérale.

Les enseignes du FORT SAMSON ou de SENSON FORTIN, comme on l'écrivait au quinzième siècle, n'étaient pas rares. Cette dernière dénomination était déjà en usage au treizième siècle, témoins ces vers du *Blasme des Fames* :

Neis le sage Salomon
Qui de sens ot si grant renon,
Que plus sages que lui ne fu,
Si fu par sa fame deceu.
Autressi fu SANSSES FORTIN,
Que sa fame par son engin,
Tout en dormant, à une force
Tondi tant qu'il perdi sa force.

Il est assez piquant de retrouver à Rome, au second siècle de notre ère, une enseigne, celle du BOUCLIER KIMRIQUE *(scutum cimbricum)*, représentant une lutte tout à fait analogue à celle de David et de Goliath. La scène se passait entre T. Manlius Torquatus et un chef gaulois de taille gigantesque ; naturellement, le gaulois était terrassé.

Dans les *Fastes consulaires*, on voit, l'an 167, cette enseigne servir à un banquier du Forum.

XXXVIII

LA GRIVE

On dit que la grive
Pique le raisin ;
Moi, qui ne suis pas grive,
Je le pique bien.

PARTOUT où l'on vendange, se répète cette rime, qu'un cabaretier transcrivit sous son enseigne de la GRIVE, modifiant le dernier vers, et le remplacant par :

J'aime le bon vin.

A tort ou à raison, la grive passe pour aimer le jus de la treille, d'où le proverbe : *saoûl comme une grive.*

Le prince des naturalistes assure gravement que la *mauviette* ou *grive de vigne* n'arrive en Bourgogne qu'au moment de la pleine maturité des raisins ;

qu'elle s'enivre à manger les grains et se laisse prendre alors à tous les piéges. L'ivresse produite par l'abus dn raisin mûr n'est pas trop facile à comprendre; par le vin c'est autre chose, plus d'un petit pied, du moineau jusqu'à la poule, s'y laisse prendre; l'anecdote suivante: racontée par Buffon est très-probable, « M. Linnaens, dit-il, parle d'une litorne (variété de la grive), qui ayant été élevée chez un Marchand de vin, se rendit si familière qu'elle couroit sur la table et alloit boire du vin dans les verres; elle en but tant qu'elle devint chauve, mais ayant été enfermée pendant un an dans une cage, sans boire de vin, elle reprit ses plumes.

Bien avant Linnée, la grive était prise comme type proverbial de l'ivresse.

*

En Dauphiné, entre Romans et Saint-Marcellins, on voit l'enseigne de la Bonne Grive; l'esprit de rivalité inspira à l'aubergiste que l'on rencontre un peu pus loin une enseigne analogue comme pensée, au *Rognon de la Côte* dont nous avons parlé dans un article précédent. S'inspirant d'un proverbe bien connu, il fit écrire au-dessous de son oiseau :

A LA BONNE GRIVE
L'AUTRE N'EST QU'UN MERLE.

XXXIX

L'HOMME DE LA ROCHE.

En 1816, un charcutier de la rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris, prit pour enseigne à l'Homme de la Roche. Cette image, populaire à Lyon, ne l'était pas moins à Paris; les journaux du temps se demandaient quel rapport pouvait exister entre un chevalier armé de toutes pièces et les produits de l'industrie charcutière.

Une dizaine d'années après, Balzac se chargea de répondre en publiant une petite notice sur Jean Kléberg dont la statue, souvent renouvellée par les Lyonnais, était désignée sous le nom de l'*homme à la roche.* Des faits résultait que Kléberg était une personnalité caractérisant très-bien Lyon et par extension la charcuterie lyonnaise.

La notice dont nous venons de parler renferme des erreurs et des inexactitudes que nous rectifierons en disant deux mots du personnage qui nous occupe.

Jean Kléberg était un riche négociant de Nuremberg où il naquit en 1486, il mourut à Lyon le 6 septembre 1546.

XL

L'HOMME SAUVAGE

Le Moyen-âge aimait à voir sur ses enseignes les images d'objets étranges, de

choses extraordinaires ; ce n'était pas tant par naïveté que pour mieux attirer les chalands : nous avons déjà vu, en parlant de certaines enseignes vivantes, qu'on sacrifiait beaucoup pour faire graver son adresse commerciale dans la mémoire populaire. Les moins habiles changeaient la couleur ordinaire d'un objet : de là le LION NOIR, l'AIGLE D'OR, le CHEVAL ROUGE etc. d'autres prenaient des animaux peu connus et sur lesquels on donnait des détails incroyables. L'AUTRUCHE, qui se nourrit de pierres, de fer et de verre cassé ; le PORC-ÉPIC, qui lance ses aiguilles d'une manière aussi sûre que l'archer le plus expérimenté ; le PHÉNIX, qui renaît de ses cendres ; le BASILIC, ce monstre né d'un œuf de coq et qui pétrifie du regard ; la BALEINE qui engloutit les plus gros navires avec tout leur équipage ; puis, le CHAMEAU, le DROMADAIRE, le GRIFFON, la SALAMANDRE, le CENTAURE, la CHIMÈRE, la LICORNE, cette ennemie née de tous les poissons et qui jouait un si grand rôle dans la poésie légendaire ; l'ÉLÉPHANT qu'on se figurait aussi gros qu'une montagne et la GIRAFE dont le col était aussi allongé et aussi haut que les aiguilles des cathédrales. Au moment de la Restauration, ce dernier animal eut un succès fou comme sujet d'enseigne grâce à une parodie. Lors de la rentrée du roi, M. Beugnot avait dit : « Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus. » Vers le même temps une girafe magnifique fut amenée à Paris et on frappa une médaille satirique représentant le quadrupède avec l'inscription : « Il n'y rien de changé en France, il n'y a qu'une bête de plus. » Dès lors tout fut à *la girafe*, l'engouement ne cessa qu'en 1830.

Le SINGE, que les croyances populaires faisaient considérer comme un homme déchu et maudit, se voyait souvent sur l'enseigne qui offre les SINGES, le SINGE VERT et le SINGE D'OR. Le GÉANT, nous l'avons vu, s'offrait sous des formes très-variées.

La race nègre, cette postérité réprouvée de Cham, a donné aux enseignes le MORE, le PETIT MORE, le SARRASIN, les TROIS MORES et le TÊTE NOIRE ou TÊTE SARRASINE.

N'oublions pas l'OMME A DEUY TESTES « qui voit devant et derrière », espèce de Janus qu'au quinzième siècle, Paris offrait aux flâneurs de la rue Saint-Martin.

Mais en nombre, aucune des figures précédentes n'égalait le SAUVAGE ou l'OMME SAULVAIGE, comme nous lisons dans un document du quinzième siècle. L'HOMME SAUVAGE sert encore d'enseigne à bien des hôtelleries qui sont loin d'être placées au dernier rang. Massue en main, leur longue chevelure pour tout vêtement, le *sauvage* et la *sauvagesse*

étaient des figures fort aimées : enseignes et tenants d'armoiries les répétaient à l'envi; pas une fête, pas un carousel où des troupes de sauvages ne jouassent les plus brillants rôles. On sait ce qu'il en coûta à quelques seigneurs de la cour de Charles VI pour s'être, pendant le carnaval de 1392, travestis en hommes sauvages. Couverts d'habits enduits de poix et garnis d'étoupes, une torche imprudemment approchée communiqua le feu à leurs costumes et les fit périr, d'autant plus facilement que, pour le rôle qu'ils devaient remplir, ces malheureux étaient enchaînés les uns aux autres. Ce terrible ballet des Ardents, qui a jeté une sombre lueur sur tout le règne de Charles VI, resta longtemps gravé dans la mémoire populaire.

XLI

L'IMAGE NOTRE-DAME

RIEN de plus fréquent au moyen-âge que l'enseigne de l'YMAGE ou de la BELLE YMAGE. On peut la constater depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours, car, dans plusieurs départements, d'excellents hôtels n'ont d'autre enseigne que l'IMAGE ou la BELLE IMAGE. Il va sans dire que l'image figurée au-dessous de ce titre représente la sainte Vierge.

Très-souvent, l'inscription est plus explicite dénommant l'IMAGE NOTRE-DAME, NOTRE-DAME DE LIESSE, NOTRE-DAME DE LORETTE ou NOTRE-DAME DE PITIÉ; l'enseigne nous montre aussi l'ANNONCIATION, la SALUTATION et l'ASSOMPTION.

Quelques-unes de ces enseignes acquirent dans leur temps une grande célébrité. Une auberge de Laupen, dans le canton de Berne, avait la SAINTE-VIERGE pour enseigne. Au moment où les doctrines luthériennes s'établirent, l'enseigne fut arrachée et jetée dans les flammes, mais l'élément destructeur respecta l'image. Un Fribourgeois la recueillit et l'offrit à l'église de Bourguillon où Kuenlin nous apprend que ce curieux monument existe encore; la figure de Marie dont le visage est noirci par la fumée, y est accostée des armoiries de Berne et de Fribourg. C'est vraisemblablement à cette enseigne que remonte l'origine de l'exclamation : *O sainte Vierge de Berne!* encore si populaire dans la Suisse française.

Les « buveors de Beaune « étaient renommés au moyen-âge. Les armoiries de leur ville figurent une madone; le *bambino* tient une grappe de raisin. On ne sait trop à laquelle des images se rapporte l'ambigüe légende écrite au-dessous :

CAUSA NOSTRÆ LÆTITIÆ.

Un jour, les passants virent ou crurent voir une image de Notre-Dame, peinte à Paris sur une enseigne, pleurer et jeter

du sang, l'émoi populaire fut grand; Tallement des Réaux, qui raconte ce fait, ajoute que l'archevêque fit enlever cette enseigne, mais il ne nous apprend pas ce qu'elle devint.

XLII

L'IMAGE SAINT-MARTIN.

Peu de saints furent aussi populaires dans l'ancienne France que saint Martin. Patron du royaume, il était fêté officiellement; patron des buveurs, il était honoré dans toutes les tavernes.

Avoir l'hôtel de Saint-Martin, était une phrase proverbiale qui signifiait : jouir de toutes les douceurs de la vie; *faire la Saint-Martin,* équivalait à : prendre un bon repas; tout ce qui se rapportait au vin et à la bonne chère se retrouvait dans des locutions consacrées où le nom du saint était mêlé; *martiner,* c'était boire à outrance et l'ivresse était qualifiée de : *mal Saint Martin.* Suivant une tradition partout répandue, l'eau et saint Martin étaient antipathiques, de là le dicton :

Saint-Martin boit le bon vin,.
Et laisse courre l'eau au moulin.

Comme on peut le penser, les hôteliers n'étaient pas les derniers à célébrer saint Martin; grand nombre d'entre eux décorèrent leurs enseignes de son image que l'on rencontre encore quelquefois avec les variantes du Petit et du Grand Saint-Martin. L'Ymage Saint-Martin existait à Paris en 1391.

Que saint Martin, Pannonien de naissance, fils d'un tribun militaire, soldat lui-même dans sa jeunesse, n'ait pas dédaigné le jus de la treille, il n'y a rien là de bien étonnant; mais sa réputation à ce sujet fut singulièrement accrue par le fait que sa fête se chômant anciennement le 21 novembre, elle coïncidait avec l'époque où les vins nouveaux deviennent potables, comme dit le proverbe:

A la fête Saint-Martin,
Tout le moût est au bon vin.

Les vrais connaisseurs attendaient pour la dégustation la fête de la Présentation Notre-Dame qui se célébrait astronomiquement le 1er décembre :

A la Saint-Martin
Faut gouster le vin;
Nostre-Dame après
Pour boire il est prêt.

*

Parmi les saints pris comme sujets d'enseignes et que l'on voit toujours, signalons Saint-Pierre, le premier des apôtres; Saint-Jaques, le patron des pèlerins, et Saint-Julien.

Les anciens hôteliers employaient très-volontiers cette dernière image; ils aimaient à assimiler en quelque sorte leurs établissements avec le refuge créé par

l'inépuisable charité qui a valu à saint Julien le titre d'**Hospitalier**. *Avoir l'hôtel de Saint-Julien* est une vieille expression équivalant à tenir constamment la table ouverte. En parlant du comte de Savoie, Amédée VI, qui règnait à la fin du quatorzième siècle, Paradin dit qu'il tenait « telle maison » et Tinel que « l'on nommoit sa maison l'*hostel Sainct Julien*, pour estre comme une hospitalité à tous venans. »

Non-seulement l'enseigne servit de dénominateur à maintes localités, mais, dans beaucoup de cas, elle parvint à se substituer aux noms que certains lieux portaient depuis des siècles. Ce fut le cas pour la bourgade de Saint-Julien qui touche notre frontière, et qui se nommait jadis **Posterla**. Cette dernière circonstance n'était pas connue de Bonnivard qui fixe l'apparition du nouveau vocable au commencement du seizième siècle : « Il me souvient, dit-il, qu'à Sainct Jullin il n'y avoit que deux maisons, toutes deux servantz à hostellerie, en l'une desquelles estoit le Sainct pour enseigne, qui est le patron des hostes, et pour ce appelloit-on l'hostellerie de Sainct Jullien, mais les païsans pour corruption de langue l'ont appellé S. Jullien. » Exacte quant au fond, l'assertion de notre historien ne saurait l'être pour la date, un acte de 1306 mentionnant déjà la chapelle de Saint-Julien.

L'enseigne de Saint-Maurice foisonnait dans l'ancienne Savoie, au moment où cette contrée comprenait les deux rives du Léman, s'étendant même jusqu'à Fribourg. Le chef de la légion thébéenne était alors considéré comme le patron général de tout le pays. Il n'y a pas beaucoup de légendes de saints qui soient appuyées de monuments aussi considérables que le récit du martyre de la légion *Prima Jovia fœlix Thebœorum*, qui eut lieu le 22 septembre 302.

Voltaire dit que, de son temps, on montrait encore à Paris la chambre où Coligny avait été massacré ; l'hôtel où l'Amiral logeait lors de la Saint-Barthélemy, avait été transformé en auberge sous l'enseigne de Saint Pierre. A Strasbourg, c'est au Luxhof : cour ou hôtel de Saint Luc, que logeaient les empereurs d'Allemagne lorsqu'ils venaient dans cette ville. L'enclos contenait une chapelle dédiée à saint Luc ; nous avons déjà signalé le fait de chapelles dépendant plus ou moins d'hôtelleries. Un hôtel de la même ville, plus célèbre que le Luxhof, était celui du Parc *(Thiergarten)*, détruit en 1756. Guttemberg y fit ses premiers essais typographiques. Æneas Sylvius, qui devint pape sous le nom de Pie II, y logea, ainsi que Louis XIV, lorsqu'il vint à Strasbourg, en 1681 et 1683.

Bien que saint Eustache, comme nous l'avons déjà dit, soit le patron des aubergistes et saint Sylvèstre celui des caba-

retiers, leurs noms figurent très-rarement sur les enseignes d'hôtelleries.

XLIII

LE K ROUGE

En 1755, plus de trente ans avant l'érection de Carouge en ville, on voyait, sur son emplacement, un cabaret dont l'enseigne figurait un K peint en *rouge*.

Trois ou quatre cabarets ont dès lors et successivement remis au jour cette enseigne à laquelle on attache, bien à tort, une valeur étymologique. On a même voulu en faire les armoiries urbaines oubliant celles que le fondateur, le roi Victor-Amé III, avait concédées à sa nouvelle ville. On trouve encore des personnes qui estiment qu'il faut écrire Karouge. Sans faire de dissertation, observons que la localité portait déjà le nom de Carrogium ou Quarrogium au quatorzième siècle et au quinzième siècle et que le nom de Carouge se retrouve en diverses contrées. Carouges est le nom d'un canton du Département de l'Orne; un village de la Valteline et un torrent des Grisons portent le nom de Carouge qu'offre aussi un très-ancien village du canton de Vaud; ce dernier est écrit Carozoz en 1549, orthographe qui se rapproche de celle de nos paysans qui disent Caroze ou Carodze. Carouge est aussi le nom d'un quartier de Tarare, dans le Département du Rhône. Là, comme dans la ville voisine de Genève, se trouve l'enseigne du *K rouge*, avec la même fausse idée étymologique.

Certaines lettres ont été prises comme enseignes à diverses époques. Les initiales couronnées de plusieurs Souverains français sont dans ce cas. L'H de Henri II, l'L de Louis XIV et de Louis XV, l'N de Napoléon I ont été maintefois reproduites et souvent avec des formes et des combinaisons ingénieuses. L'enseigne des Quatre Sœurs à Lyon est ainsi figurée SSSS. N'oublions pas la jolie enseigne de cabaret : *aux* SS Couronnées, son possesseur originel se nommait Sulpice Sorin, a-t-il voulu couronner ses initiales ou faire allusion aux énergiques effets de ses vins capiteux ? Nous ne savons, mais son enseigne nous rappelle un souvenir de voyage; c'était en Chablais, la cour de la noble demeure où nous reçûmes l'hospitalité était décorée d'une longue inscription se rapportant au château et commençant ainsi :

ÉCHAPPÉ AUX RAVAGE DES ANCIENNE
GUERRE, DÉVASTÉ EN MDCCXCIII,
RELEVÉ DE SES RUINE EN MDCCCVII

L'absence des S dans ce document est trop sensible pour ne pas être remarquée. Au dîner, les vins généreux coulaient à flots, un prêtre spirituel s'écria, en portant la santé de l'amphytrion : *Buvons*,

buvons sans crainte, car dans ce château on ne fait pas les S !

Les couteliers aimaient à prendre pour enseignes des lettres couronnées qu'ils reproduisaient comme poinçon sur les lames qui sortaient de leurs ateliers. Le Sueur, célèbre pour ses instruments de chirurgie, demeurait à l'A COURONNÉ; Dulats et Gavet renommés, le premier par ses couteaux garnis en écaille, en nacre de perle et en ivoire ; le second, coutelier de Louis XVI, par ses produits enrichis d'or et de pierres précieuses, avaient comme enseignes l'E COURONNÉ et le C COURONNÉ. Constatons qu'aucune de ces lettres n'est l'initiale du nom du fabricant, transmises par succession et enregistrées dans le répertoire de la maîtrise.

Il en était de même de l'F COURONNÉE, enseigne d'au moins quatre célèbres potiers d'étain genevois. On trouve cette marque sur des pièces datant de 1714 jusqu'à nos jours, avec les noms de Chanton de Boutellier et de Morel.

A elle seule, l'enseigne de l'Y mériterait un article spécial. Les anciens bonnetiers prenaient souvent des *grégues* ou culottes pour enseigne avec l'inscription A LI GRÉGUES ; soit qu'ils trouvassent qu'une culotte avait quelque ressemblance à un Y renversé, soit pour faire un de ces rébus qu'on aimait fort à une certaine époque, l'inscription ci-dessus fut transformée et devint *à l'Y*. Les aiguilletiers se servaient volontiers de cette enseigne, ils fabriquent encore un genre d'aiguilles dites *à l'y*. A la fin du siècle dernier les cabarets portant l'Y pour enseigne n'étaient pas rares, aujourd'hui on le met encore sur certaines boutiques pour annoncer que l'on y vend à prix fixe.

Longtemps on représenta saint André crucifié sur une croix en forme d'Y et l'opinion de Pythagore qui regardait cette lettre comme un emblème de la vie, le pied représentant l'enfance et les deux branches la direction vers la vertu ou vers le vice n'était point ignorée au moyen-âge, époque où cette lettre était fort employée ; on la repousse aujourd'hui, on la retranche de bien des mots où elle est à regretter comme Barthélemy l'exprime si bien dans ces vers :

Le vénérable Y, troublé dans son empire,
A disparu du *lis*, des aïeux, de la *lire* ;
Qui mieux que lui pourtant retraçait à nos yeux
Le tronc et les rameaux de l'arbre des *ayeux* ?

Se servir des lettres comme rébus, est un art ou amusement qui n'est pas nouveau Si nous avons aujourd'hui des cafés portant l'enseigne du BON GOUT, le dix-septième siècle présente assez fréquemment celle du BEL AIR, c'est-à-dire du *bon ton*; cette enseigne ne se composait que d'un R grandi, enjolivé, suffisamment décoré pour mériter l'épithète de beau ou *bel*. Au seizième siècle, l'enseigne des

ALLIÉS formée de plusieurs *A liés* ensemble était très-goutée et, si de nos jours quelque restaurateur prenait pour enseigne : $\overset{P}{A}$, son ALLONS SOUPER ferait peut-être fortune.

LXIV

LA LANTERNE.

QUOI de plus connu dans l'antiquité que la LANTERNE de Diogène ? Le philosophe cynique l'ayant allumée en plein jour se promenait sur les places d'Athènes, en disant : « Je cherche un homme. » On eut pu sans contredit prendre pour enseigne la LANTERNE DE DIOGÈNE, mais elle eut éloigné ceux qui, caressant trop l'amphore, oublient parfois qu'ils sont hommes.

En 1326, on trouvait à Paris la rue de la LANTERNE. Il en était de même à Lyon. A l'angle de cette rue était sculpté un grand lion debout tenant entre ses pattes une lanterne ; près de là dans les murailles se trouvait une porte dite de la Lanterne. Bientôt l'enseigne prit le nom de la rue, et il n'est pas rare dès le quinzième siècle de trouver la LANTERNE comme indication d'une hôtellerie. En 1538 fut brûlée à Paris la dame du logis de la LANTERNE, convaincue d'avoir empoisonné le vin de son mari. Bientôt apparaît la PETITE LANTERNE. La LAMPE, le CHANDELIER D'OR, les TROIS CHANDELIERS, les CHANDELLES, le CIERGE et les DEUX TORCHES sont de véritables enseignes, mais le FLAMBEAU OBSCUR et la LAMPE ETERNELLE sont les enseignes parlées d'établissements où les rayons du soleil ne pénétrèrent jamais. A ces enseignes ajoutons la CHAMBRE SOMBRE, le COIN AVEUGLE, le TROU SANS JOUR et le GRAND TOMBEAU.

LXV

LA LIBERTÉ.

UNE des conséquences de la Révolution française fut de faire figurer la LIBERTE, l'EGALITE, l'INDÉPENDANCE et la RAISON sur les enseignes de cabaret. De cette époque datent aussi les BONNET ROUGE qu'on ne voit plus, et les ARBRES DE LA LIBERTÉ dont nous avons rencontré encore un ou deux exemplaires.

Les années qui précédèrent immédiatement le cataclysme dont l'Europe fut si violemment ébranlée forment la dernière phase brillante de l'histoire de l'*enseigne*. A Paris, à Lyon, dans toutes les grandes villes du Royaume, on les comptait par milliers. Tous les métiers, tous les genres de négoce en usaient. Le plus grand nombre de ces enseignes réunissaient l'à-propos dans le choix à la beauté de la forme rehaussée de tout l'éclat des

couleurs. La statue de la Renommée servant d'enseigne au café de ce nom à Paris était, dit un contemporain, « regardée par les connoisseurs comme un chef d'œuvre de l'Art ». La Forel, le Chantier des grandes forets, le Bouquet de Chênes, la Grande Fournaise, étaient des enseignes de Marchands de bois et de Charbonniers. On remarquait devant les boutiques des Pelletiers celles du Tigre, du Léopard, de la Panthère, de l'Hermine, du Manteau Royal, de l'Ours, du Grenadier, du Chancelier et du Grand Hiver. Les Merciers, cette immense corporation embrassant une foule de commerces distincts aujourd'hui, offraient l'Eventail d'Or, le Grand Turc et la Flotte des Indes, enseignes du mercier tenant des magasins d'objets de fantaisie, d'étoffes asiatiques et de produits de l'industrie orientale. Aux Envieux, au Gout du Siècle étaient des enseignes de merciers-modistes ; les merciers-toiliers prenaient le Fuseau d'Argent et la Navette d'Or ; la Ville de Malines annonçait un commerce de mousselines et de dentelles et la Renommée des Layettes un mercier-linger, célèbre pour les vêtements des nouveaux-nés. Un mercier s'occupant spécialement du commerce des fanons de baleines avait adopté la Pêche de la Baleine ; un mercier-lampiste l'enseigne des Trois Croissants et un mercier négociant en gros fers qui n'avait rien trouvé de mieux que l'Empereur Tibère, put donner une idée de la dureté de sa marchandise.

Parmi toutes les enseignes resplendissaient celles des orfèvres, joailliers et bijoutiers. C'était des Mines d'Or, des Juste Balance, des Marc d'Or ; des Crosse, des Croix et des Ciboires d'Or ; des Tabatière, des Anneaux, des Boucle, des Chaîne et des Collier d'Or ; les diamants n'étaient point oubliés : devant un grand nombre de magasins on voyait, exécutés en grand avec du cristal de roche, une multitude d'Aigrette, de Croix, de Bouquet de Diamants ; des Sultane de Diamants ; des Rivière et des Collier de Diamants dont les pierres étaient grosses comme des œufs.

Doué d'une perspicacité intuitive aussi caractérisée que celle qui le distinguait, le célèbre Cagliostro dût être profondément frappé lorsque, descendant à Paris le 30 janvier 1785, il vit toutes ces enseignes ruisselantes de diamants entrecoupées çà et là de Reine de France, de Bastille et des gigantesques Bonnet Rouge qui constituaient alors l'enseigne préférée des bonnetiers. Unissant les défaillances humaines aux splendeurs de la Connaissance, le thaumaturge montra, une fois de plus, le néant de la Science devant les arrêts de la fatalité : il ne songea point à fuir, il ne recula pas devant les malheurs dont allaient le frapper les péripéties du procès du *collier de la Reine*. Absous et libéré ensuite de l'arrêt du

Parlement rendu le 31 mai 1786, ce fut le roi lui-même qui, par un triste abus de son pouvoir personnel, écarta de sa personne l'homme clairvoyant. Cagliostro dût quitter la terre de France emportant avec lui la conviction des catastrophes dont l'ère venait réellement de s'ouvrir et en pressentant le moment où la plèbe révoltée allait coiffer, avec le *bonnet rouge* des forçats libérés, la victime qui devait expier les fautes de la race de saint Louis.

LXVI

LE LION D'OR.

Répéter tout ce que disent du Lion les auteurs de *Bestiaires*, les théologiens et les héraldistes, nous paraît inutile ; tout le monde admet que le titre de *Roi des animaux* lui appartient de plein droit.

On comprendra facilement que pour écrire les articles offerts à nos lecteurs, nous avons dû commencer par dresser un répertoire comprenant les enseignes vieilles et nouvelles dont la connaissance nous est parvenue. De ce répertoire, travail fastidieux comprenant plus de trente mille articles, résultent quelques données statistiques. De toutes les enseignes, celle qui représente le Lion d'Or est la plus répandue en Europe ; le Lion d'Argent, le Lion Blanc, le Lion Noir, le Lion rouge et le Lion Vert sont au contraire fort rares. Une seule fois, nous avons rencontré le Lyon Pugnays ou combattant (*pugnans*); cette enseigne se voyait à Paris, à la fin du quinzième siècle.

Nous avons déjà parlé de la fréquente présence du Lion d'Or en Suisse ; ce n'est pourtant pas l'enseigne la plus répandue dans cette contrée, cet honneur appartient à la Couronne. L'Ours, l'Aigle et la Croix Blanche y passent même avant le Lion d'Or qui partage le cinquième rang avec le Soleil, le Cheval Blanc et le Cerf.

Sur cent enseignes européennes, sept figurent le Lion d'Or et quatre la Couronne, les autres enseignes fréquentes sont, dans l'ordre décroissant : le Cerf, le Commerce, le Soleil, l'Aigle, la Croix Blanche, le Cheval Blanc, l'Ours, le Nord, le Bœuf, l'Ange, le Cygne, l'Ecu de France, l'Europe, l'Etoile, l'Union, la Croix d'Or, le Sauvage, les Voyageurs, l'Epée, les Trois Rois, la Boule d'Or, le Faucon et la Balance qui se rencontre à peine une fois sur cent enseignes.

Si on prenait la Poste pour une véritable enseigne, il est évident qu'en en plaçant à tous les relais, c'est-à-dire à toutes les deux lieues, et qu'en ajoutant tous les cafés et restaurants de la Poste on arriverait à un chiffre considérablement supérieur à celui de toute autre enseigne, mais ce mot étant une espèce de

générique, ne saurait, par cette raison, entrer dans une table statistique.

Relativement à leur ancienneté, les enseignes peuvent se diviser en quatre groupes. Les enseignes antiques comme l'Ancre, le Damier, l'Amphore aux Esclaves; celles qui paraissent remonter à l'origine du christianisme comme la Croix Blanche, l'Ange, les Trois Rois; les innombrables enseignes du moyen-âge parmi lesquelles dominent les couronnes et les objets couronnés; enfin les enseignes modernes dont les plus répandues sont le Commerce, le Nord, l'Europe, l'Union, les Voyageurs, etc.

Quoique le plus souvent les dates ne disent rien pour l'origine absolue d'une enseigne, nous en citerons quelques-unes : le Lapin Blanc, 752; le Corbeau, 831; les Trois Rois, 1027; les Salles; 1192; la Mouche, 1247; le Soupir, 1247; le Pot de Cuivre, 1250; les Trois Piliers, 1256; la Licorne, 1272; l'Orme Saint-Gervais, 1272; le Puits d'Amour, 1272; (si la rédaction du *Mariage des quatre fils Aymon* remonte, comme le pensent quelques savants, aux dernières années de Philippe-le-Bel, nous aurions près de 150 enseignes à placer vers l'an 1300); le Puits qui parle, 1308; le Lion, 1309; le Lion d'Or, 1339; le Prêcheur, 1351; les Trois Chandeliers, 1366; l'Ours, 1377; le Croissant, 1380; l'Ymage Saint-Martin, 1391; les Merciers, 1392; le Porcelet, 1394; les Trois Degrés, 1399; l'Aigle, 1400.

A partir du quinzième siècle, les dates deviennent aussi nombreuses qu'elles sont rares aux époques précédentes.

Les enseignes du Lapin Blanc, à Paris; du Corbeau, à Zurich, offrant plus de mille ans d'antiquité, et celle des Trois Rois à Bâle plus de huit cents ans, sont de beaux exemples de transmission, on peut constater un fait analogue à une époque plus moderne; ainsi la plupart des enseignes mentionnées par Montaigne dans les voyages qu'il fit en 1580 et 1581, se retrouvent encore dans les mêmes villes où il les vit : il en est ainsi pour le Brochet, à Constance, la Couronne, à Schaffhouse et à Lindau, la Rose à Trente et l'Ours à Rome.

Notre époque ne donnera pas lieu à des observations de ce genre. La première chose que fait le plus souvent un hôtelier, c'est d'enlever l'enseigne de son prédécesseur et de la remplacer par une autre, s'il ne la supprime tout-à-fait. Nous citerons plus loin quelques-uns de ces changements qui ne contribuent pas peu au discrédit de l'enseigne, en lui enlevant la plus grande partie de sa valeur indicative.

Dans la seule ville de Carouge, on a vu, et cela en bien peu de temps, les Trois Pigeons se transformer en Trois Pots Fédéral (*sic*) et ceux-ci en Canton de Genève. A l'autre extrémité de la même

ville, l'enseigne de la CLOCHE a été remplacée par le FAISAN, puis par l'ESPÉRANCE qui vient de faire place au CERF.

Terminons cet article par un mot sur le LION D'OR de Lausanne. Il n'y a pas vingt ans que cette hôtellerie existait encore, un titre de 1526 la mentionne déjà sous la désignation : « Hospitio LEONIS in Burgo. »

Dans ses *Souvenirs d'émigration*, Brillat-Savarin a célébré le *Lion d'or*, qu'il appelle, par erreur de mémoire, le *Lion d'argent*. C'était en 1791 ou 92. « Quels bons dîners nous faisions en ce temps à Lausanne, au Lion d'argent. Moyennant quinze batz, nous passions en revue trois services complets, où l'on voyait, entre autres, le bon gibier des montagnes voisines, l'excellent poisson du lac de Genève, et nous humections tout cela, à volonté et à discrétion avec un petit vin blanc limpide comme eau de roche, qui aurait fait boire un enragé. »

LXVII

LA MARMITE

Nous avons signalé la présence du chaudron et de la chaudière sur l'enseigne; on y trouve aussi la MARMITE, voire la MARMITE AUX SAUCISSES.

Depuis celle où Jacob apprête le potage aux lentilles qu'il vendit si cher à son frère Esaü, il y a eu bien des marmites célèbres et le *pied de marmite* est devenu un terme de comparaison peu flatteur pour les nez de forme analogue.

Au Musée de Strasbourg, on voit une marmite en airain ; on les faisait autrefois de ce métal. C'est un souvenir. En 1576, une députation zurichoise arriva à Strasbourg pour prendre part à un grand tir à l'arbalète ; le voyage se fit par eau et en peu d'heures ; une bouillie de millet, préparée à Zurich, était encore chaude au moment de l'arrivée; c'est la marmite dans laquelle était ce potage qu'on a conservée.

Dans l'arsenal de Genève, on voyait une marmite en fer. C'était aussi un souvenir. Lors de l'escalade, tentée par les Savoyards, le 12 décembre 1602, un des leurs, un chevalier bardé de fer, tenait ferme vers la porte de la Monnaie, tuant impunément les bourgeois à demi-vêtus qui accouraient au lieu du danger. De sa fenêtre, une femme aperçut le guerrier en embuscade et lui lançant à propos son pot de fer, lui brisa la tête. Toutes les chansons composées à l'occasion de l'Escalade de Genève rappellent ce fait. Voici un couplet contemporain :

On savoyard upré de la Mounia
Y fu tua d'on grand cou de marmita,
Qu'onna fena li arrosa dessu,
Y tomba mour, frai et rai étendu.

Ne confondez pas *arrosser* avec d'autres mots qui pourraient lui ressembler :

c'est un vieux terme patois qu'en français on écrivait *arrocher* et qui signifie : assaillir de haut en bas avec des pierres, avec des *rocs*.

L'Académie dit qu'il y a des marmites d'argent, il faut le croire, certain parvenu disait bien : « toute ma vaisselle est en argent, tout, jusqu'à mes marmites de fer. »

Où avons nous vu l'enseigne de la MARMITE AUX SAUCISSES *(Wurstkessel)*, le souvenir nous fait défaut, mais elle existait, elle existe peut-être encore. C'était celle d'un joyeux cabaret tenu par un enfant d'Israël.

A notre époque, beaucoup de chrétiens font fi de l'enseigne, les successeurs des trafiquants de l'ancien monde ne sont pas si sots. Sachant tout le parti qu'on en peut tirer dans les rues populeuses, au milieu de ces ballots numérotés que nous appellerons des maisons, ils l'exploitent sous toutes ses faces : les actualités, l'à propos, la flatterie, l'ironie, la religion même, sont employés pour leurrer les chalands. Citons, à l'appui de notre dire, la MAGICIENNE, le PAUVRE JACQUES, le COIN DE RUE, l'ENFANT PRODIGUE, le PAUVRE DIABLE, la BELLE JARDINIÈRE, la GRANDE TRAGÉDIENNE, le PROPHÈTE, etc. Puis le nom d'une célébrité individuelle locale, ici J.-J. ROUSSEAU, là JEANNE D'ARC ou MONTESQUIEU ; le nom de la localité n'est pas oublié à Genève, la VILLE DE GENÈVE, à Lyon, la VILLE DE LYON ; la VILLE DE PARIS partout.

Nous avons cité la *Marmite aux saucisses*, c'est une enseigne qui se rapporte à des tendances qui ne sont pas d'aujourd'hui car, en 1394, où s'abritaient, à Paris, les cahiers de la Bible et du Talmud. C'était, Piganiol de la Force nous l'apprend, c'était dans une maison du faubourg Saint-Denis portant l'enseigne du PORCELET ou du *petit porc*.

Plusieurs aventures sinistres pourraient être racontées au sujet des hôtelleries qui portaient le PORCELET pour enseigne, nous n'en citerons qu'une : en 1540, les barons de Seneçay, de Corberon et de Sarcy, venus à Lyon pour faire des emplettes de noces logèrent au *Porcelet;* couchés dans la même salle, tous les trois furent écrasés par la chûte du plafond qui s'écroula pendant la nuit.

Nous venons d'aborder des enseignes qui sortent de la spécialité *auberges et cabarets*, qu'on nous permette de citer, comme exemples modernes remarquablement appropriés à leur sujet, les ARCHITECTES CANADIENS, enseigne d'un chapelier; les DEUX MANDARINS, enseigne d'un marchand de thés; le GRAND JACQUARD, enseigne d'un magasin de produits des *métiers* si célèbres de la seconde ville de France; le DÉBARQUEMENT DES CHÈVRES DU THIBET, la TOISON DE CACHEMIRE et les TROIS SULTANES, enseignes parisiennes de magasins de châles et de nouveautés.

Un fait digne de remarque c'est que, si dans certaines spécialités commerciales, l'enseigne fut, il y a une trentaine d'années, détrônée par l'étalage, par les jets de gaz, les fleurs, les étoffes disposées de la manière la plus habile; c'est dans ce même milieu que l'enseigne a fait la réapparition dont nous venons de citer quelques exemples.

Au moment où les perruques commencèrent à passer de mode, deux coiffeurs voulurent exploiter la situation. C'était à Troyes en Champagne. Le partisan de l'Ancien Régime fit peindre Absolon suspendu par les cheveux au milieu d'une forêt, et transpercé par la lance de Joad. Au bas de l'enseigne on lisait :

PASSANTS, CONTEMPLEZ LA DOULEUR
D'ABSALON PENDU PAR LA NUQUE :
IL EUT ÉVITÉ CE MALHEUR
S'IL EUT PORTÉ PERRUQUE.

Le confrère de ce barbier, qui ne savait accommoder que les cheveux naturels, fit représenter un *enperruqué* se débattant contre les flots; sans succès, un sauveteur l'empoigne par les cheveux qui lui restent dans les mains. Au dessous : SA PERRUQUE L'A PERDU.

Sur l'enseigne d'un savetier des environs de Genève, on voit un chat recarrelant des souliers, avec cette inscription :

ON NE RESSEMELLE PAS LES BOTTES ICI,
NON, C'EST LE CHAT!

N'oublions pas l'enseigne genevoise du décorateur qui l'a signée : GUEUX COMME UN PEINTRE, ni celle de l'avocat qui a fait peindre en grand la Fable de l'*Huître et des Plaideurs*, qu'il aurait dû accompagner des vers de Boileau :

Des sottises d'autrui nous vivons au palais :
Messieurs, l'huître étoit bonne. Adieu. Vivez en paix.

XLVIII

LES MERCIERS

JUSQU'A l'époque de la Révolution le mot MERCIER eut un sens bien plus étendu qu'aujourd'hui : ce dérivé de *mercator* était un synonyme de *commerçant*, *courtier*, *marchand*, *négociant*. En France, la Corporation des Merciers, dont les statuts sont datés de 1407, était si étendue et si considérable qu'on avait dû la diviser en vingt classes différentes. Elle avait pour armoiries trois vaisseaux d'or voguant sur la mer ; dans le haut du champ d'argent resplendissait un soleil d'or accompagné des mots TE TOTO ORBE SEQUEMUR : *Nous te suivrons par toute la terre*. En 1776, Louis XVI, par son édit du 23 août, statua que la corporation des Merciers aurait le pas sur toutes les autres. Dans les cérémonies publiques les maîtres et les gardes de ce corps important avaient le droit de porter la robe consulaire.

Au Moyen-âge, notre enseigne hôtel du COMMERCE, était remplacée par hôtel des

MERCIERS. Pour être à l'unisson avec l'orthographe du jour, toutes nos rues de la MERCERIE et des MERCIERS devraient s'appeler rue du COMMERCE et rue des COMMERÇANTS. Les mots qui nous occupent avaient un sens si large qu'on les employait souvent en mauvaise part ainsi, dans les placards séditieux de 1576, Henri III est qualifié de MERCIER *du palais* et dans les lois du Consistoire de Berne, promulguées en 1640, on lit : « Partant nous avons aboli les MERCERIES et dispensations Papales ».

Beaucoup d'hôtelleries ont conservé leurs vieilles enseignes : *aux* MERCIERS et *aux* TROIS MERCIERS, modifiée souvent en TROIS MARCHANDS. Un hôtel de Gournay porte indifféremment les deux titres du COMMERCE et des TROIS MARCHANDS. Au milieu du seizième siècle Genève avait encore une hôtellerie sous l'enseigne des TROIS MERCIÉS.

Un des meilleurs hôtels de Fribourg en Suisse est sans contredit l'hôtel des MERCIERS autrement dit : abbaye des MARCHANDS ou KRÆMERZUNFT. Cette hôtellerie remonte haut. L'*ostel* KRAMERE est mentionnée dans un acte de 1392 et l'*abay des* MERCYÉ se retrouve à chaque page de l'histoire fribourgeoise au quinzième siècle. Les armoiries de cette abbaye sont essentiellement commerciales ; on voit sur le marbre où elles sont sculptées le *lis de Florence* supporté par des anges.

Le BAILLOT D'OR, appel aux commerçants, est une enseigne des temps anciens, qui se rencontre encore quelquefois.

Aux époques où la mythologie fut en honneur, les hôtels de commerce lui empruntèrent les enseignes du MESSAGER DES DIEUX, du CADUCÉE, de la RENOMMÉE et de la FORTUNE.

Aujourd'hui on ne crée plus guère que des hôtels et des cafés du COMMERCE ou des NÉGOCIANTS.

XLIX

LA MÉTROPOLE

UNE MÉTROPOLE est proprement une ville qui en règle, dirige et gouverne d'autres ; par extension, c'est une ville dans laquelle réside un archevêque ; par extension encore, les colonies emploient ce terme en parlant de la mère-patrie. S'en servir comme enseigne là où ces conditions n'existent pas est un véritable non-sens ou une prétention exagérée de la part d'un hôtelier ou d'un autre industriel.

L'enseigne ridicule n'est pas rare. Ce défaut y figure avec toutes ses nuances depuis la sottise jusqu'aux excentricités les plus raffinées du charlatanisme.

Les enseignes prolixes sont très-fréquentes ; nous nous abstiendrons des citations modernes rappelant seulement

comme exemples : le Chêne vert du Cygne de la Croix enseigne d'un mercier en 1777; Londres et Angleterre, Royaume de France et Ville de Paris, enseignes d'hôteliers postérieures d'une dizaine d'années à la précédente.

Tout le monde connait l'historiette de l'enseigne du chapelier si bien racontée par Francklin. L'honnête industriel se proposait d'écrire sur le grand chapeau rouge, insigne de sa profession : *John Thomson, chapelier, fait et vend des chapeaux au comptant.* Soumise à ses amis, l'un retrancha un mot de la composition, l'autre un autre; en fin de compte, le seul nom de chapelier fut épargné.

Nous avons vu un cordonnier qui, voulant faire une spirituelle allusion au mot *cirer*, prit une Sirène pour enseigne, il devait au moins adopter l'ancienne orthographe *cirène* et jouer sur la *reine* de la brosse.

Que dire du droguiste anglais qui s'intitule orgueilleusemnt : *Destructeur breveté des rats et des souris au service de Leurs Majestés britanniques ?* N'oublions pas le tourneur mécanicien qui, sur son enseigne, prend le titre de : *fabricant de jambes de bois de son Altesse Royale le prince de Galles.*

Avec assez de malice, Joug se demande, dans l'*Hermite de la Chaussée d'Antin* « quelle espèce de rapport on pouvait établir entre le Masque de Fer et les bonnets de coton, entre Jocrisse et un joaillier, la Vestale et une lingère, le Petit Candide et un bureau de loterie, la Bonne Foi et un tailleur. »

Le spirituel auteur ajoute que les mauvais plaisants trouvaient là des sujets d'épigramme et réclamaient des enseignes rationellee comme l'Image de Saint-Crépin pour un cordonnier, celle du Singe d'Ivoire pour un tabletier, et celle de la Civette, pour un débitant de tabac.

Parfois l'enseigne ridicule devient âpre, sombre et menaçante; telle est celle de ce barbier qui, naguère, crut attirer la pratique en prenant les Ciseaux d'Atropos pour adresse.

Après la guerre de 1870-71, un brasseur alsacien s'établit à Paris où il fit peindre pour enseigne la ville de Strasboug, personnifiée par une figure de femme étendue morte sur un champ de bataille; dans le lointain, quatre enterreurs apportent un cercueil pour elle. On lit sous ce tableau : Bière de Strasbourg.

Une vieille légende courant dans toutes les villes rhodaniques, dit que chaque année le fleuve choisit et prend sa *fiancée* parmi les plus charmantes promeneuses qu'il reçoit sur ses flots. Trop souvent le fait s'accomplit. Adopter pour enseigne la Fiancée du Rhône, a l'apparence d'une triste et cruelle ironie.

Les enseignes fautives et ridicules ne sont pas rares à Genève. Si l'on n'y trouve pas des *Coiffures de femmes postiches*, on y peut lire plus d'un pléonasme dans le goût de :

MAGASIN DE TOMBES FUNÉRAIRES.

On a le droit d'être étonné, dans une ville qui émarge d'aussi fortes sommes au budget de l'Instruction publique, de voir commettre autant de fautes, de non-sens et de naïveté qu'on peut en constater sur les enseignes officielles. Le fameux :

DÉFENSE DE S'ARRÊTER LA

qui excite la verve moqueuse de Randon appartient à la grammaire de nos édiles qui nous a dotés de l'impayable écriteau :

BAINS FLOTTANTS SUR LE RHÔNE.

L

LES MILLE COLONNES.

CETTE enseigne si célèbre et si répétée en France et ailleurs, date du règne de Napoléon Ier. L'impression produite par les travaux de la Commission d'Égypte, la vue de ces immenses colonnades, de l'existence desquelles on n'avait eu jusqu'alors qu'un sentiment douteux, réagit jusque sur la décoration des cafés qui rivalisèrent à qui aurait le plus de colonnes — l'enseigne ou la dénomination des MILLE COLONNES fut créé, ainsi que celle plus abordable des COLONNES ; de la même époque date l'enseigne des CARIATIDES, on sait que les cariatides sont des espèces de colonnes sculptées en forme de figures de femmes.

Par antiphrase, plus d'un cabaret borgne reçut le nom de café des *mille colonnes* : il nous souvient d'avoir vu à Genève, un souterrain profond, ne recevant de jour que par la porte et qui servait, peu avant 1830, de cabaret à des maçons qui, facétieusement, lui donnèrent ce nom. Pareille pensée a dirigé le choix de l'enseigne du BOIS DE BOLOGNAZ.

Ces dénominations satiriques, souvent pleines d'à propos dans leur ironie et qui sont parfois semées de quelques grains de gros sel, constituent ce que nous appelons l'enseigne parlée ; pas une ville qui n'en offre des exemples; à celles que nous avons eu l'occasion de mentionner, ajoutons les suivantes.

Le FOURREAU D'ÉPÉE était un estaminet fort long et si étroit que les buveurs ne pouvaient se placer que d'un seul côté des tables qu'il contenait.

Le BON PUITS est renommé par l'excellence de son vin, il en est de même de la COMMUNION, cabaret genevois qui reçut cette dénomination de ce qu'il s'approvisionnait autrefois des mêmes crus qui étaient employés pour les besoins du culte protestant. La *Communion* est un vieux cabaret. Naguère ses fenêtres

étaient encore vitrées de petits carreaux à six pans entremêlés de médaillons peints ; l'un de ces derniers figure trois colonnes d'argent, se détachant sur un fond rouge ; on lit tout autour : ÉGLISE DU DIEU VIVANT, APPUI ET COLONNE DE VÉRITÉ. Un mot d'explication est nécessaire Nous avons bien dit que dans certain argot, la taverne se nomme l'*église où l'on sonne avec les verres*, mais la présence de cette peinture et de cette inscription dans le cabaret de la rue des Corps-Saints était due à un cas fortuit. En 1774, on ôta les vitraux qui se trouvaient encore dans le temple voisin de Saint-Gervais, le cabaretier les acheta et sans plus de malice en fit enchasser quelques-uns dans ses fenêtres. Voilà toute l'histoire de ce médaillon. D'ailleurs, comme nous voyons aujourd'hui des vitraux peints dans les églises ou en voyait autrefois dans tous les cabarets.

Les Etats souverains tenaient à honneur et à profit de faire enchasser leurs armoiries, peintes sur verre, dans les fenêtres des hôtelleries. Les Régistres du Conseil de Genève, au dix-septième siècle, mentionnent beaucoup de cadeaux de ce genre faits par la Seigneurie ; ainsi, en 1620, elle envoie la *Clef et l'aigle* au logis de la *Clef* à Berne et, en 1640, elle fait semblable don à l'auberge de la *Couronne*, dans la même ville.

L'enseigne parlée de la SACRISTIE, qui se retrouve à Genève et à Carouge, peut-être rapprochée de celle de la *Communion*.

La GOUILLE AUX GRENOUILLES est une enseigne parlée qui n'est pas rare dans les quartiers en construction ; à Augsbourg, la MARE AUX GRENOUILLES était une véritable enseigne écrite.

Le SAC DE CHARBON est fréquenté par les employés à ce combustible.

Le TRAPON, le PINÇON et la TRAQUETTE sont des enseignes parlées de lieux où la police fit plus d'une capture.

Quelques buveurs attablés dans un établissement nouvellement ouvert, lui cherchaient un nom, l'un d'eux, levant les yeux au ciel, compta les solives du plafond et trouva ainsi l'enseigne des ONZE POUTRES ET DEMI. Nous pourrions citer beaucoup d'autres ense:gnes parlées, mais cet échantillon suffit.

LI

LA MORT

POUR oser appendre enseigne semblable à celle de la MORT, qui se voyait naguère à Bulle, dans le canton de Fribourg, il faut un hôtelier ayant autant de confiance dans l'excellent traitement qu'il offre à ses hôtes, qu'en avaient les vieux cabaretiers dans la bonté de leurs vins, pour choisir des enseignes dans le genre du VINAIGRE soit du BON VINAIGRE, bien connue dans la vieille Genève, ou du

PRESSOIR AU VERJUS qui, au seizième siècle existait à Saint-Quentin.

Bridel parcourut les Alpes en 1780. Arrivé à Bulle, il logea à l'hôtel de la *Mort*. » Le souper, dit-il, nous dédommagea de la peur qui nous avait fait cette enseigne, la moins consolante que j'aie jamais vue. Il est vrai que quatre vers apprennent aux passants que ce n'est pas *la mort qui fait mourir*. Mes amis jugèrent l'auberge bien digne de l'imitateur de Hervey. Malgré notre gaîté, je ne pus me défendre de quelques réflexions analogues à mon caractère : Oui, me dis-je, en regardant l'enseigne :

Dans la nuit de la tombe un jour nous descendrons;
Le temps effacera nos noms
De la triste scène du monde;
Mais de l'obscurité profonde
Pourquoi serions-nous alarmés?
Nous reverrons tous ceux que nous avons aimés.

Les lugubres images ne sont pas aussi rares sur les enseignes de cabarets qu'on serait porté à le croire; car; si ces dernières nous offrent des FONTAINE BOUILLANTE, des EAU BRUISSANTE, des EAUX VIVES, des BELLE EAU, des SOURCES JAILLISSANTE et même des FONTAINE DE JOUVENCE, elles présentent aussi des FONTAINE NOIRE et de là à l'**Onde Noire**, il n'y a pas même un pas. Nous avons déjà signalé l'enseigne de la FAUX, ajoutons-y celles du CHAMP NOIR, de l'ÉCU DE SABLE, du MONT TERRIBLE, de la MONTAGNE NOIRE, de la CROIX NOIRE.

Lyon offrait autrefois l'enseigne de la MORT QUI TROMPE, c'est-à-dire qui sonne de la trompette et Paris celle des SONNEURS POUR LES TRÉPASSÉS, composition bizarre où le peintre avait figuré un os, un amas de sous censés tout neufs et des poulets morts, ce qui formait, dit un ancien auteur, le rébus :

Os sous neux poulets trépassez

L'enseigne du SABLIER, qui rappelle si bien la *dernière heure*, est, avec raison, aimée par les négociants tenant des magasins de deuil. Un cabaret de Londres portait naguère l'enseigne des TROIS CRANES, et nous ne désespérons pas, en cherchant bien, de trouver des OS EN SAUTOIR car, en 1620, on voyait à Lyon l'enseigne de la TÊTE DE MORT, dans la rue qui porte encore aujourd'hui ce nom. N'avons-nous pas déjà dit que le fameux club genevois de la Grille appendait devant son local et en guise d'enseigne un drapeau noir avec une tête décharnée et des os en croix; n'avons-nous pas vu aussi qu'au seizième siècle, ces os croisés, ornements des cimetières, étaient souvent désignés sous le nom de CROIX DE BOURGOGNE, enseigne qui se voyait sur la porte de plus d'une hôtellerie.

L'ironie applique l'enseigne parlée du TOMBEAU a plus d'un cabaret borgne; quant au TOMBEAU DES SECRETS, enseigne qui serait si mal placée devant les lieux où l'on sert à boire, c'est avec l'image d'une plume d'or, celle d'un écri-

vain public de Paris, dernier représentant d'une industrie autrefois si florissante.

Dans plusieurs villes, les employés aux pompes funèbres fréquentent des cabarets qui ont pour enseigne parlée le CROCODILE, cet animal dans l'œil duquel ne roule jamais une larme.

Genève possédait naguère la CAVE DES MORTS, vaste et joyeuse taverne, où les amis, suivant un convoi funèbre qu'ils abandonnaient momentanément, allaient noyer leur chagrin et près de laquelle la concurrence, alléchée par le succès, fit ouvrir la CAVE DES VIVANTS.

Leibniz parle d'un cabaretier allemand qui, pour se moquer des utopies qui avaient déjà cours de son temps, prit pour enseigne un cimetière avec cette inscription : A LA PAIX UNIVERSELLE.

Plaçons ici un souvenir au BOUCHON EN DEUIL, touchante enseigne du cabaretier-poète Taylor, qui, le lendemain de la mort tragique de Charles Ier, eut le courage de remplacer le *cerceau* de sa taverne par une couronne de feuillages noirs.

Plusieurs des enseignes précédentes sont des témoins de ce goût au Moyen-Âge pour l'antiphrase, goût qui lui fit aimer des enseignes auxquelles nous ne penserions guère aujourd'hui, comme la CLOCHE RENVERSÉE, la MARMITE RENVERSÉE, le POT CASSÉ, le TOUPIN CASSÉ, la TOUR PERCÉE, le VIEL RENVERSÉ, l'AFFLIGENT (affligé, estropié) les AVEUGLES, etc.

*

L'enseigne des *Trois Crânes* semble être une tradition d'une coutume orientale, longtemps conservée chez les Scandinaves.

Boire de la bière et de l'hydromel dans des coupes formées avec les crânes des ennemis, est une des joies du palais d'Odin, du paradis de l'Edda.

En 573, Alboin, roi des Lombards fut assassiné à l'instigation de sa femme : Bois avec ton père, lui avait-il dit la veille, en lui présentant le crâne du roi des Gépides qui avait succombé sous ses coups et dont il s'était fait une coupe. En frémissant, Rosmunde pose ses lèvres tremblantes au bord du vase mais, en même temps, elle murmure un serment de vengeance, qu'elle sut remplir en digne fille de Cunimond.

Orné d'un cercle d'or, le crâne de Sviatos Sal, le dernier duc de Russie qui ait professé la religion des Scandinaves, devint l'ornement des festins du chef des Petchenègues qui l'avait vaincu sur les rives du Danube, vers la fin du dixième siècle.

De sa victoire sur Baudoin, ce que le roi des Bulgares, Joannice, estimait le plus précieux joyau, était le crâne de l'infortuné empereur d'Orient, bordé d'or

et monté sur un pied du même métal. Il lui servait de coupe dans les festins qui suivaient les combats; on sait que Baudoin, monté sur le trône de Constantinople le 9 mai 1204, ne règna guère plus d'une année et succomba à là bataille d'Andrinople.

Quatre siècles après cette époque, nous voyons le grand Shah-Abbas vaincre un roi des Usbecs et, de sa tête garnie d'or faire une coupe dont son fils Shah-Séfy, surnommé le Néron de la Perse, affectionnait l'usage.

Aujourd'hui, le crâne monté n'est plus guère qu'un caprice d'atelier, servant de coupe à cigares ou de boîte à tabac, mais nous n'avons pas tracé toute son histoire dramatique. Du Valhalla, du séjour des Walkiries nous l'avons vu descendre dans le palais des rois; il nous faudrait maintenant le montrer entre les mains des maris jaloux. Marguerite de Navarre a fait une touchante nouvelle à ce sujet, c'est la trente-deuxième de son œuvre. S'il faut en croire la spirituelle narratrice, l'aventure se passa en France à la fin du quinzième siècle. La fin du dix-huitième nous montre encore le crâne humain servant de vase à boire. Les membres de certains tribunaux révolutionnaires, nous croyons l'avoir déjà dit, ne craignaient pas de se servir de coupes semblables reléguées aujourd'hui dans quelques sociétés secrètes où elles servent aux cérémonies d'une prétendue initiation aux plus sublimes connaissances de l'esprit humain.

LII

LE MOULIN

Réunir l'industrie du boulanger et du cabaretier est une coutume qui est loin d'être tombée en désuétude et qui est généralement appréciée par les consommateurs.

La position pittoresque de la plupart des moulins; les ombrages si frais qui les entourent le plus souvent; l'absence de monotonie résultant du tic-tac de la machine à beluter dont la cadence se mariant au bruit de l'onde n'est interrompue que par le chant du coq, ont fait de ces lieux un séjour apprécié par les citadins de toutes les époques.

Le meunier devint souvent cabaretier et, dès le moyen-âge, les enseignes du Moulin, du Molinet ou Moulinet et du Grand Moulin devinrent très-populaires.

Le Moulin de Javelle et le Moulin Joli ont été bien connus à Paris du dix-septième siècle au commencement du notre.

Le Moulin a Vent, le Moulin d'Or, le Moulin Vert et le Moulin Rouge ont, en divers lieux et en divers temps, paru sur l'enseigne de l'hôtelier.

Près d'Orchamp, dans le Jura, se trouvait un Moulin Rouge dont la chronique

est écrite de sang; c'était un cabaret isolé dans une gorge profonde et dans lequel plus d'un voyageur trouva la mort.

Le 25 décembre 1604, un lieutenant au régiment de Ruye, Gaspard Vurry revenenait de Besançon avec sa femme et une servante; la nuit était venue, la neige floconnait en abondance dans la tourmente; une halte fut décidée au *Moulin Rouge*.

Une foule d'indices convainquirent Vurry qu'il était au milieu d'une famille d'assassins, il charge deux pistolets, descend à la cuisine, lie conversation et presqu'en même temps décharge ses armes sur les deux fils de l'hôte dans le sein duquel il plonge son couteau de chasse; il lie et baillonne leurs femmes Des complices arrivent au milieu de la nuit, le silence qui règne dans le cabaret les glace de terreur, ils s'éloignent.

Le lendemain, la justice s'empare des trois femmes, on découvre l'origine d'une infinité de meurtres dont les auteurs avaient été jusque-là méconnus. Femmes et complices furent mis à mort et le *Moulin Rouge* fut rasé.

LIII
LE MURIER

Le moyen-âge se régalait de *moritium* ou vin de mûres; il exaltait le mûrier comme symbole de sagesse et de prudence « car il ne produit ses feuilles sinon après tous les autres arbres, et ce au temps que tous les frimats et gelées qui l'auraient peu incommoder sont passées, et que le beau temps est venu, aussi est-il le Sage meurier, contraire au fol amandier qui se perd bien souvent pour vouloir paroistre le premier. » En voilà suffisamment pour justifier l'enseigne du MURIER, rare d'ailleurs, car, à côté du FRANC-MURIER qui, dès le treizième siècle, avait laissé son nom à une rue de Paris, nous ne pouvons guère sisignaler que le MAULBEERBAUM de Berne.

LIV
LES MUSES

Aussi populaire autrefois qu'elle l'est peu aujourd'hui, la mythologie a fourni la première depuis le seizième siècle jusqu'à l'époque impériale, le sujet d'un grand nombre d'enseignes, LE MONT PARNASSE' le CHEVAL PÉGASE, APOLLON ont été fort à la mode. En 1777, le café des MUSES, tenu par Mad. Bourette « si avantageusement connue par ses Poësies, et qui s'est méritée des présens considérables de plusieurs Têtes couronnées » dit une annonce contemporaine, était l'un des plus fréquentés de Paris, il l'était autant que le fut, soixante ans après, le café du Pavillon à Lyon dont nous voulons aussi vous donner une réclame con-

temporaine : « Une idée neuve, originale, a surgi dans la tête de Mme Gérard, qui prenant tous les soirs le costume des nobles dames de l'ancienne cour et la coiffure poudrée du temps, entourée de laquais à livrée rouge et de jeunes pages, assise sur un trône éclairé aux bougies, a le privilége d'attirer une foule compacte qui nécessite d'avoir des fonctionnaires à la porte pour contenir le public trop nombreux qui se presse pour entrer.

« Mme Gérard, qui est d'une taille élevée et noble représente assez le rôle d'une reine; tout Lyon parle de l'idée de Mme Gérard, tout le monde court jouir du mouvement et de la vie qui règnent dans ce local, » Mais quittons les divinités passagères de la terre et retournons aux immortels de l'Olympe; citons le Dieu Mars, vieille enseigne d'hôtellerie à Paris, les cafés de Minerve à Paris, de Neptune a Lyon et dans quelques villes maritimes, ceux des Danaides et de Thalie, l'hôtel du Génie à Turin, enfin, le Phénix, qu'il n'est pas rare de rencontrer comme enseigne sur la porte des plus mauvaises auberges d'Italie. On retrouvera quelques autres enseignes mythologiques dans le cours de notre travail.

LV

L'OURS

A en juger d'après l'innombrable quantité d'Ours qui existent, soit dans le canton de Berne, soit dans les contrées qui naguère encore lui étaient soumises, on pourrait croire que toutes ces enseignes ont pour origine les armoiries bernoises qui portent, sur une *une bande d'or, un ours passant, lampassé de gueules*; mais, si le fait est probable, certain même pour le plus grand nombre, on ne peut pas admettre qu'il ait été universel.

La ville de Berne, ne fut fondée qu'en 1191; bien des siècles avant cette date, Rome nous offre l'enseigne de l'Ours Coiffé qui donna son nom au *vicus Ursi Pileati*, et on voit encore, dans la capitale du monde, l'*osteria del Orso*, où Montaigne logea en 1580.

En 1377, une des plus splendides hôtels de Paris avait l'Ours pour enseigne. L'*hostellerie de l'*Ors, à Genève, qui était située *en coutance*, nous est connue depuis 1525.

C'est généralement l'ours brun qui est représenté devant les auberges; on rencontre cependant, mais ce sont de rares exceptions : l'Ours Blanc, l'Ours Noir et l'Ours d'Or.

Le Petit Ours n'est pas rare dans les départements du nord de la France; l'Angleterre offre les enseignes de la Tête de l'Ours, des Trois Têtes d'Ours

et de la PATTE DE L'OURS. Si ces enseignes furent presqu'inemployées dans l'ancien canton de Berne, la *patte de l'ours* y était cependant bien connue, témoin les vers écrits sous l'échafaud de Davel :

Passant, qui que tu sois ! voici l'illustre place
Où le brave Davel, d'une héroïque audace,
Pour avoir chatouillé notre Ours un peu trop fort
Par un coup de sa patte a terminé son sort.

L'idée que l'ours était essentiellement suisse avait grand crédit en France, à une époque qui n'est pas bien ancienne. Vulson de la Colombière, qui écrivait en 1644, nous dit gravement : « que l'ours est de son naturel paresseux, pesant, solitaire, grossier, pourtant très-courageux et vaillant, d'où vient qu'il denote les Suisses qui sont le plus souvent d'une grosse et puissante taille, et d'un naturel pesant, mais au reste ayant l'âme bonne et le courage magnanime et généreux s'il y a nation au monde. »

En 1712, Jean-Baptiste Rousseau terminait ainsi son *Epitre au comte du Luc* datée de Soleure :

Adieu, cités : adieu, pompeuses cours ;
Adieu, mortels. Je quitte pour toujours
Vos vains honneurs, vos plaisirs chimériques :
Et loin de vous, chez les OURS PACIFIQUES,
Je vais chercher dans mon obscurité
Moins de grandeur et plus de sûreté.

Vulson dont nous venons de donner la curieuse appréciation, et qui avait : « veu des ours dans les fossez de Berne » raconte, sur cet animal, bien des détails que nous n'avons pas le temps de redire, nous ne lui emprunterons plus qu'une citation : « j'ai veu, dit-il, mener à Paris des ours en vie, bridez ou emmuselez, qu'on dit estre propres à guerir la fièvre aux enfans lors qu'on les a mis dessus » ; aujourd'hui l'ours vivant a perdu son crédit médical mais l'ours mort l'a bien conservé ; nous avons sous les yeux un prospectus qui sort de presse et qui nous apprend que la graisse d'ours redonne les forces perdues, amollit et résout les douleurs, desséche les ulcères, appaise la goutte, fait croître les cheveux, etc. etc....

Puisque nous avons, au sujet de l'ours, touché la question héraldique, disons que sur l'écusson du noble, cet animal n'est ni moins ancien, ni moins universel que sur l'enseigne du cabaretier et que, la plupart du temps, il forme une armoirie parlante. Il en est ainsi pour les familles italiennes : ORSINI et URSEOLI ; et pour celles d'OURSIÈRES et d'ORSIÈRES en France.

Nous venons de mentionner les Ours entretenus à Berne. Au moyen-âge, presque toutes les villes qui portaient des animaux dans leur armoiries en nourrissaient des représentants vivants ; cette ancienne coutume s'est bien conservée en Suisse. L'histoire de la *Fosse aux ours* de Berne peut se faire depuis trois siècles, ne la commençâ-t-on qu'à l'Ourse noire qui, la veille de Noël 1575, mit bas deux oursons entièrement blancs ; notez

cette date, car la légende locale veut que ce soit constamment à pareil jour que naissent les oursons dans la fosse.

Genève, l'ancienne ville impériale, nourrit encore des Aigles.

A l'exception peut-être de l'Angleterre il est peu de pays où les armoiries soient autant prisées qu'en Suisse. Rien n'est plus commun que de voir de simples paysans affichant leurs écussons au devant de leurs demeures comme les seigneurs féodaux placaient les leurs sur les portes et sur les tours de leurs manoirs fortifiés.

Et les armoiries publiques, à Berne par exemple, où n'en retrouve-t-on pas l'image ? Tout, jusqu'aux *matoles* de beurre et aux *biscômes* ou pains d'épice est marqué à l'Ours. Bardé de fer comme un chevalier, l'hôte velu des sombres forêts trône sur les fontaines. Les médailles, (et l'Etat souverain de Berne en a frappé de fort belles), offrent des Ours remarquables tenant d'abord le glaive et le bonnet de la liberté puis le sceptre d'une puissance qui semblait affermie pour toujours. L'Ours à cheval et l'Ours couronné se voient sur plus d'un monument. Les Ours attentifs, qui se voient à droite et à gauche de l'une des portes de la ville, sont de remarquables morceaux de sculpture.

Les fêtes nationales ne se seraient pas complétées si un homme travesti en Ours n'y figurait pas. Au tir de Schaffhouse, en juillet 1865, rien ne fut plus original que les accolades de l'Ours de Berne et du Bélier schaffhousois ; on sait que le bélier forme les armoiries parlantes de la ville de Schaffhouse.

Toujours, sur les anciennes bannières bernoises, flottait l'image de l'Ours, le regard tourné et la patte levée sur l'ennemi. En 1536, la conquête du pays romand fut arrêtée. Tout fut conquis jusqu'au mont Crédo. Genève n'échappa qu'à grand'peine. On a conservé les vieux chants de guerre de cette époque. Nous empruntons à M. Olivier la traduction de l'un d'eux :

« Courage! mon vieil Ours.

Courage ! ma vaillante bête.

Malheur à qui ne l'aime !

Le mal-léché leur apprendra sa danse.

A moi, mes Oursons !

Alors ils se sont élancés de leur caverne.

Montre tes dents, mon bon Ours!

Allons ! mors comme il faut.

Nous voici sur la bruyère.

Allons ! gaîment !

L'Ours est entré dans le lac.

Il se promène par les montagnes et les vallées.

Hourrah !

Bien qu'affranchi depuis 1798, le canton de Vaud ne répondit aux défis de 1536 qu'en 1814, au moment où un plan d'attaque sur Berne fut plus ou moins

concerté par les Vaudois unis aux Chablaisiens qui désiraient alors faire partie de la Suisse. Vinet passe pour avoir composé le *Réveil des Vaudois*, imprimé à Payerne à cette époque :

Prenons ces foudres de la guerre,
Défenseurs de la liberté !
Faisons éclater le tonnerre
Aux yeux de l'Ours épouvanté.
Qu'il tremble au fond de sa caverne !
Bientôt nos bras l'iront chercher......

Hélas ! l'Ours n'était plus en Helvétie. Nobles captifs, ses représentants eux-mêmes avaient dû, en 1798, sortir de leur palais bernois et prendre, tête basse, la route de Paris, laissant la ville patricienne couverte des sombres voiles du deuil et du découragement.

Encore un mot : on désigne vulgairement l'ours par le mot MUTZ qui, suivant les étymologistes, a pour synonymes PETZ ou BETZ d'où est venu le mot BATZ universellement admis naguère en Suisse pour désigner une monnaie fort répandue et qui avait pris ce nom de ce qu'elle portait sur une de ses faces, l'Ours passant, anciennes armoiries de Berne.

LVI

LE PALAIS-ROYAL

Les ponts, les châteaux et les tours ne sont point rares sur les enseignes d'hôtelleries. Le PALAIS DU LUXEMBOURG, le CHATEAU DE VERSAILLES et le LOUVRE se rencontrent en divers temps et dans plusieurs localités de la France ; de nos jours, l'hôtel du LOUVRE, à Paris, est une des plus grandes et des plus belles hôtelleries du monde.

Le fameux PALAIS CARDINAL de Richelieu qui, dès 1643, reçut la famille royale et prit alors le nom de PALAIS ROYAL, devint le sujet de plusieurs enseignes contemporaines.

Les vieilles hôtelleries sont rares; on en rencontre cependant de plus ou moins bien conservées. A Collonges, près du fort de l'Ecluse, on voit tous les bâtiments d'une grande auberge du moyen-âge qui portait la CROIX BLANCHE pour enseigne.

A Gex, joignant la porte de ville datée de 1554 et 1555, l'ancienne auberge AUX BALANCES a encore des hôtes. On peut y boire et y manger dans une grande salle dont les poutraisons moulurées offrent les millésimes de 1548 et 1549.

Dans la même ville, et joignant une autre de ses portes, aujourd'hui démolie, se trouvent les restes d'une hôtellerie dont une partie date du quinzième siècle, peut-être même du quatorzième. Des adjonctions sont datées de 1568. A l'époque du grand roi, on écrivit en majuscules, sur une muraille, une enseigne que le temps a respectée :

AU PALAIS ROYAL
BON LOGIS A PIED
ET A CHEVAL

La salle à manger est conservée; au plafond, couvert d'ornements du temps de Louis XIV, se voient les armoiries Fabri, dont la famille possédait la maison; un autre écusson parait celui de l'hôtelier, comme hôtelier : sur un *champ d'azur* se voit un *palais royal d'or* et *en chef* trois oiseaux, peut-être des oies, mieux encore, des *outardes;* cette armoirie de choix et bien appropriée est un monument qui a son intérêt.

Le PALAIS ROYAL, à Avignon, se relie à la mort du maréchal Brune; c'est dans cet hôtel que le 2 août 1815 il entra pour déjeuner et n'en sortit que pour être assassiné par la populace, sur un cri calomnieux parti de la foule : « Admirez l'assassin de la princesse de Lamballe. » Brune était à soixante lieues de Paris au moment de l'attentat; il eut beau prouver son alibi; quelques heures après son arrivée, les représentants du nouvel ordre de choses dansaient la *farandolle* autour de ses membres palpitants en répétant des couplets improvisés dans lesquels on disait :

Qu'un ange subtil
Avait placé dans le fusil
L'excellente prune
Qui tua le maréchal Brune.

LVII
LE PAPEGAI

ANCIENNEMENT, le mot *papagai*, *papegai* ou *papegault*, dérivé de l'italien *pappagallo*, servait à désigner le perroquet. Il n'y a rien de bien étonnant à voir figurer cet oiseau, but ordinaire dans les exercices de tir, comme enseigne de cabaret.

Mais à Genève, où l'on répétait volontiers avec Henri Estienne :

Le pape qui est à Romme
Boit du vin comm' un autr' homme,
Et l'ypocras aussi.....

On en fit une enseigne satirique, en changeant la figure et en coupant le mot de manière que l'on eût l'inscription : *au* PAPE GAI.

Les registres du Conseil de Genève à cette époque, c'est-à-dire au seizième siècle, font malicieusement observer que le Nonce du Pape demeure à Baden « dans une maison où autrefois a pendu l'enseigne du RENARD QUI PRÊCHE AUX POULES ».

Les enseignes en rébus étaient très-goûtées pendant la dernière période du moyen-âge, nous en avons signalé quelques-unes; il y en a un certain nombre comme l'ASSURANCE : *un A sur une anse;* l'EPICIER, *un épi scié;* le PUISSANT VIN : *un puits dont on tire de l'eau;* la VIEILLE SCIENCE : *une femme âgée qui scie l'anse d'un vase*, et autres, qui ont été signalées tant de fois qu'il serait fastidieux d'en répéter la nomenclature.

L'enseigne du VIEUX PARCHEMIN, assez singulière pour un cabaret, mais qui s'explique par sa proximité d'un palais de justice, était figurée par un vieillard ap-

puyé sur son bâton, et cheminant avec peine sur la voie poudreuse.

Celle du *Temps*, indiquée par la périphrase : *au* MAITRE DE TOUT ; celle du TEMPS PERDU, représentant un nègre qui se frote de savon, et l'enseigne des ALLIÉS, mot figuré par des A qu'enserre un lacs d'amour, sont beaucoup moins connues. L'enseigne AUX CONTENTS, indiquant que l'on ne vend point à crédit, et celle du CANON DE BORDEAUX, sont modernes.

N'oublions ni les TROIS CENTS HOMMES, enseigne d'un cabaret de Douai figurant trois femmes avec la légende : AUX TROIS SANS HOMMES, ni les CINQ CENTS DIABLES, enseigne peu galante représentant cinq célibataires ; ce sont des variantes du jeu de mots relatif à la cathédrale de Tournay, dont le moyen-âge disait qu'elle avait cinq clochers et *quatre sans cloches.* Les amateurs du genre qui se trouvaient au petit village de Carante, d'où l'on voit Narbonne et Béziers, disaient aussi, du temps de Du Verdier, c'est lui qui nous l'apprend dans son *Voyage de France*, publié en 1685, que, de là, on voyait *Carante deux villes.*

Un sceau, datant de 170 environ, et qui a été plusieurs fois décrit, montre les mots *Saint-Germain d'Auxerrois* tracés en rébus par un singe qui, dans les airs, se serre le dos avec la main, ce qu'on lit : *singe-air-main dos-serroit.* Si pareille image figura à cette époque sur quelque enseigne de cabaret, ce que nous ne saurions affirmer, la date des enseignes en rébus remonterait assez haut ; mais, nous le répétons, elles ne se multiplièrent qu'à partir du quinzième siècle.

Cette image nous rappelle l'enseigne moderne du SINGE EN BAPTISTE.

Le moyen-âge connaissait la gibelote. L'enseigne du CONNIL ou des CONNINS (c'est l'ancien nom du lapin) était fréquente ; dès le huitième siècle, Paris eut son LAPIN BLANC, puis son LAPIN D'ARGENT, mais rien n'émerveillait les badauds de l'époque autant que l'enseigne des TROIS LAPINS. C'est que ces trois lapins, n'ayant entre eux tous que trois oreilles, en avaient néanmoins deux chacun. Il est plus court de vous présenter un croquis de l'enseigne que de vous expliquer la solution du problème.



Des images analogues se voyaient un peu partout : au portail de la cathédrale

de Lyon, une sculpture représente quatre lièvres disposés comme nos trois lapins; ailleurs, nous avons vu des cerfs, mais nulle figure ne se prête mieux à cet agencement que celle de Messire Jean Le Blanc Lapin. Dès le milieu du treizième siècle, Villard de Honnecourt avait figuré dans son *Album* une image de *trois poissons* établie sur le même principe; il n'y avait qu'une tête, mais dessinée de telle sorte qu'elle servait en même temps à tous.

A la Mulatière, près de Lyon, on voyait naguère, on voit peut-être encore, l'enseigne du LAPIN QUI SE REBIFFE. Le timide animal, costumé en militaire français, tient tête à une meute ardente. Cette enseigne paraît remonter aux guerres du premier empire, à cette époque où, dans le langage semi-facétieux, semi-sérieux, *lapin* et *soldat* étaient si souvent employés comme synonymes et où régnait l'expression *vieux lapin*, plus tard remplacée par celle de *vieux grognard*.

Dans son *Coq à l'Ane*, Marot dit que :

Une étrille, une faulx, un veau,
C'est à dire ESTRILLE FAULVEAU,
En bon rébus de Picardie,

formaient, à la fin du quinzième siècle, l'enseigne de l'ETRILLE FAUVEAU, expression que les glossateurs modernes rendent par étrille-bœuf. Cette traduction nous inspire quelque scrupule. Le moyen-âge donnait à la mule le nom de *Fauvaiu* ou *Fauveau*. Cet animal servait de monture à Guille, la fourberie personnifiée, la mère de toute félonie, celle que maître Renard appelait sa sœur :

Ma suer germaine dame Ghille
Ki a esté a main concille,
Par desus sa mule Fauvain.

Etriller Fauveau équivalait à user de ruse, d'astuce, à savoir mettre en œuvre toutes les « finesses romanisques » et autres, d'où il résulte que notre enseigne devait représenter l'image de l'un de ces individus pour qui « la fin justifie tous les moyens. »

LVIII

LE PÉLICAN

LE PÉLICAN est devenu rare sur les enseignes; les aubergistes l'ont peut-être délaissé comme étant une image ironique, car ces industriels sont très-souvent, qu'ils le veuillent ou non, les représentants du *grand pélican blanc qui se perce les flancs pour nourrir ses enfants,* comme disent certain montreurs de ménageries ambulantes.

L'héraldique et la théologie des temps anciens aimèrent l'image du pélican; plus d'un noble porta sur son écusson « un « Pélican dans son aire avec ses petits, « qui succent ce qu'il fait sortir de son « estomac. » « Cet oyseau, dit un viel « auteur, est remply d'un si grand amour

« pour ses petits, que ne trouvant rien « pour les nourrir, il s'ouvre l'estomac « avec son bec, et les suslente de son « sang; ce uui a obligé les chrétiens à « prendre cet oyseau pour la représen- « tation hyerogliphique de nostre Sei- « gneur et Sauveur Iésus-Christ, lequel « nous donne sa chair et son sang en « viande et breuvage pour la redemption « et le salut de nos âmes. »

Cette enseigne offre comme variantes le Grand Pélican, le Pélican Blanc et le Pélican d'Or.

LIX

LA PENNE VAIRE

Cette enseigne, rare d'ailleurs, se voyait à Paris au quinzième siècle et, d'après le sens du document où elle est mentionnée, elle représentait une *couverture de lit.*

Le mot penne était fort employé au moyen-âge pour désigner une peau garnie de son poil. Vair est une ancienne forme de *varié*: une *penne vaire* était donc une pièce de pelleterie de couleurs variées, et l'usage avait restreint l'emploi de cette expression à celles de ces piéces qui étaient formées de morceaux blancs et bleus découpés en forme de petites cloches. Pour faire ce travail, on se servait de la peau d'une espèce d'écureuil blanc sous le ventre et d'un gris bleuâtre sur le dos. Le fait d'employer ces peaux en pièces de rapport comme couvertures de lit n'était pas nouveau, les Romains en avaient de semblables, et de nos jours on retrouve, chez les personnes peu fortunées, des couvertures composées de pièces arlequinées qui paraissent être une tradition de l'antique usage que nous venons de signaler.

La science héraldique a conservé la *penne vaire*, qu'elle emploie avec ses couleurs sous le nom abrégé de vair. Cette fourure est mentionnée dans une foule de pièces du moyen-âge ; à la fin du treizième siècle, Guillot de Paris écrivait :

M'en vint à la rue à Prouvoires
Où il a maintes Pennes Vaires.

Ce qu'il faut traduire librement par: Je m'en vins à la rue des Prêtres où abondent les robes garnies de *penne vaire*, c'est-à-dire où demeurent plusieurs magistrats dont les vêtements sont garnis de fourrures et, pour comprendre cela, il faut se rappeler que, jusqu'au quinzième siècle, le privilége de porter des vêtements doublés de vair, de menu-vair ou de penne vaire, car ces mots sont synonymes, était réservé aux présidents à mortier, aux conseillers et à quelques autres fonctionnaires, de même qu'aux femmes de qualité. Rappelons qu'un arrêt de 1420 en interdit le port aux courtisanes. L'auteur que nous venons de citer ajoute:

En vint en la Peleterie
Mainte PENNE i vit ESTORIÉ.

Ces *pennes historiées* étaient des peaux composées de morceaux de formes et de couleurs diverses, artistement réunis, de manière à produire des dessins quelquefois très-compliqués, art que les pelletiers de nos jours n'ont point perdu.

LX
LA PERLE

PERLE et MARGUERITE sont des synonymes, l'un latin, l'autre français. Ecoutez Théodore de Bèze, écrivant en 1560 sa *Cuisine papale* :

Jésus, disent-ils, en parole
Ouverte peu, par parabole
Parla beaucoup : et si ordenne
Que le sainct aux chiens l'on ne donne,
Ni aux pourceaux les MARGUERITES.

De cette ancienne synonymie vint le nom de *marguerite* donné à une des plus jolies fleurs et si souvent aux plus charmantes des femmes.

Du prénom *Marguerite* on fit le diminutif *Margot*, autant prisé autrefois qu'il l'est peu aujourd'hui qu'on en a fait un sobriquet de la pie et un synonyme de sotte bavarde, et pis encore en parlant d'une femme. Ainsi passe la gloire des mots. De combien d'autres nous pourrions parler : anciennement, le féminin de garçon était aussi honnête que poli.

Nous voudrions mentionner toutes les illustres *Marguerite*, mais il faudrait des volumes. Bien à regret, nous laissons *Marguerite* de Navarre, que son frère, François 1er, appelait la *Marguerite des marguerites*, et dont on possède un volume sous le titre de *Marguerites* (perles), *de la marguerite des princesses.*

Nous n'en pouvons dire plus de *Marguerite* d'Autriche qui après avoir réchappé d'une tempête furieuse, se composa la curieuse épitaphe :

CY GIST MARGOT, LA GENTE DAMOISELLE,
QU'EUST DEUX MARYS ET SI MOVRUT [PUCELLE.

Cette malheureuse épouse de Philibert-le-Beau avait pris pour devise :

FORTVNE INFORTVNE FORT VNE

devise où le verbe *infortuner* a le sens de persécuter, et qui se traduirait aujourd'hui par :

LA FORTUNE PERSÉCUTE FORT UNE (FEMME).

Marguerite de France, fille de François Ier, ayant épousé Emmanuel-Philibert, on lui présenta, à son entrée en Savoie, une corbeille de *marguerites* avec ces vers :

Toutes les fleurs ont leur mérite,
Mais quand mille fleurs à la fois
Se présenteroient à mon choix,
Je choisirois la MARGUERITE.

Mais n'oublions pas que notre sujet est l'enseigne d'un cabaret. Dans presque toute la France, on trouve des cafés de la PERLE. L'appellation n'a pas une trop

belle origine. De bonne heure, le mot *perle* a été employé au figuré comme un superlatif de chose excellente. Les anciens jeux de paume avaient des enseignes parfois étranges : celui des ONZE MILLE DIABLES prit, vers 1534 (on était alors en pleine Renaissance), l'enseigne de la SPHÈRE, imitation du *sphaeristerium* des anciens ; Lyon eut aussi son jeu de paume à l'enseigne de la *Sphère ;* un autre, la mémoire nous échappe au sujet de son ancien nom, passait pour le mieux entendu de Paris, pour la *perle* des tripots ; il prit l'enseigne de la PERLE. C'était à la fin du seizième siècle, et dès lors se perpétua, pour les établissements qui voulaient particulièrement se distinguer, l'enseigne de la PERLE que n'ont pû entièrement détrôner aucune des enseignes plus ou moins ébouriffantes adoptées par quelques grands cafés modernes.

LXI

LE PESTEL

DANS ses *Repues franches*, Villon dit en parlant du Lymousin :

S'en vint à une hostellerie,
Rire de la Mortellerie,
Où pend l'enseigne du PESTEL,
A bon logis et bon hostel.

Ce mot *pestel*, usuel jusqu'au seizième siècle, avait bien des significations au moyen-âge : *pieu, massue, pène de serrure heurtoir de porte*, etc., mais, en général, il avait, comme le latin *pistillum* dont il dérive, la signification de *pilon* de mortier ; nous avons vu, dans une pièce ancienne, l'indication d'*ung mortier de cuyvre à* (avec) *ung* PESTEL *de fer*, et dans l'*Esbatement du mariage des quatre fils Hémon*, l'enseigne du PETEIL est accolée à celle du MORTIER.

Le MORTIER D'OR n'a pas disparu ; les droguistes d'autrefois préféraient cette enseigne à toute autre. L'hôtellerie du MORTIER SAINT-JOSSE existait à Paris au quinzième siècle, et la vieille Genève offrait celle des TROIS MORTIERS.

Une enseigne du quatorzième siècle portait : *au* PILLON, et plus tard on trouve : *aux* TROIS PILONS. Nous ne savons si ce mot est toujours un synonyme de *pestel*. Dans certains cas, il était employé pour *bonde, bouchon*, objets aussi aptes à figurer sur l'enseigne d'un cabaret que le ROBINET D'OR, le TIRE-BOUCHON, le TATE-VIN D'ARGENT, l'ENTONNOIR D'OR et les TROIS ENTONNOIRS, ce fameux cabaret dont un bon guide de 1635 nous dit : « Entrez-y, vous y serez reçu avec toute la franchise que vous puissiez souhaiter, vous êtes assuré d'y goûter d'un vin de Beaune qui vous charmera tous les sens. »

Ajoutons que, dans certaines contrées, le mot *pillon* ou *pilon* se dit d'une pointe de montagne, d'un de ces pics plus ou moins aigus, qu'ailleurs on appelle des

pitons. *Pilon* est aussi un syonyme de *pilier*, *colonne ;* le saint Pilon, près de Saint-Maximin, en Provence, est une colonne supportant un groupe de sculpture qui représente le Ravissement de sainte Magdeleine.

Le mot *pilier* avait autrefois le sens de *pileur*. Un garçon de laboratoire, pilant des drogues, servait d'enseigne aux apothicaires. Ce pileur était habillé de *vert*, symbole de l'espérance. On voit encore, à Sillé-le-Guillaume, une enseigne de ce genre, c'est une sculpture en bois, datant du seizième siècle, et sous laquelle on lit : AV PILIER VERD. Les caricaturistes du temps contrefirent l'enseigne, représentant la Mort, pilant des drogues pharmaceutiques, avec l'épigraphe : *ce garçon ne se trompe jamais*.

L'enseigne du PILIER VERD se voyait aussi à Lyon, au seizième siècle. Elle était devant la boutique de René, habile apothicaire, dont la science fut vantée par Nostradamus. Ce nom rappelle le fameux maître René, parfumeur, dont les pommes de senteur, les sachets, les fraises et les gants parfumés, portant la mort avec eux, jouèrent un si grand rôle à la cour des derniers Valois. Peut-être était-ce le même personnage. Quoi qu'il en soit, les biographes anciens et modernes du prophète de Salon, prenant le Pirée pour un nom d'homme, ont commis une plaisante bévue en faisant de l'adresse de René, *au Pilier verd*, le nouveau nom propre René *Hépilierverd*.

LXII

LE PETIT PÈRE NOIR

A plusieurs reprises, nous avons parlé des enseignes empruntées aux idées théologiques, nous devons y revenir, car nous n'avons pas encore parlé des moines. Trop nombreux vers la fin du moyen-âge, relâchés dans l'observation de leurs règles, réquentant le monde et pas toujours les meilleur, bien des religieux ne surent pas conserver sans tache l'habit de leur profession. Aussi, que de quolibets, que de satires, pour ne pas dire que de pamphlets pleins d'invectives, mais le plus souvent remplis de mensonges, de faits outrés et controuvés, les siècles précédents ne nous ont-ils pas laissé au sujet de tout ce qui, de près ou de loin, appartenait à l'organisation monastique.

Presque tous les ordres et tous leurs patrons figuraient sur les enseignes : l'AUGUSTIN, le CAPUCIN, le CÉLESTIN, les TROIS MOINES, l'IMAGE SAINT-ANTOINE, l'IMAGE SAINT-DOMINIQUE, l'IMAGE SAINT-FRANÇOIS et une foule d'autres s'y voyaient ; le PRÊCHEUR ou prédicateur et l'HERMITE y avaient eux-mêmes trouvé place. Les religieuses étaient plus rares ; cependant, Paris nous offre au quinzième siècle l'enseigne dc la NONNAIN QUI FÉRUE L'OE, c'est-à-dire qui tue une oie.

En argot, PÈRE NOIR signifie à la fois un *moine* et un *broc de vin;* c'est en raison de cette double signification que nous avons pris l'enseigne du PETIT PÈRE NOIR pour titre de cet article, cette enseigne appartenait à un cabaret parisien encore célèbre au commencement du dix-huitième.

Les anciens cabarets étaient fréquentés par des classes nettement tranchées. « Le premier cabaret de France, disait en 1635 l'auteur des *Visions des Pèlerins*, est celui de *la Boisselière;* mais, sur ma parole, ne vous donnez point la peine d'y transporter votre humanité, si vous ne sentez que votre gousset soit prêt d'accoucher d'une pistole au moins. »

« Toute la cour de Louis XIV, dit au sujet de ce passage M. Amédée Berger, a dîné chez *la Boisselière;* c'était le cabaret favori de la noblesse ; la *Du Ries,* de Saint-Cloud, et la *Guerbois*, de la butte Saint-Roch, pourraient seules lui faire concurrence. »

A plusieurs reprises, nous avons parlé des cabarets fréquentés par les gens de lettres ; les pédants de l'Université aimaient à se rencontrer à celui de la CORNE ; ceux d'entre eux qui se piquaient de gastronomie préféraient l'ECU D'ARGENT, dont les caves étaient bien assorties des crûs de Bourgogne, de ces vins de Beaune en particulier qui, bien connus à la cour papale d'Avignon, depuis le quatorzième siècle, commençaient seulement à cette époque, c'est-à-dire au milieu du dix-septième siècle, à être appréciés à Paris. Ce fut l'hôte de ce cabaret qui inventa les *soupes à l'écu d'argent,* dont Boileau parle dans sa troisième satire.

Les gens d'Eglise avaient aussi des cabarets attitrés, mais il va sans dire qu'hermites et prélats ne fréquentaient pas les mêmes.

A Paris, les gros prébendiers préféraient le RICHE LABOUREUR et la TABLE DE ROLAND ; le froc s'abritait au PANIER VERT, enseigne que plus tard, au dix-septième siècle, on trouve désignée sous le nom de TREILLIS VERT ; encore à cette époque, c'était toujours une auberge particulièrement fréquentée par les moines de toutes les communautés. Aujourd'hui, les ecclésiastiques ne vont plus au cabaret, mais s'ils voyagent, ils descendent dans des hôtels dont les enseignes ne sont pas sans signification, c'est la COQUILLE, la VILLE DE ROME, etc.

Observons, en terminant, que ce que nous appelons *cabinet de treillage* était souvent désigné au seizième siècle par le mot *panier* et qu'on se tromperait quelquefois en prenant les enseignes de PANIER FLEURY et du PANIER D'OR pour des représentations d'une petite corbeille à anse. Ajoutons que l'enseigne du COFFIN, mot qui désignait un *corbeillon* et que plusieurs patois employent encore pour

désigner l'étui dans lequel le faucheur place sa *molette*, se rencontre dès le quatorzième siècle. Au quinzième, on trouve le CORBEILLON et les TROIS CORBEILLONS; la première avait dénommé la rue du *Corbillon*, effacée de la topographie genevoise lors de la construction de l'Hôtel-Dieu (1708-12), la maison même est désignée sous le nom de *Curbillion* dans le cadastre de 1477.

LXIII

LE PLAT D'ARGENT

JUSQU'EN 1788, et même bien après cette date, l'enseigne du PLAT D'ARGENT a imposé son nom à une impasse de Genève; Lyon possède aussi une rue du *Plat d'argent*. Avant 1790, un des drapeaux de cette ville, celui du quartier où se trouvait la rue dont nous venons de parler, était décoré d'un lion, se garantissant d'une nuée de flèches avec un plat d'argent; cette figure était accompagnée de devises latines qu'on peut traduire par: *Le plat devient bouclier*, ou : *Dans la guerre, c'est un bouclier.*

L'enseigne du PLAT D'ETAIN, connue depuis le quatorzième siècle, a persisté dans plusieurs villes, le cabaret du *Plat d'étain*, à Paris, est souvent mentionné par Villon, qui dit, dans la *Revue franche des gallans sans soulcy :*

> Ilz se boutèrent tous à tas,
> A l'enseigne du PLAT D'ESTAING,
> Où ilz repurent par compas,
> Car ilz en avoyent grant besoing.

Mlle Desmatins, cette excellente interprète de la musique de Lully, avait d'abord été laveuse d'écuelles au *Plat d'étain*, comme Béranger avait d'abord été garçon de cabaret à l'*Epée royale* de Péronne, comme Jeanne d'Arc avait d'abord été servante d'auberge à Vaucouleurs.

Dans nos anciens tirs, le plat d'étain jouait un grand rôle : c'était le premier des prix, le prix qui emportait la *royauté.*

Combien nous en avons vu dans les vieux rateliers, de ces plats chargés d'images et d'inscriptions de toute espèce! Car toutes les inscriptions, toutes les gravures ne sont pas militaires. Le prétendant offrait à son amante une collation: l'usage voulait que ce fut sur un plat d'étain décoré de l'autel de l'Hyménée, de cœurs qui brûleront toujours, de colombes ardentes, du chien fidèle, etc.

Le plat d'étain est passé de mode, il est remplacé par de l'argenterie luisante, trop dure pour qu'un burin, abordable à tous, y puisse tracer une pensée ou un souvenir.

Ce serait chose assez curieuse que de dire l'histoire des grands prix de nos tirs à l'arc, à l'arbalète, à l'arquebuse, au mousquet, au canon et à la carabine, mais nous outrepasserions les limites de

cet article; mentionnons un seul fait: dans les anciens temps, ces prix qu'on qualifiait de *chapelets* ou couronnes se composaient d'un pourpoint ou d'une *chausse*, nous dirions aujourd'hui un pantalon. Ne riez pas, ouvrez la Bible, et vous verrez que le don d'un vêtement est toujours une marque honorifique; tournez vos regards vers l'Orient, et vous verrez le roi de Perse comme le Grand Seigneur témoigner leur estime à ceux qu'ils veulent honorer en leur faisant présent d'une veste plus ou moins riche; au Tunquin, les prix de tir se composaient naguère d'une casaque; tous ces faits témoignent d'une commune origine asiatique confirmée par le mot *distac*, si employé chez nous avec la signification de prix supplémentaire de tir, ce mot se retrouve dans le breton, la plus ancienne langue de l'Europe, celle qui a le mieux conservé le souvenir des immigrations antiques, c'est un adjectif qu'on écrit *distak* ou *distag* et qui signifie : accessoir, détaché, séparé, etc.

LXIV

LA POMME DE PIN

Des enseignes de cabarets gallo-romains, se rapportant directement au culte de Bacchus, nous est-il resté quelque chose ? Il n'est pas facile de répondre à cette question. Les Bouc, les Silène et les Bacchus sont assez nombreux sur les enseignes ; mais rien de tout cela ne paraît antérieur à la Renaissance, car, en décrivant la fameuse cave de Chinon où l'on voyait : « peinct au dehors une danse de femmes et satyres, accompaignans le viel Silenus riant sur son asne », Rabelais ne parlait que d'une enseigne toute moderne de son temps.

Il n'est point étonnant de rencontrer, dans nos contrées alpestres, des Sapin et des Trois Sapins, mais il l'est beaucoup plus de trouver, dans des localités fort éloignées des forêts à conifères, la Pomme de Pin, qui d'ailleurs ne prête, ni par sa forme, ni par aucun rébus à une bonne composition d'enseigne.

Nulle ancienne auberge de Paris ne peut rivaliser de gloire avec la Pomme de Pin, ce fut la véritable taverne littéraire, le vrai cabaret classique du grand siècle, plus d'une fois son nom se glisse sous la plume des écrivains de l'époque ; Saint-Amand a chanté :

> La Pomme de Pin qui vaut mieux
> Que celle d'or, dont fut troublée
> Toute la divine assemblée.

Villon, qui mourut à la fin du quinzième siècle, parle déjà de la Pomme de Pin. Cette enseigne, qui se retrouvait à Rome comme à Copenhague, et qui donne comme variante la Pomme de Pin d'Or, nous paraît avoir conservé presque seule, en offrant comme insigne le couronne-

ment du thyrse du dieu vainqueur de l'Inde, une trace du culte qui lui fut rendu et dont la partie vinicole de nos contrées a conservé des vestiges plus importants, dont nous ne rappellerons que l'inscription trouvée en 1744, à Saint-Prex :

LIBERO PATRI
COCLIENSI
P. SEVERUS
LUCANUS

V *(otum)* S *(olvit)* L *(ibens)* M *(erito)*.

« Publius Severus Lucanus, a accompli le vœu qu'il avait volontairement fait à Bacchus Cocliensis. »

Souvent le dieu du vin était désigné par l'épithète de *père de la liberté*, comme on le voit sur ce bronze ; le mot *Cocliensis* se rapportait au village actuel de Cully, anciennement *Coclia* ou *Coclium*, qui possédait un temple ionique, consacré à Bacchus, et dont les ruines ont été découvertes en 1818.

On dit que l'inscription de Saint-Prex date du quatrième siècle ; nne lame de cuivre découverte dans les ruines d'Avenches, en 1737, et portant une dédicace de *Caïus Cornelius Cotta* au *dieu Bacchus des coteaux*, est beaucoup plus ancienne, remontant à l'an 71 avant l'ère chrétienne. C'est bien antérieur à l'empereur Probus qui, vers 280, fit, suivant la tradition, replanter les vignes de la Gaule, c'est surtout bien plus ancien que les travaux vinicoles des moines de l'abbaïe de Haut-Crest, qui ne remontent au plus tôt qu'à l'année 1134.

Mieux encore que les monuments d'architecture, la langue de nos contrées a conservé quelques mots singuliers qui se rapportent au culte bachique : *évouhatter*, *aller aux évouhattes* ou *aux évouhettes*, c'est grapiller après la vendange ; et, lorsque dans un bruyant banquet, la répétition d'un hourrah est demandée, c'est toujours en employant la phrase : *encore un* AVOUHEH ! phrase dans laquelle on ne saurait méconnaître l'EVOHÉ ! que, dans un temps déjà bien éloigné de nous, la foule enthousiasmée par les libations de la divine liqueur, faisait retentir de coteaux en coteaux, devant tous les autels de Bacchus, depuis La Côte jusqu'à Yvorne.

Ce mot antique s'est même attaché au sol, il est devenu le nom d'EVOUETTES, en Vallais, village dont le vignoble ne rappelle à ceux qui viennent de parcourir ceux du canton de Vaud que l'idée d'un mince diminutif.

Nous n'avons rencontré qu'une seule fois le TEMPLE DE BACCHUS ; au dix-huitième siècle, le TEMPLE DU GOUT était une enseigne affectionnée par les libraires et par les marchands d'estampes ; les tourneurs de la même époque, ceux du moins qui se vantaient de savoir le mieux fabriquer les cylindres torses, prenaient le TEMPLE DE SALOMON d'après la tradi-

tion qui veut que cet édifice soit le premier qui ait été décoré de colonnes dont les fûts, imitant la forme des nuages de l'encens, s'élevaient en spirales vers le ciel. Le Temple de Flore date du temps de la Renaissance ; les parfumeurs de nos jours l'emploient encore volontiers.

Le Temple Unique est l'enseigne d'une brasserie genevoise, ouverte le 25 mai 1867, dans un édifice qui avait d'abord été construit pour servir à la célébration des mystères de la société qui prend Adouhiram pour type.

LXV
LA POULE AU POT

Tout le monde connaît le vœu d'Henri IV. En 1774, la France épuisée salua avec enthousiasme l'avènement de Louis XVI. Les premiers actes du nouveau monarque : l'abolition de la torture, la création du Mont-de-Piété et de la Caisse d'Escompte, le rétablissement des Parlements, etc., justifièrent les espérances qu'on avait conçues ; cependant, le feu couvait sous la cendre, et au moment même où le roi venait d'être sacré, en 1775, apparut à Paris l'enseigne de la Poule au Pot, au-dessous de laquelle se lisaient ces vers pleins d'amertume et de sarcasme :

« Enfin la poule au pot sera donc bientôt mise,
On doit au moins le présumer
Car depuis deux cents ans qu'on nous l'avait promise,
On n'a cessé de la plumer. »

A partir de ce moment, l'enseigne se charge de nous apprendre la plupart des événements qui vont se succéder avec une épouvantable rapidité.

Laissons un instant la plume à M. Amédée Berger qui, dans un article sur les enseignes de Paris, publié dans l'*Almanach encyclopédique* de 1859, donne d'excellents détails sur celles de l'époque révolutionnaire.

« En 1789, tout est à la Bastille ; l'image de la vieille prison est reproduite de cent façons diverses ; on la voit sur tous les murs ; les hommes portent sur leurs habits des boutons représentant les divers épisodes de la journée du 14 juillet et les femmes se coiffent avec des bonnets garnis de deux rangs de créneaux en dentelle noire ; pendant l'année 1790, tout devient à la Fédération, et en 1792, c'est le tour de M. Véto. Un hôtel de la rue Richelieu prend l'enseigne des Etats Généraux, d'autres celle de l'Assemblée Nationale et du Grand Necker ; enfin, plusieurs cabarets adoptent le Bonnet de la Liberté et le Bonnet Rouge.

« Bientôt les images des saints disparaissent, et elles sont remplacées par les héros de la Grèce et de Rome ; le Grand Monarque devient le Grand Vainqueur ; on supprime le mot *royal* sur tous les emblèmes, et le sieur Bernard, relieur, rue Saint-Jacques, annonce dans les *Petites affiches* « qu'il se charge d'oter des reliures les signes féodaux. »

« Jusqu'ici cependant la Révolution n'apparaît que par des chansons, des estampes et des caricatures, en apparence comiques, mais qui cachent au fond les pensées sérieuses et les graves préoccupations du moment. A partir de 1793, tout change ; le rire a cessé et de sinistres emblêmes décorent les façades parisiennes. Un libraire prend l'enseigne de NOTRE-DAME DE LA GUILLOTINE, et le buste de Marat remplace la statue de la Vierge, rue aux Ours ; enfin, un restaurant s'ouvre rue Saint-Honoré, à l'enseigne du GRAND MARAT avec cette double inscription, d'un côté :

IL FUT L'AMI DU PEUPLE ET
OBSERVATEUR PROFOND

Et de l'autre :

NE POUVANT LE CORROMPRE ILS L'ONT
ASSASSINÉ

« En même temps, comme le comique a toujours chez nous sa place à côté des plus lugubres souvenirs, un marchand de la rue Saint-Eustache placarde l'enseigne suivante au-dessus de sa porte :

AUX COLS, BRASSIÈRES ET CEINTURES
NATIONALES

« Les hommes étant convenus de por-
« ter la cocarde aux trois couleurs
« comme signe de patriotisme, il est
« étonnant que les femmes ne soient dé-
« corées, ni pour elles ni pour leurs en-
« fants, de rien qui puisse prouver de
« leur civisme. C'est pour faciliter ce
« moyen, qu'on vient de fabriquer des
« ceintures et des brassières aux trois
» couleurs, qui ne laisseront aucun doute
« sur les principes de ceux qui les porte-
« ront. »

Les partisans de l'ancien ordre de choses n'osaient guère protester contre toutes ces manifestations ; une de leurs petites vengeances consistait à tracer au diamant des inscriptions dérisoires contre les vitres des établissements publics; nous avons vu plusieurs de ces inscriptions dont voici un échantillon qui existe peut-être encore sur un carreau de la banlieue de Genève. L'arbre de la liberté est frappé de la foudre et on lit au-dessous, avec la date 1796 :

ARBRE DE MISÈRE
BONNET DE GALÈRE
BANDE DE BRIGANDS
VOUS NE DUREREZ PAS LONGTEMPS

Les véritables échos de la révolution de 1848 se trouvent dans les produits de la presse, mieux encore dans l'innombrable quantité de médailles et de jetons frappés à cette époque. L'enseigne ne joue plus qu'un rôle très-secondaire et comme souvenir de ces jours on ne peut guère citer que les ATELIERS NATIONAUX, l'ICARIE et la GARDE MOBILE.

A plusieurs reprises, nous citons des enseignes, monuments de l'antagonisme des catégories d'individus enrôlés sous tel ou tel drapeau théologique. Les *bon-*

nets révolutionnaires dont nous venons de parler nous remettent en mémoire deux vieilles enseignes d'Augsbourg, ville où, comme on le sait, les catholiques et les Protestants sont depuis longtemps en présence. Là se trouve encore l'enseigne du BONNET BAVAROIS et celle du BONNET DU SAINT ESPRIT ; le premier, coiffure des demoiselles catholiques, indique les cabarets fréquentés par les individus de cette communion, l'autre muni d'ailes aux deux côtés de la tête indique les établissements publics à l'usage des Protestants.

LXVI

LES QUATRE FILS AYMON

LE rôle important que jouaient les institutions chevaleresques au moyen-âge imprima un reflet vigoureux sur les enseignes. Le VŒU DU PAON, l'ÉPÉE D'OGIER, LE DANOIS, le CHEVALIER AU CYGNE, ROLAND, GUILLAUME AU COURT NEZ, les CHAMPIONS et la TABLE RONDE, dont nous reparlerons, furent bien souvent répétés, mais moins souvent cependant que les QUATRE FILS AYMON. Cette enseigne existe toujours dans plusieurs villes On montre encore les ruines du château de ce duc Aymon, favorisé de Charlemagne, et père des quatre preux qui montés ensemble sur le seul cheval Bayard, accomplirent tant de hauts faits. Ces héros se nommaient : Renaud, Guichard, Allard et Richardet. Aujourd'hui les musées disputent à qui aura dans sa collection une de ces vieilles enseignes d'hôtellerie représentant les fils d'Aymon, enseignes qui furent si longtemps dédaignées.

Une petite pièce du quinzième siècle, publiée par M. Jubinal et intitulée : *Esbatement du mariaige des iiij fils Hémon*, mentionne près de cent cinquante enseignes de Paris à cette époque.

Parmi les enseignes à *quatre* objets, nous avons dit qu'elles étaient moins fréquentes que celles à *trois* ; signalons en passant, les QUATRE CANTONS, enseigne problématique s'il en fut jamais, les tableaux étant perdus et le nom seul étant resté ; on la rencontre assez souvent en Suisse où elle peut représenter soit les *quatre cantons* qui seuls formèrent la Confédération de 1332 à 1351, soit les *quatre cantons* de Berne, Fribourg, Genève et Zurich, alliés ensemble au seizième siècle, soit tout autre chose *partie* ou divisée en quatre. L'enseigne des QUATRE TOUT offrirait certainement la même indécision si on ne savait le sujet de la peinture qui représentait quatre figures : un roi, avec l'inscription : *je gouverne* TOUT ; un prêtre : *je prie pour* TOUT ; un soldat *je combat pour* TOUT, enfin un prolétaire avec ces mots trop réels : *je paye* TOUT. Et l'enseigne des TROIS DEGRÉS qui se trouvait aussi bien à Paris qu'à Genève, que représentait-

elle ? Etait-ce les trois degrés de juridiction, les degrés Universitaires, le *trivium* des écoliers comprenant la grammaire, la dialectique et la rhétorique, ou simplement trois degrés d'escalier ? Nous n'en savons rien, mais nous pencherions volontiers du côté des lettres et des sciences, car les étudiants d'autrefois faisaient, à ce que nous disent les chroniqueurs, d'aussi longues séances au cabaret qu'aux écoles.

LXXVII

LES QUATRE NATIONS

La division des écoliers de l'Université de Paris en *quatre* groupes ou *nations* était en usage depuis le treizième siècle. Bien des étudiants, hantant plus volontiers les tavernes qu'ils ne fréquentaient les doctes leçons, la rendirent populaire. De nombreuses hôtelleries en France et même hors de France adoptèrent l'enseigne AUX QUATRE NATIONS plus célèbre encore depuis la fondation, en 1661, du fameux collège Mazarin qui, destiné aux écoliers des pays conquis, ne fut connnu du peuple que sous le nom de collège des *Quatre Nations*.

Ce fut à l'hôtellerie des QUATRE NATIONS, tenue par le tonnelier Camin, à Noyon, que naquit Jean Calvin, cet ingrat qui ayant reçu le jour entre les tonneaux, ne chanta jamais la divine liqueur qu'il sablait si bien, témoin le mot conservé par l'auteur du *Moyen de parvenir* : « Si tout le vin du monde étoit là, je n'en boirois pas le quart. »

Qu'on ne croie pas que nous exagérons en disant que ce chef de secte aima le vin ; ses disciples ont bien fait accroire, pendant un certain temps, qu'il ne buvait que de l'eau, mais les pièces officielles du temps prouvent le contraire et nous savons, par un de ses contemporains, qu'entre tous les crûs il préférait le *Salvagnin*, ce vin qui a la saveur et au fumet joint un nom si réjouissant et qui, bien mieux que le *Salviatum*, aurait mérité l'éloge de l'Ecole de Salerne : Cur moriatur homo, cui *salvia* crescit in horto ?

Une loge maçonnique de Genève, qui existait déjà en 1769, mais que le calendrier du grand Orient de France pour 1808 mentionne comme tombée en sommeil, portait le titre aussi singulier qu'emphatique de TRIPLE UNION DES QUATRE NATIONS.

LXVIII

LE RABOT

CETTE enseigne n'est pas rare ; on voit, par les *contes d'Eutrapel*, qu'elle existait déjà à Rennes en 1548. Nous croyons nous souvenir de l'avoir rencontrée à des époques bien antérieures.

Rien de plus fréquent au moyen-âge que les enseignes dont les sujets se supportaient à l'industrie. Nous en avons cité plusieurs à l'article *Fardel*. La plupart des outils et instruments du travail des ouvriers en bois, charpentiers, *huchiers*, menuisiers, etc., ont figuré sur ces tableaux mouvants.

Nous ne croyons pas que la Scie ait servi d'enseigne de cabaret, elle est ratée chez les ferronniers, mais la Hucherie existait à Paris au quinzième siècle ; le Compas, l'Équerre, la Hache, le Maillet, le Marteau et le Marteau d'Or ; la Truelle d'Or, le Sac de Clous, le Niveau et le Pied de Roi, ne sont point rares, même aujourd'hui.

Nous avons rencontré un exemplaire de cette dernière figurée par un pied royalement chaussé, mais l'idée était bien celle de la mesure, car le cabaret où elle se trouvait exprimée était principalement fréquenté par des menuisiers.

Les industriels, les hommes de métier, figurent souvent sur l'enseigne qui nous offre le Charpentier, le Cultivateur, le Laboureur, le Grand Laboureur, le Maréchal, le Vigneron, le Bon Vigneron, etc. Dans tous les centres industriels on rencontre l'enseigne : Aux Arts et Métiers.

LXIX

LE ROI PÉPIN

Le Roi Pépin et l'Empereur Pépin sont des enseignes que l'on rencontre aussi souvent au seizième siècle que le Roi d'Or, le Roi More et le Roi des Mores.

Ce *Roi Pépin* était une enseigne politique : les ligueurs voulant à tout prix renverser la race des Capet et surtout la branche des Valois, faisaient sonner haut l'origine des Guise, descendants, disaient-ils, de Charlemagne ; les généalogies étaient à la mode et on ne pouvait être mieux dans l'esprit des Guisards qu'en faisant sonner, chacun à sa manière, les aubergistes à la leur, le nom du premier dynaste carvolingien.

On rencontre quelques autres rois sur les enseignes, mais ils n'y font guère meilleure figure que l'empereur Joseph, exceptons toutefois le Beau Roy Philippe, enseigne du quinzième siècle, rappelant le souvenir de Philippe-le-Bel ; le Roy David, enseigne aimée des cartiers, la angue populaire qualifiant irrévérentieusement un jeu de cartes de *roi-David* ou de *psaume* ; Henri IV, à qui se rapportait peut-être la vieille enseigne genevoise du Roi Couronné ; Gambrinus, le Roi de la Bière, si souvent représenté en Allemagne ; les Trois Rois et le potentat qui les éclipse eux-mêmes, le Roi d'Yvetot dont Béranger dit :

On conserve encor le portrait
De ce digne et bon prince ;
C'est l'ENSEIGNE D'UN CABARET
Fameux dans la province.
Les jours de fête, bien souvent
La foule s'écrie en buvant
Devant :
Oh! oh! oh! oh! ah! ah! ah! ah!
Quel bon petit roi c'était là!
Là, là.

LXX

LE ROMIEU

Dans ses *Joyeuses recherches de la langue tolosaine,* Odde de Triors nous apprend qu'en 1578 on voyait à Toulouse une auberge portant l'enseigne du ROMIEU. On appellait alors *romieu* le pèlerin qui se rendait à Rome : beaucoup de noms propres de familles et de lieux rappellent la même idée. La voie qui, dans le canton de Vaud, était suivie par les pèlerins, porte encore le nom de *chemin des* ROUMIEUX et les bohémiens, ces hordes errantes, toujours en voyage, s'appellent entr'eux des ROMANICHELS.

Le mot *romieu* n'excluait d'ailleurs pas celui de pèlerin : Rouen et Saint-Quentin avaient leur auberge du PÈLERIN à la même époque où Toulouse présente celle du *Romieu.*

Quoique les voyageurs qu'anime seul un but pieux soient devenus comparativement bien rares, on trouve leur souvenir sur beaucoup d'enseignes : le PÈLERIN, les TROIS PÈLERINS, l'IMAGE SAINT-JACQUES, le BOURDON, la COQUILLE, les COQUILLES et la COQUILLE D'OR existent encore.

Les pèlerins avaient la coutume de rapporter certains coquillages comme preuve de la réalité de leurs longnes pérégrinations; au retour, ils les déposaient dans les églises comme des témoignages de gratitude au sujet de leur voyage accompli. Mais il paraît que quelques-uns d'entre eux, aussi prévoyants que certains chasseurs qui ne veulent pas revenir la carnacière vide, se munissaient de coquilles à l'avance, forgeant des relations mensongères qui venaient souvent confirmer le proverbe : *A beau mentir qui vient de loin.* Aussi les récits des pèlerins n'étaient-ils pas trop crus et *coquilles* et *bourdon* ont-ils pris place dans la langue pour exprimer bien des choses peu véridiques. Qu'est-ce qu'une *coquille* en typographie? Une lettre mise pour une autre et qui a le pouvoir de changer complètement le sens d'un mot comme : *l'évangile traversant les mUrs* pour *l'évangile traversant les mErs.* Que dit-on d'un mensonge, d'une fausse nouvelle? que c'est une *bourde,* comme qui dirait une nouvelle qui sort du bourdon; on sait que le bourdon d'un pèlerin c'est son bâton de voyage, bâton que surmontait une boule souvent évidée et pouvant contenir papiers et autres choses.

LXXI

LA ROSE

L'ARTICHAUD, la TRUFFE, la BOTTE D'AILS et même la TÊTE DE NAVET, figurent sur quelques enseignes ; on y voit aussi plusieurs fruits : la POIRE, rappelée par l'ARBRE A POIRE ; anciennement, le nom de ce fruit était masculin : le quinzième siècle donne *le* PEIREZ, plus tard, on trouve le POIRE D'OR ; à la fin du dix-huitième siècle Genève avait son club des POIRES SECS ; le COING, si connu par l'enseigne-rébus : **Au bon Coing** ; le GRIOTIER, la NÈFLE, la PRUNE, le POMMIER, les TROIS POMMES, la POMME avec les variantes POMME ROUGE, POMME VERTE, POMME D'OR et son joli diminutif POMMELETTE ; le Moyen-âge s'était bien gardé d'oublier la POMME D'ÈVE, enseigne riche en allusions ; l'ORANGER, l'ORANGE, la GRENADE, le FIGUIER, si ce n'est la figue, le RAISIN est diversifié en RAISIN D'OR, RAISIN DE BEAUJOLAIS, RAISIN DE BOURGOGNE, GRAPPE, DEUX GRAPPES DE RAISIN, TROIS GRAPPES DE RAISIN, et GRAPPE DE CANAAN, enseignes dont on ne peut parler sans mentionner le PRESSOIR D'OR.

Sauf le *Raisin*, la *Pomme* et l'*Orange*, qui se montre souvent avec les qualifications d'ORANGE DE MALTHE, d'ORANGE D'OR et d'ORANGE COURONNÉE, les enseignes ci-dessus sont peu communes, même aux époques anciennes.

Les fleurs sont également rares, on rencontre cependant la FLEUR, les TROIS FLEURS, la MAIN FLEURIE, c'est-à-dire qui tient un bouquet de fleurs ; la GIROFLÉE, la GIROFLÉE A QUATRE FEUILLES, la MARGUERITE, le TRÈFLE, indiquant souvent des maisons de jeu; la COURONNE DE VIOLETTES, la PENSÉE si souvent employée comme devise avec les mots : *Plus penser que dire*; enfin, la FLEUR DE BLÉ, célèbre enseigne de Bruges, près de laquelle se placent naturellement la GERBE et la GERBE D'OR.

La FLEUR est encore aujourd'hui l'enseigne d'un cabaret à Bâle. C'est celui que fréquentait Holbein; c'était pour courir à la *Fleur* qu'il peignit un jour deux jambes pendantes sous l'échafaud d'une maison qu'il enluminait et dont le propriétaire ne trouvait pas le grand artiste assez assidu. C'est sur le mur de cette taverne qu'Holbein traça, pour payer ses dettes, un portrait si beau que l'hôte avait peine à servir les nombreux admirateurs de cette œuvre. L'ingrat refusa dès-lors tout crédit à l'artiste qui put s'en venger car, un jour, ses poches pleines d'or, Henri VIII qui venait de l'appeler en Angleterre, avait royalement avancé les frais de voyage, il paya le cabaretier et s'empressa d'effacer la peinture qui faisait la prospérité de l'établissement.

Si les exemples de fleurs que nous ve-

nons de donner sont rares, et presque uniques sur les enseignes, il n'en est pas ainsi de la Rose. C'était la fleur préférée des temps anciens. Les Romains déjà célébraient la fête des Roses. Au dire des Grecs, cette fleur, d'abord blanche, naquit en même temps que Vénus dont le sang lui donna ses vives couleurs lorsque courant éperdue au secours d'Adonis, des rosiers épineux lui déchirèrent le sein.

Au moyen-âge, la sculpture, l'orfèvrerie et la broderie ont reproduit cette fleur en abondance.

Le *Roman de la Rose* est le plus connu de ceux du moyen-âge, époque où la reine des fleurs fut célébrée, sur tous les tons, dans des milliers de vers. On lit à la fin du *Dit de la Rose :*

Ci fenist le ditié d'amor
Qui a le seurnon de la flor
Qui plus bele est sus toutes choses

Ecoutez encore l'auteur *Dou capiel à vij flours*, c'est-à-dire de la couronne composée de sept fleurs :

La sisime flors est la Rose,
Qui sor toutes flors opose
De biauté et de signorie ;
Par l'amor de sainte Marie,
Qui del cors Diu fu honorée,
Et est pucèle demorée,
Ausi com la Rose est plus biéle,
Si est li nons de la pucèle,
Desus tous autres nons valor,
Con li Rose sor toutes flor.

L'époque moderne n'a pas moins célébré la rose. Elle l'a même chantée si souvent que le poète qui veut s'en occuper aujourd'hui rencontre dans son sujet plus d'épines que de charmes.

Symbole religieux, la rose représente Marie, la rose mystique, la véritable rose de Saaron chantée par Salomon. Emblême de la sagesse, car Esaïe a dit : *la solitude fleurira comme une rose*, cette fleur fut souvent prise comme un signe féodal et politique. Anciennement, les ducs et pairs, qu'ils fussent princes ou Fils de France, étaient tenus ainsi que les rois et les reines de Navarre d'offrir, au printemps de chaque année, des *roses* au Parlement. C'est une *rose* d'or que le Saint-Père bénit en Carême pour l'offrir ensuite à une église ou à une tête couronnée. Aux processions de la Fête-Dieu, l'Eglise joint encore les corolles effeuillées des *roses* aux parfums de l'encens. Les factions de la Rose *blanche* et de la Rose *rouge* ont joué un trop grand rôle en Angleterre depuis le milieu du quinzième siècle pour être jamais oubliées. Une multitude de proverbes de tout âge se basent sur la *rose* et l'institution des *rosières* persiste malgré son ancienneté.

Que de raisons pour faire épanouir ainsi la rose sur les enseignes d'hôtellerie. Elle n'y fait pas défaut. Toutes les contrées offrent des exemples de la Rose, du Rosier, de la Rose Rouge, de la Rose Blanche, du Bouquet de Roses, du Pot de Roses, de la Rose d'Or, de la Noble Rose. Genève avait ses Rose.

En 1560, l'une de ces hôtelleries était située au Bourg-de-Four. L'autre, celle de l'Arcade du Molard, sera toujours mentionnée. Ce fut là, qu'à la fin de juillet 1553, le célèbre médecin Servet descendit, ce fut là que le 13 août de la même année il fut appréhendé par les sbires de Calvin, le cauteleux picard, qui, le 27 octobre, lui fit perdre la vie, sur un bûcher dont les brandons fument encore.

Un souvenir plus doux entoure la Rose des Sept Monts, loge maçonnique qui brilla à Samoens en 1792, et vécut seulement le temps nécessaire pour que ses membres pussent goûter les douceurs de l'union fraternelle, sans ressentir les épines qui ne manquent jamais de croître sur tous les *acacias* qui vieillissent.

La *rose* joue d'ailleurs un rôle dans les hauts-grades de la Franc-maçonnerie : certains rites font usage de tabliers ornés de Trois Roses et la Rose Crucifiée est un des emblêmes des Rose-Croix, société qui ne ressemble que de nom à celle qui émût l'Allemagne au commencement du dix-septième siècle.

L'enséigne de la Roseraie est toute moderne. Dans l'esprit de ceux qui s'en servent, ce mot désigne un lieu planté de rosiers, mais suivant les éléments choisis pour son analyse, on pourrait tout aussi bien le traduire par : place humide, abondante en roseaux.

LXXII

LE SAUCISSON COURONNÉ

En France, il n'y a que les charcutiers qui prennent pour enseigne des andouilles, des saucisses, des saucissons ou des chaînes de godiveaux.

En Allemagne, déjà dans les Flandres, le jambon, la saucisse et le saucisson ornent l'enseigne de cabaret. Dans un article précédent, nous avons signalé la Marmite aux Saucisses, la ville d'Augsbourg nous offre le Saucisson de Foie, le Jambon est descendu jusqu'à Douai, et, si nos souvenirs ne nous abusent, nous avons rencontré le Jambon Impérial dans une ville qui fit autrefois partie de la Confédération germanique.

Exécuter des pièces culinaires d'une grandeur remarquable est un reste des vieilles habitudes teutoniques. Des bœufs farcis de mille animaux divers, tournant sur des broches gigantesques ne manquaient jamais dans les festins allemands des temps passés. Nulle part on ne fabrique des tonneaux de la taille de celui de Heidelberg. Nous sommes dans la patrie des fromages colossals et des pâtés dans lesquels un homme peut se loger à l'aise.

Dans une fête célébrée à Nuremberg, en 1658, les bouchers exhibèrent une andouille qui avait six cent cinquante-huit aunes de longueur. Au carnaval de 1583, ceux de Kœnigsberg portèrent en triomphe une saucisse longue de cinq

cent quatre-vingt-seize aunes, pesant quatre cent trente-quatre livres; quatre-vingt-onze garçons bouchers la soutenaient sur des fourches de bois. La saucisse du carnaval de 1601 fut plus grande encore; longue de mille cinq aunes, elle fut portée au son de la musique et mangée avec les boulangers qui, piqués d'émulation, avaient fait des pains de cinq aunes chacun.

De pareils chefs d'œuvres méritaient bien d'être immortalisés par l'enseigne du cabaret allemand.

LXXIII

LA SELLE D'OR

Cette vieille enseigne s'est effacée sans laisser, nous le pensons du moins, de représentant, mais le *Bât d'argent* est toujours apprécié à Lyon. En parlant du *Cheval Blanc*, nous avons mentionné quelques enseignes se rapportant à l'équipement des chevaux, nous n'avons oublié ni le bât ni la selle, mais puisque ce mot revient sous notre plume, qu'on nous permette une digression sur une selle fameuse dans la Suisse romande. Nous voulons parler de la selle conservée comme une relique précieuse dans le temple protestant de Payerne.

Ouvrez une de ces *Relations*, dont le dix-septième et le dix-huitième siècle nous ont si abondamment munis, vous trouverez :

« Payerne tire son nom de Graccius Paternus..... Peu d'étrangers passent par là, sans y remarquer une *selle de cheval*, qu'on prétend avoir servy à *Iules César*. On y en fait tant d'estime qu'on l'a suspendue en public, au devant de la maison de ville, pour épargner aux passans la peine de l'aller chercher plus loin. I'y remarquay des étriers, mais en portoit-on en ce temps-là? Ie m'en raporte cependant à la tradition, et je ne feray pas le procez à ceux qui croyent que les étriers qu'on voit à Payerne, ayent véritablement servy à Iules César.

Patin : *Relations historiques et curieuses de voyages,* 1674.

« Payerne fut brûlé du tems de César. Le cheval de cet Empereur y fut aparament tué. On y montre aumoins une Selle, qu'on prétend qui luy a servi. Elle est exposée sur la rue, vis à vis de la maison de ville, avec un éperon, et un fer de cheval, mais pour d'étrié, nous n'en vîmes point. Ceux qui ont asseuré dans leurs relations, qu'ils en avoient vû, ont voulu rire. Les Romains ne s'en servoient point du tems de César. On le sait fort bien dans cette ville. »

Reboulet et Labrune : *Relation historique d'un vogaye de Suisse,* 1685.

« Payerne est une jolie ville où il y a un Banderet. On voit encore la Selle de Jules César qui est pendue aux Hales. »

Relations de voyages, msc. 1730.

Plus tard la thèse change. Jules César s'efface devant l'image de Berthe, épouse de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane au dixième siècle. En 1818, les ossements présumés de cette reine furent processionnellement transférés dans le temple, un marbre commémoratif fut placé sur le sarcophage, et la vieille selle, officiellement reconnue pour être la selle de la reine Berthe, prit place auprès du tombeau. Il fut constaté qu'un trou qui se trouve sur cette selle, était celui où la royale filandière plantait sa quenouille !

Où est la vérité ?

Nous avons vu et touché la selle fameuse, nous allions presque dire la *sainte* Selle : sa forme et les bandes en fer dont elle est garnie font naître bien des doutes. Nous ne croyons pas plus à la selle d'une reine qu'à celle du conquérant qui vient de trouver un éditeur couronné.

En Suisse, une punition souvent infligée était celle de faire chevaucher le cheval de bois ; on s'en servait encore à Genève à la fin du siècle dernier. Ce n'était pas toujours un supplice simplement dérisoire : suivant les cas et les lieux, le dos du cheval était tellement aigü, et les poids attachés aux pieds des patients étaient si pesants que d'horribles blessures et quelquefois la mort s'ensuivaient. Ailleurs, quand un individu avait commis un attentat exigeant une réparation publique, on le condamnait à porter sur ses épaules, jusqu'à un lieu déterminé, un *bât* ou *selle* fort pesante. C'est ce qu'on appelait la *mulcte du harnescar* ou *peine du harnais*. Ce genre de punition était encore en usage au treizième siècle. Nous supposons beaucoup que la *selle* de Payerne, autrefois exposée sous les Halles ou devant la Maison de ville, était simplement l'instrument servant au supplice du harnescar, instrument qui n'était placé d'une manière bien ostensible dans ce lieu que pour imprimer une salutaire terreur à ceux qui chancelaient dans la bonne route.

Il est fort souvent question du port de la selle dans les anciennes annales judiciaires ; elle figure dans une foule de romans de chevalerie, on lit dans celui de Garin le Loherain :

Emportera, se vos le commandés,
Nue sa SELE à Paris la cité,
Trestos nus piés, sans chauce et sans soler,
La verge el poing, come home escoupé.

En portera del bore de Saint-Denis
Nue sa SELE deci que à Paris,
Nus piés en langes, comme un autre chétis,
La verge et poing, si come d'ome eschis.

Au temps où la reine Berthe filait, est une formule proverbiale usitée partout où l'on parle français. Bien des Berthe en sont considérées comme l'origine. En Suisse, la question est tranchée en faveur de l'épouse de Rodolphe. Sur le sceau de l'acte de rétablissement de l'abbatiale

de Payerne, pièce datant de 962, les savants voient même l'image de la reine Berthe filant, là où se trouve, en réalité, la figure de la Reine des cieux bénissant. Berthe n'y est représentée que par ces mots, pleins de christianisme : BERTA HUMILIS REGINA : *Berthe humble reine,*

L'expression : *du temps que Berthe filait,* remonte peut-être plus haut que l'époque où vécurent les reines portant ce nom. *Ber* ou *bert* signifie : fort, puissant, homme par excellence. Nous sommes bien près d'Hercule. Tenant quenouille et fuseaux, il fila aux pieds d'Omphale. Nous ne serions point étonné que la formule synonyme de : *du temps du roi Guillemot*; *du temps du roi Hérode*; *aussi vieux que Mathussalé*; *vieux comme les rues,* etc. ne soit une tradition payenne, se rattachant au souvenir du héros thébain, qui eut d'aussi nombreux autels dans les Gaules que dans la Hellade.

LXXIV

LA SEMAISSE A DEUX HOMMES

LA SEMAISSE A DEUX HOMMES est certainement une des plus curieuses enseignes. Les *Registres mortuaires* de Genève mentionnent, sous la date du 27 avril 1555, et comme demeurant en la rue de la Maison de ville : Janton Regout, pâtissier et hoste de la SEMESSE A DEUX HOMMES ». Mais nous demandera-t-on, que signifie le mot *semaisse* ? Nous répondrons avec Pierre Roger, lexicographe du quinzième siècle, s'il n'est plus ancien, qu'une *semaisse* est une *amphore,* c'est-à-dire un de ces grands vases dont les Romains se servaient pour conserver le vin; ajoutons que ce mot ou ses congénères ne fut probablement point vu son origine grecque, ignoré des maîtres du monde, mais laissons les questions étymologiques; le côté piquant de notre enseigne est le fait qu'elle s'est retrouvée sur un cabaret antique de Pompéï, où une peinture grossière figure deux esclaves de cabaret, vêtus d'un simple caleçon et portant une amphore suspendue à un long bâton dont chaque extrêmité repose sur l'épaule de l'un d'eux, c'est bien là une représentation de la *Semaisse à deux hommes.* Or, comme la ville de Pompéï, enfouie dès l'an 79, ne fut rendue à la lumière qu'au milieu du dix-huitième siècle, nous sommes forcés de voir, dans la vieille enseigne genevoise, antérieure de deux cents ans à cette exhumation, une tradition non interrompue d'une enseigne d'auberge romaine ; sa position dans la partie antique de la ville appuie le fait et il n'est point impossible que César ne se soit assis à la table de cette hôtellerie comme plus d'un empereur prit place dans les *popines* de Rome.

Les faits que nous venons d'énoncer

prouvent que l'enseigne en général est un document qui peut être important et dont la durée est parfois aussi persistante que les dénominations appliquées à nos terres et à nos courants d'eau; dénominations qui, nous aurons l'occasion de le prouver ailleurs, franchissent souvent l'époque latine elle-même et placent leur berceau aux époques les plus ténébreuses de notre histoire.

Les cas de transmission non interrompue, depuis l'époque romaine, d'une coutume, d'un usage ou d'une idée se manifestant publiquement sont rares, car il ne faut point confondre les réintroductions d'usages amenés par la Renaissance avec la transmission continue dont nous voulons donner encore un exemple que nous emprunterons, non plus à la joyeuse taverne, mais au silencieux asile du repos éternel.

Un tombeau antique de Genève portait :

VIXI VT VIVIS
MORIERIS VT SVM MORTVVS
SIC VITA TRVDITVR
VALE VIATOR
ET ABI IN REM TVAM

J'ai vécu comme tu vis, tu mourras comme je suis mort : ainsi fuit la vie. Adieu passant va songer à tes affaires.

Un tombeau de femme, datant du treizième siècle, reproduit la même pensée en ces termes :

CE QU'OR EST, JE LA FUI
ET VOUS SEREZ CE QU'OR JE SUI
PRIEY POUR NOUS
CELLE QUI DIT CES VERS
EST MANGIÉE DES VERS
ET SEREZ VOUS

Voici une autre version qui date aussi du moyen-âge.

COMES TES, TEIL FUMES NOS;
COMES SOUMES, TEIL CERES VOS.
POR AMOR DEU, PRIES POR NOS.
SI AIES MERCI DE VOS.

La forme suivante est postérieur à la Renaissance :

PAR OU TU PASSES, J'AI PASSÉ;
PAR OU J'AI PASSÉ TU PASSERAS;
COMME TOI EN VIE J'AI ESTÉ;
COMME MOI MORT TU SERAS.

De nos jours, certaines sociétés font usage d'une cellule de méditation, c'est un local dont les murs, le sol et les voûtes peints en noir, n'ont pour ornement qu'une rangée de squelettes tenant chacun une tablette sur laquelle se lit une sentence funèbre, sur l'une d'entre elles on trouve toujours :

J'AI ÉTÉ CE QUE TU ES;
TU SERAS CE QUE JE SUIS.

Observons pour en finir avec la *Semaisse à deux hommes*, que le type de cette enseigne antique fournit un motif aimé par les orfèvres du moyen-âge. Les

anciens inventaires offrent une foule d'articles analogues aux suivants que nous empruntons aux *Ducs de Bourgogne* de M. le comte de la Borde :

« Ung grant flacon que portent deux hommes sauvages.

« Deux grans flacons d'argent doré, goderonnez, que deux hommes sauvages portent, et autour a une manière d'une vingne, armoyé de l'un des coster des armes de Monseigneur et de l'autre plains, pesans ensemble : LXX marcs demi.

« Deux autres flacons de semblable façon, excepté que en la godonnerie ils sont poinconnez de branches de rosiers, armoiez des armes de Monseigneur, et autour des armes les fusils et les C. C., pesant ensemble L marcs vj onces. »

Ces articles se trouvent dans l'inventaire de Charles-le-Téméraire, dressé à la fin du quinzième siècle.

LXXV

LE SOLEIL

Le Soleil a été une enseigne fort répandue, surtout dans les contrées septentrionales. On aime particulièrement ce dont on jouit peu.

Louis XIV, en prenant l'astre du jour pour emblême, en fit multiplier les images : de son époque datent les Grand Soleil; les Soleil d'Or remontent bien plus haut, car ce fut sous cette enseigne que s'ouvrit la première imprimerie de Paris, en 1473.

Nous avons précédemment parlé de l'enseigne du Point du Jour. Celle du Soleil Levant se présente depuis le moyen-âge. A partir du seizième siècle, l'hôtellerie du *Soleil Levant*, à Genève, a imposé son nom à une rue, auparavant appelée *rue d'Orsières*. Généralement, l'enseigne qui nous occupe est accompagnée de l'inscription : LE SOLEIL LUIT POUR TOUT LE MONDE ou : LE SOLEIL SE LÈVE POUR TOUT LE MONDE.

Dès le jour de sa naissance, Louis XIV fut assimilé à l'astre du jour; la fameuse devise du *soleil dardant ses rayons sur le globe* avec les mots : NEC PLURIBUS IMPAR, ne date toutefois que de 1662; mais, bien avant cette époque, en 1653, le roi avait rempli le rôle du Soleil Naissant, dans le fameux ballet royal de *la Nuit*.

Ces prétentions *solaires* ne furent pas acceptées sans critiques. Dans un festin réunissant plusieurs ambassadeurs, celui de France porta la santé du *Soleil levant*, tout le monde fit raison ; tous applaudirent au représentant de l'Impératrice-Reine buvant : *à la Lune et aux étoiles fixes* ; force fut d'en faire autant lorsque le comte de Stair, ambassadeur de la Grande-Bretagne, se levant, présenta

son verre et but *à la santé de Josué qui arrêta le soleil, la lune et les étoiles.*

On ferait des volumes en reproduisant toutes les devises qui ont été composées avec le soleil pour corps ; tout le monde connaît celle du *soleil* de Genève : POST TENEBRAS LUX, ou : POST TENEBRAS SPERO LUCEM, variante qui a pour elle l'antériorité et que toujours quelqu'un trouvera de saison. Nous avons vu le sceau d'une société maçonnique genevoise, la loge du SOLEIL LEVANT, qui représentait un soleil, éclairant également un palais et une chaumière, avec ces mots : OMNIBUS IDEM.

Lorsque les paysans regardent le soleil qui, au déclin du jour, perd ses rayons et va disparaître derrière les montagnes, ils disent que *Dian Rosset va se moëssi*, c'est-à-dire que *Jean le Roux* va se musser, se cacher. Cette locution a passé sur l'enseigne de cabaret, qui offre quelquefois un SOLEIL COUCHANT, avec l'inscription A JEAN LE ROUX.

L'OMBRE DE SOLEIL est une chose étrange. Il fallait toute l'imagination des hérauts d'armes d'autrefois pour l'inventer. Les héraldistes de notre époque ne sont pas même d'accord sur la manière dont on doit représenter cette figure.

Suivant les uns, l'*ombre de soleil*, c'est tout soleil qui n'est pas d'or, suivant d'autres, c'est........ mais laissons la parole au célèbre Vulson de la Colombière, blasonnant les armoiries de la famille *Du Jour* : « écartelé au premier et quatrième de gueules à deux pals d'or, au second et tiers d'or à une Ombre de Soleil ; et c'est lors qu'il n'a point le nez, les yeux, ny la bouche qu'on a accoustumé de figurer dans la rondeur du soleil, les ombres aussi sont d'une couleur enfumée et transparente, en sorte qu'on peut voir à travers le champ qui est dessous. »

LXXVI

LA TABLE RONDE

TENIR *table ouverte* est le métier des aubergistes qui, en fait d'hôtes, aiment ceux qui font consister l'essence de la vie dans la bouteille et la bonne chère, ceux que le proverbe appelle facétieusement des *chevaliers de la table ronde.* La *table* était donc un sujet d'enseigne tout trouvé. Mais il fallait la faire figurer ingénieusement. Pour cela, l'hôtelier fit représenter la *table d'Artus*, que les romans et les fabliaux avaient rendue si populaire au moyen-âge. Que l'institution des joûtes connues sous le nom de *tables rondes* remonte jusqu'au roi Artus, c'est-à-dire au commencement du sixième siècle, ou que, selon l'opinion plus vrai-

semblable, elle ne soit pas antérieure au onzième, le fait n'a pas pour nous une grande importance. Rappelons seulement que, pour éviter toute contestation de préséance ou de prééminence, celui qui avait proposé la joûte recevait ensuite tous les combattants autour d'une table circulaire; c'est cette table, devenue fameuse, et dont un poète a dit :

A ce rond, qui n'a point de bout,
La place d'honneur est partout,

qui fut prise comme enseigne par les hôteliers, avec les dénominations de TABLE D'ARTUS, TABLE ROLAND ou TABLE RONDE.

La TABLE DU VALEUREUX ROLAND était, du temps de Louis XIV, une célèbre auberge de Paris, principalement fréquentée par les gens d'Église. Le petit volume imprimé en 1635, sous le titre des *Visions admirables des Pèlerins du Parnasse*, dit que c'est « une maison insigne et fameuse, où jadis les douze pairs de France avoient accoustumé de faire souvent desbauche avec ce brave cavalier dont elle porte encore le nom ».

Au quinzième siècle, Lyon possédait une hôtellerie à l'enseigne de la TABLE RONDE. Située au faubourg de la Guillotière, elle eut l'honneur de recevoir Louis XI et sa suite revenant du Dauphiné et empêchés d'entrer dans la ville par la chute d'une arche du pont du Rhône rompue par les grandes eaux. Plus adroit que l'hôte de Maëstrick, qui répudia sottement son *âne gris*, celui de la *Table ronde* garda son enseigne, y accolant les armoiries de France, supportées par des anges, avec cette inscription, qu'on voyait encore au commencement de notre siècle :

LAN MIL CCCC LXXV.
LOUJA CIENS LE NOBLE ROY LOYS.
LA VEILLE DE NOSTRE DAME DE MARS.

Une autre hôtellerie de Lyon, peut-être le MOUTON, qui hébergea Henri II et Louis XIII, offrait l'inscription suivante, se rapportant à Charles VIII et à l'année 1495 :

LI BUON ROY CHARLES
REVENANT DITALIE LOUGEA CEANS.

De ces deux vieilles inscriptions, rapprochons celle qui se lit sur un petit cabaret, au bord de la route d'Antibes à Cannes :

NAPOLÉON EST DESCENDU CHEZ MOISE.

C'est un souvenir du premier repas que fit l'Empereur en France, au retour de l'île d'Elbe, le 1er mars 1815.

Ce ne fut pas toujours la table d'Artus, la table qu'ont célébrée les chantres des vieux paladins, qui fut l'origine de celle qu'on voit sur les enseignes; souvent, c'était la représentation d'une de ces tables consacrées par les usages de la justice féodale, comme la fameuse TABLE DE MARBRE du Palais, ou comme la TABLE DU ROI, dans la forêt de Fon-

tainebleau. Ainsi, l'hôtel de la TABLE RONDE, à Vienne, en Dauphiné, tire son nom d'une table en pierre qui était au milieu d'une place dite la place de l'Orme, où les magistrats rendaient la justice en plein vent ; cette table, placée dans un édicule supporté par des colonnes et à laquelle un droit d'asile, semblable à celui dont jouissaient les églises, était attaché, a disparu au seizième siècle, mais elle a laissé son nom à l'hôtel et à la rue de la TABLE RONDE.

Le mot *pierre* était une contraction de *table en pierre*, très-usuelle au moyen-âge. Au quinzième siècle, nous trouvons l'enseigne de la PIERRE DE MARBRE au Palais ; cette enseigne représentait la *table de marbre* dont nous venons de parler ; dans les places publiques, dans les marchés, sous les halles, on voyait anciennement des tables en pierre qui ont souvent donné lieu soit à des enseignes, soit à des noms de rues. Suivant leur usage, ces tables portaient les noms les plus divers : les insolvables, privés de leur haut-de-chausses, devaient s'asseoir sur la *pierre des débiteurs*, appelée ailleurs la *pierre d'opprobre* ; les ventes forcées se faisaient sur la *pierre de la criée*, à Bâle ; c'est sur la *pierre chaude*, près de la fontaine du Marché aux grains, que le coutelas du *carnassier* faisait voler la tête des criminels. Là où se vendaient les comestibles, on trouvait la *pierre au lait*, la *pierre au lard*, la *pierre au poisson*, etc. Nous ne saurions admettre, sans de très-bonnes preuves, les doctes commentaires de Sauval et de ses successeurs au sujet de certaines de ces dénominations, estimant qu'il vaut mieux, au lieu de chercher des noms là où il n'y en a point, prendre bonnement et à la lettre les paroles de Guillot ou Guyot, de Paris, qui disait à la fin du treizième siècle :

> . . . . Par la PIERRE O LET
> Vingt en la rue Jehan pain molet
> Tantost trouvai la Cour Robert
> De Paris. Mès, par saint Lambert.
> Rue PIERRE O LART siet près.

LXXVII

LE TARU COURONNÉ

CETTE enseigne d'un petit cabaret de village savoyard mérite d'être sauvée de l'oubli. En patois, on dit TARE pour *terre*. De là toute une série de mots : TARASSE et TARINE, sorte de vases ordinaires ; TARAILLE : vaisselle de terre ; TARAILLON : police de terre ; le TARAILLET était, à Genève, un lieu où ces industriels débitaient leurs marchandises.

Le beau français parlé à Paris au seizième siècle donnait le nom de TARU à un pot destiné à contenir les fleurs. Nos TARUS sont des vases destinés à apporter le vin sur la table ; ces vases rouges au dedans, verts au dehors, rappellent, par

leurs couleurs, et le sang et la grappe, et les guirlandes de lierre et de pampres chères à Bacchus. Le TABU méritait aussi bien une place sur l'enseigne que la BOUTEILLE, le BROC, la COCASSE, le CRUCHON, le FLACON, les FLACONS, le FLACON D'ARGENT, le FLACON D'OR et le fameux POT D'ÉTAIN, plus répandu et plus célèbre que le POT DE CUIVRE qui paraît cependant être plus ancien, car on le voit figurer sur l'enseigne depuis 1250.

Dans nos contrées romandes, le pot d'étain, la *channe*, comme on l'appelait, était populaire. Elle ne restait pas sur l'enseigne. Toute salle à boire était garnie de ces vases, brillants comme s'ils eussent été d'argent. Il y avait des channes si grandes, qu'elles contenaient plus de cent verres. Leur édifice était contourné en cœur, comme celui de certains vases antiques. Le gland et la feuille de chêne ornaient la charnière du couvercle retentissant.

Dans les exaltations de l'ivresse, les buveurs se battaient quelquefois à coups de channes, mais, ces vases inoffensifs se cabossaient plutôt que de blesser; ils ne ressemblaient point aux bouteilles de verre modernes, armes contondantes se changeant le plus souvent en armes coupant d'un tranchant horrible, dont les blessures défient parfois toute la science des successeurs d'Hippocrate.

Ne quittons pas le modeste *taru* sans mentionner la curieuse enseigne du POT CASSÉ que prenait l'imprimeur Geofroi Tory, au commencement du seizième siècle. Ce nom fut aussi donné à une rue de Lyon, sous la variante du TUPIN ROMPU. Ce mot *tupin*, très-répandu, et qui, suivant les lieux, se prononce : *tepin*, *topin* ou *toupin*, paraît devoir son origine à une métathèse, bien sensible dans *topette* : petite bouteille, mot formé de *potet* : petit pot, par une simple transposition de lettres.

Naguère, tout cabaretier vendant de la bière peignait sur son enseigne un CRUCHON dont le liquide écumeux, s'échappant en courbes gracieuses, remplissait un ou plusieurs verres; cette enseigne, qui en valait une autre, tombe en désuétude; ces verres pleins, avoisinant la cruche, rappellent la chanson grivoise du seizième siècle :

Ne laisse jamais dans ta main
Ton verre ni plein ni vide,
Ne laisse jamais dans ta main
Ton verre ni vide ni plein.

Ces verres pleins rappellent aussi la vieille enseigne de la RASADE, aimée au moyen-âge, époque où l'enseigne mit en relief tous les vases à boire : le HANAP, le GRAND GODET, le GOBELET, la COUPE, la COUPE D'ARGENT, le VERRE, le VERRE D'OR et même le BORD DU VERRE. N'oublions pas la COUPE D'OR, c'est encore une enseigne assez répandue; au dix-

septième siècle, nul savant, arrivant à Vienne, en Dauphiné, ne descendait ailleurs qu'à la *Coupe d'or,* dont l'hôte avait eu le bon esprit de faire un volumineux recueil de toutes les inscriptions antiques de la localité ; c'était un genre de réclame dont notre époque progressive offrirait difficilement un nouvel exemple.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, le VERRE GALANT, ou, si l'on aime mieux, le VERT GALANT, car avec ce sujet les peintres jouaient au rébus à qui mieux mieux, comme ils jouaient avec celle du VAINQUEUR, en figurant *vingt cœurs* à la file, le VERRE GALANT, disons-nous, était un thème d'enseigne répété et diversifié de mille manières différentes.

Un souvenir aux enseignes du LACRIMA CHRYSTI, du SANG DES SUISSES, de la MÈRE GOUTTE et de la GOUTTE D'OR.

LXXVIII

LA TÊTE DE BÉLIER

LES TÊTE abondent sur les enseignes : on trouve des TÊTE D'ARGENT, des TÊTE D'OR, des TÊTE GRISE, TÊTE ROUGE, des TÊTE VERTE et des TÊTE NOIRE, TÊTE DE MORE ou TÊTE DE SARRASIN; des *chef;* on sait qu'anciennement ce mot s'employait pour tête; des CHEF SAINT-DENIS et des CHEF SAINT-JEAN; des GROSSE TÊTE, des TÊTE CORNUE, des TÊTE DE MORT et des TÊTE DE ROI; des TROIS TÊTES, des TROIS VISAGES et même des TÊTE-DIEU.

La TÊTE DE BŒUF, la TÊTE D'OURS et la TÊTE DE BÉLIER se rencontrent aussi; cette dernière enseigne offre un intérêt particulier. Au livre huitième de son *Histoire des Francs,* Grégoire de Tours, qui écrivait au sixième siècle, mentionne un lieu nommé CABARET ; or, suivant les commentateurs du père de notre histoire, ce mot est une traduction patoise de CAPUT ARIETIS : *tête de bélier.* Il y a entre ces mots des rapports qui n'échapperont à personne et qui sont d'autant plus frappants que CAPARETUM se trouve, dans la basse-latinité, avec le sens de *cabaret.* Nous préférons cette étimologie à toutes celles qui font venir le mot *cabaret* de l'Orient, ensuite des voyages faits au dix-septième siècle. Cette opinion n'est d'ailleurs soutenable d'aucune manière, puisqu'au seizième siècle déjà, *cabaret* était employé par tout le monde; nous le trouvons même dans la paraphrase du Psaume LIX, publiée par Campensis, en 1545 :

« Les principaux de la cité séans en la porte, parloyent tresmal de moy : ceux qui beuvoyent le vin aux CABARETZ, composoyent chansons de moy. »

LXXIX

LA TÊTE NOIRE

Nous ne pouvons laisser passer cette enseigne sans lui consacrer un mot.

Paris possédait une Teste Noire au quinzième siècle.

Saint Tropez en Provence, au bord de la mer, a encore une Tête Noire, là où abordèrent, jadis, ces Musulmans qui voulaient conquérir la terre de France, qui poussèrent jusqu'au Grand-Saint-Bernard et plus loin encore.

La Tête Noire d'Avenche doit aussi son origine aux Sarrasins.

La Tête Noire de Rolle existe encore ; les anciens voyageurs ne tarissent pas dans leurs éloges de cet hôtel.

La Teste Noire de Genève (on en voit encore l'enseigne) est mentionnée dès 1525.

C'était une hôtellerie célèbre.

En 1534, les ambassadeurs de Berne, de Zurich, de Bâle et de Schaffhouse y logeaient ; ils y dépensaient quatre vingt-dix florins, somme assez rondelette, que la Seigneurie de Genève paya.

C'est dans cette hôtellerie qu'un prédicant, M. Pierre Viret, fit connaissance de la belle Antonia, qui le lui fit payer un peu cher, car, disent poliment les pièces contemporaines, elle lui servit un potage empoisonné, dont le Ministre ne put jamais guérir.

Le singulier état de la santé de Boileau le forçait plus ou moins au régime ; cependant, les habitués de la Croix de Lorraine avaient les prémices de ses satires, et ce fut à la Tête Noire que Chapelle parvint à le griser si complètement qu'ils roulèrent tous deux sous la table. Fut-ce en souvenir du fait que le prince des critiques composa son unique chanson à boire ? Sans jouir de la réputation de l'*Art poétique*, elle n'est pas mauvaise, et comme elle n'est pas longue, la voici :

Philosophes rêveurs, qui pensez tout savoir,
Ennemis de Bacchus, rentrez dans le devoir :
Vos esprits s'en font trop accroire.
Allez, vieux fous, allez apprendre à boire.
On est savant quand on boit bien.
Qui ne sait boire ne sait rien.

La Tête de Ranz est une enseigne qui n'est connue que dans les contrées alpestres de la Suisse. Dans le dialecte romand, *ranz* signifie une série d'objets qui vont à la file, ou à la suite les uns des autres ; ce terme s'emploie surtout en parlant des bêtes à cornes ; tout le monde connaît le *Ranz des vaches*, cette mélodie de la marche des troupeaux qui, chantée sur la terre étrangère, frappe de nostalgie tous les enfants des montagnes. L'expression : *tête de ranz*, titre de l'enseigne que nous venons de citer, désigne la plus belle bête de l'alpage, celle qui ouvre la marche, soit le matin au sortir de l'étable, soit à la chute du jour, lorsque les troupeaux quittent les pâturages.

Une des hautes sommités du Jura suisse porte le nom de Tête de Ranz ou de Rang.

LXXX
LE TONNEAU

Le tonneau,
Ce joyau
Valant trésor et richesse,
Dont les flancs
Opulents
Versent à flots l'allégresse,

est comparativement très-rare sur les enseignes de cabaret. Nous avons cependant rencontré le Baril d'Or, le Barillet, la Bosse, le Tonneau d'or, et les Trois Tonneaux, mais ce sont des exemples tellement isolés, tellement séparés de dates et de distances, qu'on ne peut les signaler que comme des exceptions ; il en est de même de la Botte, ou grande tonne des bénédictins.

Et pourtant le tonneau, la tonne, c'est la gloire de nos contrées, c'est un des triomphes du génie du Nord : l'Egypte et la Grèce antique s'immobilisèrent au milieu de leurs *outres* et de leurs *cruches*, Diogène n'habita jamais qu'une de ces dernières ; la puissance de l'Empire romain échoua devant la création du tonneau ; impuissant lui-même, Bacchus ne sut pas réunir les *douves* par des *cercles*......

Cette magnifique invention appartient tout entière à la race celtique, Pline le dit d'une manière expresse.

Qu'on réfléchisse un instant aux produits de l'art qui travaille en douves ; qu'on examine ses applications si nombreuses et si diverses ; qu'on échelonne ses produits, depuis le tonnelet en bois précieux jusqu'à la tonne de Heidelberg ; depuis le gobelet cercle jusqu'aux mâts des plus grands navires, vides, comme on le sait, et construits en douves réunies par des cercles, et l'on verra qu'en qualifiant de magnifique une invention aussi féconde en résultats, nous n'avons point commis d'hyperbole.

Pour quelques amateurs, établir un cabinet de jardin en forme de tonneau, parait de fort bon goût ; chacun a le sien : à notre sens, ce genre de construction ne doit pas sortir des brasseries ou d'autres grands établissements, voisins des villes où semblables constructions font la joie de ceux qui les fréquentent. En 1853, l'hôte du *Baril d'or*, à Vienne, fit construire une vaste salle de bal en forme de foudre immense ; à la fin de 1865, moins de deux heures suffirent pour réduire en cendres l'édifice construit à grands frais.

En Suisse, nous entendons dans les parties de cette contrée où la vigne est si prospère que certains crûs ne peuvent être contrefaits qu'avec des vins d'Espagne, le tonneau est le point autour duquel pivotent mille légendes, mille coutumes inconnues partout ailleurs.

Citons-en une, une des plus simples et

qui pourtant dit bien des choses : en Vallais, dans certaines vallées perpendiculaires au cours du Rhône, lorsqu'un enfant mâle naît, on remplit de vin un tonneau ; on en vide la moitié le jour de son baptême, la moitié le jour de son mariage, et le tonneau entier le jour de sa mort ; il va sans dire qu'aux deux premières circonstances le vase à demi-vidé est immédiatement rempli jusqu'à la bonde.

Malgré toute la joie qu'il inspire, le tonneau a sa chronique sombre. Régulus, de classique mémoire, fut enfermé par les Carthaginois dans un tonneau garni à l'intérieur de lames d'acier et précipité avec sa prison du haut d'une montagne ; les *Annales de Saint Bertin* nous montrent, sous l'année 834, le supplice d'une nonne enfermée dans un tonneau abandonné aux flots de la Saône et l'ancien droit allemand ordonne de conserver dans un tonneau scellé le cadavre des individus assassinés jusqu'au jour où les meurtriers arrêtés pourront être confondus par la vue de leur victime.

Moins triste est l'histoire de cet Anglais qui voulut être inhumé dans un tonneau de Malvoisie, ou celle de Mustapha l'ivrogne, que le sultan Amurat fit enterrer entre deux tonneaux.

Nous ne voulons faire ni l'histoire des caves ni celle des tonnes, mais en terminant cet article, mentionnons le plus célèbre foudre de la Suisse, celui de Berne. Il n'est pas si grand que celui de Heidelberg, qui contenait, dit le savant Patin, autant de vin dans son sein que le colosse de Rhodes avait d'eau entre les jambes, mais il n'en offre pas moins la belle contenance de 31,000 pots fédéraux.

Pour le gros des admirateurs, il contient plus encore : 365 *saums* de 100 pots chacun ; celui de Clairvaux contenait aussi 365 *muids*, comme tant de palais ont 365 fenêtres et comme, pour arriver au sommet de bien des clochers, il faut gravir 365 marches.

LXXXI

LA TOUR PERSE

Le bleu, avons-nous dit, est une couleur rarement employée pour les sujets d'enseignes.

Malgré sa célébrité, le Cadran Bleu ne saurait infirmer cette règle qui n'a guère d'exceptions que le *cruchon bleu*, la *cloche perse*, dont le nom passa à une rue de Paris et la *tour perse*.

La Tour Perse est une vieille hôtellerie de Genève dont le nom est souvent mêlé, dans la chronique de cette ville, avec celui de plus d'un fait important accompli dans les derniers siècles.

Dès 1532, on voit Farel et Saunier recevant dans ce logis, où ils étaient des-

cendus, un grand nombre de personnes qu'il cherchaient à gagner aux nouvelles doctrines.

Ce fut à la *Tour perse* que, le 7 juin 1540, et par la trahison de l'hôte, fut saisi le Capitaine général Jean Philippe, qui termina sa vie sur l'échafaud quelques jours après.

En 1077, ce fut aussi l'hôte de la *Tour perse*, Christian Brochet, qui, par ses délations perfides, fit noyer Piaget et conduire à la potence Nicolas Le Maistre, à la plus grande gloire du Sénat de Genève.

Qaoique bien déchue de son ancienne importance, l'hôtellerie de la *Tour perse* se maintint durant près de trois siècles; en 1793, un club en portait le nom et on voit encore son enseigne sur une maison de la rue du Rhône.

Pour beaucoup de personnes, la *Tour perse* est l'image d'une tour bâtie à la mode des Perses, une tour *persienne* ou *persique*; ce n'est pas le sens du mot, car tour *perse* est un synonyme de tour *bleue*. L'Académie indique encore *pers* : couleur entre le vert et le bleu. Cette définition est exacte dans quelques cas, mais nous pourrions prouver, par des citations nombreuses, empruntées à des époques diverses, que le plus souvent *pers* et *bleu* sont de vrais synonymes. Mais nous ne voulons pas faire de dissertations philologiques; nous observerons que dans l'argot politique du seizième siècle on désignait la France sous le nom de PERSE à cause, du champ *bleu* de ses armoiries et qu'à Genève, on donne le nom de PERSILLÉ à une espèce de fromage qui offre des places bleuissantes et qui, dans le Jura, porte le nom de fromage *bleu*.

L'auberge de la TOUR BLEUE existait à Fribourg, au quinzième siècle; la TOUR ROUGE était aussi une enseigne estimée; elle est conservée à Soleure; en 1555, on la voyait à Genève, dans le quartier de Saint-Gervais, qui offrait aussi la TOUR DU PIN, dans la belle maison portant le n° 7, et dont la tour ronde, bâtie en encorbellement, fait l'angle entre le côté gauche de Coutance, portant naguère le nom de rue des *Boulangers*, et la place de Saint-Gervais.

Signalons encore les enseignes de la TOUR BLANCHE, de la TOUR D'ARGENT, de la TOUR D'OR, des DEUX TOURS, des TROIS TOURS, de la TOUR MAITRESSE, dernier souvenir du donjon de Genève, brutalement démolis en 1863; de la TOUR MALSIFROTTE, dont le nom rappelle les devins héraldiques : *Nul ne s'y frotte* et *Qui s'y frotte s'y pique*, accompagnant souvent les armoiries portant soit un chardon, soit un mâtin au collier armé de pointes aigues; de la TOUR PIERRÉE, nom donné à ces tours à bossages dont on voit tant d'exemples dans les vieilles fortifications; de la TOURNETTE, de la TOURNELLE et de la TOUR-

NELETTE, joli diminutif quelquefois employé dans les Alpes pour désigner certains pics en forme de petites tours comme la *Tornalettaz* du glacier des Diablerets.

Les noms de la plupart de ces innombrables tours qui donnaient un aspect si pittoresque aux villes du moyen-âge se retrouvaient sur les enseignes du temps, comme la TOUR DE L'ANGE, la TOUR BOSSUE, la TOUR PENCHÉE, la TOUR COURONNÉE, dont le nom contraste si nettement avec celui de la TOUR MAL-COIFFÉE, la TOUR CONNOILLE, ou armée de canons, que l'on appelait des *connoilles* en 1346; la TOUR DE LA GUINETTE et la TOUR MIRADOR. noms donnés à de hautes tours servant plus particulièrement au guet; la TOUR QUIQUENGROGNE, la TOUR ROLAND, la TOUR DE TOURNEBUT, etc. Toutefois, les hôteliers évitaient les tours de mauvais augure; l'enseigne ne nous a jamais présenté cette image avec ces qualifications de *Bramafan, Dépense-perdue*, *Frileuse*, *Froide, Mauvaise, Noire, du Diable, de l'Oubli, Sourde*, *Trompée* et autres, dont les exemples étaient assez nombreux autrefois.

Nous avons mentionné le CADRAN BLEU; Béranger a immortalisé le restaurant qui en porte le nom. L'histoire de cette enseigne mérite un mot. En 1585, le cadran de l'Horloge du Palais fut restauré et entouré d'un fond d'azur semé de fleurs de lis d'or. Cette belle décoration eut du succès, et l'enseigne du *Cadran bleu*, expression parfaitement synonyme de *Manteau royal*, fut créée. Toutes les professions s'en servaient; en 1777, c'était l'enseigne d'un marchand de bois; ce ne fut, nous le pensons du moins, que dans notre siècle qu'il devint une enseigne aimée des hôteliers, limonadiers et restaurateurs.

Dans quelques-uns de nos patois, PERS et BEAU sont des synonymes : une robe, un gilet, un vêtement *pers* n'est pas essentiellement *bleu*, il est neuf, formé d'une étoffe précieuse, aux couleurs brillantes. Cela mérite un mot d'explication : pour les races à cheveux dorés, le *bleu* est la couleur par excellence ; un blondin seul a pu trouver la comparaison : *avoir les yeux* BLEUS *comme le seuil du paradis;* cette propension naturelle, dont on peut citer des témoignages bien anciens, car les tombeaux de nos ancêtres présentent souvent des vases et des bracelets en verre *bleu* et des perles *azurées*, fruit de leurs transactions avec les phéniciens et avec les massaliotes, cette propension fut renforcée par ce fait que les plus précieuses étoffes apportées de la PERSE par le commerce du moyen-âge offraient le BLEU comme couleur dominante; cela nous explique suffisamment comment *pers, bleu* et *beau* ont pu se synonymifier.

Les campagnards non blasés aiment toujours les faïences et les poteries à fleurs BLEUES; le moyen-âge mit le BLEU au nombre des couleurs ecclésiastiques et les documents de cette époque sont pleins de mentions de fleurs BLEUES : c'est le lin aux fleurs *cérulées* dont sont tissus les vêtements des anges; la pervenche, cette *bleue* pervenche que Rousseau préférait entre les fleurs et qui jouait souvent un rôle dans les redevances féodales; le *bluet*, ce gracieux compagnon des dons de Cérès; enfin le myosotis, auquel le quinzième siècle donnait les noms de *fleurette*, *de ne m'obliez pas*, de *fleur de souveigne-vous de moy*, de *ne m'oubliès mie*, etc.

Le goût des Highlanders pour les coiffures aux couleurs azurées leur fit donner le surnom de *Toques-Bleues*, et, en Orient, le *bleu* joua un grand rôle dans les *salams*, ou présents symboliques des amants, il signifie : *tu charmes mon cœur*; plus la couleur de la chose envoyée est claire, plus l'expression est forte.

Ces faits viennent, avec toutes nos antiphrases de *beau* et de *bon*, où le mot BLEU est le positif, confirmer ce que nous venons d'avancer touchant la synonymie de *bleu* et de *beau*.

Que dit-on d'une chose qui provoque l'étonnement, la surprise, la stupéfaction d'un individu? — Que cette chose le rend BLEU.

Ne pas comprendre une chose, c'est n'y voir que du BLEU.

Que dit-on d'un objet détruit, perdu ou volé, sans qu'on sache comment? — Qu'il est BLEU.

Se faire des BLEUS, c'est se flatter soi-même. Ici, le sens primitif est horrible. Calvin inventa à Genève l'art d'arracher les aveux de ses prévenus en leur faisant administrer des BLOTS. Muni de pinces ardentes, le bourreau tenaillait, en les tordant, les chairs du patient aussitôt auréolées de bleuissantes ecchymoses; c'est ce qu'on appelait faire des BLOTS ou des BLEUS. Il eût été difficile de trouver une antiphrase plus énergique que celle dont, sans trop se douter de son affreuse origine, la population genevoise se sert encore journellement.

LXXXII

LES TROIS ROIS

AU quinzième siècle, cette enseigne se présente quelquefois sous la forme : *aux* TROIS ROIS DE COULONGNE; les restes de ces personnages ayant été tranférés de Milan à Cologne au douzième siècle, ce fait explique l'épithète; bien plus souvent, on rencontre la forme simplifiée : *aux* TROIS COURONNES.

L'enseigne qui nous occupe doit remonter très-haut. Trois royaux voyageurs, venant adorer le Christ dans les

étables du khan de Bethléem, formaient un sujet trop bien approprié pour ne pas avoir été mis en usage par les premiers hôteliers chrétiens. Aujourd'hui encore, il n'est pas une ville de quelque importance, en Europe, qui ne puisse offrir au moins un TROIS ROIS.

Le plus ancien et le meilleur représentant de l'enseigne qui nous occupe est certainement l'hôtel des TROIS ROIS à Bâle. Personne ne lui contestera d'être un des premiers hôtels, et comment lui refuser l'antiquité, puisqu'en 1027 déjà, il eut l'honneur d'héberger trois têtes couronnées : l'empereur Conrad II, son fils Henri III, roi des Romains, et Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne qui, dans cette entrevue, céda son sceptre et sa couronne à Henrl III. Par une coïncidence assez singlière, lors de la translation des reliques des Mages, en 1162, les députés chargés du précieux dépôt s'arrêtèrent aux *Trois Rois* de Bâle et sanctionnèrent ainsi le choix de l'enseigne de cet hôtel.

L'enseigne des TROIS ROIS représente les effigies de Melchior, Gaspard et Balthasar, mais, en certains lieux, les images de ces sages de l'Orient ont subi d'étranges métamorphoses.

La petite place de Notre-Dame du Pont à Genève possédait, depuis le commencement du quinzième siècle et peut-être depuis une époque bien antérieure, une hôtellerie des TROIS ROIS. Advint la réforme : la religion calvinienne, dont nous avons dejà mentionné les prouesses en fait d'enseignes de cabaret, jugea à propos de proscrire définitivement, en 1561, et comme offrant des signes évidents de sorcellerie et d'idolâtrie papistique, les noms de ceux qui avaient humblement déposé au pied de la crèche leur pourpre et leurs diadèmes ; cet arrêt, souvent renouvelé, fut confirmé par la Constitution du 24 août 1814, sans que, dès lors, aucune loi l'ait abrogé.

A partir de l'anathème prononcé sur leurs noms, les trois orientaux durent prendre un visage et un vêtement européens ; on en fit trois potentats modernes qui, suivant les temps et les phases politiques, ont souvent changé de noms et de costumes ; aujourd'hui, la maison des TROIS ROIS, construite en 1675, n'a plus d'hôtellerie, mais elle offre aux yeux une belle enseigne dorée, où, pour dernière métamorphose, on voit, se touchant la main, Charlemagne, Henri IV et l'ami de Voltaire, si tant est qu'un roi puisse être un ami ou en avoir un.

Quel est le jeune homme avec qui je vous rencontrai hier ? demande un patron à un de ses employés : « Monsieur c'est le fils des QUATRE SAISONS. » Cette enseigne des *Quatre Saisons* est assez fréquente dans certaines parties de la France.

Le vieux français offre des exemples de cette contraction : Le Mercredy vingt

huitiesme Septembre 1582, raconte Pierre de l'Etoile, un jeune homme nommé Claude Tonart, *enfant de l'hostellerie* de l'Escu de France d'Estampes, fut condamné à estre pendu et estranglé en la place de Grève à Paris. Dans l'usage ordinaire, le nom de famille de l'hôte s'efface lui-même devant le nom de son enseigne. La plaisante histoire de la purée aux pois *passés* devant notaire, qui se lit dans le *Moyen de parvenir*, se passe à la *Rose rouge*, dont l'hôte n'est jamais appelé autrement que : *monsieur de la Rose.*

LXXXIII

LE VAISSEAU

Le Navire et l'Ancre sont des enseignes dont on a retrouvé des exemplaires à Pompéi et qu'offrent toutes les époques dans les lieux maritimes. Venise pouvait à bon droit montrer avec orgueil son Navire d'Or, enseigne du seizième siècle; la Galère a eu sa réputation à Paris, ainsi que sur les rives du Léman et les Vaisseau sont aussi fréquents à Londres qu'à Amsterdam.

Au quinzième siècle, Paris avait l'enseigne de la Nef d'Argent, allusion aux armoiries de la ville qui porte : *de* Gueules, au Vaisseau d'Argent, symbole du commerce par eau employé dès l'époque romaine par les habitants de Lutèce. Notons qu'en 1629, la communauté des marchands de vin obtint par concession royale des armoiries où se retrouve la nef d'argent, car cet écusson se composait d'*un navire d'argent à bannière de France flottant, avec six petites nefs autour et une grappe de raisin en chef sur un champ d'azur.* Cette communauté avait été instituée par Henri III au mois de mars 1577; elle ne fut constituée en corporation qu'en 1779, lorsque Louis XVI, reconnaissant sa précipitation au sujet de l'abolition des jurandes, rétablit l'organisation du commerce et des métiers en créant, par un édit enregistré le 23 août, six corps de marchands et quarante-quatre communautés d'arts et métiers. Les statuts de la communauté des Rôtisseurs sont antérieurs à 1509. Celle des Traiteurs, d'où sortirent les Restaurateurs, en 1767, fut constituée en 1599 et celle des Limonadiers en 1676. La communauté des brasseurs est plus ancienne que toutes les précédentes; ses statuts datent de 1268; elle reconnaissait pour patron la Sainte-Vierge mais, elle prenait Cérès pour devise avec les mots : Bacchi ceres æmula : *Cérès rivale de Bacchus*, suivant l'opinion qui attribuait l'invention de la bière à la déesse des moissons. Les enseignes des brasseries, nous entendons celles qui sont spéciales à ce genre d'établissements, sont très-nombreuses; nous avons déjà cité le Roi de la Bière, ajoutons-y

celle de la BRUNE ET DE LA BLANCHE SCHERER, qui se voit à Augsbourg. M. Riehl qui la cite dans l'intéressante étude qu'il a intitulée : *Une cité allemande*, ajoute en commentaire que Scherer est le nom de deux familles qui, il y a cent ans, fabriquaient l'une de la bière blanche, l'autre de la bière brune.

Retournons à notre sujet. Les idées nautiques ont jeté un vif reflet sur l'enseigne qui nous donne des MARINE, des NAVIGATION, des BATEAUX, des BATEAUX D'OR et des BATEAUX A VAPEUR, des BARGE ou BARQUE, des NAVETTE et des PETITE NEF, ce qui est la même chose ; des GALION et des GALIOTE et des FLOTTE ; des AVIRON, des VOILE, des BONNE VOILE et des SIGNAL ; des BATELIERS, des MARINS, des NAVIGATEURS, des PILOTE, des AMIRAUTÉ, des GRAND AMIRAL, enfin des ABORDAGE, des HABLE ou HAVRE, des PORT, des HEUREUX PORT et des DÉBARCADÈRE.

N'oublions pas la MER, la HAUTE MER, la VASTE MER et citons, en fait de vaisseau, l'enseigne d'un aubergiste de Lyon, qui, après avoir vu son établissement détruit par la terrible inondation de 1840, eut assez d'esprit pour intituler sa nouvelle enseigne : AU VAISSEAU NAUFRAGÉ.

On est quelquefois assez étonné de rencontrer des VAISSEAU et des NAVIRE en pleine terre ferme. On dirait qu'un *cyclone* aussi violent que celui qui a ruiné Calcutta en 1732 et en 1864 les ait lancés dans ces régions, *plancher des vaches* par excellence. En nous promenant dernièrement autour du Salève, montagne que les géologues disent avoir été une île des mers primitives, nous avons rencontré, au milieu des sapins, dans le petit village de la Muraz, une auberge à l'enseigne du NAVIRE ; un navire dans ce lieu, quel beau thème pour les archéologues ! quelle preuve à l'appui des boucles d'amarre que tous les paysans ont vues aux flancs de nos montagnes !..... Il y a là, comme tradition d'une haute antiquité, de quoi rajeunir et de beaucoup, le rocher du Niton et toutes nos habitations lacustres, fussent-elles bien et dûment reconnues pour être de l'*âge de pierre*.

LXXXIV

VOLTAIRE ET ROUSSEAU

Peu de mortels ont le triple honneur de baptiser des rues et d'avoir leurs images à la fois dans l'église et au cabaret. Le cas se présente pour Voltaire et pour Rousseau. Plusieurs villes de France ont des rues, des quais, des places, portant le nom de ces grands hommes. Genève même a une rue JEAN-JACQUES ROUSSEAU. Combien de sociétés, de clubs et de cercles se sont fondés sous ces deux vocables ! On sait que nombre d'hôtels,

de cafés et d'autres établissements publics ont suivi cet exemple. On sait beaucoup moins que sur le grand-autel de l'église du Fæsisberg, en Suisse, on voit un tableau représentant les deux célébrités, atteintes de la foudre qui tombe du ciel pour les dévorer, ainsi que leurs écrits.

Le duc de Choiseuil rendit un honneur de plus à Voltaire; le philosophe de Ferney, voyant le ministre disgracié, avait porté ses adulations au successeur. En retour, Choiseuil fit découper le profil de l'auteur de *la Pucelle*, et le plaça au faîte de son hôtel pour servir de girouette, avec l'inscription : JE TOURNE A TOUT VENT.



DEUXIÈME CHAPITRE

CAFÉ ET RESTAURANT

LE SUJET que nous allons traiter ne manque pas d'un certain intérêt au point de vue ethnographique ; il a même sa place marquée dans l'histoire.

I

QUAND on voit l'énorme quantité de **Cafés** et de **Restaurants** existant aujourd'hui ; quand on considère combien ces établissements se sont assimilés à nos mœurs, on serait tenté de leur donner une origine fort ancienne ; il n'en est cependant point ainsi : le *Café* ne date, en France, que de la fin du dix-septième siècle, et le *Restaurant* de la seconde moitié du siècle suivant.

Le premier café européen fut ouvert à Paris par un Lévantin, en 1643, mais l'amère boisson, le *cahové,* comme on disait alors, ne fit pas fortune ; elle ne s'était pas convenablement *présentée.*

L'usage du café à Paris ne date réellement que de 1669. Ce fut Mustapha Aga, ambassadeur de la Porte auprès de Louis XIV, qui l'introduisit. Conservant en France ses habitudes nationales, il en offrait à toutes les personnes qui venaient le visiter. De jeunes et beaux esclaves, dans leur splendide costume oriental, présentaient des serviettes frangées d'or et servaient le café dans de riches tasses de porcelaine japonaise. Les grands seigneurs, à leur tour, voulurent offrir du café, et l'engouement pour la nouvelle boisson devint tel que pendant

un certain temps il ne fut pas facile d'obtenir une livre de café pour quatre-vingts francs.

Ce fut alors que Madame de Sévigné exprima cette opinion que l'on se dégoûterait également et de Racine et du café.

L'habile femme manqua doublement de tact.

Les médecins ayant déclaré que la nouvelle boisson était une préparation très-dangereuse et l'ayant défendue comme un véritable poison, tout le monde en voulut prendre, et dès lors son succès fut assuré.

Les services rendus par le café, employé comme antidote lors de la peste de Marseille, en 1820, en justifièrent l'adoption populaire.

Trois ans après le départ de l'ambassadeur ottoman, l'Arménien Pascal, qui avait d'abord essayé de vendre du café à la foire de Saint-Germain, ouvrit à Paris un café dont le local va disparaître par suite des démolitions voisines de la rue Jacob et du quai Malaquais. S'il fit des affaires, elles ne furent pas trop brillantes, car il transporta ses pénates à Londres.

A la même époque, Candiot, c'était le nom ou le surnom d'un petit bossu, parcourait les rues de Paris en criant : *Cahfé! cahfé!* Un réchaud ardent, surmonté d'une cafetière, à la main, une fontaine sur le dos, il vendait deux sous la tasse, donnant le sucre par dessus le marché.

Depuis ce temps, les cafés ne cessèrent de se multiplier dans la capitale de la France ; sous Louis XV, on y en comptait six cents et aujourd'hui leur nombre dépasse le chiffre de quatre mille ; nous parlons des cafés proprement dits, car si l'on y joint les estaminets, brasseries et cabarets, il faut parler de douze mille.

Pendant quelque temps, les établissements connus sous le nom de cafés ne servirent autre chose à leur clients que la célèbre décoction orientale ; mais les limonadiers, constitués en communauté dès 1676, et qui ne débitaient alors que de l'orgeat, des glaces, du thé et du chocolat ou *chocolate*, comme on disait alors, y joignirent le café et en donnèrent le nom à leurs établissements.

Le vin et la bière n'apparurent chez les cafetiers qu'au moment de la Révolution.

A cette époque aussi, on établit des billards dans les cafés ; auparavant, on n'en trouvait que dans les jeux de paume, dont les propriétaires qui se respectaient n'oubliaient jamais de dire, dans leurs annonces, qu'ils tenaient « un billard des mieux composés, où la livrée n'entre point, même en payant. »

Pendant de longues années, le café possédant un billard était une exception ; aujourd'hui, tel estaminet parisien en possède vingt ou trente, et on en compte

plus de vingt-huit mille en activité dans la capitale de la France.

Chanter, conter, donner des représentations théâtrales et danser dans les cafés et établissements analogues, sont des usages que l'on peut constater en Orient à presque toutes les époques.

En Europe, le *Café-chantant*, le *Café-concert*, le *Café-lyrique*, le *Café-spectacle*, le *Café-théâtre*, etc., sont plus anciens qu'on ne le pense communément.

Montaigne, qui parcourait l'Italie en 1581, signale le *Café-chantant* dans la petite ville de Fo.

Les dénominations que nous venons d'énumérer ne furent guère employées en France avant 1830, mais la chose existait longtemps auparavant.

Le véritable *Café-chantant* apparut à Paris, à la foire de Saint-Germain, dans les dernières années du règne de Louis XV; bientôt il devint stationnaire. Sous Louis XVI, le café ALEXANDRE terminait ses annonces en disant : « Un orchestre très-bien composé y forme une espèce de concert pendant tout le temps de la belle saison. » De notre époque seulement date le café lyrique, suivi de la brasserie chantante, où l'on a si souvent abusé de l'harmonie que plus d'un brasseur termine aujourd'hui ses réclames par : « On ne fait point de musiques ». En deçà des Alpes, l'origine des établissements chantants se trouve dans les *music-huys* de la Hollande, dans les *musicos*, comme dit l'Académie. Vidocq les peint avec de sombres couleurs : il n'est pas le premier; il paraît qu'ils ont dégénéré depuis leur origine, nous voulons vous en donner une description tracée par Jean de Parival, au milieu du dix-septième siècle : « L'Esté estant venu, on s'en va dans des lieux couverts de mille arbres touffus au-dessous desquels il y a des tables dressées et l'on prend la place qu'on veut, afin de se mettre à couvert de l'ardeur du soleil et de voir en mesme temps un nombre incroyable de peuple qui sont dans ces lieux, les uns pour boire de la bierre, les autres pour avoir du vin et les autres pour jouer et pour s'y divertir. Je diray icy en passant une chose très-véritable, sçavoir que de tous les païs que j'ay veu au monde, je n'en ay jamais rencontré de si divertissant en esté, pour toute sorte de personnes, que celuy-cy : car soit que vous aimiés la musique, ou que vous recherchiés de satisfaire la veüe et le goût, il n'y a point de lieu où l'on puisse mieux satisfaire ses sens qu'en Hollande, mais surtout en Amsterdam, où l'on n'a qu'à sen aller dans une de ces maisons qui sont hors des Villes, ou qui sont mesme dans l'enceinte des murailles pour y voir tout ce qui peut divertir la veüe, charmer l'oreille et satisfaire le goût. Car on y trouvera des bois et des jardins admirables, des longues allées et

des parterres très-curieux, on y verra encore des Parnasses et des montagnes couvertes de mille statues, qui ressemblent à des Nymphes et à des Muses, et où l'industrie humaine a représenté mille grotesques et donné mille postures aux arbres pour donner de la fraischeur au lieu et pour divertir les hommes. Si la musique leur plait, il y a un doux murmure d'eau qui sort de ces belles fontaines, lequel estant uni avec les ramages des oyseaux qu'on a eslevés pour cela, et au son des violons, des espinetes et des autres instruments font un concert achevé et une musique angélique. Que si une confusion de voix et un sourd murmure de parolles satisfait davantage, on n'a qu'a prendre place dans ces cours ou dans ces salles de feuilles, dans ces mille cabinets de verdure et on entendra ce que je ne puis exprimer, et ce qui est plus agréable que l'on ne sçauroit croire. Mais enfin, comme le goût semble donner le dernier contentement aux plaisirs du corps, il faut aussi que cela se trouve dans ces lieux de délices, et c'est ce qu'on fait tout autant qu'on peut le désirer; veu qu'on y trouve d'excellent pain, de bonne viande, du fruit, du fromage, de toutes sortes de vins et de toutes les liqueurs qu'on peut désirer. Il y a encore de certaines machines roulantes qu'un homme seul fait mouvoir, au dedans desquelles il y a des siéges suspendus qui tiennent une personne, laquelle peut faire le mesme tour que la roüe sans changer de posture, et prendre un plaisir nonpareil, sans s'esmouvoir et sans s'agiter aucunement. J'ay mille fois admiré le plaisir qu'il y a d'estre dans ces lieux et de voir tant de diverses personnes qui ne songent qu'à se divertir, qu'à se promener, et qu'à prendre le frais, cette paix et cette union qui est si grande parmi de si différentes humeurs et de taut de conditions me ravissent et je ne puis m'empescher de dire que la Hollande est le lieu où la paix et les délices règnent esgallement : car outre qu'on ne voit presque jamais de querelle dans ces endroits, c'est qu'on y peut prendre innocemment ses satisfactions. Le Père s'y resjouit avec ses enfants, la Mère avec ses filles, le mari avec sa femme, le serviteur avec sa maistresse, l'ami avec l'amie, le compagnon avec le compagnon et tous y boivent, y mangent, s'y promènent, y jouent s'y divertissent et y passent doucement leur temps, sans que pas un vous inquiète n'y s'informe qui vous estes. J'oubliois à dire que l'on joue au billard dans ces lieux divertissants; qu'on y trouve des jeux de quille, de courte boule, de paume, d'eschets, de cartes, de tric trac et en un mot qu'on s'y divertit de toutes les façons qui sont connües dans les autres païs; et on peut dire que tout y est charmant, horsmis la senteur du tabac pour ceux qui ne l'ayment

pas comme moy, et la veüe des Pipes qui est si commune, qu'à peine y a-t-il un homme de quelle condition qu'il soit, qui n'en aye une en main et où bien souvent les enfans en font de mesme. » Cette dernière observation de notre auteur nous conduit à dire un mot de l'introduction de l'usage en France de fumer du tabac dans les établissements publics. Très-moderne dans un sens, cet usage est bien ancien d'un autre, car les Romains fumaient déjà, si les pipes conservées au musée d'Avenches sont véritablement antiques; mais que fumaient les maîtres du monde? Nul pour le moment ne saurait le dire. Peut-être faisaient-ils usage de préparations opiacées analogues à celle dont l'usage devint général en Syrie vers l'an 550 de l'hégire (A. D. 1172), mais dont l'origine est probablement bien antérieure à cette date. Le tabac ne fut introduit en Europe que bien antérieurement à la découverte de l'Amérique; les premiers, les matelots Hollandais fumèrent en public.

En France, le tabac fut frappé d'un impôt dès 1621. Le décret du 20 mars 1791 reconnut à tous les Français le droit de cultiver, de fabriquer et vendre du tabac; il ne fut en vigueur que pendant deux ans. Le monopole du tabac, qui représente aujourd'hui le dixième de la fortune de la France, fut établi par le décret impérial du 29 décembre 1810.

Quand les contemporains veulent flétrir les juges assis sur les tribunaux de la Terreur, ils les représentent les manches retroussées, les bras ensanglantés et le brule-gueule à la bouche.

Sous l'empire seulement, on vit le gros financier s'établir chez le limonadier en lançant des spirales bleues de sa pipe de Kummer, enrichie d'or bientôt, le cigare prévalut sur la pipe, quelque riche que fût cette dernière; le tabac réclamant plus de lignes que nous ne pouvons lui en consacrer ici, nous dirons ailleurs et plus amplement, quelques-uns des faits saillants de son histoire.

Retournons à nos cafés, que nous avons presque abandonnés. Il est assez remarquable que les plus anciens de ceux de Paris aient persisté dans cette ville, qu'à bon droit on pourrait appeler la métropole des changements. Le café DE FOI date de 1700; il occupe toujours sa place au premier rang: « on n'y joue ni aux dames ni aux échecs, dit un *Guide* vieux de près d'un siècle, mais nombre d'Officiers et de Financiers qui s'y réunissent, après la promenade, pour y discuter sur les affaires politiques et la nouvelle du jour, rendent ce lieu très-agréable et très-amusant. » Le café de la RÉGENCE, établi en 1702, a constamment été célèbre pour le jeu des échecs; il prit son nom actuel en 1724, en suite d'une station qu'y fit, à cette époque, le Régent de France, Philippe d'Orléans.

Le café MANOURY, sur le quai de l'Ecole, n'est pas aussi ancien que les précédents; il est cependant antérieur à la Révolution; sous le règne de Louis XVI, Manoury, le premier qui l'ait tenu, publia un excellent traité sur le jeu de dames, et le café n'a pas perdu sa réputation à cet égard. A cette époque, le café MAILLARD avait, pour ce jeu, une réputation qui rivalisait avec celle du café Manoury, que M. de Jouy dépeint en ces termes, en 1814 : « Ce café a conservé quelque chose de gothique qui ne pouvait frapper agréablement qu'un homme de mon âge; on n'y voit briller ni le bronze doré ni le cristal; au lieu de guéridons en granit, en acajou, de larges tables de noyer à pied de biche et à dessus de marbre rouge, de bonnes banquettes de tapisseries d'Arras meublent, comme autrefois, l'intérieur de la salle;...... D'excellent café qu'on me servit avec beaucoup de politesse, dans des tasses dont l'épaisseur ne réduisait pas la capacité d'un bon tiers, acheva de me reporter aux jours de ma jeunesse...... »

N'oublions pas le café PROCOPE.

Ce nom est celui de son fondateur, M. François Procope, noble Sicilien qui, vers 1687, ouvrit cet établissement, aujourd'hui le plus ancien café de Paris, car il existe toujours.

L'élégance de ce café, la parfaite qualité de la consommation, jointe à un service d'une propreté et d'une promptitude inconnues jusqu'alors, éclipsèrent tous ses rivaux. En le fréquentant, Voltaire, Fontenelle, Piron, Le Kain et une foule d'autres célébrités littéraires le firent jouir d'une vogue sans exemple dans l'histoire des cafés et lui ont assuré une impérissable renommée.

Un café littéraire l'avait cependant précédé. C'était celui de Madame Lauzens à la descente du Pont-Neuf, près de la Samaritaine. Littérateurs, poètes, beaux esprits et nouvellistes le fréquentaient.

Journellement on y rencontrait J.-B. Rousseau, Crébillon, La Mothe, Saurin, Gresset, Fréron, toutes les célébrités de l'époque.

Un jour, propriétaire et clients se brouillèrent : comme un seul homme, la bande du Parnasse s'installa chez Procope.

Le noble Procope eut un fils qui étudia la médecine, mais qui est bien plus connu par ses productions littéraires que par sa qualité de médecin. La muse bachique des loges de Francs-Maçons lui est redevable d'une foule de petites pièces fugitives; on lui attribue en particulier la joyeuse chanson :

Buvons, amis, de ce vin frais,
Remplissons tous nos verres;
De la grandeur les vains attraits
Sont pour nous des chimères;
Buvons, buvons tous à longs traits,
Buvons en frères, etc.

Peu de temps après Procope, Maliban ouvrit un café, rue de Bucy. Il vendait la tasse deux sous six deniers, offrant gratis à fumer aux fumeurs, et aux lecteurs la *Gazette* et le *Mercure de France*.

Dans les *Amusemens sérieux* et *comiques*, petit livret publié en 1700, les cafés parisiens de l'époque sont mentionnés en ces termes : « Chaque Caffé est un Palais illuminé, à l'entrée duquel paroit une Armide ou deux qui vous charment d'abord. Là, plusieurs Chevaliers errans viennent se placer à une même table sans se connoître ; à peine se regardent-ils, lorsqu'on leur apporte une certaine liqueur noire, qui a la vertu de les faire parler ensemble ; c'est alors qu'ils se racontent leurs aventures ; aux charmes du Caffé, on joint la fenouillette, qui achève d'enchanter les Chevaliers. » Cette fenouillette, alors en vogue, était une liqueur distillée dont la graine de fenouil faisait la base.

La *fenouillette* fut détrônée par l'*élixir de Garus*, qui s'effaça devant l'*angélique* de Niort, que la *Chartreuse* a détrônée aujourd'hui.

Une véritable révolution eut lieu dans l'industrie des cafés, au commencement du dix-huitième siècle.

Ce fut un Lévantin, un nommé Etienne, d'Alep, qui la fit.

Il ouvrit, rue Saint-André-des-Arts, la première salle ornée de glaces et garnie de tables de marbre que l'on ait vue à Paris. Tous les autres cafés durent se mettre, à l'unisson, au niveau de ce luxe jusqu'alors inusité.

On a déjà pu l'apercevoir, les premiers cafés avaient, comme certains anciens cabarets, des couleurs nettement tranchées.

Il y avait des cafés *religieux*, des cafés *militaires*, des cafés *littéraires*, des cafés où le *commerce* était l'aliment de la conversation. Depuis 1789, le café Procope fut aussi *révolutionnaire* que le café de Foy était *royaliste*.

Certains cafés étaient particulièrement fréquentés par les artistes dramatiques. La *claque* se rassemblait au café MINERVE, et M. de Jouy a tracé, dans l'*Hermite de la Chaussée d'Antin*, un curieux tableau du café TOUCHARD, qui, au commencement de notre siècle, servait de rendez-vous général à tous les comédiens de province qui n'avaient pas assez de talent ou de bonheur pour trouver des engagements à domicile.

Le premier café de Marseille date de 1671 ; on dit que Londres en possédait un depuis 1651.

Pendant le siége de Vienne par les Turcs, un Polonais, nommé Kulcycki, rendit des services importants ; la ville délivrée, il demanda, comme récompense, l'autorisation d'ouvrir un café dans la capitale de l'Autriche; l'empereur la lui

accorda, et, le 7 août 1683, le premier *Kaffeehaus* de Vienne fut ouvert. Le Conseil municipal ordonna qu'en souvenir du dévouement de Kulcycki, son buste serait placé dans tous les cafés qu'on établirait dans la suite; il prescrivit même de célébrer chaque année, par une cérémonie particulière, l'anniversaire du premier établisssement.

Un nommé Bréchet paraît, l'un des premiers, avoir excercé le métier de *vendeur de caffé* à Genève; c'était à la fin du dix-septième siècle; en 1701, le Conseil décida d'établir six cafés en divers quartiers de la ville, « à condition néantmoins qu'ils ne vendent ni rossolis, ni ratafias, ni autres liqueurs de cette nature, » En suite de cette décision, quatre cafés furent ouverts, c'étaient ceux de la CITÉ : de SAINT-GERVAIS, de BEL-AIR et du MOLARD. Nous avons vu l'agonie du café de Bel-Air; celui du Molard existe encore. Pendant près d'un siècle, les registres publics sont pleins de faits se rapportant à ces cafés. Un très-gros volume ne suffirait pas à en faire un extrait; à chacune de ses séances, le Conseil était obsédé par les verbeux rapports des dizeniers et autres émissaires du pouvoir calviniste, c'étaient des délations sans fin : l'un était resté au café après que la cloche avait sonné la retraite, un autre avait joué aux cartes, un autre avait bu de la liqueur, un tel avait fait ceci, dit cela et certainement pensé autre chose; on en finissait en général en punissant tous ceux qui étaient soupçonnés d'être suspects, quitte à recommencer le lendemain.

La vieille orthographe CAFFÉE se voit encore en Province devant quelques-uns de ces établissements; nous avons lu sur une enseigne, inutile de dire où : CAFÉ A L'INSTAR DE PARIS, puis sur la vitre de la porte : ENTRÉE DE L'INSTAR.

Les cafés de l'Orient, et ceux de Damas entre tous, sont célèbres. On en compte plus de cent dans la capitale de la Syrie, et il en est qui sont assez vastes pour contenir quatre à cinq cents personnes. Les plus beaux sont au bord de la rivière Bazzadi, au milieu de jardins où s'étalent toutes les richesses d'une végétation luxuriante : le grenadier aux fleurs éclatantes; le citronnier aux fruits si précieux; l'oranger présentant en toutes saisons, et à la fois, dans ses corolles embaumées, les douces espérances du printemps, et sur ses rameaux fléchissants, les riches dons de l'automne, y naissent pour ainsi dire sous les pas. Le cyprès est pour nous un arbuste funèbre; mais, à Damas, c'est un arbre immense, garantissant mieux que tout autre des ardeurs brûlantes du soleil et répandant autour de lui des émanations parfumées, qui remplissent l'air d'enivrantes senteurs; aussi le voit-on dans la plupart des cafés qui prennent souvent l'enseigne

du Cyprès, du Cyprès des Perles, du Cyprès des Désirs, etc. Nulle part les roses n'égalent celles de Damas ; aussi roses et rosiers se retrouvent-ils fréquemment dans les titres des cafés : le *Chan-Verdy*, ou café aux Rosiers, n'a pas son pareil en Asie. Sept rivières arrosent Damas, les cafés sont pleins de fontaines jaillissantes, de ruisseaux murmurants, de jets de toute forme, disposés de la manière la plus ingénieuse pour rafraîchir l'atmosphère ; l'eau, si appréciée sous un ciel de feu, a autant de place sur l'enseigne que les plantes et les fleurs ; citons encore, parmi les cafés de la cité orientale, ceux du Fleuve, de la Porte du Salut, des Deux Rivières, du Tapis de Roses, de la Colonne Liquide, du Pont, de la Fontaine des Diamants et de la Merveille des Roses. Lorsque le temps est mauvais, les consommateurs se retirent dans de vastes salles voûtées dont le centre est occupé par une nappe d'eau limpide, entourée de riches tapis. Là encore, les fleurs, l'onde cristalline, les chants et les danses viennent justifier le proverbe arabe suivant lequel « la verdure, l'eau et le charme tout-puissant d'un beau visage composent le meilleur antidote contre la mélancolie ».

Du temps d'Ezéchiel, il y a plus de vingt-quatre siècles, l'antique Damas expédiait déjà son délicieux vin de Kelboun à Jérusalem ; malgré le Koran, on boit encore le jus de la grappe dans les cafés du Paradis de la Syrie : le Musulman n'est pas toujours cet être rêveur jouissant à la fois des parfums qui s'exhalent du narghileh et des saveurs du moka, caressant la tête blonde d'un Circassien préféré, en écoutant les attrayants récits des successeurs de Scheherazade ; le haschïsch aux visions délirantes ne l'occupe pas constamment ; il sait vider la coupe bacchique ; il semble parfois que, véritable initié à la pensée de l'Envoyé de Dieu, qui, malgré une restriction dans la seconde sourate du Koran, déclare « qu'il y a dans le vin de grands avantages pour les hommes », il admet pleinement l'idée spirituellement traduite par un de nos poètes :

Quand le prophète Mahomet
Contre le vin fit un décret,
Voici quelles furent ses vues :
Sachant bien que le cœur humain
Recherche avec ardeur les choses défendues,
Pour le mieux faire aimer, il défendit le vin.

Le grand Schâh Abas, voyant que ses sujets fréquentaient les cafés d'Ispahan dès le matin, et voulant y mettre ordre, ne trouva rien de mieux que d'envoyer dans chacun d'eux, au moment de leur ouverture, un moullah, ou prêtre, avec l'ordre de faire un sermon qui devait se terminer en disant : *Maintenant, il est temps que chacun vaque à ses affaires.* La chronique ajoute malicieusement que, bien longtemps avant la conclusion officielle du discours, les buveurs avaient

abandonné la place. Observons en passant que, dans la Perse, la corne, ou la coupe d'honneur, est remplacée par une cuiller d'or contenant plus d'un demi-litre. On doit la vider d'un trait. Lorsque la première est bue, on réitère les libations, suivant la maxime qui enseigne que le péché de boire la liqueur défendue se trouve tout entier dans la première goutte. Dans la même contrée, les personnes aisées ont des caves-salons dont le baron d'Aubenne, Tavernier qui connaissait bien ces caves de La Côte et de La Vaux, si souvent transformées en salons de conversation, nous a laissé une bonne description. Le fameux voyageur écrivait il y a tantôt deux cents ans. Après avoir parlé des caves ordinaires et des différents crûs du royaume, après avoir vanté ce délicieux vin de Schiras que le proverbe persan met au nombre des trois éléments du bonheur qui se complète par le pain d'Yesdecas et une femme d'Yezd, il ajoute : « Le Roy et les grands Seigneurs ont d'autres sortes de caves pour la magnificence, et pour y aller boire quelquefois avec les gens qu'ils veulent régaler. Ces caves sont comme des sales quarrées, où on ne dévale que deux ou trois marches. Il y a au milieu un petit étang plein d'eau, et un riche tapis fait exprès pour couvrir tout le bas de la sale depuis la muraille jusqu'à l'étang. Aux quatre coins de ce dernier, il y a quatre grosses bouteilles de verre, de chacune de vingt pintes de vin ou environ, l'une blanc et l'autre de clairet. D'une de ces grosses bouteilles à l'autre on voit rangées d'autres moindres bouteilles de mesme matière et de mesme forme, c'est-à-dire rondes et à long col d'environ quatre ou cinq pintes, une bouteille de vin blanc suivant une bouteille de vin clairet, et ainsi de suite. Il y a autour de la cave plusieurs étages de niches pratiquées dans le mur, et dans chaque niche on voit une bouteille de vin, l'une aussi de blanc, l'autre de clairet, y ayant quelques niches qu'on a fait exprès pour en tenir deux. Il y a quelques fenêtres qui donnent jour à la cave, et toutes ces bouteilles si bien rangées, et pleines de vin de différentes couleurs, font un assez bel effet pour la vue. On a soin de les tenir toujours pleines, le vin s'y conservant bien, et à mesure qu'on les vuide, on les remplit aussitost ». Ce curieux passage montre que parmi les Musulmans, les Chütes sont loin d'être aussi sévères que les Sunnites au sujet de la boisson qui, suivant l'expression du Psalmiste, fut créée « pour charmer et réjouir le cœur de l'homme. » On peut faire une observation analogue au sujet de la peinture, car Schâh Abas II fit exécuter, par un artiste hollandais, dans sa loge de l'At-Meidan d'Ispahan « plusieurs figures d'Anglois et d'Hollandois, tant d'hommes que de femmes, tenant le verre à la main

et des bouteilles et dans la posture de gens qui boivent l'un à l'autre ». Ce fait, rapporté par Tavernier, ne peut d'ailleurs être cité qu'à titre d'exception, car, en Perse comme en Turquie, l'arabesque d'or, étalant ses mille formes sur un champ d'azur, est le thème presque unique de tous les décorateurs.

L'usage du café n'est pas fort ancien : dans l'Yémen, son lieu d'origine, on ne l'employa qu'à partir des premières années du quinzième siècle; cent ans après, il fut introduit au Caire; deux cafés publics furent ouverts à Constantinople en 1552: il n'y en avait point auparavant. Le premier Européen qui parle du café et de ses effets est Ranwolf, qui parcourut une partie du Levant en 1573; la première tasse de café, les arabes diraient la « première fille brune de l'Yémen », qui ait été savourée en Europe, fut prise à Venise en 1615, et la première balle de cette graine, dont les Européens consomment aujourd'hui 300,000,000 de kilogrammes, arriva à Marseille en 1644.

L'idée de prendre la consommation en plein air, idée familière en Orient et que nous avons vue bien établie en Hollande au dix-septième siècle, ne s'établit dans l'intérieur des villes proprement dites qu'à partir du règne de l'idylle, de ce moment où Gesner, Berquin et Mme de Genlis, chantaient, sur tous les tons, les ombrages, la fougère, les bergers, leur houlette, leurs moutons et leurs vertus.

Alors, tout café voulut avoir un peu de sol pour y placer des sapins plus ou moins enracinés, et, s'il ne put en obtenir, il empiéta sur la voie publique, en formant un rempart de pots contenant des lauriers, des grenadiers ou encore des sapins.

De ce moment date toute une classe de dénominations et d'enseignes spéciales; ce sont des JARDIN, des GRAND JARDIN, des JARDIN DE FLORE, des JARDIN CHINOIS, des JARDIN TURC, des JARDIN DES PRINCES, etc. Le mot ÉLYSÉE fut en grande faveur à cette époque, où la mythologie était tout autrement populaire qu'aujourd'hui.

Puis vinrent les SALLES. Le mot n'est pas encore tombé en désuétude. Laissons M. Jouy décrire la SALLE GAYET, à Lyon, en 1819 : « Sur le chemin d'Herbouville, se trouve un des plus beaux cafés de l'Europe, appelé la *salle Gayet*, du nom de celui qui l'a fait bâtir; cette entreprise a plus augmenté son renom que sa fortune. On assure que la construction de cette salle immense a coûté 400,000 fr. Le bischoff, ou punch au vin, et la bière qui s'y vendent ne procurent au propriétaire qu'un faible intérêt de tout l'argent qu'il a dépensé pour élever cet estaminet célèbre. »

Dans son acceptation spéciale, ce mot *salle* emportait avec lui l'idée d'un bâti-

ment circulaire ; celui de *rotonde* l'a suppléé. Sous Louis XVI, le mot *colisée* fut en faveur. Les *colisées* étaient des imitations du *Wauxhall* de Londres, création récente alors. Ecoutez ce qu'en dit un contemporain ; nous pourrions remonter à 1775 et même un peu plus haut : nous préférons une annonce de l'*Almanach Dauphin* pour 1777 ; c'est celle de M. Nizard, « Charpentier de Mgr le Prince de Conty, un des plus habiles et des plus fameux entrepreneurs, qui a fait le Waux-Hall de la Foire S. Germain, celui du sieur Torré, et le superbe COLISÉE, dont le salon, que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de l'art, porte 78 pieds de diamètre dans œuvre, et 140 pieds hors œuvre, compris la galerie, sur 80 pieds d'hauteur avec une lanterne au centre, de 24 pieds de diamètre, qui y porte la lumière ».

Ces anciens établissements étaient fermés durant la mauvaise saison : le *Wauxhall* de Saint-Germain s'ouvrait le 3 février et le *Colisée*, le 1er avril ; le prix d'entrée de ce dernier était d'une livre dix sous, somme élevée, car elle correspondait à trois francs au moins.

Nos ALCAZARS rappellent assez bien les COLISÉES et les WAUXHALL de l'ancienne monarchie.

Après avoir fait l'histoire du *Café*, essayons de tracer celle du *Restaurant*, genre d'établissement qui ne remonte pas aussi haut que le précédent.

« Sous Louis XIV, les gens de qualité dînaient assez souvent au *cabaret* ; dans la première moitié du dix-huitième siècle, les gens de lettres mirent en vogue les dîners chez le *traiteur ;* depuis lors, c'est chez le *restaurateur* que dînent les hommes de toutes les classes qui n'ont point de maison montée. » C'est ainsi que s'exprime M. de Jouy qui a donné des dernières rôtisseries un tableau qui ne sera pas déplacé ici ; il nous servira de point de départ :

« Je me souviens que dans ma première jeunesse je dînais assez habituellement à la *Croix de Malte*, dans la rue des Boucheries, chez un de ces traiteurs-rôtisseurs qui tenaient alors ce qu'on appelait une table d'hôte. La *Croix de Malte* n'était pas citée pour la magnificence de ses salons, pour la profusion de la vaisselle plate, pour la grâce et l'élégance de la dame du comptoir ; mais on y faisait, à bon marché, une chère saine et abondante. Trois tables de bois de noyer, recouvertes d'une nappe en toile d'Alençon, formaient un fer à cheval dans une vaste salle dont la voûte en ogives supportait, au lieu de lustres de Thomire et de Ravrio, deux énormes lampes de cuivre jaune, dont les trois becs éclairaient, pour ainsi dire, ceux qui venaient souper dans cette maison. De midi à trois heures, la salle ne désemplissait

pas, et l'on y trouvait, pour l'ordinaire, assez bonne compagnie. Le vieux Boindin venait y disputer contre Marmontel, en faveur de J.-B. Rousseau, et sortait de là pour aller prêcher l'athéisme dans un coin du café Procope. Piron et Crébillon fils s'y donnaient rendez-vous tous les samedis et y faisaient assaut de plaisanteries et d'épigrammes. Saint-Foix était de la partie, quand par hasard il n'avait pas reçu quelque coup d'épée dans la semaine : enfin, Patu et Portellaure s'y étaient liés d'une manière très-étroite, et formaient là, trois fois par semaine, le noyau des habitués du parterre de la Comédie-Française. Un bon dîner, dans un temps où la science gastronomique était encore au berceau, ne supposait guère que de bons vins et d'aimables convives. Les uns et les autres se trouvaient à la *Croix de Malte*. On y était servi, je ne l'ai point oublié, par une belle fille bourguignonne, nommée Catherine; je n'ai vu de ma vie un exemple aussi extraordinaire d'activité, de mémoire et de présence d'esprit : elle trouvait le moyen de servir et de contenter à la fois trente personnes différentes de volonté, de goût et d'honneur; aussi M. Mercier disait-il, quelques années après, qu'il n'avait connu en France que deux têtes fortement organisées : *la servante de la rue des Boucheries et M. Turgot.*

« Aux tables d'hôtes régulières, servies à des heures fixes, continue l'auteur de l'*Hermite de la Chaussée d'Antin*, succédèrent, chez différents traiteurs, des tables de douze et de six couverts, qui se renouvelaient autant de fois qu'il se trouvait un nombre suffisant de convives.

« L'*hôtel d'York*, rue Jacob, où l'on payait cent sous par tête, était le rendez-vous des personnes les plus opulentes; venait ensuite l'*hôtel Bourbon*, rue Croix des Petits-Champs; les négociants s'y rassemblaient de préférence, et le prix était de moitié moindre qu'à l'hôtel d'York. On dînait au même prix à l'hôtel du *Nom de Jésus*, dans le cloître Saint-Jean-de-l'Hôpital : cet hôtel, particulièrement renommé pour le poisson, ne suffisait pas à la foule des consommateurs qui s'y portaient les jours maigres et pendant toute la durée des carêmes. »

Le premier *Restaurant* de Paris qui en ait porté le nom, fut ouvert en 1767; il prit pour enseigne ce joli distique inscrit en lettres d'or sur une tranche de marbre :

HIC SAPIDE TITILLANT JUSCULA BLANDA PALATUM; HIC DATUR EFFŒTIS PECTORIBUSQUE SALUS.

On pourrait traduire ou imiter ainsi :

Ici, des mets choisis l'agréable saveur
Chatouille doucement le palais et l'excite;
Tout corps exténué retrouve ici bien vite,
Sa force d'autrefois, sa vie et son ardeur.

L'enseigne d'un hôtelier romain nommé Septumanus, découverte à Lyon, a quelque analogie avec celle que nous venons de citer : l'aubergiste promet à ceux qui s'arrêteront sous son toit l'hospitalité, un bon souper, la santé de la part d'Apollon, et la réussite dans les affaires commerciales de la part de Mercure. Voici le texte de ce curieux monument qui prouve entre autres choses que, chez les anciens, les hôteliers faisaient quelquefois usage du marbre pour leurs enseignes :

MERCVRIVS HIC LVCRVM
PROMITIT, APOLLO SALUTEM
SEPTVMANVS HOSPITIVM
CVM PRANDIO QVI VENERIT
MELIVS VTETVR POST
HOSPES VBI MANEAS PROSPICE.

Retournons à l'époque moderne. Il ne faut pas qu'une épigraphe latine employée comme enseigne, et comme enseigne d'un restaurant, vous étonne : du temps de Louis XVI, Paris en offrait plusieurs autres : sur le plafond du *Café militaire*, rue Saint-Honoré, café qui était le rendez-vous de tous les officiers, on lisait :

HIC VIRTUS BELLICA GAUDET.

Deslauriers, le possesseur du premier, était encore obligé de l'annoncer au public cosmopolite de la capitale par une annonce explicative qui ne manque pas de naïveté et que nous transcrivons textuellement d'après l'*Almanach Dauphin* pour 1777 : « *Les* RESTAURATEURS *sont, parmi les Traiteurs, ceux qui ont l'art de faire les véritables Consommés, dits* Restaurants *ou* Bouillons de Prince, *et le droit de vendre toutes sortes de* crêmes, Potages au Riz, *au* Vermicel, Œufs frais, Macaroni, Chapons au gros sel, Confitures, Compotes, *et autres mets* salubres *et* délicats. »

« *Ces nouveaux Etablissemens, qui, en naissant, ont pris le titre de* RESTAURANT *ou* MAISON DE SANTÉ, *doivent leur institution en cette Capitale aux Sieurs* Roze *et* Pontaillé, *en 1767.* »

« *Le premier de ces Etablissemens, qui ne le cèdent en rien aux plus beaux Caffés, fut formé rue des Poulies ; mais n'étant pas situé dans un emplacement assez avantageux, il fut transféré rue Saint Honoré, hôtel d'Aligre, où il est toujours continué avec le même succès, et sur les mêmes principes de propreté, de décence et d'intégrité, qui doivent faire la base de ces Etablissemens.* »

« *Le prix de chaque objet y est fixé et déterminé, et l'on y sert à toute heure du jour indistinctement. Les Dames y sont admises, et peuvent y faire des repas de commande, à prix fixe et modique.* »

Si dans le café primitif on ne trouvait à boire que du café, il n'en est plus ainsi aujourd'hui, car, à certaines heures du moins, la plupart de ces établissements seraient bien empruntés pour ser-

vir une tasse de café ; combien n'avons-nous pas aussi de cabarets qui, sans scrupule, prennent le titre prétentieux de *cafés-restaurants* sans être en mesure d'offrir autre chose aux passants qu'une chopine de blanc ou de rouge et même ce dernier vin ne se trouve-t-il pas partout !

La création du *cabinet particulier*, annoncé d'une manière ostensible, est antérieure à celle du *Restaurant.*

En rendant compte des *Visions des Pèlerins du Parnasse*, ouvrage que nous avons cité plus d'une fois, Ch. Nodier, s'exprime ainsi :

« Du côté du Mail, il fallait choisir entre l'*Escu* et la Bastille, mais l'*Escharpe*, rue Saint-Louis était la plus choyée des tavernes des Marais. — C'est l'hôte du logis, homme de progrès, s'il en fut, qui a inventé les *cabinets particuliers*. La civilisation commençait à marcher. C'est l'année qui précède *le Cid* ; cette sublime création (je parle de l'invention des cabinets particuliers) fit négliger jusqu'à l'hôtel du *Petit-Saint-Antoine*, si connu par la facilité de ses plaisirs, jusqu'aux *torches* si bien famées du cimetière Saint-Jean, etc. »

La première représentation du *Cid* ayant eu lieu en 1636, nous avons la date précise de l'invention qui nous occupe.

Depuis un demi-siècle, la tenue des restaurants de premier ordre est arrivée à un point de confort et de luxe dont on n'avait aucune idée sous le premier Empire. Pour faciliter la comparaison, nous citerons encore le spirituel auteur de l'*Hermite de la Chaussée d'Antin* décrivant, en 1813, l'établissement des Frères Provençaux, établis dans la capitale depuis les premières années du siècle :

« Il n'est point d'étranger, de femme galante, pas même de bourgeois de la Place-Royale, qui ne connaisse ces trois enfants de la Durance, arrivés à Paris sans autre ressource que le secret des *branbades de morue*, dont ils ont fini par rendre tributaire toute l'Europe civilisée, de l'embouchure du Tage aux bords de la Néva......... C'est là que l'on peut à loisir examiner la physionomie mobile de cette grande capitale, et qu'avec un peu d'attention, une oreille fine et quelques jours d'assiduité, on parvient à se mettre au fait des anecdotes du jour, des aventures galantes de la bonne compagnie, des querelles de coulisses, du tarif de la roulette et des mouvements de la Bourse. Le pauvre, assis depuis quinze ans sur la première marche de l'escalier de cette maison, indique à tout venant le chemin des salons où il n'est jamais entré....... Sur le repos de l'escalier, vous rencontrez les avant-postes des écaillères, qui vous offrent, d'un ton qui leur est tout particulier, les coquillages de Cancale et d'Etretat.

« En traversant le premier corridor, vous pouvez jeter un coup d'œil sur la cuisine, où vingt marmitons, haletants de fatigue, s'agitent, la casserole en main, dans un tourbillon de fumée, et semblent se multiplier pour répondre aux demandes réitérées des garçons. L'homme qui connaît la carte du pays n'entre jamais dans le premier salon à droite, où s'arrêtent les provinciaux, et que les premiers garçons font servir par leurs doubles; il laisse à sa gauche un second salon d'un aspect assez triste, traverse le troisième, qui n'est guère qu'un endroit de passage, et parvient enfin dans le sanctuaire de ce temple du *goût.* »

De quelque manière que l'on envisage le *café* et le *restaurant*, sous le règne de Napoléon premier, une chose reste, c'est l'étonnante renommée de ces établissements.

Les dénominations adoptées par la plupart d'entre eux ont persisté. On les retrouve aujourd'hui à Paris, dans la France entière et dans bien des contrées étrangères, même au delà des mers.

Plus ou moins, un peu partout, vous rencontrerez des Tortoni, des Frascati, des Prado, des Retiro, des Rocher de Cancale, des Cadran Bleu et même des Frères Provençaux, bien que leurs auteurs dorment depuis longtemps au fond de la tombe.

Nous avons parlé des eaux *vives, bruissantes jaillissantes, bondissantes,* ainsi que des *puits* et des fontaines qui, à divers titres, ont servi d'enseignes de cabarets. Les fontaines versant le vin ou l'hypocras, et qui figurèrent dans tant de fêtes, dignes d'être redécrites, mériteraient peut-être bien un mot; mais laissons un moment le doux nectar que Septembre mûrit et les tableaux si divers qui lui servent de montre; quittons Bacchus et ses turbulentes compagnes, pour nous occuper des douces Naïades au front couronné de glaïeuls, de fleurs et de perles.

La fontaine n'est pas seulement le cabaret du pauvre : tout voyageur pédestre sait l'apprécier; et, sous le ciel blanc des déserts, lorsque les pieds ont longtemps foulé la poudre rougeâtre et mobile qui forme le sol, nul cabaret ne remplacerait l'oasis où quelque fervent adorateur d'Elohim, de Jéhova ou d'Allah, a fait creuser un puits, couvrir d'un abri protecteur l'onde qui, seule, dans ces plages immenses et brûlantes, peut préserver d'une mort certaine.

Si la fontaine n'a pas d'enseigne, elle est souvent ornée d'inscriptions qui rentrent, en quelque sorte, dans notre cadre. Ces inscriptions, les bonnes du moins, ne sont pas fort nombreuses; nous passerons sous silence toutes celles qui se rapportent seulement à l'érection des monuments, mais nous en citerons quelques-

unes qui ont pour elles le mérite de l'à propos.

De la fontaine monumentale, à l'eau de laquelle on ne saurait toucher, jusqu'au modeste *bourneau* de village, on pourrait faire bien des classifications ; et, dans la décoration, que d'excentricités se sont produites, depuis la Vénus gracieuse qui, sortant du bain, donne l'eau, en pressant son abondante chevelure, jusqu'au Manneken-Pis de Bruxelles, répété en tant de lieux et sous tant de formes à la fin du moyen-âge.

De la source qui, de sa propre chute, vient s'épancher dans la conque, jusqu'à ces machines ingénieuses, variées et puissantes, qui forcent les eaux à vaincre la loi des niveaux, que de circonstances pourrait signaler celui qui voudrait tracer une monographie des fontaines. A ne prendre que la source naturelle, depuis le suintement et le goutte-à-goutte, jusqu'à la gerbe impétueuse ; depuis la mare tranquille, jusqu'à ces *salces* ou *bons*, qui présentent tant d'intérêt à l'étude, que de classifications encore !

Ce mot *bon*, dont nous venons de nous servir, est un terme celtique, conservé dans le canton de Vaud ; il désigne un puits naturel. De ce mot, nous avons le dérivé *bon-ner*, qui s'emploie pour combuger, en parlant d'un vase en douves de bois. Ce sont les *bons*, voisins de sa source, qui ont donné son nom à la rivière *Aubonne*, anciennement *Albona*, mot qu'on peut traduire par : *eau blanche provenant de puits*. Cette blancheur, indiquée par le préfixe, est un souvenir de la cascade écumeuse que forme ce cours d'eau non loin de sa source.

Santeuil composa un grand nombre d'inscriptions latines pour les fontaines de Paris. Bosquillon les a rendues en français ; peu de ces traductions sont dignes d'être citées ; exceptons pourtant celle-ci :

La nymphe qui donne de cette eau,
Au plus creux du rocher se cache :
Suivez un exemple si beau,
Donnez, sans vouloir qu'on le sache.

Une inscription bien trouvée est celle que l'on grava, vers 1712, sur la pompe de la Samaritaine, monument orné de figures représentant Jésus au puits de Jacob :

FONS HORTORVM, PVTEVS AQVARVM VIVENTIVM

« Cette inscription est d'autant plus heureuse, dit Piganiol, que, sans changer ni ajouter un mot aux paroles de l'Écriture, elle indique le sujet de la dénomination de cet édifice, et en même temps sa destination, qui est de fournir de l'eau au jardin des Tuileries. »

Malherbe composa, pour une fontaine, cette belle inscription :

Vois-tu, passant, couler cette onde
Et s'écouler incontinent ?
Ainsi fuit la gloire du monde,
Et rien que Dieu n'est permanent.

Un philantrope genevois tenta, il y a quelques années, d'introduire l'usage oriental des vases à boire attachés aux fontaines. Il fit faire un nombre considérable de gobelets en métal et les distribua; mais bientôt les chaînettes qui les retenaient furent rompues ou coupées, et il serait bien difficile aujourd'hui de retrouver en place un de ces gobelets qui portaient l'inscription : AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES. L'œuvre eût été mieux appréciée à Londres où, chaque jour, plus de 300,000 personnes se désaltèrent aux fontaines publiques, ou à Constantinople, où nul enfant du Prophète ne remplit sa coupe à l'une des 6,000 fontaines de la ville sans bénir le musulman charitable qui la fit établir, car, pour la plupart, ces *sebilkana*, ou fontaines à boire, sont l'œuvre de la piété individuelle.

Par le temps qui court, l'esprit ne paraît pas très-fécond en fait d'épigraphie; nous avons vu des villageois s'adresser à leur pasteur pour avoir une inscription à mettre sur la fontaine publique du lieu. Au bout de plusieurs semaines, le digne ecclésiastique parvint à composer : JE COULE POUR TOUT LE MONDE. Il fut pourtant plus diligent que l'Académie des Inscriptions qui, chargée par le ministre Maurepas de composer la devise d'une médaille qu'on voulait frapper au sujet de la paix avec l'Angleterre, lui envoya, après six mois d'attente, l'inscription : PAX CUM ANGLIS, à quoi le ministre se borna à répondre ironiquement : *Et cum spiritu tuo.*

On donne comme vraie l'anecdote suivante :

Dans une ville de Touraine,
Grand débat pour une fontaine;
Il n'était pourtant question
Que d'y mettre une inscription.
Comme la fontaine est publique,
On la voudrait patriotique,
Que surtout le mot nation,
D'une manière bien civique,
En relevât l'expression.
Pendant ce débat démocrate
Passe une femme aristocrate
Qui leur dit d'un ton doctoral;
Et mêlé d'un peu de malice :
Messieurs, mettez au frontispice :
ABREUVOIR NATIONAL

Le *Journal de la Nièvre*, de 1866, rapporte que sur un vaste réservoir bâti aux frais de la commune dans un des villages du département, les gros bonnets de l'endroit, voulant s'attribuer tout l'honneur de ce monument d'utilité publique, ont fait graver dessus :

ABREUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL

L'épigraphe s'entoure d'un charme particulier près de la source solitaire. Loin de toute habitation, sur une fontaine ombragée par quelques arbres touffus, nous avons trouvé ces vers :

TOUJOURS CLAIRE, TOUJOURS PURE,
RIEN NE TROUBLE ICI MON COURS.
QUE L'AMANT DE LA NATURE
PUISSE AINSI COULER SES JOURS!

Au sommet de la route de la Fossille, que le génie de l'Empereur jeta à travers le Jura, se trouve une fontaine. Des blocs énormes en composent la structure. Sans rapport avec ceux des fontaines ordinaires, son jet se compose d'une nappe qui a près d'un mètre de largeur; bien des fleuves, à grande distance de leur source, ne sont pas aussi puissants. Nul ornement ne décore la fontaine de Florimont; mais, au-dessus de l'onde jaillissante, on lit, avec le millésime 1805 :

NAPOLÉON EMPEREUR

Cette inscription a résisté à toutes les ingratitudes de la France. Elle est demeurée de 1815 à 1852. Pendant ces trente-sept années, le nom de l'Empereur, délaissé, souvent honni, intact dans ce lieu désert, bien que fréquenté, n'y recevait d'hommage que celui de l'aigle des Alpes, qui, abaissant son vol pour s'abreuver à l'onde pure, caressait de ses larges ailes le nom de l'immortel souverain, comme les icoglans agitent l'éventail devant les potentats de l'Orient; comme les séraphins, aux ailes resplendissantes, forment l'auréole suave qui précède l'Eternel..........

Par de singulières coincidences, qui semblent se réunir pour composer sans fictions une apothéose poétique, le torrent formé des eaux de la fontaine Napoléon porte, depuis un temps immémorial, le nom de l'Oudar, ou *torrent de l'autel*, et les bois qu'il traverse, celui de bois de Düs, qui s'interprète aussi bien par *forêt de Dis*, dieu dont les Gaulois prétendaient descendre, que par celui de forêt divine.

La fontaine devient quelquefois un monument ironique, facétieux ou sarcastique. Dans bien des lieux, le dieu des vendanges, pressant des grappes, se joue en ne présentant que de l'eau.

Pendant la domination bernoise, on construisit dans le Pays de Vaud, plusieurs fontaines représentant un cep chargé de pampres, avec un Ours, personnification héraldique du vainqueur, dévorant les grappes avec avidité.

A Marseille, on voyait une fontaine dont la conque était supportée par des griffons assez mal sculptés pour justifier l'inscription à double sens qui les accompagnait :

N'APPROCHEZ PAS, CAR ILS SONT MAUVAIS.

Les lions-fontaines qui sont au devant du palais de l'Institut, et dont le dos est couvert de cette mousse qui croît si bien sur certaines pierres, se trouvèrent naguère ornés de l'épigramme suivante que la police fit aussitôt enlever :

Superbe habitant du désert
En ces lieux, dis-moi, que fais-tu ?
— Tu le vois à mon habit vert.
Je suis membre de l'Institut ;
Et la preuve, mon cher confrère,
C'est que je verse de l'eau claire !

La *Fontaine* sert d'armoiries parlantes aux familles Yvieux de La Font, Fontanet, Fontunie et à la ville de Fontenay-le-Comte. Souvent, accompagnée des mots : NIL SIBI ou FUNDIT IN OMNES, elle fut employée comme *devise*, avec l'idée de charité, de générosité ou de libéralité.

Les anciennes églises chrétiennes étaient précédées de fontaines jaillissantes, servant aux saintes ablutions. Plus tard, on les remplaça par des bénitiers. Sans mêler le sacré au profane, nous croyons pouvoir mentionner quelques-uns de ces derniers. Leurs formes sont très-variées; quelquefois, leur dimension est considérable. François Ier reçut de la République de Venise, des coquillages de merveilleuse grandeur, qui servirent à faire les bénitiers de Saint-Sulpice. Plus d'une église isolée offre, comme bénitier, un fragment antique, simplement creusé; nous avons vu de curieux chapiteaux conservés, grâce à ce nouvel emploi.

Souvent, par allusion au Psaume XLI, des figures de cerfs décorent les réservoirs sacrés. Sculpter une grenouille au fond de la conque est une idée facétieuse que plus d'un sculpteur mit à exécution.

Une petite église de Savoie possède un curieux bénitier en granit : il représente une tête qui montre les dents en riant. C'est dans sa bouche qu'on prend l'eau sainte. Le nom de Jésus, la date 1719 et l'inscription : MA JOYSE SERA DE LONGVE DVREZ, accompagnent ce petit monument original, qui nous paraît représenter la face de saint Médard. Généralement, on figure ce saint avec pareille expression de visage, pour rappeler qu'il guérit du mal de dents, prérogative qui lui est déjà attribuée par Grégoire de Tours; comme ce prélat passe, d'autre part, pour avoir une grande influence sur la pluie, suivant le dicton populaire :

S'il pleut le jour de la Saint-Médard,
Il pleut quarante jours plus tard;
ou
Le tiers des biens est au hasard;

l'idée de lui remplir la tête d'eau bénite pour l'engager à distribuer l'élément liquide à propos, ne semble pas trop mal trouvée.



QUATRIÈME CHAPITRE

LES MAISONS ET LES FILLES PUBLIQUES (1)

I

AVANT de parler plus spécialement des enseignes de maisons publiques, nous croyons nécessaire d'entrer, comme nous l'avons fait pour les auberges, dans quelques détails sur les *filles de joye* au moyen-âge.

La maison où se trouvent les femmes communes (c'est ainsi que le *bordel* est désigné dans plusieurs actes du moyen-âge) remonte à la plus haute antiquité. Sans vouloir nous y arrêter, c'est un fait que nous signalons.

Dès que l'Europe commença à sortir du chaos de la barbarie, des règlements furent édictés en vue d'arrêter le libertinage des mœurs. C'est ainsi que d'après les capitulaires de Charlemagne, les femmes dont le libertinage était scandaleux devaient parcourir pendant quarante jours la campagne, nues depuis la tête jusqu'à la ceinture, et portant sur leur front un écriteau où leur délit se trouvait désigné. C'est le premier germe de la montre, de la marque, de cette exposition publique des coupables, en quelque sorte, qui fut générale au moyen-âge.

Chose également caractéristique, la prostitution n'emportait point avec elle note d'infamie : elle était, pour ainsi dire, une profession reconnue. Les filles publiques formaient une corporation qui avait ses règlements, ses coutumes, ses privilèges. Chaque année, elles célébraient la fête de sainte Madeleine, leur patronne. Tout cela, avant qu'on eût pris

(1) Vu la lacune qui existait ici, dans le manuscrit de Blavignac, nous avons dû avoir recours à quelqu'un qui connût bien son œuvre. Nous nous sommes donc adressés à un de nos littérateurs, M. John Grand-Carteret, directeur de la *Revue suisse des Beaux-Arts,* qui a bien voulu rédiger ce chapitre spécial.

des règlements contre elles, avant qu'on les eût forcées à porter certains habits qui devaient les distinguer des honnêtes femmes.

Deux faits caractérisent l'impudence des filles de joie d'un côté, et l'impudeur du moyen-âge d'un autre côté. Le cardinal de Vitry, peignant l'immoralité des Parisiens au treizième siècle, écrit : « Les filles publiques, dans les rues, « dans les places, devant leur maison, ar- « rêtaient effrontément les ecclésias- « tiques qui y passaient et si, par hasard, « ils refusaient de les suivre, aussitôt « elles criaient après eux, en les appe- « lant *sodomites.* »

Joinville nous rapporte que pendant la croisade de 1270, après la prise de Damiette, les gens du roi établirent dans le camp même et près du pavillon royal des lieux de débauche dont ils tiraient profit. « *Entour son pavillon* », dit-il, « *tenoient-ils leurs bordeaux.* »

Il y a plus : non-seulement les femmes publiques avaient leur règlement, mais, en France et en Allemagne, par exemple, elles furent plus d'une fois protégées par les souverains. Charles VI et Charles VII ont laissé des témoignages authentiques de cette protection. En décembre 1389, Charles VI accorda des lettres portant priviléges en faveur des filles publiques de Toulouse qui habitaient, y est-il dit, « la maison nommée le bordel de notre ville de Toulouse, dit *la grande Abbaye* ». Charles VII confirma les priviléges accordés par son prédécesseur à ce lieu de débauche que ses lettres du 13 février 1424 nomment : *Hospitium vulgariter vocatum Bordelum.*

Pendant tout le moyen-âge, les bandes armées qui parcouraient les contrées en pillant et dévastant tout sur leur passage, traînaient après elles des femmes publiques. Nous savons, d'après les chroniques de l'époque, qu'un *service spécial* était organisé pour la cour de l'empereur d'Allemagne, Maximilien Ier, et du roi de France, François Ier. En France, cela avait même donné lieu à la création de charges spéciales : les filles publiques qui suivaient la cour étaient sous la dépendance du *roi des ribauds* et étaient qualifiées de *prostituées royales.* Le *roi des ribauds* avait dans ses attributions l'inspection des maisons publiques et, suivant Ducange, il percevait une somme de cinq sous sur toutes les femmes adultères (c'est de là que les prostituées de bas étage furent appelées par la suite *ribaudes,* de même que *ribaud* signifia un débauché, un bandit, un homme qui procure et soutient des femmes de mauvaise vie (1).

Disons encore, tandis que nous en sommes aux généralités, que le moyen-âge avait déjà considéré les filles pu-

(1) Un opuscule contenant tout ce qui a été écrit sur cette curieuse question vient justement d'être publié par M. Claudin, libraire-éditeur, à Paris.

bliques comme de puissants auxilaires pour la police. La première chose que fit, en effet, Hugues Aubriot, nommé prévôt de Paris, fut d'aller visiter tous les *bordeaux* de la capitale pour purger cette dernière des *malandrins* qui la dévastaient (quatorzième siècle).

II

Malgré les priviléges qui ont pu leur être accordés quelquefois, les prostituées, au moyen-âge, n'en étaient pas moins, comme les Juifs, parquées dans un quartier spécial, afin que la société ne fût point souillée de leur contact. Il suffit de consulter les archives nationales et les registres des assemblées pour avoir une idée des ordonnances multiples qui furent rendues sur la prostitution. Et cette idée était tellement générale, qu'on n'a pas d'exemple d'un pays où les choses se soient passées différemment.

On sait quel cachet tout particulier présentaient les villes du moyen-âge : Victor Hugo, dans *Notre-Dame de Paris*, en a donné une résurrection vivante. Presque toujours, les rues étaient dénommées suivant les intentions ou les habitudes malfaisantes de ceux qui les habitaient; en sorte qu'il suffisait de citer leurs noms pour être immédiatement renseigné sur la nature du quartier. *Tire-Chappe, Vide-Gousset, Coupe-Gorge* exprimaient clairement les habitudes de ceux qui l'habitaient. La malpropreté des rues était telle qu'il n'est peut-être pas de ville, au moyen-âge, qui n'ait eu sa rue *Breneuse, Punaise*, ou *Trou-Punais.* On conçoit facilement que les rues des quartiers affectés à la débauche ne devaient pas porter des noms moins expressifs. Qu'il nous suffise de citer *Pute-y-Muce, Val d'Amour*, renvoyant ceux qui voudraient en savoir plus au *Dict des rues de Paris*, de Guillot, pièce de vers du quatorzième siècle.

A Genève, les maisons publiques ne pouvaient se trouver que dans une seule rue, et si nous en croyons M. Galiffe, elles étaient groupées en un seul et même établissement, entouré de murs élevés comme ceux d'un couvent. Après avoir été près de la porte Saint-Christophe, dite ensuite des *Belles-Filles (Pulchrarum filiarum)*, il avait été transporté à l'intersection de la rue des Belles-Filles avec celle de Chausse-Coq, et cet endroit portait le nom significatif de *Carreria luppanaris.*

Nous possédons sur ce sujet un acte très-intéressant, soit un mandement du chapitre de Genève, qui a dû être rendu entre 1451 et 1458. Nous en extrayons les passages suivants :

« Toutes les femmes publiques qui résident actuellement ou résideront à l'avenir à Genève, devront habiter le lieu accoutumé et fixé pour la prostitution en cette ville, et aucun autre ; et de telles pécheresses seront tenues d'y résider,

afin que leur conversation contagieuse n'infecte point les mœurs chastes des autres, et qu'elles soient plus facilement détournées de leurs péchés. Et pour ce, il est défendu à tout citoyen ou habitant, autre que ceux qui ont des maisons dans le quartier de la prostitution *(qui domos in loco lupanaris habent)* de louer, prêter, ou donner des maisons, des chambres ou des abris *(receptacula)* à de telles femmes pour y résider. »

Cependant, si l'on en croit l'auteur du *Moyen de Parvenir*, Henry Estienne, et non Béroald de Verville, comme le prétend M. Paul Lacroix, d'autres rues dont les noms étaient d'une énergique lubricité et qui avoisinaient également le quartier du Bourg-de-Four devaient être habitées par des femmes publiques. M. Galiffe se trouverait donc un peu en contradiction avec le savant écrivain du seizième siècle.

Innombrables sont les ordonnances qui furent rendues en France contre la prostitution. En 1259, Saint-Louis assigne aux prostituées des quartiers spéciaux. En 1368, en 1415, nouveaux règlements. Défense aux femmes de vie dissolue de tenir bordeaux ailleurs que dans les rues désignées, sous peine d'être brûlées d'un fer chaud, tournées au pilori et mises hors la ville. D'autres ordonnances portaient qu'elles seraient emprisonnées au Châtelet.

Mais, sans cesse, les prostituées dépassaient, en plein jour, les limites qui leur avaient été assignées et commettaient publiquement toutes sortes de désordres. A Paris, une ordonnance de police, du 17 mars 1374, leur prescrivit d'être rentrées dès six heures du soir dans les rues à elles désignées. La débauche ne s'en étendait pas moins bien au delà des bornes qu'on avait voulu lui imposer. Le prédicateur Maillard, qui tempêtait dans ses sermons contre l'immoralité des Parisiens du seizième siècle, dit que les lieux de débauche abondaient partout : *Hodiè quis vicus non abundat meretricibus.*

Le mandement du chapitre de Genève, dont nous avons déjà parlé, s'exprime de même :

« C'est pourquoi nous voulons.... forcer toutes les femmes de cette espèce à évacuer les maisons, chambres et autres habitations (habitacula), qu'elles occupent et où elles font leur métier, dans la ville et les faubourgs, autre que le lieu accoutumé. »

Les insoumises n'en existent pas moins. Un acte de 1487 nous apprend qu'on fait payer une contribution de 3 gr. par tête à certaines femmes publiques qui demeurent dans la maison de Claude R. de Leluyet :

« Jana, mulier vitæsuæ ribaldæ, 3 gr.
« Mulier vocata coquæta, 3 gr.
« Certæ meretrices quæ omnes taxantur, 3 gr.
« Quædam coquæta, 3 gr.
« Quædam alia filia, 3 gr. »

Genève devait être, au reste, une ville assez *rigoleuse*, pour nous servir d'une expression de Rabelais, si l'on en juge, du moins, par cet extrait des *Chroniques*, de Bonivard. Tome II, sous la date 1517,

on lit, à propos d'un enfant de noble maison :

« Ce jeune homme se nommait Andrien, lequel estoit asses desbauche comme sont communement ieunes gens et mesmement nourris en richesses dedans une ville plongée en delices iusques aux yeulx comme estoit lors Geneve ou vous neussiez veu que ieux, dances, momeries, banquetz et paillardises conséquemment et a la fin noises et debatz. »

Un acte de 1518 nous apprend qu'une *bordelière, la grande Jeanne,* demeurait à la Corraterie.

III

On ne se contentait pas de parquer les prostituées : il leur était non-seulement défendu de porter certaines étoffes (chose toute naturelle à une époque où les lois somptuaires étaient en vigueur), mais encore elles ne pouvaient se mêler parmi les femmes honnêtes et chastes dans les lieux publics, sans une marque distinctive et apparente. C'était, en quelque sorte, l'enseigne ambulante, comme pour les Juifs.

En France, de nombreux règlements leur défendaient de porter or, argent, boutonnières d'or et d'argent sur leurs robes. Le 9 décembre 1484, il est décidé, en ville d'Amiens, que « les filles de vie malvaise et dissolute porteront, pour enseigne, une aiguillette rouge de quartier et demi de long sur le brach dextre, au dessus du queute, sans qu'elles puissent avoir mantelles ou failles, pour couvrir ladite enseigne ny porter aussi chaynture d'or ne d'argent, sur peine de confiscation et de bannissement. »

En 1379, 1386, 1395 et 1446 « la semaine avant l'Ascension, fut crié parmi Paris que les ribaudes ne porteront plus de ceintures d'argent, ni de collets renversés, ni de pennes (plumes) de gris (?) en leurs robes menuver (fourrures de diverses couleurs). »

A Genève, elles portaient un parement rouge à la manche droite, et l'usage des robes et capuchons de soie leur était interdit. Dans le *Passevent Parisien,* pamphlet catholique du seizième siècle, on lit, à propos de la belle Candide que Bèze aurait prise au *Huleu* (bordeau de Paris) : « Quand il dict qu'elle portoit un « crochet sus la poitrine, luy devoit plus- « tot mettre une aiguillette (qui est la « marque des putains). »

On peut croire que ces ordonnances sur le costume des prostituées n'étaient pas toujours strictement observées, car dans le même et curieux pamphlet, il est dit que la belle Marguerite de Lorraine tient un bordel à Lausanne « bien riche- « ment accoustrée, tant en robbes de fin « drap noir, escarlate, et violet, comme « en demy-ceint d'argent de valeur de « 25 ou 30 francs et avec dix ou douze « aneaux d'or garnis de pierrerie à ses « doigts : et les chausses violettes ou « rouges bien tirées. »

Il eût été bien étonnant que, parquées et marquées comme les Juifs, les femmes

publiques n'eussent pas été astreintes à certaines servitudes féodales. Un acte de 1462, à Genève, nous apprend qu'en cas d'incendie elles devaient se rendre avec les charpentiers, maçons et bouchers (1).

A Strasbourg, elles étaient frappées d'un impôt et nous savons, par un acte de l'époque, qu'au quinzième siècle le nombre des maisons à elles afférées, y était de plus de cinquante-sept dans six rues différentes.

D'autre part, le tarif du péage de Lyon, en 1277 porte : « Chacuna peteresa (*puterera*, d'où *putana*) de ceta villa doit III d. a festa Saint-Martin. »

L'ordonnance que la reine Jeanne publia, en 1347, sur les bordels d'Avignon, et que Roux-Ferrand donne comme inédite dans son *Histoire de la civilisation* (2), mérite de prendre place ici comme étant une des plus curieuses :

1° L'an mil très cent quaranto et set aou hueit d'aou més d'avous, nostro bono reino Jano a permés lou bordeou dins Avignoun e vol que toudos lés frémos débauchados non se tengoun dins la cioutat; mai que sian fermados din lou bourdeou e que per estre couneigudos que portoun une cigaletto rougeo sur l'espaulo dé la man escaïro.

2° Se qualuno a fach faouto e vuolgo continua de mal faire, lou clavaïré ou capitano deis sergeans la menara souto lou bras per la cioutat, lou tambourin batten et la lougeara din lou bourdeou ambé las aoutros, ly défendra de non si trouba foro per la ville, apéna deis amarinos la premiera vegar da e lou foué e la bandido la segoundo fés.

3° Nostro bono reino commando que lou bourdeou siego à la carriero de Pontruoucat, proché leis pairés augustins, et que siegue uno porto daou mêmo cousta d'où todos las gentos intraran e serrada à claou, per garda que gen de jouinesso non vegoun las *dondos* senza la permissioun dé la badesso ou baylouna que sara noumado per lous consouls, etc.

4° La Reina vol que toudos lous samdis la baylouna et un barbier députats das consuls visitoun toudos las filias débauchadas que saran aou bourdeou. Se sen trova qualuno qu'abia mal, vengut de paillardisa, que sian séparados per evita lou mal que la jouinesso pourié prendre.

5° Se se trobo qualco fillio que siego estado impegnado, la baylouno n'en prendra gardo que l'enfan noun se perdo.

6° La baylouno noun permettera a gis d'amos d'intra dins lou bourdeou lous jours vendré e samdé san né lou jour de Pasquas a peno d'avé lou foué....

7° La baylouno noun dounara entrado a gis de Jasious (Juifs ?). Que se per finesso se trobo que qualoun sié intrat cagué agut counouissence dé qualuna donda, que avé lou foué....

On le voit, tout a été prévu dans cette ordonnance, une des plus complètes que nous possédions sur la matière, surtout pour l'époque reculée. Elle est suffisamment compréhensible pour que nous jugions inutile d'en donner une traduction.

Cette ordonnance, ainsi que le mandement du chapitre de Genève dont nous avons déjà parlé, ne laisse aucun doute sur l'organisation des *maisons à femmes*

(1) Dans l'antiquité, à Athènes et à Rome, un impôt était mis sur les prostituées et le produit de cet impôt portait le nom d'*Aurum lustrale*. Parent Duchatelet n'avait évidemment pas eu connaissance de la taxe que nous venons de citer, tandis que Larousse, dans son Dictionnaire, en cite plusieurs.

(2) Voir tome IV, p. 492.

communes au moyen-âge. Nous lisons encore dans ce dernier :

« Et pour que, suivant l'ancienne coutume, ces pécheresses soient mieux dirigées, elles pourront élire et se constituer une reine (tel était le cas, on sait, pour les *truands* qui avaient leur roi), ou bien le vidomne et les syndics leur en choisiront une, à leur défaut, laquelle prêtera serment en leurs mains, sur les saints Evangiles, d'exercer ledit emploi de reine bien et fidèlement de tout son pouvoir sans affection ni haine (*neminem indebite supportando vel aliam detrahendo*). Il sera de son devoir d'avoir soin que les femmes de sa classe ne soient point accompagnées d'agents et de gouvernantes qui gagnent leur vie par leurs péchés.... Nous avertissons, tant la reine que lesdits officiers (vidomne, syndics, huissiers et guets de la ville), de ne pas essayer de profiter de ce statut salutaire pour en tirer de l'argent ou pour d'autres abus. »

Les protocoles du notaire Fusier (1410 à 1413) contiennent un acte de la reine du bordel : c'est de là que nous avons extrait le curieux portrait qui figure parmi les planches jointes à ce volume. La reine du bordel tient un perroquet à la main et porte le costume de la fin du quatorzième siècle. Nous n'avons pu trouver aucun document qui nous renseignât d'une manière certaine sur la durée des fonctions de ce singulier magistrat. Galiffe, dans ses *Matériaux pour l'histoire de Genève*, n'en dit absolument rien jusqu'en 1503. A cette date, on lit : « Arrêté d'élire une reine « du bordel après une conférence avec « Révérend Seigneur l'Evêque de Nice. « Le 14 mars on élit Louise, ffeue P. C. « de la Bonneville, et elle prête le ser- « ment suivant la formule accoutumée, « après quoi on lui donne 6 sous pour « elle et ses suivantes (*sequaces*). »

Quelque singulière que puisse paraître cette façon de faire prêter serment sur les Evangiles à une femme de mauvaise vie, elle n'a rien qui doive nous étonner; elle est, au contraire, parfaitement conforme aux traditions du moyen-âge.

Cette reine du bordel ne nous paraît pas avoir eu les mêmes priviléges que le *roi des ribauds*, qui se retrouve dans les principales villes de France, et principalement dans le Nord. Ainsi, la *coutume* de Cambrai porte : « Ledit roy doit avoir, « prendre et recepvoir, sur chacune « femme qui s'accompagne de homme « carnelement en wagnant son argent, « pour tout, tant qu'elle ait terme ou « tiegne maison à louage en la cité : « cinq sols parisis pour une fois. *Item* « sur toutes femmes qui viennent en la « cité, qui sont de l'ordonnance, pour la « première fois, deux sols tournois, etc. » Nous ne possédons en tout cas aucun acte qui énumère d'une façon aussi précise les droits de la reine du bordel.

IV

Le moyen-âge n'a pas eu seulement les maisons publiques : les *étuves*, ou maisons de bain, étaient des lieux de plaisir d'autant plus à craindre que les bourgeoises pouvaient s'y rendre sous un prétexte honnête. Des filles publiques se trouvaient dans les bains des hommes, et ceux des femmes servaient de rendez-vous aux amants favorisés. Maillard, le prédicateur que nous avons déjà cité, dit quelque part : « Mesdames, n'allez-vous pas aux étuves, et n'y faites-vous pas ce que vous savez ? »

On allait aux étuves en famille. Dans les petites villes, la débauche était donc moins à craindre, chacun se connaissant; mais les immigrations amenèrent des désordres que favorisaient au reste les personnes préposées au service, lesquelles jouaient le rôle d'entremetteurs. A Genève, une ordonnance de 1428 porte que les filles ne pourront aller aux étuves qu'une fois par semaine, le samedi. Dans la plupart des villes de Suisse, les étuves avaient un développement dont on pourrait encore se faire une idée, de nos jours, par les *bains garnis* de certains quartiers de la ville de Berne.

Il faut également mentionner ici, à titre de document pour les mœurs de l'époque les villes d'eaux où se rendaient déjà au quinzième siècle les chercheurs et chercheuses d'aventures, tous les gens en quête d'amours et de voluptés. Montaigne en parle dans ses voyages, et, avant lui, Pogge, secrétaire apostolique et rédacteur des brefs auprès du pape Jean XXIII, nous a donné un curieux récit de ce qu'étaient alors nos bains de Baden, en Argovie. Il nous apprend que dans les piscines banales s'entassaient pêle-mêle hommes et femmes, ces dernières entièrement nues, et montrant à tout le monde leurs hanches, leurs reins et le reste. « Dans plusieurs des bains particuliers, dit-il, le passage qui mène à l'eau est commun aux deux sexes, de sorte qu'il arrive très-fréquemment qu'une femme dévêtue se heurte à un homme dans le même état de costume, et réciproquement. » Les femmes galantes et les prostituées de haut parage devaient naturellement abonder dans de tels lieux. « On voit, dit Pogge, d'innom- « brables beautés, aux formes opulentes, « au corps sain et superbe, qui abon- « dent à Bade, sans maris ni parents, « n'ayant qu'un laquais, une ou deux « servantes, ou simplement accompa- « gnées de quelque vieille voisine plus « facile à tromper qu'à rassasier. » Nous regrettons de n'avoir pu trouver aucun document relatif auxdits bains : nous savons cependant que l'entrée de certaines piscines était interdite aux prostituées.

V

Nous voici parvenus plus spécialement à l'enseigne, et sur ce point nous avons deux choses à examiner : 1° L'enseigne comme indication de châtiment ; 2° l'enseigne comme indication de maison.

Au moyen-âge généralement, un écriteau placé sur la tête du condamné indiquait le genre de crime qu'il avait commis. Les filles publiques ne firent point exception à la règle. Agnès Piedeleu, maquerelle publique, pour se venger du prévôt de Paris, Hugues Aubriot, qui lui avait enjoint de déloger, l'avait accusé de plusieurs crimes et produisit, à l'appui de son accusation, de faux témoins reconnus pour tels. Le 28 février 1375, le Parlement statua ainsi sur l'appel de la sentence rendue contre elle au Châtelet : « Suprà quamdam quadrigam ligatam, « capite nudo, habentem, desuper suum « caput, *unam coronam pergamini*, in « quâ erit in ejus circumferentiâ, à parte « exteriori, scriptum in pluribus locis, « grossâ litterâ, in gallico hoc verbum : « *Faulssaire*, per lictorem seu bourellum, « Parisiis ad pillorium, in hallis nostris « situatum et idem ponendum et per spa- « tium duarum horarum remanendum, « causam suæ punitionis per dictum bou- « rellum coràm populo, altâ voce di- « cendo et declarando per suum arrestum « condempnat, et unâ cum hoc, eamdem « Agnetem à regno bannivit atque ban- « nit » (1).

Une sentence de 1391 porte : « Les « prisonniers seront mis en l'eschielle, « mitrez chacun d'une mitre de papier « où il sera escript en grosses lettres : « *Faulssaire.* »

Les registres du moyen-âge font souvent mention de sommes payées à tel ou tel peintre pour avoir mis sur une mitre de condamné les inscriptions et ornementations qui devaient y figurer. Nous trouvons dans un registre du 25 juin 1400 au sujet des frais d'une procédure contre un individu qui avait volé des volailles : « Au peintre, pour avoir fait la « dicte mitre en laquelle avait plusieurs « poucins portraits et aultre volaille et « aussi grande foison d'escripture la- « quelle fût assise sur la tête du dit Mi- « chon, fixée à XV deniers tournois. »

On le voit, l'usage des mitres de criminels fut général jusqu'à une certaine époque, qu'on peut fixer, suivant les pays, à la fin du XVIe ou du XVIIe siècle. Elles ne portaient pas toujours des figures : le plus souvent de simples inscriptions y étaient tracées. Ainsi, on lisait sur celle dont Jeanne d'Arc fut coiffée : *Hérétique, Relapse, Apostate, Idolâtre.*

Ces mitres avaient généralement la forme d'un bonnet rond pyramidal et étaient ou en toile ou en papier. Les

(1) Registre criminel du Châtelet de Paris X, 8,841.

victimes de l'Inquisition en avaient qui étaient parsemées de figures diaboliques et de flammes dont la pointe était renversée ou non, suivant que le feu devait ou non dévorer le coupable.

Ce n'est pas le lieu ici d'entrer dans tous les détails des supplices au moyen-âge. Nous citerons seulement quelques faits qui se rapportent plus particulièrement à notre sujet. Dans l'Espagne, en Catalogne et en Navarre, la femme adultère était, de la tête aux pieds, enduite de pâte, et, dans cette pâte, on implantait une grande quantité de plumes. En France, pour la bigamie ou polygamie on attachait aux hommes autant de quenouilles qu'ils avaient de femmes vivantes.

Les registres du Conseil de Genève nous apprennent qu'en 1540, un calomniateur fut condamné à porter une torche au poing par la ville, en chemise, ayant une *mitre* sur la tête, avec le dictum de son crime.

On sait qu'à Genève la réforme abolit officiellement les maisons des filles communes. Cela explique pourquoi nous assistons de nos jours à toute une campagne dirigée par les protestants dans le même but. Faute de vivres, le 10 décembre 1535, le Conseil chassa de la ville les femmes des fugitifs et les putains des bordels. Le 7 mars 1536, le Conseil arrête que les putains renoncent à leur métier ou qu'elles quittent la ville, *sous peine de fouët*. Un arrêté rendu en 1546 condamne les paillards six jours au pain et à l'eau et à soixante florins d'amende. En 1558, un bigame fut condamné au fouet, publiquement, avec la *mitre* sur la tête. En 1560, un coupable fut condamné à mort pour adultère.

Les mitres que nous reproduisons, et qui, après avoir été aux archives de Genève, se trouvent aujourd'hui au musée d'histoire et d'archéologie, datent du milieu du seizième siècle, et offrent quatre tableaux d'un véritable intérêt au point de vue de l'histoire du costume. Ce sont des mitres de *maquereaux*. Au sujet de ce mot, que Littré fait dériver du wallon *maca* et du flamand *makelaar*, nous avons trouvé dans le *Passavant*, de Théodore de Bèze, pamphlet du seizième siècle, une phrase qui, comme le fait fort bien remarquer le traducteur, M. Isidore Liseux, nous donne la vraie étymologie de ce mot, jadis très-employé : *Sed venit tempus quo vestra meretrix peribit cum suis mercatoribus*; soit, le temps viendra où votre prostituée périra avec *ses marchands* (ses maquereaux). Dans *Ysoyet II* on lit :

Fortune la grant *maqueresse*

et le diminutif *macrotin* se rencontre souvent dans les ouvrages du moyen-âge.

L'édit de 1546, que nous avons déjà cité, sur les crimes, paillardise et adul-

tère, porte, au sujet des *maquereaux* et *maquerelles* :

« Le maquereau ou celle qui aura pro-
« curé une simple paillardise seront mitrés
« et fouettés publiquement et bannis per-
« pétuellement à peine de la vie. Et si
« c'estait le père, mère, frère, sœur, on-
« cle, tante, tuteur ou curateur qui eust
« ainsi liuré sa fille, parente ou mineure,
« ou que le maquerellage fust pour con-
« duire à adultère, tel ou telle sera puni
« à mort » (1).

Partout et toujours les instigateurs et auxiliaires de la débauche ont été frappés sévèrement. En Espagne, au seizième siècle, les *ruffians* étaient condamnés aux galères.

Des deux mitres que nous reproduisons, l'une était destinée aux maquereaux, l'autre aux maquerelles : ceci se voit de reste aux détails du dessin. La planche qui représente un maquereau, une bourse à la main, est particulièrement intéressante : le costume est plus riche que dans les autres et doit être de la première moitié du seizième siècle.

Nous terminerons par un détail assez curieux emprunté aux registres du Conseil (année 1664 ou 1666, le dernier chiffre étant illisible). Une femme avait été condamnée et devait le lendemain porter la *mitre;* mais, le lendemain aussi, l'évêque d'Annecy devait officier dans la chapelle de Pesay. Pour qu'il ne vît pas dans la mitre des criminels une dérision de la mitre épiscopale, on décida que, pour cette fois, une bande de carton portant en gros caractères le mot *maquerelle* remplacerait la coiffure d'usage.

A la fin du seizième siècle, les prostituées étaient amenées devant l'hôtel de ville : là, le bourreau leur faisait chevaucher le cheval de bois et leur rasait les sourcils.

Dans d'autres villes, on les promenait montées à rebours sur un âne et on les faisait fustiger par la main du bourreau.

VI

Quoique ce qui soit parvenu jusqu'à nous des enseignes de *bordeaux* soit bien peu de chose, nous savons cependant que la plupart en possédaient, comme les cabarets et autres maisons publiques. D'abord, le moyen-âge, si amateur de la couleur et de l'excentricité n'eût pu se priver d'une telle *joyeulseté* dans ses rues *moult rigoleuses;* et puis, il nous en reste des preuves palpables.

Ces enseignes reproduisant des sujets appropriés à la chose plus ou moins énergiques, suivant les dispositions du propriétaire; on y voyait des fleurs et des fruits emblématiques, tout comme des personnages bien réellement mitrés. Le grand *Huleu*, à Paris, un des plus connus du moyen-âge en avait une devant laquelle *s'esclafaient* les passants.

(1) Extrait des *Edits et Ordonnances de la Cité de Genève sur les crimes et paillardise et adultère faits et passez par nos très honorez Seigneurs Syndiques petit et grand conseil des deux cens et général.* — Genève. Fr. Perrin. — M. D. LXVI.

des personnages bien réellement mitrés. Les deux que nous reproduisons sont une preuve de cette diversité des sujets : elles sont toutes deux du seizième siècle et leurs dates prouvent que si la Réforme avait aboli les maisons de prostitution, elle était loin de les avoir fait disparaître.

Quelle amère dérision que celle qui porte pour titre : *Mulier honesta* et représente en effet une femme *honestement* vêtue selon la mode de la seconde moitié du seizième siècle, tandis qu'un paon est à ses côtés et que la vigne s'enlace autour d'un pieu. C'est évidemment la fille publique qui se pare des plumes du paon, soit de la femme honnête, et une allusion sans doute à la façon dont les lois somptuaires étaient appliquées.

L'autre enseigne porte pour devise :

Lupa equitans 1579

C'est une fille publique (*Lupa*, louve) chevauchant sur un cheval richement harnaché.

Parmi les enseignes que nous avons eu occasion de voir, il en est une qui représente *le poisson et Saint-Martin*, d'où l'on peut conclure que le double sens du poisson, dans le cas particulier, existait déjà au moyen-âge. *A la grant abbesse*, *A la belle fille*, étaient des enseignes communes, en ce sens qu'elles se rencontraient souvent.

D'après certains auteurs du moyen-âge, il est permis de croire que dans les villes où les *bordels* formaient en quelque sorte un camp fortifié, la porte principale portait une enseigne sculptée, sorte d'armoirie, et que devant chacune des maisons se trouvait un tableau indiquant, comme pour les saltimbanques aujourd'hui, les merveilles de l'intérieur. On a des exemples aussi de véritables bordels ambulants qui venaient s'établir avec les foires. Enfin, tant que les armées eurent pour habitude de traîner après elles des femmes, ces dernières formaient un camp à part, et c'est là, quant aux enseignes, que le moyen-âge avait trouvé moyen de s'épanouir dans toute sa drôlerie.

Comme les autres, ce vestige a disparu, plus entièrement même que les autres; et, à la place des enseignes drôlatiques s'appliquant à ce genre de maisons, notre époque ne connaît plus pour signe distinctif que des gros numéros ou des lanternes de couleur.

Nous ne possédons aucun document qui permette de fixer d'une manière certaine la date de cette réglementation comme pour les auberges; mais, d'après divers arrêtés, on peut la placer aux premières années de notre siècle, ou à la fin du dix-huitième.

On a trouvé dans plusieurs villes des restes de décorations lubriques qui ne laissent aucun doute sur l'existence de peintures dans certaines de ces maisons.

Les peintures et sculptures érotiques se rencontrent souvent sur les anciens plafonds. Il en a été trouvé de semblables à Genève, mais sans qu'on puisse établir d'une façon bien certaine leur origine. Au reste, c'est surtout dans le Midi et dans les grandes villes que la présence de telles décorations a été constatée. Disons cependant que sur ce point on n'a jamais été aussi loin que l'ancienne Rome, où les lupanars abondaient, comme on sait. Ceux qu'on a retrouvés à Pompeï nous donnent une idée exacte de la façon dont ils étaient disposés. Au-dessus de chacune des portes se trouvait une peinture obscène, et sur la porte de chaque chambre un écriteau portant le nom de la fille, ses qualités et le prix qu'on lui payait.

C'est également aux Romains qu'il nous faut remonter pour trouver l'origine d'un costume spécial attribué aux prostituées et de certains commerces, cachant sous de faux dehors la prostitution clandestine. A Rome, en effet, tout était devenu lupanar : les bains, les cabarets, les boutiques de barbiers et jusqu'aux boulangeries. C'est ainsi que de nos jours, certains débits de liqueurs fines ne sont qu'un prétexte pour avoir une arrière-boutique, qui forme un petit sérail; même chose pour le débit de tabac, qui, principalement dans les villes allemandes, montre à l'intérieur une portière rouge. Ce sont là, quoique dans un autre genre, de véritables enseignes qui n'ont pu être atteintes par aucune législation, mais qui n'en ont pas moins leur signification particulière.

C'est par leur entremise que la prostitution tend de plus en plus à sortir de ses cantonnements et à se répandre dans toutes les parties de nos villes.

APPENDICE

De nouvelles recherches nous ont permis de retrouver dans la plupart des villes du Midi l'existence d'une matrone exerçant les mêmes fonctions que la *reine du bordel de Genève*. C'est ainsi qu'à Nîmes la gouvernante des filles de joie était décorée du nom de *magistra* : les consuls de la ville lui envoyaient un présent annuel nommé *baiser*. A Beaucaire, elle se nommait *abbesse;* et, détail qui nous prouve jusqu'à quel point les filles publiques étaient taillables et corvéables, c'est que, lors de la célèbre foire qui se tenait dans cette ville, elles devaient courir nues autour d'un hippodrome. C'était une des réjouissances qu'on offrait au public.

En Espagne et en Italie, comme en France, la prostitution fut l'objet de nombreux règlements émanant du pouvoir royal même. Pour l'Espagne, on peut consulter le Code d'Alphonse IX et les pragmatiques sanctions de 1552 et 1566. A Venise, une matrone, placée à la tête

de la communauté, recevait l'argent, et, à la fin de chaque mois, partageait les bénéfices entre toutes les associées. Les mesures prises par les rois de Naples formèrent dans ce royaume un code spécial, soit *gabelle des prostituées (gabella delle meretrici)*. Cette cour avait sa Chambre de justice, son greffier, son receveur.

Comme organisation, c'est bien ce qui nous a été laissé de plus curieux, et nous ne croyons pas, dans tous les cas, qu'on puisse trouver nulle part un exemple aussi complet de juridiction particulière accordée aux prostituées, qui souvent, au contraire, étaient mises hors la loi.



ÉPILOGUE

Nous avons fait passer plus de 20,000 enseignes sous les yeux de nos lecteurs. Résumons-nous en mettant en rapport, d'une manière générale, l'enseigne d'aujourd'hui avec celle d'autrefois.

I

On a vu l'enseigne des temps anciens, spirituelle, intelligente, abondant en enseignements, débordant de dits et de pensées; descendons (le mot a deux sens) à notre époque; qu'y trouverons--nous ?

La Place, la Grande Place. la Rue Longue, le Quai, le Port, l'Avenue, le Cul-de-Sac, enseigne qui n'est pas d'aujourd'hui, mais qu'on embellit au moyen d'un rébus, etc. Si l'hôte est voisin d'un arbre ou d'un filet d'eau, il finira par inventer les enseignes : *à la* Fontaine, *au* Marronnier, *au* Platane *ou au* Tilleul; mais les *Cotier*, sachant placer leur monde sous l'Abricotier, soit l'*abri-Cotier*, sont aussi rares de notre temps que les *Cormier*; Cormier, ce bon cabaretier-traiteur qui, ayant pris pour enseigne l'arbre dont il portait le nom, fit dire à Saint-Armand :

> Paris, où fleurit un **Cormier**,
> Qui des arbres est le premier.

Nous trouverons des points cardinaux, des Levant ou des Orient, des Midi et des Nord; les *couchant* sont rares, sur les enseignes du moins; puis des cafés Central, là où il n'y a point de centre, des Commerce dans les lieux retirés; des Bourse, là où il n'y a que celle des consommateurs, et des Concorde, qui n'ont guère de sens que lorsqu'elles se trouvent dans les carrefours où tout au moins divers chemins concordent. Les bords du Léman nous offriront la Méditerranée et l'Océan, enseignes parfaitement ridicules, malgré la beauté peut-être sans pareille de la nappe azurée qui fait le charme de la Suisse française. Nous y trouverons aussi des hôtels des Etrangers et des Voyageurs, comme si les (regnicoles) en avaient de propres dans la localité qu'ils habitent; enfin, des Union, des Réunion, des Amitié, des Amis, des Rendez-vous des Amis, des Amis Réu-

nis, des Bons Enfants, des Frères Unis, des Fraternité et des Union des Cœurs, enseignes qui parfois ne sont que de tristes antiphrases qui peuvent aller de pair avec les Hermitage, les Hameau, les Chaumière et les Maison Rustique dans les quartiers les plus agités des villes populeuses; avec les Jardin, là où le chardon ne voudrait pas même croître; avec les Bosquet sans verdure, les Verger sans arbres et avec les Pelouse au sol poussiéreux.

A tout cela, nous préférons de beaucoup l'enseigne parlée, où, dans un milieu qui n'a ni les qualités ni les vices de la classe que l'on qualifie de distinguée, nous trouvons encore une étincelle d'esprit, car presque nulle enseigne écrite moderne n'équivaut à l'énergique à propos de la Chaudière, des Cœurs Renversés, de la Communion, du Crotton, du Fourreau d'Épée et de la Lampe Eternelle.

N'oublions pas les Pieds Humides, l'Araignée Danseuse, *trou* célèbre par une exposition permanente des travaux des filles d'Arachné; l'Omelette, la Table Boiteuse, la Marmite aux Saucisses, dont nous avons déjà parlé, la Soupe Brûlée, le Rossignol, les Brunettes, le Coq Rouge, la Lune qui se Couche, toutes enseignes verbales de même que le Casse-Cou, le Mille-Pattes Féroce, la Vermine, le Pou Volant, le Pou Blanc et le Pou Couronné.

Ce fut devant une taverne de Londres qui portait une dénomination du genre de ces dernières, qu'en 1809, l'aubergiste plaça cet écriteau singulier :

« On promet à tous les messieurs et autres qui entreront ici de les rendre mortivres, pour deux pence (20 centimes).

« Il y a de la paille fraîche. »

II

Dans nos articles précédents, nous avons préconisé, et nous pensions l'avoir fait avec raison, nous avons préconisé l'enseigne du moyen-âge.

Mais est-ce à dire que notre époque, si faible, à la vérité, en certains points concernant la logique, l'esthétique et les beaux-arts, soit dénuée de tout esprit en fait d'enseignes, ou bien, dans la différence qui saute aux yeux entre les deux époques, n'y a-t-il qu'un changement dans le cours des idées?......

Ce changement paraît évident, quand on voit la foule d'établissements secondaires qui, plus ou moins fidèles à l'antique proverbe : *A bon vin point d'Enseigne*, ouvrent, sans penser seulement à en créer une; quand on voit les premiers hôtels s'efforcer de faire annonce et réclame à l'aide seule du nom propre de lieu ou de celui du propriétaire. Cependant, l'enseigne n'est point perdue, et dire que les échantillons qu'on en voit éclore manquent toujours et absolument d'esprit ou d'à propos, ce serait exagérer.

Examinons les titres de l'enseigne moderne et nous jugerons. Mais, avant de faire cet examen, à quelle époque placerons-nous la ligne de démarcation entre la vieille enseigne et l'enseigne moderne ?

La Réforme du seizième siècle s'attaque aux enseignes : nous avons vu le Consistoire de Genève aux prises avec les ANGE de cabaret; l'Angleterre de Cromwell suivit cette marche; de l'Ange et de Marie dans la Salutation, elle fit le SOLDAT ET LE CITOYEN et de la Roue de sainte Catherine : LE CHAT ET LA ROUE. L'ordonnance Sartines, de 1761, en causant la destruction d'un nombre considérable de vieilles enseignes, puis, la Révolution de 1789, en faisant la guerre aux insignes religieux et royaux, jusque sur les tableaux appendus devant les auberges et les cabarets, sont des jalons importants; mais, entre les deux époques, entre le seizième et la fin du dix-huitième siècle, on aperçoit que la vieille enseigne était surannée et les gens du bon ton de la Régence (1715-23) préféraient, et on ne saurait vraiment les en blâmer, aux plus spirituels rébus du moyen-âge, les brillants cafés où trônait, belle, gracieuse, et chargée d'atours, cette dame de comptoir qui inspira à l'abbé de Bernis ce joli madrigal :

La maîtresse du cabaret
Se dessine sans qu'on la peigne :
Le dieu d'Amour est son portrait,
La jeune Hébé lui sert d'enseigne;
Bacchus, assis sur son tonneau,
La prend pour la fille de l'onde :
Même en ne servant que de l'eau,
Elle a l'art d'enivrer son monde.

Mais, que le moment du discrédit des vieilles enseignes date du commencement ou de la fin du dix-huitième siècle, qu'il remonte même plus haut, n'attachons pas à cette question une trop grande importance et continuons, ou plutôt commençons notre examen contemporain.

III

On aime aujourd'hui la nature, les montagnes ardues, le miroir des eaux, les beaux points de vue; d'accord avec un goût aussi bien placé, les hôteliers nous donnent, et même à foison, des ALPES, des BELLALP, des MONT-BLANC, des MONT-ROSE, des JURA, des MONT-BRILLANT, des FLORIMONT, des MONTRIANT, des RICHEMONT, des RHIN et des RHONE, des CHUTE DU RHIN et des PERTE DU RHONE, des LAC, des LÉMAN et des BEAU-RIVAGE, des BEAU-SITE, des BEAU-SÉJOUR, des BEL-AIR, des BEAUREGARD, des BELVÉDÈRE et des BELLEVUE. Si vous désirez un effet d'ensemble, vous trouverez des PANORAMA, et si les sombres asiles des Sylvains, si les monts et leurs hôtes vous sourient, voici des MONTAGNE, des *pic*, des *dent*, des *piton*, des GLACIER, des FORET, des ROCHER, des CHALET, des ARMAILLIS, des BOUQUETIN, des ECUREUIL et des CHAMOIS.

Aux esprits cosmopolites s'offrent, et le plus souvent réunis dans la même localité, des hôtels portant les noms de

tous les pays, de toutes les villes, et, si l'ancien continent ne suffit pas, voici les COLONIES et le NOUVEAU MONDE, on trouve même le GLOBE et l'UNIVERS.

Les cafés INTERNATIONAL, de l'AURORE, de la RENAISSANCE, du PROGRÈS, du SIÈCLE et du DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, se présentant à tout amateur des idées avancées comme le PALAIS ÉLECTORAL à ceux qui recherchent les émotions politiques, ce qui n'empêchera pas les âmes pacifiques, tranquilles et méditatives de trouver des RAMEAU D'OLIVIER, des SOLITAIRE, des PHILOSOPHE, des PHILOSOPHIE et même des GRAND PHILOSOPHES.

Les artistes, les savants et les littérateurs rencontreront des BEAUX-ARTS, des BELLES-LETTRES, des ACADÉMIE, des MUSÉE, des ATHÉNÉE, des GYMNASE, des cafés LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE et DRAMATIQUE ; des OPÉRA, des CONCERT, des COMÉDIE, des THÉATRE, des VAUDEVILLE et de nombreux souvenirs des hommes qui se sont le plus distingués dans les carrières libérales.

Aimez-vous les jeux et les exercices plus ou moins violents ? Voici le DAMIER, l'ECHIQUIER, le JEU DE QUILLES, le MAIL et le JEU DE PAUME, le MANÉGE et les COURSES.

Si les favoris de Plutus et des honneurs ont pour eux les enseignes des NOBLES, des GENTILSHOMMES, de la FORTUNE, des AMBASSADEURS, des COMTES, des DUCS, des PRINCES, des ROI, des REINE, des EMPEREUR, des IMPÉRATRICE, des TZAR, des SULTAN et même des ROIS DE JÉRUSALEM et des EMPEREURS ROMAINS, en revanche, les prolétaires et les travailleurs se voient représentés par tous les états manuels, par toutes sortes d'outils et d'instruments devenus sujets d'enseigne ; trop vraie parfois, cette enseigne qui leur montre la CITÉ OUVRIÈRE, le VALLON INDUSTRIEL et la PROVIDENCE leur offre aussi le NÈGRE BLANC, la MISÈRE et la CHARITÉ, qui se présentent quelquefois à d'autres sous les titres de BOURSE et de TAPIS VERT.

A MA CAMPAGNE, est une enseigne qui, pour être illusoire, n'en a pas moins certains charmes pour plus d'un client qui aime les souvenirs que lui rappellent la VIEILLE AVENTURE et les espérances que semble lui promettre l'enseigne peut-être décevante de la NOUVELLE AVENTURE.

Ceux qui voyagent et dont la locomotion est l'affaire dominante trouvent une foule d'enseignes spéciales se rapportant à tous les genres de transport depuis la POSTE AUX ANES jusqu'au CHEMIN DE FER, depuis le café des TOURISTES jusqu'à celui du REPOS.

Pour tous et partout se présentent, *illustrées* ou non, les enseignes :

ICI DEMAIN,
ON BOIRA POUR RIEN.

Ou bien :

CRÉDIT EST MORT,
LES MAUVAIS PAYEURS L'ONT TUÉ

Si vous passez les Alpes, sur les murs de maint cabaret, vous verrez un coq peint avec l'épigraphe :

CRÉDIT ON FERA,
QUAND CE COQ CHANTERA.

Le moyen-âge trop ingrat, ne pensa jamais à ses grands hommes. De nos jours, la reconnaissance publique éclate jusque sur les enseignes, qui nous offrent des BYRON, des GARIBALDI, des GIBBON, des LINCOLN, des MIRABEAU, des MOLIÈRE, des MONTESQUIEU et une foule d'autres célébrités dont la nomenclature serait trop longue; voulant même réparer d'injustes oublis, l'enseigne ressuscite CHARLEMAGNE, SAINT-LOUIS, la REINE BERTHE et les ZÆHRINGEN. Et les faits importants de l'histoire contemporaine : AUSTERLITZ, MARENGO, les PYRAMIDES, WAGRAM, MAGENTA, la TOUR DE MALAKOFF, etc., partout, l'humble enseigne de cabaret les offre aux regards.

Si, descendant de ces grandes pensées, nous ne cherchons que l'esprit, l'à propos et les idées originales ou riantes, ici encore, nous n'avons rien à envier à une autre époque : de l'esprit, il n'en manque point dans la lutte entre le CŒUR DE LA COTE et le ROGNON DE LA COTE; de l'à propos dans les DEUX PAINS BIS, la PETITE BOSSUE et le TAILLEUR BOSSU, enseignes où les hôteliers mêmes n'ont pas craint de se mettre personnellement en évidence, imitant, et probablement sans le savoir, le fameux cabaretier-poète Taylor, qui plaça son portrait sur sa porte, avec l'inscription : « On voit pendre aux cabarets, pour enseignes, des têtes de rois et même de saints; pourquoi n'y mettrai-je pas la mienne? »

A côté des enseignes du vieux temps : AU BON COIN, AU PUISSANT VIN, notre époque a placé : AUTANT BOIRE ICI QU'AILLEURS. Il appartient aussi à notre époque, le marchand du faubourg Saint-Denis, qui, embarrassé dans le choix d'un sujet et ne sachant à quel saint se vouer pour la composition de son enseigne, finit par y écrire : A N'IMPORTE QUOI.

Une foule de villes de France nous offrent des *chemins* et des *promenades* du BOUT DU MONDE; dès le moyen-âge, cette expression superlative devint une enseigne de cabaret qui fut écrite en rébus au moyen des images réunies d'un *bouc*, d'un *duc* et d'un *monde*, enseigne qui ne valait certainement pas celle du restaurateur moderne qui, jouant sur l'orthographe d'un mot, a écrit sur la sienne : A LA FAIM DU MONDE.

Au TEMPLE DU GOUT, enseigne bien connue d'ailleurs, n'a été prise par un restaurateur qu'à notre époque, où l'on a vu également un de ces industriels qui, pour indiquer table nuit et jour ouverte, ou couverte, n'a rien trouvé de mieux que le FEU ÉTERNEL pour l'annoncer à ses clients. Pour ne pas être une ensei-

gne de cabaret, celle : A Othello, *Fabrique de Jalousies*, n'en est pas moins bien trouvée.

N'oublions pas Le Roi, non pas l'auteur du célèbre purgatif, mais le pâtissier-restaurateur qui, aux derniers jours du règne de Charles X, afficha l'enseigne : LE ROI FAIT DES BRIOCHES, écriteau enlevé par ordre de la police et remplacé le lendemain par l'acerbe variante : LE ROI FAIT TOUJOURS DES BRIOCHES.

L'enseigne des Quatre Saisons est des mieux trouvées ; rien n'est plus gracieux que le Chateau des Fleurs, la Closerie des Lilas, le Printemps et la Guirlande de Roses qui semble nous rapprocher du Gulistan et des portes de Damas, comme le seul mot Moka, inscrit sur l'enseigne de plus d'un café, nous fait savourer par avance l'exaltante boisson de l'Arabie. Quoi de mieux placé que le Jardin des Hespérides à Hyères ? là où commence la région des pommes d'or ! Rien n'est plus attrayant que l'Abondance, la Paix, la Confiance, l'Harmonie, la Sympathie, la Gaieté et la Félicité, plus consolant que l'Espérance, plus séduisant que les Délices et le Paradis, plus doux que l'Olivier de Provence.

Que pourrait-on offrir de mieux à ceux qui, le cœur blessé, aspirent aux sacrifices de Cythère, que le souvenir de Paphos, d'Idalie, l'hôtel de Laure, à Vaucluse, ou le Bosquet de Julie, sur les bords enchanteurs du Léman ?

Et, si l'on se complaît dans les souvenirs des contrées lointaines, voici que depuis plus d'un demi-siècle se reproduit en tous lieux Tivoli, cette ancienne Tibur, dont aucun pèlerin de Rome ne peut oublier ni les cascatelles, ni les grottes de Neptune et des Sirènes, ni l'hôte aussi discret qu'honnête qui planta ses tentes dans le temple même de la Sibylle.

Toutes ces enseignes sont modernes, et sont modernes aussi toutes celles qui, de tant de manières, depuis le plus petit estaminet jusqu'à l'hôtel de premier ordre, célèbrent sur tous les tons : Guillaume Tell, le Grutli, les Trois Suisses, Winkelried, la Confédération, la Suisse, la Croix Fédérale, les Vingt-deux Cantons, le Soleil de l'Helvétie, la Patrie !



TABLE



ERRATA. — Page 173, chapitre *deuxième,* lisez : Chapitre *quatrième.*
Page 193, chapitre *quatrième,* lisez : Chapitre *cinquième.*

TABLE DES ENSEIGNES CITÉES

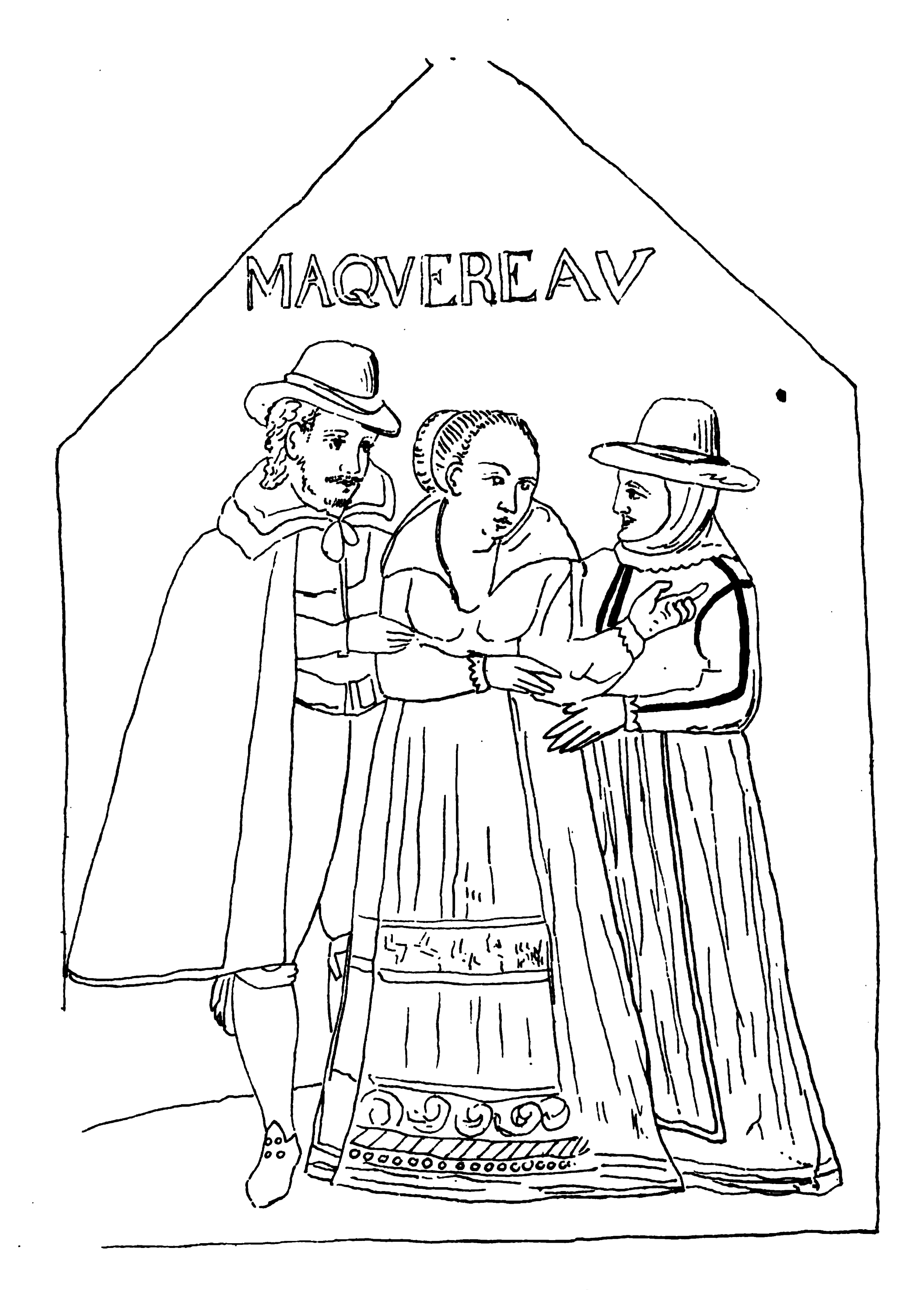


Genève. — Imp. Grosset et Trembley.



LA REINE DU BORDEL DE LA CITÈ DE GENÈVE

Dessin à la plume, à la fin d'un acte de cette reine qui se trouve aux archives de Genève, dans les minutes du notaire Fusier et passé en 1413.



MITRE DE MAQUEREAU

CONSERVÉE AUX ARCHIVES DE GENÈVE

Extrait des Edits et Ordonnances de la Cité de Genève, sur les crimes de paillardises et adultères, faits et passez par nos très-honorez seigneurs Syndiques, petit et grand Conseil des Deux-Cens et général, le Mercredi dix-septième iour d'Auril mil cinq cens soixante-dix.

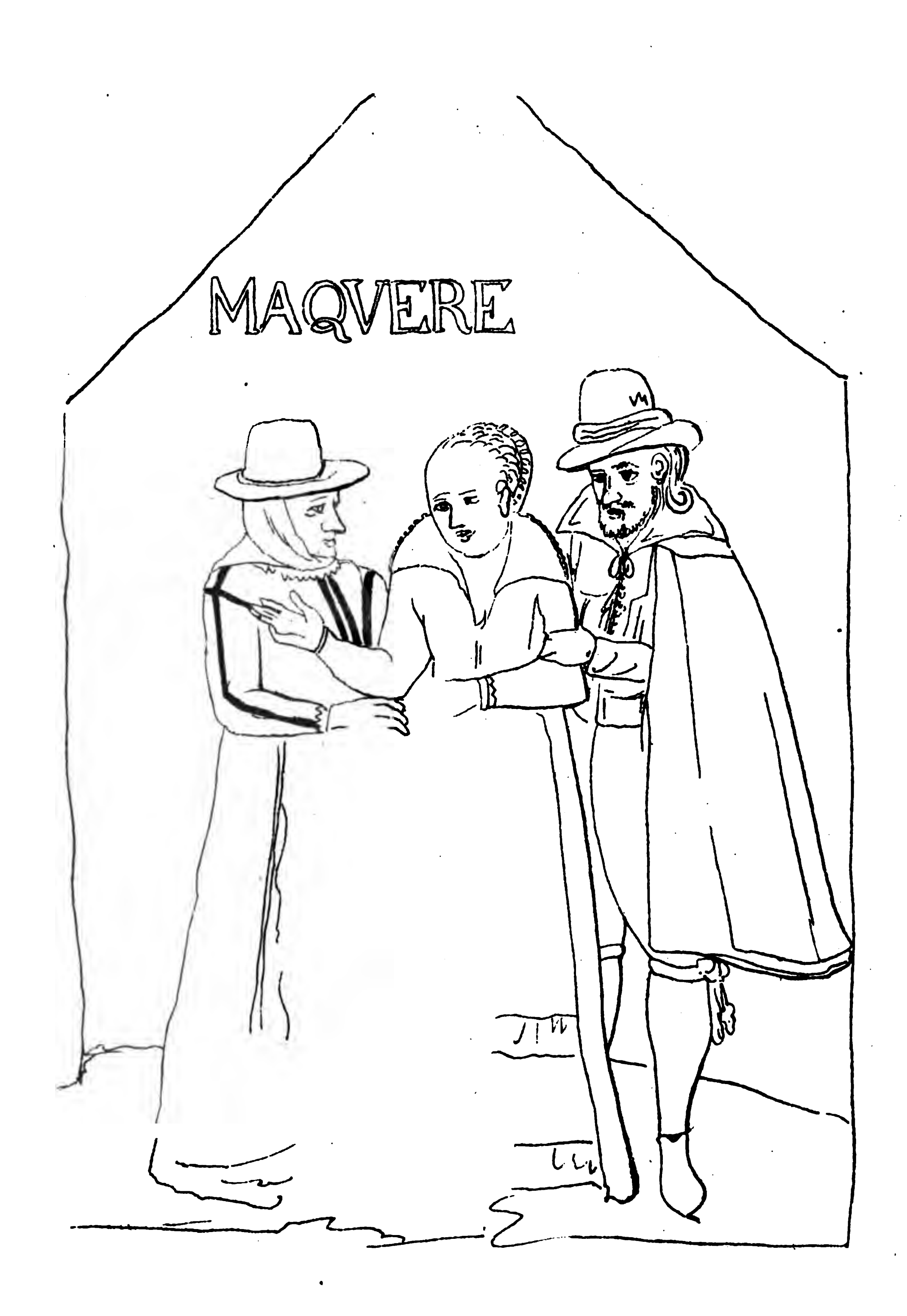
DES MAQUEREAUX ET MAQUERELLES (1)

Le maquereau ou maquerelle qui aura procuré une paillardise, sera mitré et fouetté publiquement et banni perpétuellement, à peine de la vie.

Et si c'estait le père, mère, frère, sœur, oncle, tante, tuteur ou curateur, qui eust ainsi liuré sa fille parente ou mineur ou que le maquerellage fuct pour induire ou adultère, telle sera puni de mort.

N.-B. Le 1er édit sur les paillards et adultères est du 2 août 1546. Roret v. 8, ainsi signé P. CHENELAT.

(1) Cet édit est le dernier imprimé à Genève, chez François Perrier, M. D. LXVI.


MAQVERE



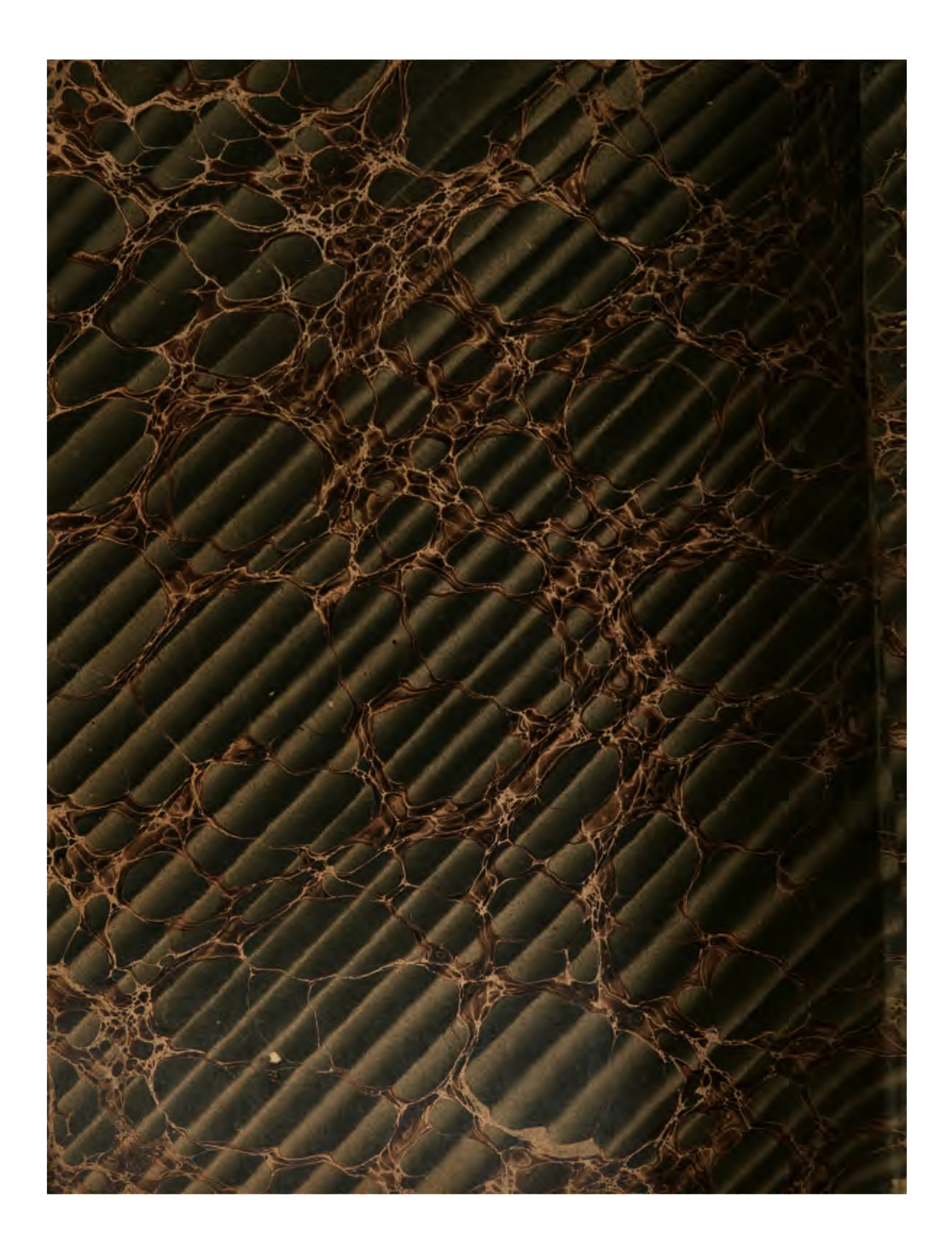




MULIER HONESTA



LUPA EQUITANS 1579





3 2044 020 538 088
This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
WIDENER
BOOK DUE
AUG 9 1984
WIDENER
JUN 0 3 1996
CANCELLED

